Le Résultat de la Série C.
CONCOURS du PONEY,
Sera annoncé dans
"La Patrie" de Samedi Prochain

La Patrie

Découpez soigneusement en suivant l'encadrement
Coupon No 4. Série E.
CONCOURS de TOILE
L'employé de tramway le p... laire est
M.....
Numéro Matr.....
Les coupons d'une série ne compteront que s'ils sont reçus AU PLUS TARD, dans la semaine qui suivra la publication de cette série.

29e ANNEE—No 16 SEIZE PAGES — MONTREAL, JEUDI 14 MARS 1907 — LE NUMERO: UN CENTIN

LA 4EME JOURNEE DE PROMENADE

LE PONEY DE LA "PATRIE" RECOIT UNE OVATION DE LA PART D'UN GROUPE D'ETUDIANTS.

Le poney s'est montré gentil. Il s'est guéri de sa patte en une nuit, ne voulant pas priver son possesseur de sa promenade quotidienne.

Montréal, 14 mars 1907

Nous sommes chanceux ! Hier après-midi on vient nous annoncer que nous pouvons prendre le poney immédiatement.

Nous l'avons fait atteler vers six heures et nous avons fait une première visite au magasin de pianos de M. Ed. Archambeault, rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Denis, mais on nous apprend que le propriétaire est absent. Nous entrons tout à côté chez MM. Lecours et Décarie, pharmaciens. C'est M. Lafrenière, premier commis de l'établissement, qui nous reçoit. Il nous félicite et nous souhaite bien du plaisir. Même bon accueil chez M. Lecompte, marchand de chaussures, près de la rue Sanguinet. Nous continuons vers l'ouest et nous arrêtons en face du théâtre Français une dizaine de minutes pour faire reposer notre poney. Mais la foule s'amasse autour de nous et nuit à la circulation : nous devons partir. A la rue Saint-Laurent, pendant que nous sommes arrêtés pour laisser passer les tramways, le public nous entoure et nous sommes obligés de nous frayer un passage au travers de cette foule, dans laquelle se trouvent une dizaine d'étudiants qui se mettent à chanter : ("Halte-là ! Halte-là ! le poney de la "Patrie" est là !") Puis ils chantent la Marseillaise. Un policeman nous fit signe de partir, mais il était trop tard et nous étions déjà rendus au milieu de la rue. Nous descendons la rue Saint-Laurent et nous arrêtons au magasin de chaussures de M. Lavallée, coin Vitré. On nous remercie de notre visite. Nous prenons la rue Craig et nous arrivons au magnifique restaurant de M. Blackburn, où notre poney reçoit de ce dernier des pommes et des biscuits. Après qu'il eut mangé à sa faim, nous nous rendons chez M. Fiset qui tient un magasin de meubles rue Craig et nous lui promettons de revenir le chercher le lendemain pour lui faire faire son tour. Ensuite nous allons chez M. Beaulieu, 128, Champ de Mars et chez M. Lood, tailleur, où nous sommes également bien reçus. Après cette longue promenade, nous ramenons le poney à son écurie. Il est 10 heures et quart. A demain, mes petits amis.

Charles Desnoyers.

66 Bonsecours.

TOUJOURS FRIAND DE LA LAME

HENRI ROCHEFORT, LE FERRAILLEUR ENDURCI, VA ENCORE CROISER LE FER CETTE FOIS AVEC UN AVOCAT.

PARIS, 14. — Henri Rochefort, rédacteur de l'"Intransigeant" est encore aussi bouillant que dans ses jeunes années. C'est toujours un friand de la lame, une sorte de d'Artagnan moderne doublé d'un polémiste. Le vieux ferrailleur, aussi prompt à parer un contre de quarte qu'à riposter, par une parole aigue comme une pointe de fleuret aux attaques de presse ou de tribune, dont il est l'objet, veut encore croiser le fer.

A la suite d'une altercation qui s'est passée au palais de justice, il vient d'y avoir échange de cartes entre Henri Rochefort et Mtre Michel Pelletier, avocat.

L'EVASION DE DUCLOS

L'AFFAIRE EST TRES GRAVE, DIT M. LE JUGE DAVIDSON, ET MERITE L'ATTENTION DU PROCUREUR-GENERAL.

L'affaire Duclos est entrée depuis hier dans une nouvelle phase, qui ne sera pas la moins intéressante.

C'est hier que M. le juge Davidson devait rendre sa décision sur la demande d'élargissement par voie d'habeas corpus, faite par Mtre Laflamme au nom de son client Duclos.

Mais cette procédure en habeas corpus n'ayant plus sa raison d'être par l'évasion de Duclos, de Saint-Jean-de-Dieu, Mtre Laflamme s'en désista.

Toutefois M. le juge Davidson voulant être renseigné plus à fond sur cette histoire d'évasion ne fut pas peu surpris d'apprendre que Duclos en était à sa seconde escapade. Aussitôt M. le juge Davidson ordonna à Mtre Lafortune, représentant le ministère public, de prévenir au plus tôt le procureur général, recommandant à ce dernier d'instituer sans retard une enquête sur l'évasion réitérée de Duclos de l'asile où il était interné sur les ordres du lieutenant-gouverneur en conseil.

M. le juge Davidson a fait remarquer que le cas de Duclos est très grave et qu'il mérite que le procureur-général s'en occupe.

LE NOMBRE DES MORTS EST DE 118

On ne croit pas que le chiffre des blessés dépasse la quarantaine

LA LECON DU DESASTRE

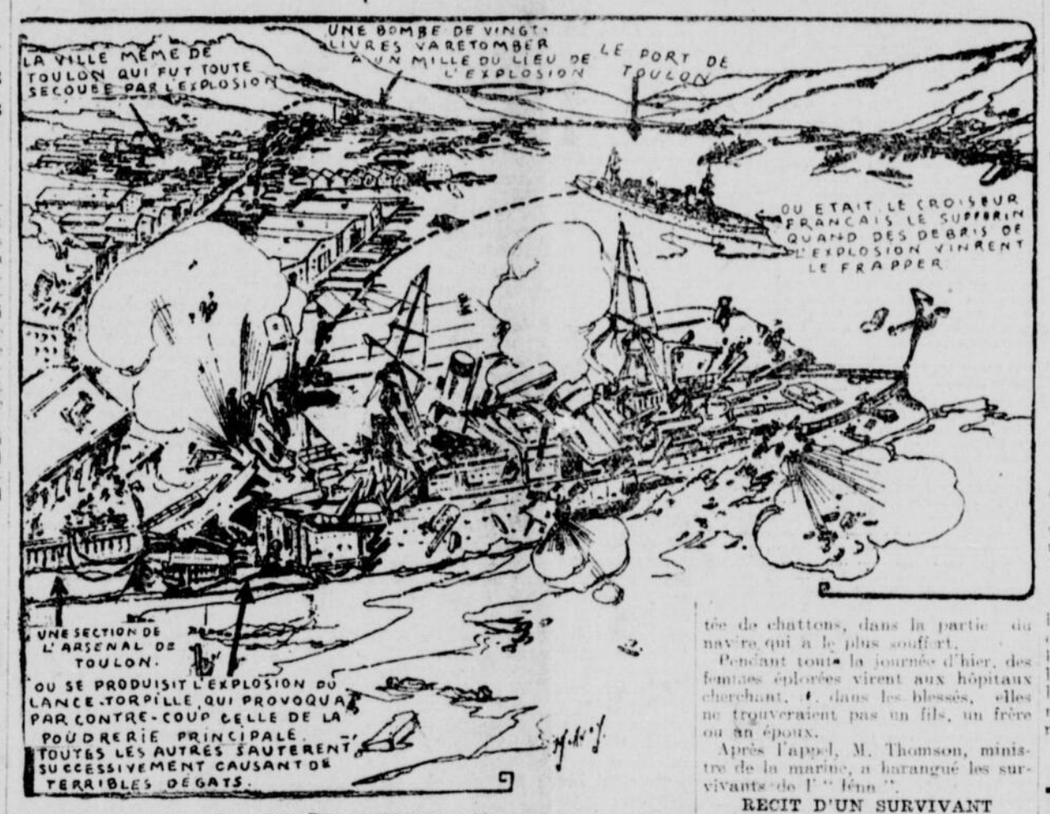

L'EXPLOSION DE "L'IENA" RECONSTITUEE D'APRES LES DEPECHES PAR UN ARTISTE D'UN JOURNAL AMERICAIN.

PARIS, 14.—Le chiffre des morts à la suite de l'explosion de l'"Iéna", s'élève actuellement à 118 et celui des blessés à 38. La France déplore la perte de ces valeureux marins avec plus de douleur que s'ils étaient tombés sur le champ de bataille, heureux de donner leur vie pour la patrie.

Devant les désastres répétés qui accablent depuis quelque temps la marine française, le pays se demande si toutes les précautions sont prises dans les navires de guerre.

Autrefois, lorsqu'un vaisseau entrait dans l'arsenal, il débarquait toutes ses munitions. S'il allait au bassin de radoub, il n'était pas permis qu'il y ait de feu à bord, même pour l'usage de la cuisine.

Ces précautions ne sont plus prises aujourd'hui, parce que, d'après les autorités, elles ne sont plus pratiques, dans l'époque actuelle, avec les menaces continuelles de conflits soudains.

Les anti-républicains déclarent, toutefois, qu'il y a

TROP DE RELACHEMENT

dans la discipline actuelle et que les mesures de précautions ne sont pas assez observées à bord.

L'"Iéna" a été visité, hier après-midi, par le ministre de la marine. L'avant du cuirassé n'a pas trop souffert, mais l'arrière est détruit.

Tandis que plusieurs personnes visitaient le cuirassé, hier, un groupe de marins sont passés, portant un sac dans lequel se trouvaient des débris humains.

Les visiteurs se sont respectueusement découverts.

Environ cinquante cadavres ont été retrouvés dans une petite pièce.

Les funérailles de l'enfant, qui a été tué par un explosif, ont eu lieu, hier, et ont donné lieu à une

GRANDE MANIFESTATION

de douloureuse sympathie. Les autorités municipales et maritimes suivaient le petit cercueil et des milliers de personnes ont accompagné le corps au cimetière.

La chatte de l'"Iéna" a été retrouvée saine et sauve, avec une portée de chattons, dans la partie du navire qui a le plus souffert.

Pendant toute la journée d'hier, des femmes éplorées virent aux hôpitaux cherchant, si dans les blessés, elles ne trouveraient pas un fils, un frère ou un époux.

Après l'appel, M. Thomson, ministre de la marine, a harangué les survivants de l'"Iéna".

RECIT D'UN SURVIVANT

L'ordonnance du contre-amiral Manceron qui a été blessé, a raconté ce qui suit : "La cabine, le salon et la salle à manger de l'amiral étaient situés juste au-dessus des soutes aux poudres. J'étais dans la salle à manger quand la première explosion se produisit. La salle fut aussitôt envahie par une fumée et des gaz suffoquants. Je me précipitai aussitôt vers la cabine de l'amiral où celui-ci attendait son café. Je m'aperçus qu'il était blessé et je lui criai de s'enfuir. Après ça je ne sais plus ce qui s'est passé, car j'ai perdu connaissance et je ne suis revenu à moi que quand j'ai été ramassé."

BRULE VIF

Le capitaine de vaisseau Vertier occupait une cabine située près de la tourelle d'arrière au-dessus même de la soute aux poudres. Aussitôt après l'explosion, il essaya de sortir, mais la porte de la cabine était bloquée par un monceau de débris. Le malheureux officier fut brûlé vif. Quand l'incendie fut éteint, son cadavre fut retrouvé carbonisé de même que ceux de plusieurs autres officiers.

Jusqu'à une heure avancée de la soirée la préfecture maritime a été assiégée de gens anxieux de connaître les noms des victimes. Ils ne se sont décidés à se disperser que quand on les eut informés qu'il était impossible de les renseigner avant demain.

Le lieutenant de vaisseau Tiercelin, un des blessés, est d'avis que tous ceux de l'équipage qui se trouvaient dans l'entrepont au moment de l'explosion ont été asphyxiés par les gaz produits par la combustion de la poudre.

EN JOUANT AVEC UNE ARME A FEU

UN GARCONNET QUI MANIAIT IMPRUDEMMENT UN REVOLVER BLESSE SON PETIT FRERE.

John Dohaney, un garçonnet de 9 ans, a été transporté hier soir, vers 6 h. 15 à l'hôpital Victoria, avec une blessure à une joue, causée par une balle de revolver. Cet accident, montre tout le danger de laisser aux enfants des armes à feu. Le petit garçon jouait avec son frère James, âgé de 12 ans.

Ils mirent la main sur un revolver dont quatre chambres étaient chargées. Le plus vieux des enfants tenait le revolver quand le coup partit et le projectile alla se loger dans la joue du jeune John qui se trouvait à quelques pas.

On appela immédiatement l'ambulance, mais à l'institution, les médecins ne tentèrent pas d'extraire la balle qui se trouve dans la joue, à la base du nez. La petite victime est le fils de M. H. J. Dohaney, qui demeure au numéro 349, avenue Laurier.

TROUVE COUPABLE

LE VERDICT EST RENDU DANS LA CAUSE DE LEIBOVITCH, ACCUSE DE BANQUEROUTE FRAUDULEUSE.

Dans la cause de Leibovitch, accusé de banqueroute frauduleuse, les plaidoyers des deux avocats, MM. Greenshields et Hibbard, ont été entendus ce matin à la Cour du Banc du Roi, en présence du juge Lavergne.

M. Greenshields était avocat de l'accusé, tandis que M. Hibbard agissait pour la Couronne.

Son Honneur le juge Lavergne a fait une charge plutôt contre le juif Leibovitch, qu'en sa faveur. Le jury s'est alors retiré pour délibérer.

Après 25 minutes de délibération, les petits jurés ont rendu le verdict suivant : coupable.

La Cour ajourne jusqu'à 2 heures et quart.

UN OFFICIER MODERN-STYLE

QUELQUES NOTES SUR LE COMMANDANT ADIGARD, L'UNE DES VICTIMES DE L'EXPLOSION DE L'"IENA".

Le commandant Adigard, l'infortuné capitaine de vaisseau, qui vient de périr à bord de son cuirassé l'"Iéna" était une figure bien remarquable, parmi les officiers de la marine française, où l'on rencontre de si brillants sujets.

Le défunt joignait à ses qualités de marin et de vaillant soldat, une belle érudition. C'était un causeur distingué ; ayant discours facile et élégant.

Le commandant Adigard a un frère qui appartient à la compagnie de Jésus et compte parmi les membres les plus en vue de cet ordre.

Les deux Adigard firent une partie de leurs études en Angleterre, et le commandant parlait l'anglais aussi correctement que le français.

C'était le type de l'officier de marine "Modern style", par excellence, et un brillant avenir lui était réservé. La mort n'a pas voulu qu'il tombe frappé d'un éclat d'obus ennemi; en commandant une attaque navale. Elle enlève à la France, un de ses enfants les plus dévoués.

PENIBLE ACCIDENT

UN JEUNE GARCON ECRASE DANS UN ASCENSEUR.

Un accident bien pénible est arrivé cet avant-midi, vers 10.40 heures, aux entrepôts de la Canadian Express Co, à l'angle des rues Common et McGill. Un jeune garçon âgé d'environ 13 ans, Albert Goldston, dont les parents demeurent au No. 165, rue Ryde, a été écrasé dans un ascenseur à marchandises. Le jeune garçon est dans un état critique à l'hôpital Général où on l'a transporté. Il ne travaillait à la Canadian Express Co que depuis quelques jours.

LES PECHEURS DU LABRADOR

Le 18 mars prochain, le Dr Wilfrid T. Grenfell, C.M.G., donnera une conférence au dîner du Canadian Club, sur les pêcheurs de la Côte du Labrador, qu'il a appris à connaître depuis tant d'années qu'il vit au milieu d'eux. Le Dr Grenfell jouit aujourd'hui d'une réputation universelle.

NOUVEAU JUGE DE PAIX

M. Percy R. T. Bennett, ex-échevin de la ville de Maisonneuve, vient d'être nommé juge de paix par le lieutenant-gouverneur en conseil.

LA NOUVELLE ECLISE SAINT-EDOUARD

La florissante paroisse du Boulevard Saint-Denis sera prochainement dotée d'un temple magnifique qui coutera au moins $200,000

Dans un avenir rapproché on pourra voir dominant tout le panorama qui s'étend au nord de la ville depuis la voie du Pacifique Canadien jusqu'au Sault au Récollet, les deux flèches élancées d'un temple superbe élevé à la gloire du Seigneur par la population de cette florissante paroisse connue sous le nom de Saint-Edouard au Boulevard Saint-Denis. Florissante est bien le mot que l'on puisse appliquer à cette intéressante partie de notre ville. Elle compte à peine douze ans d'existence et déjà la population est d'au-delà de sept mille âmes. C'est par sauts que cette population s'est accrue. Cette année encore on calcule que pas moins de trois cents familles nouvelles sont venues s'établir dans ses limites. Sept mille catholiques, dont 5,200 communiants, tels sont les chiffres du dernier recensement fait lors de la visite de paroisse par le dévoué curé M. l'abbé Napoléon Morin, le fondateur et le créateur de cette paroisse et ses vicaires. Ce qui n'est pas moins à la louange de l'administration religieuse, c'est que la fabrique ne doit pas un sou, mais au contraire a un joli montant en caisse, qu'elle a pu économiser sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, après avoir payé la construction

DOUZE ANS DE VIE

Quelques notes interessantes sur l'historique de cette progressive partie de la ville de Montreal.

M. l'abbé NAP. MORIN, fondateur et curé de la paroisse Saint-Edouard, Boulevard Saint-Denis.

du soubassement de la nouvelle église, celle du presbytère.

Mais n'anticipons pas et suivons plutôt

LA MARCHE PROGRESSIVE

de la paroisse depuis sa naissance jusqu'à nos jours, jusqu'à l'époque où elle décide d'élever une église de $200,000.

Dans l'automne de 1895, Mgr Fabre fit mander en son palais M. l'abbé Napoléon Morin, alors vicaire à Saint-Jean Baptiste. Il lui dit qu'un certain nombre de famille étaient établies dans la partie nord de l'ancienne Côte Saint-Louis, plus haut que la voie du Pacifique Canadien et lui demanda d'aller sur les lieux pour voir s'il y avait lieu d'y fonder une paroisse qu'il lui en donnerait la charge.

Au printemps de la même année, cette partie, connue depuis sous le nom de Boulevard Saint-Denis était inhabitée. Trois personnes possédaient tout le terrain qui s'étend depuis la voie ferrée jusqu'aux limites nord de la ville, de l'est à l'ouest.

C'étaient MM. hon. Louis Beaubien, Comte et Hughes. M. Comte vendit sa terre à la Cie du Boulevard et M. Hughes à la Compagnie du Parc Amherst. M. Beaubien conserva la propriété qu'il avait à cet endroit, mais fit comme les deux nouvelles compagnies et subdivisa sa terre en lots à bâtir. Ce fut la naissance du

BOULEVARD SAINT-DENIS.

Dans l'automne on comptait 125 maisonnettes construites d'un bord et l'autre. La population était obligée de se rendre à l'église du Mile-End pour entendre les offices religieux. C'était loin et il n'existait

(Suite à la 10e page)

L'EGLISE SAINT-EDOUARD, FAÇADE LATERALE, DONT LES TRAVAUX DOIVENT ETRE REPRIS DANS QUELQUES JOURS. (D'après les plans de M. J. O. Turgeon, architecte, 55 Saint-François-Xavier.

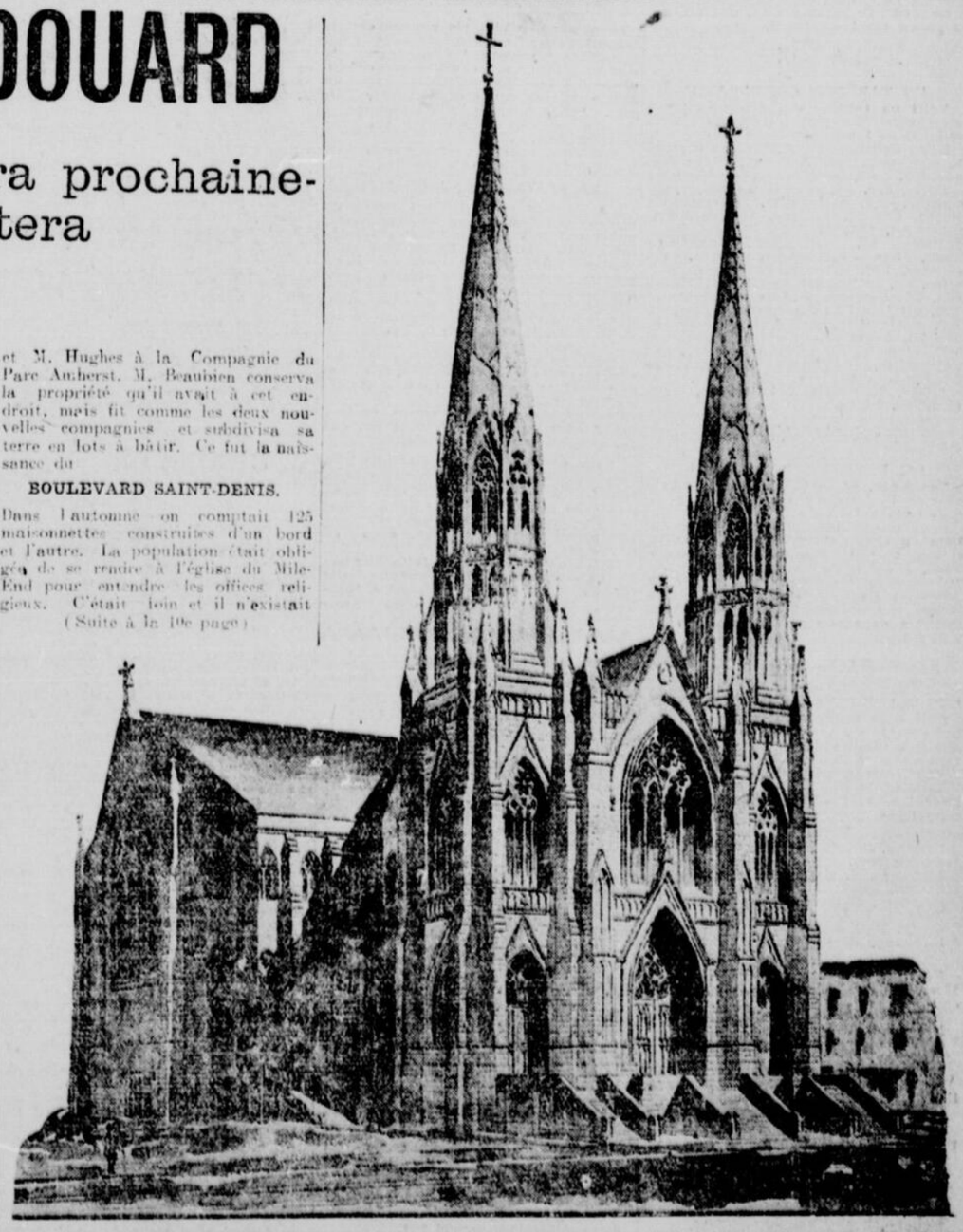

L'EGLISE SAINT-EDOUARD, BOULEVARD SAINT-DENIS, DONT LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOIVENT ETRE REPRIS DANS QUELQUES JOURS. (D'après les plans de M. J. O. Turgeon, architecte, 55 Saint-François-Xavier.)

SLATER GAGNE ENCORE

IL DEFAIT VIAU PAR 99 POINTS —O'HARA ET VIAU CE SOIR A L'ACADEMIE MARCOTTE.

UNE DEUXIEME VICTOIRE POUR M. SLATER

M. Ben. Slater a triomphé une seconde fois, dans le tournoi de billard qui suit actuellement son cours à l'Académie Marcotte. M. Slater joua contre M. Théo. Viau et le vainquit par 300 à 201.

La joute fut contestée jusqu'au 100e point. A cette phase, cependant, Slater commença à prendre le devant et réussit à le conserver jusqu'à la fin de la joute. Viau ne fut pas chanceux. Il manqua nombre de coups faciles, probablement à cause de sa trop grande nervosité.

C'est pardonnable. Théo. est un homme qui n'a jamais pris part à un tournoi sérieux. L'an prochain, il reviendra à la charge et aguerri qu'il sera, il balayera tout sur son passage.

Slater n'a pas mieux joué hier qu'avant-hier. Il a obtenu une moyenne de 3 seulement. Il fera mieux dans quelques jours. Ce soir, M. O'Hara et Théo. Viau joueront l'un contre l'autre. O'Hara détient actuellement le titre de champion. Le conservera-t-il ?

Voici le score de la partie d'hier soir :

B. Slater—300 points, moyenne 3. Plus fortes séries, 28, 18, 11, 10.

T. Viau — 201 points. Moyenne 2 3-4. Plus fortes séries, 17, 15, 12.

POSITION DES JOUEURS

	Gag.	Perd.
B. Slater, Club St-Denis	2	0
A. Parent, Club St-Denis	1	1
T. Viau, Club St-Denis	0	2

SOMMAIRE DETAILLE

M. Slater—0, 2, 0, 11, 8, 11, 0, 2, 0, 6, 0, 2, 2, 2, 0, 2, 1, 5, 0, 1, 4, 0, 1, 3, 0, 0, 4, 1, 2, 10, 2, 0, 0, 0, 6, 3, 0, 0, 28, 0, 1, 4, 4, 0, 5, 0, 0, 6, 3, 1, 7, 0, 1, 1, 1m 7, 9, 0, 1, 5, 1, 10, 6, 7, 1, 8, 1, 0, 2, 0, 3, 5, 4, 1, 8, 6, 2, 3, 4, 5, 0, 5, 0, 1, 5, 1, 3, 0, 0, 1, 3, 0, 1, 0, 1, 0, 1, 0, 1, 18, 8, 10, 0, 2, 2, 5,—Total 300.

M. Viau—17, 2, 2, 1, 2, 4, 1, 0, 0, 5, 8, 1, 1, 1, 7, 1, 3, 0, 2, 0, 2, 0, 0, 0, 4, 0, 1, 0, 0, 2, 1, 15, 0, 2, 0, 0, 0, 2, 0, 0, 4, 1, 4, 8, 4, 1, 4, 8, 4, 7, 0, 1, 1, 1, 0, 0, 0, 8, 0, 1, 5, 0, 6, 1, 8, 12, 1, 0, 5, 2, 1, 0, 0, 1, 2, 2, 1, 0, 1, 2, 7, 7, 2, 0, 2, 6, 0, 0, 4, 6, 0, 0, 0, 1, 0, 0, 1, 1, 3, 1, 0, 0, 0, 0, 0, 1, 1, 4, 0.—Total 201.

Arbitre, M. A. Marcotte.

Marqueurs : MM. A. Lacroix et M. Duvillier.

A ST-PIERRE

Ce soir les Commis Marchands iront jouer leurs parties de tournoi de billard chez les St-Pierre.

A NEW-YORK

New-York, 14 — Calvin Demarest a défait Chas. M. Conklin, hier soir, dans une partie jouée pour le championnat amateur de billard. Demarest a scoré 300 points contre 187. Le vainqueur a maintenant une avance de deux parties sur ses adversaires.

POSITION DES JOUEURS

	G.	P.	Sér.	Moyenne
C. Demarest	4	0	115	27 3-11
C. F. Conklin	3	2	68	12
E. W. Gardner	3	1	101	14 12-20
Dr L. L. Mial	2	3	94	17 7-10
J. F. Poggenburg	2	3	101	21 6-14
E. M. T. Rolls	0	5	80	14 5-20

DE JOLIES COURSES

EN DEPIT DE L'INCLEMENCE DE LA TEMPERATURE IL Y A EU DE BELLES COURSES HIER.

LES COURSES AU PARC DELORIMIER

Par suite du mauvais état dans lequel se trouvait la piste, hier, au Parc DeLorimier, on a dû mettre de côté un des deux matchs qui devaient s'y donner.

Le programme qui fut exécuté hier après-midi fut cependant fort attrayant et les quelques cents personnes qui étaient au Parc s'intéressèrent vivement à ces courses.

Dans la classe nommée, Lady Golden à H. Lagacé n'eût aucune difficulté à capturer le premier argent et il en fut de même pour Charley C. dans son match avec Black Joe.

CLASSE NOMMEE

Lady Golden, H. Lagacé	1	1	1
Jeffa, A. L'Etournaux	2	3	2
Brook Boy, O. A. Rozon	3	2	5
Mill Boy, A. Brossard & Co.	5	4	3
Frank, L. L. Trudel	4	5	4

Temps—2.36, 2.36 1-2, 243.

MATCH

Charley C., Jos. Languedoc	1	1	1
Black Joe, A. Taillefer	2	2	2

Temps—2.37, 2-38, 2.35 1-2.

LES QUILLES

RECORD DU MONDE

Denver, Col., 14 — Un nouveau record du monde au jeu de quilles vient d'être établi au cours d'une partie jouée dans un tournoi, au congrès des joueurs de quilles de l'ouest. Voght et Everhardt, de Kansas City, ont obtenu le grand total de 1,299.

LA BOXE

UN TABLEAU COMPARATIF

Voici un tableau des caractéristiques comparées des sept meilleurs heavyweight, de l'univers :

Nom, Jeffries, âge 31, hauteur 6 pieds 1, pesanteur, 230 ; atteinte, 75 pouces, poitrine, 44, nationalité, américaine ; Squires, âge, 27, hauteur 5 pieds, 9, pesanteur, 172, nationalité, Australien ; Burns, âge 25, hauteur, 5 pieds 7 1-4, pesanteur, 175, atteinte, 74 1-2 pouces, poitrine, 42, nationalité, Canadien ; Hart, âge 30, hauteur, 6 pieds, pesanteur, 196, atteinte, 74 pouces, poitrine, 45, nationalité Américain. Schreck âge, 26, hauteur, 5 pieds 9, pesanteur, 186, atteinte 72 1-2 pouces, poitrine, 41 1-2, nationalité, Américain ; Kaufman, âge 20, hauteur, 6 pieds 1, pesanteur, 192, atteinte, 75 pouces, poitrine, 40 nationalité, Américain ; Johnson, âge 28, hauteur, 6 pieds 2 pesanteur, 195, atteinte, 76 pouces, poitrine, 44, nationalité, Nègre.

LA NATATION

LE RECORDMAN DANIELS

New-York, 14 — C. M. Daniels a brisé hier l'un de ses nombreux records universels à la nage.

Dans une course qui eut lieu hier au bain du club Athlétique de New-York, il nagea 150 verges contre Trubenbach, à qui il donna un handicap de 12 secondes. Ce dernier gagna par 6 pouces, mais Daniels brisa son propre record, qui était de 1.36. Il franchit la distance dans le temps phénoménal de 1.34 2-5.

BASE BALL

LES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

D'ici à la journée d'ouverture de la ligue de l'Est, il y aura certainement d'autres joueurs d'engagés par les divers clubs de la ligue de l'Est.

Voici, cependant, la liste officielle des "inscrits" qu'on nous communique pour les huit clubs de baseball de cette ligue.

MONTREAL

Newton, Stanley, Barger, Herbst, Dubois, pitchers.
Kittridge, J. Connor, catchers.
Brown, 1er but.
Needham, Simons, second buts.
Morgan, Hill, 3eme but.
Joyce, Phelan Maddigan, outfield.
Hartman, short stop.

BUFFALO

Kisinger, Milligan, Vowinkle, Tozier, Horton, Greene, Sanger, Currie, pitchers.
McAllister, Ryan, Fennell, catchers.
McConnell, Whitney, 1er but.
Smith, second but.
Corcoran, 3ème but.
Nattress, short stop.
White, Gettman, Schirm, Murray, outfield.

PROVIDENCE

Cronin, Clinton, George, Matthews, Barry, O'Toole, Swanson, pitchers.
Doxey, catcher.
Abstein, 1er but.
Dooin, Lord, second but.
Chadbourne, Stevens, 3ème but.
Rock, Schwartz, short stop.
McCabe, Duffy, Poland, outfield.

TORONTO

McGinley, Mitchell, Hesterfer, Moffatt, Pound, Bridges, Toren, pitchers.
Wood, Bailey, catchers.
Connors, Flynn, 1er but.
Flood, second but.
Frick, 3ème but.
Phyle, short stop.
Thoney, Kelley, Wotell, outfield.

BALTIMORE

Adkins, Burchell, McNeal, Green, Van Anda, Mueller, pitchers.
Byers, Hearne, McCabe, catchers.
Hunter, Rapp, Crook, 1er but.
Dunn, Ronan, James, second but.
Burrell, Lynch, Cadiz, 3ème but.
Dittredge, short stop.
O'Hara, Hall, Demmett, outfield.

ROCHESTER

S. Bannister, Hughes, McLean, Walters, Pappalau, Graney, Cleary, Schlitzer, pitchers.
Byrnes, Doran, catchers.
Clancy, 1er but.
Loudy, second but.
Lennox, troisième but.
Moran, short stop.
Hayden, Malay, Flannegan, outfield.

JERSEY CITY

Pfanmiller, McCann, Thielman, Foxen, pitchers.
McManus, Vandergrift, catchers.
Merritt, 1er but.
Keister, second but.
Woods, troisième but.
Bean, short stop.
Clément, Halligan, Hanford, outfield.

NEWARK

Carrick, Pardee, Fertsch, Labelle, McCafferty, Roy, McCarthy, Kellogg, pitchers.
Carisch, Shea, Stanage, Kritchell, catchers.
Sharpe, 1er but.
Engle, Mahling, second but.
Cockman, 3ème but.
Jones, Zacher, Hennessay, Perry, outfield.
Mahoney, short stop.

UN TOURNOI DE LUTTES

TOUS LES MEILLEURS LUTTEURS AMERICAINS Y PRENDRONT PART.

LA RENCONTRE DE DEMAIN

LES LUTTES CORPS A CORPS AU PARC SOHMER

C'est demain soir qu'aura lieu, au Parc Sohmer, la lutte de Luttbeg avec Tremblay. Cette importante rencontre provoque de tous côtés l'intérêt le plus vif. Les Canadiens-français, qui veulent à tout prix les succès constants de leur compatriote, désirent ardemment qu'il triomphe de son dangereux rival, Max. Luttbeg.

De leur côté, les Américains aimeraient bien voir revenir leur favori avec la couronne de lauriers qu'il perdit jadis contre l'invincible "Canayen". L'un et l'autre, qui ont à cœur la réalisation complète de leur projet, vont donc faire l'impossible pour briller avantageusement, dans cette lutte, dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui en seront témoins. Tous deux, à leur entrée dans l'arène, devront être en forme superbe et capable d'entreprendre un combat digne de ceux qu'ils se livrèrent jadis, car l'entraînement qu'ils ont suivi depuis bientôt un mois, n'a pu que les disposer très favorablement pour une pareille entreprise.

Bien que Luttbeg jouisse d'une réputation très étendue, son rival était hier soir le favori des parieurs.

A tout événement, ce sera un fort beau spectacle auquel devront assister tous les amateurs qu'il y a à Montréal.

COTE ABANDONNE

Nashua, 14 — Aubert Côté et Henry Gaudette se sont livré hier soir, à la salle Montcalm, une lutte de corsaires, qui malheureusement ne produisit pas les résultats attendus.

Gaudette s'assura de la première chute en 11 minutes.

Au retour en scène, les deux jeunes athlètes travaillèrent durant une heure et Côté, qui saigna abondamment durant cette lutte, abandonna soudainement, prétendant qu'il s'était fait casser le nez et disloquer le bras gauche près de l'épaule.

La victoire fut alors accordée à Gaudette. Les deux hommes luttaient pour le championnat de l'Amérique du Nord au poids de 115 livres.

UN TOURNOI A CHICAGO

Chicago, 14 — Ce soir, doit commencer un important tournoi de luttes auquel prendront part les athlètes dont les noms suivent : Gotch, Steurs, Rooney, Lumdin, McLeod, Rogers, Beell, Burns, Pardello, Demetral, Wille, Lerch, Murbocher, Wittmer et Olsen.

DEFAITE DES WANDERERS

ILS SONT VAINCUS PAR LES BERLIN HIER SOIR.

POUR LA COUPE

LES CHAMPIONS VAINCUS

Berlin, 14 — Les Wanderers, champions de la ligue de l'Est, ont éprouvé un premier revers dans leur tournée à travers l'Ontario. Hier soir, ils ont joué ici contre nos professionnels et ont été défaits par 9 points à 8. La glace n'était pas bonne, ce qui eut pour effet de nuire quelque peu au travail rapide des visiteurs.

A la mi-temps, le score était de 6 contre 4 en faveur des Wanderers, mais les Berlinois prirent vite leur aplomb et en moins de vingt minutes ils avaient accumulé 5 autres points, gagnant ainsi la partie par 1 point.

Wanderers — Hern, buts ; Stuart et Kennedy, point ; Patrick cover ; Glass, rover ; Russell, centre ; Chipchase, gauche ; Blachford, droite.

Berlin—E. Seibert, buts ; McGinnis, point ; Cross, cover ; Seibert, rover ; Knell, centre ; Schmidth, gauche ; Dumart, droite.

SOMMAIRE

1—Wanderers	Russell		7 1-2
2—Wanderers	Blachford		2
3—Berlin	Schmidt		2
4—Wanderers	Russell		1
5—Wanderers	Glass		1
6—Wanderers	Glass		1
7—Berlin	Knell		1
8—Berlin	Knell		5
9—Wanderers	Russell		1
10—Berlin	Schmidt		2
	Seconde demie		
11—Berlin	Knell		2
12—Berlin	Knell		1
13—Berlin	Schmidt		3
14—Berlin	Knell		1
15—Wanderers	Patrick		4 1-2
16—Wanderers	Glass		1
17—Berlin	Dumart		1 1-2

ACTE DE GENEROSITE

Ottawa, 14 — Les Victoria, d'Ottawa, sont en train d'arranger avec le club Renfrew, champion de la Upper Ottawa Valley League, une partie de hockey dont les recettes seront présentées à Mme Patrick McCourt, la mère de l'infortuné McCourt, qui est mort des suites des blessures reçues au cours de la partie Victoria-Cornwall, mercredi dernier.

Le projet des Victoria recevra certainement l'approbation générale et il est à espérer que tous les amateurs de hockey n'hésiteront pas à apporter leur obole qui leur permettra de participer à une bonne œuvre et d'assister en même temps à une partie intéressante, vu que les deux clubs sont à peu près de même force.

Il est probable que cette partie sera jouée demain à la patinoire Dey.

SA DECISION EST FINALE

Les Thistles ont tellement peur de perdre la coupe contre les Wanderers, qu'ils ont fait venir d'Ottawa les fameux Alf. Smith et Harry Westwick, comme substituts à deux de leurs joueurs considérés trop faibles pour jouer contre les Wanderers.

Ceux-ci se sont plaints et en ont appelé à M. Foran, représentant de M. P. D. Ross, le syndic de la coupe.

M. Foran, étudiant soigneusement le cas, donna gain de cause aux Wanderers et ordre fut en conséquence donné aux Thistles de mettre de côté Smith et Westwick.

Les détenteurs de la coupe veulent maintenant en appeler à M. Ross, qui est présentement en Angleterre.

LES OTTAWA SE DEBANDENT

Ottawa, 14 — "Le club de hockey Ottawa a terminé sa saison. Nous avons eu une bonne année au point de vue financier et bien que nous n'ayions pas gagné le championnat, nous en avons été bien près."

Telle est la déclaration faite hier par M. Paddy Baskerville, secrétaire des Ottawa. Au sujet du voyage à New-York, M. Baskerville a dit : "Nous n'avons pas pu faire d'arrangements pour une visite à New-York, et de toute façon nous n'aurions pas fait ce voyage sans avoir notre équipe régulière."

Les patins, uniformes, bâtons, etc., ont été emportés hier de la patinoire Dey par l'entraîneur Brown et dormiront en paix jusqu'à l'année prochaine.

Il est probable que l'équipe qui représentera les Ottawa, l'hiver prochain, ne comprendra pas plus de trois des joueurs qui ont porté l'uniforme rouge, blanc et noir cette saison. Plusieurs en effet, n'ont pas donné beaucoup de satisfaction dans les parties finales et les directeurs du club Ottawa sont bien décidés à engager des joueurs capables de ramener la coupe Stanley dans la capitale.

Harvey Pulford a manifesté son intention de prendre sa retraite, mais il changera peut-être d'idée avant que la glace reparaisse pour une autre saison. Alf. Smith et Lesueur, cependant, sont les deux seuls hommes qui sont sûrs de figurer sur l'équipe de 1907-08.

LE HOCKEY DANS LA VALLEE INFERIEURE DE L'OTTAWA

Hawkesbury, 12 — Un message téléphonique vient de m'apprendre que le protêt du club de hockey de Hawkesbury à l'association de hockey de la Vallée Inférieure de l'Ottawa a été rejeté par celle-ci.

Cette association se compose des clubs de Hawkesbury, de Lachute, Buckingham, Rockland et Vankleek Hill. Il y a au-delà de cinq ans que M. A. MacLaren, de Buckingham, donnait à l'association ci-dessus mentionnée une coupe en argent que se disputèrent depuis, les équipes respectives de ces petites villes. Hawkesbury l'a gagnée trois fois sur cinq, et était certaine de la gagner cette année, vu la supériorité de notre équipe locale.

Au mois de février, la position relative des clubs était la suivante :

	Gag.	P.	A j.
Hawkesbury	5	2	1
Vankleek Hill	5	2	1
Lachute	3	4	1
Rockland	3	4	1
Buckingham	3	5	0

Hawkesbury et Vankleek Hill avaient des aspirations apparemment égales au championnat ; mais Rockland, qui avait été battu deux fois par Hawkesbury et une fois par Vankleek Hill, vint détruire cet équilibre en abandonnant la partie, ce qui, d'après les lois de notre association, élimina les Rockland complètement et amena les changements suivants dans la position de nos clubs :

	Gag.	P.	A j.
Vankleek Hill	5	1	0
Hawkesbury	3	2	1
Lachute	2	3	1
Buckingham	1	5	0

Le 25 mars, les Lachute, en vrais sports, se rendirent à Hawkesbury jouer leur dernière partie, où ils furent facilement défaits par les Hawkesbury, après quoi la position des clubs fut la suivante :

	Gag.	P.
Vankleek Hill	5	1
Hawkesbury	4	2
Lachute	3	3
Buckingham	1	5

Sur avis de Hawkesbury, Rockland appela une assemblée de l'association et prouva que son absence à la partie de Vankleek Hill avait été causée par des circonstances pardonnables et l'association ordonna à Rockland d'aller jouer la partie abandonnée à Vankleek Hill.

Mais en dépit de ses règlements, l'association permit à Vankleek Hill de jouer de nouveau la partie perdue à Rockland le 7 février. Vankleek Hill ayant gagné ces deux parties se trouva à la tête de l'association comme suit :

	Gag.	P.
Vankleek Hill	7	1
Hawkesbury	6	2
Lachute	3	5
Buckingham	3	5
Rockland	2	6

Hawkesbury protesta, mais en vain, contre cette manière de procéder. Vankleek Hill est vainqueur en comité, mais pas dans l'arène.

Les Renfrew, champions de la vallée du Haut de l'Ottawa, qui ont vaincu hier soir les Vankleek Hill par un score de 9 à 3, sont au courant de tous ces effets de la jalousie des membres de l'exécutif de leurs rivaux du bas de l'Ottawa contre Hawkesbury, et il est plus que probable que les Renfrew et les Hawkesbury se mesureront d'ici à quelques jours, si le temps le permet.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 à 14 JOURS

L'ONGUENT PAZO est garanti devoir guérir n'importe quel cas d'hémorroïdes cuisantes, internes, saignantes ou protubérantes, en 6 à 14 jours, ou l'argent est remis. 50c. 189-j-6 mg

COURRIER DE SAINT-JEAN

M. J. Demers dans le deuil — Conférence médicale — La prospérité.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SAINT-JEAN, 14.— Nous offrons nos plus sincères sympathies à notre député fédéral, M. Joseph Demers et à son épouse, à l'occasion de la mort de leur fils cadet, Gérard, âgé de 4 ans, décédé à Saint-Jean, avant-hier, et dont la sépulture a lieu ce matin à Henryville.

— L'Association médicale des comtés de St-Jean, Iberville, Rouville, Chambly et Napierville, a tenu une intéressante assemblée, à St-Jean, ces jours derniers. Le docteur C. N. Valin, de la rue St-Denis, Montréal, était le conférencier. Le sujet sur lequel il a parlé était: "De la diététique dans le traitement des malades." Il a grandement intéressé son auditoire.

— Le conseil de ville a décidé d'ouvrir la rue Duchesne du côté nord de la rue St-Paul. A peine cette nouvelle était-elle connue que l'on commença déjà à bâtir des maisons à cet endroit. La prospérité de notre villet s'accentue toujours et des constructions nouvelles surgissent de toutes parts.

—Mlle Antoinette Moreau, fille du docteur H. Moreau, doit partir dans quelques jours pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

— Notre secrétaire-trésorier municipal, M. Médéric Raymond, est allé, en compagnie d'autres personnes, à Westmount pour examiner la tenue des livres municipaux dans cette ville. Comme l'on sait, le conseil a décidé de changer la tenue de nos livres et, à cette fin, a jugé à propos de visiter certaines municipalités, afin que les intéressés puissent en tirer profit.

COURRIER DE ST-JEROME

La question de l'exposition et le conseil de comté — Une bagarre.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SAINT-JEROME, 14. — La question épineuse entre toutes du choix du site permanent pour l'érection des bâtisses permanentes de l'exposition du comté de Terrebonne, est venu sur le tapis, hier, à l'assemblée régulière du conseil de comté.

On se souvient que le mois dernier, les membres de la société d'agriculture No 1 du comté de Terrebonne ont été appelés à donner leur opinion sur cette question et, malgré les protestations de ceux qui prétendaient que la décision était prématurée pour la raison qu'il fallait avant cela opérer la fusion des deux sociétés d'agriculture qui se partagent le comté ce vote n'en avait pas moins été pris, et la décision avait été favorable à Sainte-Thérèse.

Mais, comme il fallait que le conseil de comté se prononçât avant que rien ne fut entrepris, la question a été mise devant le conseil par M. Joseph Forget, de Saint-Janvier.

Messieurs W. B. Nantel, P. F. E. Petit, etc., ont exposé au conseil les raisons qui s'imposent pour empêcher qu'une décision prématurée ne soit prise.

Heureusement pour l'avenir de l'agriculture dans le comté de Terrebonne, le conseil, après avoir entendu les arguments de part et d'autre, en est venu à la conclusion qu'il valait mieux remettre à plus tard la décision de cette importante question. Elle reviendra probablement de nouveau devant le conseil de comté au mois de juin prochain.

A tout événement, les choses restent dans le statu quo d'ici là.

— Une bagarre a eu lieu, mardi soir, dans la rue Labelle, en face de l'hôtel Lanctôt. Quelques individus qui avaient caressé trop fortement la dive bouteille se sont tapés dur. L'un des assaillants aurait commis un acte d'une brutalité en dehors de l'ordinaire.

— La Cour de Circuit a siégé, lundi et mardi de cette semaine, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux.

— L'élection du préfet du comté de Terrebonne s'est faite hier. M. F.-X. Cloutier, de Saint-Sauveur, a été réélu pour la treizième fois. Nous l'en félicitons cordialement.

COURRIER DE QUEBEC

L'Ecole ménagère de St-Malo — Ils iront aux assises — Deux blessés— La St-Patrice — Décès.

(Correspondance spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14—Dimanche, le 17 courant, à 3 heures p.m. aura lieu la bénédiction de l'école ménagère de St-Malo par Mgr Bégin. Cette œuvre tient au cœur de M. le curé de St-Malo.

—On annonce aussi pour le dimanche, 7 avril prochain, un grand euchre-bridge qui sera donné sous les auspices du lieutenant-colonel Oscar Evanturel.

AUX ASSISES — Kordrowsky, le juif accusé de vol de cuivre par l'intermédiaire d'un jeune garçon ignorant de la gravité de l'acte qu'il commettait, a été admis à fournir caution de même que l'agent d'assurances de Lévis, accusé de détournements. Tous deux ont été condamnés à subir leurs procès aux assises, en avril prochain.

ACCIDENTS — Magloire Cantin, de Saint-Sauveur, s'est blessé sérieusement à la tête hier, en tombant d'une maison où il travaillait.

—Ernest Weiner, un employé de l'armerie Ross, a reçu une douloureuse blessure à la tête pendant qu'il était au travail. Il fut violemment frappé au passage par un morceau de fer provenant du bris d'une machine. La victime a été transportée à l'hôpital Jeffery Hale.

LA ST-PATRICE — Il y a vingt-huit ans que la procession de la St-Patrice n'a pas passé par Saint-Roch. Dimanche prochain, nos compatriotes descendront parader dans ce coin de la ville qui sera spécialement décoré pour la circonstance.

—Dimanche, le 24 mars, il y aura grand euchre pour messieurs, à la salle Berthelot, organisé sous les auspices des Artisans Canadiens-français, de Saint-Jean Baptiste. On fait de grands préparatifs pour ce joli concours dont les prix seront dignes de cette belle association. Il devra y avoir foule.

—M. AURELE VOYER, voyageur, pour la maison P. G. Bussière & Cie, est décédé hier à sa résidence, rue Scott. C'est au cours d'un voyage d'affaires à Amqui, qu'il fut frappé par la maladie, il y a une huitaine de jours.

Des amis le ramenèrent dans sa famille où, malgré tous les soins, il expirait hier matin. Il était le fils de M. Voyer, propriétaire des carrières de Portneuf.

Ses funérailles auront lieu au Cap Santé, vendredi; le départ des restes mortels aura lieu demain, après le chant d'un libéra à l'église St-Jean-Baptiste.

—Dimanche dernier, à la salle Salaberry eut lieu un grand concours de euchre, au profit de l'union Lambillotte.

Le premier prix des dames, $5 en or, don du R. P. A. T. Valiquettechapelain de l'Union Lambillotte, a été gagné par Melle A. Julien.

Le premier prix des messieurs, chèque de $5, don de Son Honneur, le maire Garneau, président honoraire de l'Union Lambillotte, a été gagné par M. O. Moreau.

ECHOS DE SAINT-THOMAS D'ALFRED

Euchre — Décès d'un octogénaire — La grippe.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SAINT-THOMAS D'ALFRED, 14. — Un joli euchre organisé par le Conseil local de la Société des Artisans Canadiens - Français a eu lieu le 10 mars dans la salle paroissiale. De beaux prix ont été distribués aux vainqueurs, Mme Jos. Gascon, Mlle C. Briault, M. Hervey Roy et Léon Chartonneau, tous de cette paroisse. On remarquait parmi les étrangers MM. Adrien Malette, Auguste Pilon, Raoul Gauthier et Adélaïde Gourdin, de Papineauville ; Alice et Ethel et Jimmy Brownrigg, Yvonne et Alfred Beaulieu, d'Alfred.

— Le 12 avaient lieu les funérailles de M. J. Bte. Daust, vieux citoyen de cette paroisse. Nombre d'amis ont prouvé leur estime à ce vénérable octogénaire en assistant à la cérémonie.

— H. Emmanuel Cholette et Raphaël Gratton sont revenus d'un voyage dans le Nord, enchantés du pays qu'il ont parcouru.

— La grippe fait de grands ravages dans cette contrée.

COURRIER DE JOLIETTE

Assemblée de médecins — Conférence —Notes.

JOLIETTE, 14 — Une assemblée des médecins du district de Joliette a eu lieu lundi, dans une des salles de l'hôtel Commercial. Le Dr Laurendeau, de St-Gabriel de Brandon, a donné une conférence sur la cosmogénie, la biogénie et l'anthropogénie. Les membres du barreau de cette ville, ainsi que les étudiants ont assisté à cette intéressante conférence.

Après la conférence, MM. O. Beaudry, M.D., J. Ad. Renaud, C.R., A. Barolet, le Dr Gadoury, ainsi que quelques autres ont adressé la parole pour féliciter le conférencier, et aussi pour lui annoncer qu'ils ne partageaient pas quelques-unes de ses opinions. L'assemblée était présidée par M. le Dr O. Beaudry, de St-Jacques de l'Achigan.

—M. Armand Hamelin, E.E.L., et Melle Berthe Hamelin, sa sœur, étaient de passage à Joliette récemment.

—M. P. Desroches, entrepreneur de cette ville, a obtenu le contrat pour la fourniture de la pierre nécessaire à la réparation du couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

—Une cérémonie de prise d'habits a eu lieu dimanche au couvent des Sœurs de la Providence. Elle a été présidée par Mgr Archambault. M. l'abbé Piette a fait le sermon de circonstance.

—Mme H. Hamelin, qui a été malade la semaine dernière, est maintenant en convalescence.

COURRIER DE SOREL

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SOREL, 14. — M. Joseph Cartier, greffier de la Cour de Circuit à Montréal, était à Sorel hier, assistant, dans l'intérêt des héritiers Foy à la mise en vente volontaire... de l'immeuble de cette succession, actuellement occupé par M. Urgèle Parent, hôtelier.

Les enchères n'ayant pas été jugées suffisantes, la vente a été abandonnée, pour le présent.

—M. A. P. Vanasse et M. Ls. Nap. St-Martin, notaire, étaient à Berthierville, hier en devoirs professionnels.

—Le Rév. Père Dozois, du Cap de la Madeleine, est arrivé à Sorel pour prêter main forte aux RR. PP. Prud'homme et Forget, prédicateurs de la retraite.

Dans un salon, on parle de la maladie des huîtres.

—J'en sais quelque chose, grogne Jean du Bloc, j'ai failli être empoisonné dernièrement après en avoir absorbé une douzaine.

—Ce que c'est que de se trouver treize à table! riposte à mi-voix Plaisantin.

PARLEMENT FEDERAL

LA NOMINATION DU SENATEUR DESSAULLES ET L'ENTREVUE DE M. GIRARD DANS LA "PATRIE" — LES POSTES — LOI DU DIMANCHE — LES SAINT-PIERRAIS — L'EXPORTATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE, ETC.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

OTTAWA, 13. — L'incident Brodeur-Girard est la partie la plus intéressante de la séance, qui n'a duré que quatre heures, aujourd'hui étant le demi congé officiel des députés.

L'ENTREVUE GIRARD

M. Lavergne, député de Montmagny profita de la proposition du premier ministre, que la chambre soit formée en comité des voies et moyens pour soulever l'incident Brodeur-Girard. Il donna lecture à la chambre de l'entrevue de M. J. A. Girard, député de Rouville à la législature provinciale publiée dans la PATRIE.

Comme on le sait, dans cette entrevue, M. Girard accuse l'honorable M. Brodeur d'avoir obtenu la nomination de M. Dessaulles, comme sénateur pour la division Rougemont, à la condition écrite que le nouveau sénateur devra résigner avant les prochaines élections générales pour faire place à M. Brodeur.

"La substance de cette entrevue est-elle vraie demande M. Lavergne".

"Elle est erronée du commencement à la fin, répond le ministre de la marine et des pêcheries. Sur un point surtout, ajoute-t-il je tiens à donner le démenti le plus catégorique. C'est qu'il n'a jamais été question entre M. Girard et moi que j'aspirais à la direction du sénat, et de plus je me refuse de croire que M. Girard soit l'auteur de l'entrevue".

NOUVELLE LOI DES POSTES

L'honorable M. Lemieux a présenté un projet de loi modifiant l'acte des postes. Ce bill se divise en trois parties outre une correction aux statuts revisés.

1o Enlever au surintendant des postes le travail concernant les recherches des lettres disparues, reçues en retard et aussi demandés de renseignements sur retards des trains.

M. Lemieux dit que le surintendant est surchargé de travail et il est nécessaire de lui enlever la partie mentionnée spécialement en vue de l'augmentation du commerce et développement des chemins de fer.

2o Le travail enlevé au surintendant des postes, sera divisé entre les différents inspecteurs des bureaux de postes. La loi leur donne actuellement le droit de s'occuper de réclamations de ce genre.

3o Tout inspecteur ou officier du département des postes en mission officielle, devra jouir du privilège de transport gratuit sur les chemins de fer recevant un octroi du gouvernement pour le transport des malles.

M. Lemieux déclare que cette méthode bien légitime existe dans de nombreux pays, spécialement aux Etats-Unis. Le Canada jouissait également de ce privilège depuis quelque temps, mais dernièrement deux des plus grandes compagnies de chemins de fer du pays, ont averti le gouvernement que cette faveur serait abolie à partir du 1er mai prochain.

M. Lemieux dit qu'il est raisonnable que les officiers des postes voyageant par affaires officielles, n'aient rien à faire payer au gouvernement sur les chemins de fer subventionnés par le pays pour le transport des malles.

Le bill subit sa première lecture.

LE "TOUR DE ROLE"

M. Delisle, demandera vendredi, si le ministre de la marine à l'intention de rétablir la méthode du "tour de rôle" pour les pilotes de Montréal, afin que chaque pilote qualifié, puisse obtenir une part raisonnable des bénéfices et des émoluments.

INTERPELLATION DE M. BOURASSA

M. Bourassa demande au ministre de l'intérieur, des renseignements sur le nouveau contrat par lequel le gouvernement accorde un bonus à certaines personnes pour envoyer des immigrants dans le pays. Il veut savoir les noms de ceux qui bénéficieront du contrat, les conditions et tout autre détail s'y rattachant.

L'honorable M. Oliver dit qu'il n'existe aucun contrat avec quelque personne que ce soit, mais le gouvernement a passé un arrêté en conseil, accordant un bonus pour l'immigration. Copie de cet aordre en conseil sera déposé en Chambre avant que M. Lavergne amène la discussion sur ce sujet tel qu'il en a déjà donné avis.

LA LOI DU DIMANCHE

M. Ames, député de la division St-Antoine de Montréal demande: "La loi concernant l'observance du dimanche, actuellement en force, doit-elle être interprétée comme défendant aux compagnies de messageries, de livrer des fleurs coupées arrivant à un point terminal, tel que Montréal, le dimanche matin? Dans l'affirmative, le gouvernement se propose-t-il de maintenir cette interprétation?"

L'honorable M. Aylesworth, déclare que l'interprétation de cette loi doit se faire par les cours de justice, mais toutefois il ne voit rien qui justifie l'interprétation de M. Ames.

PENSION DU JUGE ROUTHIER

M. Delisle, député de Portneuf, demandera venderedi pendant quelle durée, l'honorable juge A. B. Routhier, a été juge en chef de la cour Supérieure de Québec; à quelle date et quelles sont les raisons de sa retraite; quelle pension annuelle il reçoit, et aussi s'il est vrai qu'il continue à recevoir des honoraires comme juge de la cour de vice-amirauté. Quel est le montant de ces honoraires?

DANS LA MILICE

Sir Frederick Borden, ministre de la milice a donné avis qu'il proposera demain une résolution à l'effet qu'il est expédient d'amender l'acte des pensions de la milice et de prescrire que ses dispositions seront applicables aux officiers hors cadre.

IMMIGRATION FRANCAISE EN CANADA

M. Léonard demandera vendredi si le gouvernement a eu connaissance de l'arrivée dernièrement en Canada d'un nombre considérable de colons des colonies françaises Saint-Pierre et Miquelon. Quels sont les moyens qui ont été pris pour retenir ces colons dans le pays et pour quelles raisons ces immigrants sont venus en Canada.

EXPORTATION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Pendant quelque temps les députés ont continué l'étude du bill du ministre de la Justice à l'effet de réglementer l'exportation de la force électrique et de certains liquides et gaz.

L'opposition s'objecte surtout à l'article du bill qui donne presque toute l'application de la loi au gouverneur en conseil.

(Suite à la 3e page)

CANTONS DE L'EST

La Cour Racine — Frappés par un train — Une femme grièvement blessée — Ecole incendiée — Suicide.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

SHERBROOKE, 14 — M. l'abbé P. A. Lefebvre, supérieur du séminaire célébrera sa fête patronale le 11 avril prochain. La veille au soir il y aura banquet au séminaire et séance dramatique et musicale par les élèves.

—M. B. I. Boucher, marchand de meubles, rue Gillespie, a reçu pour $1,500 valant de nouvelles tapisseries.

—COUR RACINE — L'installation des officiers de la Cour Racine No 55 de l'Association Canado-Américaine a eu lieu le 7 courant. M. Jos. Francœur, organisateur général, présidait. A cette première réunion régulière de la Cour Racine, 12 nouveaux membres ont été initiés et 16 demandes d'admission ont été reçues. On croit qu'au 1er mai prochain, la Cour Racine comptera 100 membres réguliers.

L'installation des officiers a été marquée par d'excellents discours de la part de M. Jos. Francœur et M. Gustave Chuinard, sur l'avenir de l'Association et les succès anticipés de la Cour Racine.

Les réunions régulières de la Cour Racine auront lieu le 1er jeudi et le 3e dimanche de chaque mois.

—M. Jules Perrault, représentant pour notre ville et le district de la Cie d'Assurance "Canada Feu", a remis, lundi, des chèques pour les montants d'assurance dus à MM. Adjutor et J. O. Bélanger, lors de l'incendie de la bâtisse Mitchell, rue Wellington.

—M. L'ABBE EMILE CHARTIER, fils de M. Etienne Chartier, actuellement à l'Institut Catholique de Paris, reviendra au Canada au mois de juin prochain.

—FRAPPES PAR UN TRAIN — Lundi soir, pendant que M. et Mme Pierre Veilleux, de Bangor, Me., se rendaient de Ditchfield au village du Lac Mégantic en vélo sur la voie du C. P. R. leur véhicule a été frappé par un train d'émigrants. Mme Veilleux s'est fait briser l'épine dorsale, tandis que son époux n'a reçu que de légères blessures.

Mme Veilleux a d'abord été transportée paralysée et inconsciente à la résidence de M. Jos. Martin, cantonnier. Hier matin elle était amenée à l'Hospice du Sacré-Cœur de notre ville. Son état est très critique. Les médecins ont peu d'espoir de lui sauver la vie.

—ECOLE INCENDIEE — L'école protestante de Martinville a été détruite par un incendie, vers 4.30 heures, hier matin. Les causes du feu sont inconnues.

—A une réunion du conseil du comté de Compton, tenue à Cookshire, hier matin, M. Peter Young, maire de Tingwick, a été élu préfet.

—A la réunion annuelle des éleveurs de la race Holstein, tenue à Montréal, mardi, il a été décidé que l'Association offrirait des prix extras à l'exposition de la Puissance à Sherbrooke.

—SUICIDE — M. C. F. Banfill, ancien principal de l'Académie Anglaise de Granby, atteint de mélancolie, depuis quelques mois, s'est suicidé, mardi, en absorbant de la strychnine.

—La nouvelle beurrerie, construite par un syndicat dans la ville de Coaticook, a été ouverte, lundi.

—M. L'ABBE VALERE DUPLIN, décédé, dimanche à San Lui de Potosi, Mexique, avait été chargé par l'évêque de cette ville de dire la messe dans une petite chapelle affectée au culte pour la population de langue française. Il demeurait au séminaire de San Lui de Potosi.

AMUSEMENTS

Théatre National Francais Coin Ste-Catherine et Beaudry. Tel. Bell Est 1736. Marchands 520.

MATINEE TOUS LES JOURS. SEMAINE DU 1 MARS, "LES AVENTURES DU CAPT. CORCORAN." Prix : 10c, 15c, 20c, 25c, 30c. Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c, 50c. SEMAINE PROCHAINE : ANNA KARENINE. 13-5

CINEMATOGRAPHE

Tél. Bell Est 556

65 RUE STE-CATHERINE EST

LA PASSION avec cantiques et autres vues nouvelles. Deux représentations par jour, dimanche compris. Matinées, 2.15 h. 10c et 15c. Soirées 8.15 h., 10c, 15c, 25c et 35c 13-jno.

OUIMETOSCOPE

Angle Sainte-Catherine et Montcalm.

VUES ANIMEES ET CHANSONS ILLUSTREES

Représentations : matinées à 2 1-4 hrs. p.m. ; soirées à 8 1-4 hrs. p.m. Prix : matinées, 5c, 10c, 15c ; loges, 25c ; soirées, 10c, 15c, 25c ; loges 35c. Changements de programme tous les lundis. 3-jno

Rochonoscope

204 Ave. Duluth. J. B. Ed. Rochon, propriétaire.

Vues Animées et chansons illustrées. Admission Matinées 10c et 5c ; soirées et matinées du dimanche, 10c, 15c et 25 cents. 12-jno.

HIS MAJESTY'S

Le soir, à 8.15. Matinée, samedi, à 2.15.

WILTON LACKAYE

Dans sa nouvelle pièce "THE LAW AND THE MAN." 13-6

ACADEMIE | TOUTE CETTE SEMAINE Matinées: Mer et Sam.

Hollis E. Cooley, présentant la plus célèbre pièce de l'Amérique ARIZONA, par Augustus Thomas. Production de l'Académie de Musique de New-York. Prix : 15c, 25c, 50c et 75c. Semaine prochaine: "Bedford's Hope." 13-6

FRANCAIS CETTE SEMAINE Tous les après-midi et soirs

Le plus beau ténor d'Amérique, JOE HORTIZ dans OUR FRIEND FRITZ. Prix: 10c, 20c 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine: SECRET SERVICE SAM. 13-6

ROYAL Toute cette Semaine Matinée tous les jours

THE MERRY MAKERS

Prix—10, 20, 30 et 50c.

Semaine prochaine | THE BRIGADIERS 13-6

THEATRE DES NOUVEAUTES

Comédie Française Tél. Bell Est 1295

Semaine du 11 mars, "LA COMTESSE SARAH." Pièce en 5 actes, par Georges Ohnet. Intermèdes, lundi soir. Matinée, samedi. Semaine prochaine: COLINETTE. 13-6

LES PNEUS D'AUTOMOBILE

FISK

Un bon article est rarement trop cher. Un mauvais article est cher à n'importe quel prix. - Payez la différence. - Leur durée et leur valeur vous démontreront l'économie réelle des pneus FISK. Tout vendeur vous en procurera.

Agents pour le Canada :

THE RUBBER TIRE WHEEL CO. AGENCY, 342 Craig Ouest 14-16

Grand Café Parisien Hôtel

Le Café Fashionable par Excellence

JOS GRAVEL, Prop.,

Rue Ste-Catherine, coin St-Dominique

C'est ici que tous les gourmets se regalent j-s-jno

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer, 58, 60 Place Jacques-Cartier. J. Arthur Tanguay, propriétaire. j-s-jno

Pour Faire Reposer vos Pieds

Un bon moyen d'économiser en fait de chaussures, c'est d'acheter trois ou quatre paires d'Invictus en une seule fois, et de les porter alternativement.

Cela ne fait pas seulement durer vos chaussures plus longtemps, mais cela permet à vos pieds de se reposer.

Prix des INVICTUS, $5.00 et $0.00.

Invictus Shoe Store, 249 rue St-Jacques.

LA MISSION D'HERPICIDE

Il enlève la crainte de vieillir

Rien ne trouble plus les hommes et les femmes d'un âge moyen que de voir apparaître ces signes infaillibles de l'âge —cheveux clairs et grisonnants.

Mais la science a découvert que ces conditions ne sont plus décernées des signes infaillibles du vieil âge, parce que le germe des pellicules prouve théoriquement que même des personnes très jeunes peuvent perdre leurs cheveux, pendant que ceux qui sont assez heureux pour échapper aux ravages du germe du cuir chevelu conservent jusqu'à l'âge mûr leurs abondantes mèches de cheveux. L'Herpicide de Newbro tue le germe des pellicules et enlève le risque de paraître vieux avant l'âge. Conservez vos cheveux et votre apparence, en faisant usage du véritable Herpicide.

Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres, pour échantillons, à The Herpicide Co., Détroit, Mich. Deux grandeurs, 50c et $1.00.

John Lewis, 2268 rue Ste-Catherine; Queenseville et Guérin, 6 magasins, Montréal; J. O. Quenneville, Hull, P.Q., pharmacie White, Aylmer, P.Q., agents spéciaux.

UNION TYPO LA CARTIER 2

CHRONIQUE OUVRIERE

Le corps des inamovibles.

Est-ce que le peuple de cette province va permettre bien longtemps encore à la majorité rétrograde du Conseil législatif de se jeter en travers de la voie progressive que veut suivre la démocratie et de se moquer de la masse des citoyens, nous disons même de les provoquer.

Il y a quelques années, après une lutte longue et énergique, les locataires de Montréal obtinrent de la majorité du conseil municipal un vote en faveur de l'abolition du cens d'éligibilité actuel, afin de rendre les locataires éligibles aux fonctions d'échevin, tout comme les propriétaires.

Les échevins, néanmoins, par esprit de réaction, en proposant la modification de la loi, y introduisirent une disposition qui n'avait pas été demandée ni par les locataires, ni par les propriétaires, celle qui exige insensément un dépôt de deux cents dollars de chaque candidat à l'échevinage, disposition qui devait remplacer la disposition relative au cens d'éligibilité basé sur la propriété foncière.

Eh bien ! quand les deux propositions vinrent devant le Conseil législatif, après avoir été votées par la Chambre des députés, le Conseil repoussa l'article relatif au cens d'éligibilité et adopta l'article du dépôt.

C'est-à-dire qu'au lieu d'améliorer la loi dans le sens démocratique, il la modifia dans le sens rétrograde en frappant en plein à la figure les petits propriétaires n'ayant pas deux cents dollars à risquer sur le tapis vert des élections.

Maintes fois il a été demandé à la Législature de permettre à la ville d'emprunter afin que celle-ci pût améliorer ses rues et ses divers services, mais le Conseil législatif s'est toujours trouvé là pour nous empêcher d'exercer nos "droits naturels."

Le peuple de Montréal se gouverne actuellement par ses représentants. Le Conseil législatif tente de lui enlever ce droit en confiant, par le moyen d'un faux referendum, le gouvernement de la Ville aux seuls propriétaires.

Puis ces messieurs du Conseil et leurs amis s'étonnent que le prolétariat réclame l'abolition de leurs privilèges.

Quand le peuple aura compris qu'il doit faire porter la responsabilité des actions de cette Chambre d'inamovibles au gouvernement et aux élus du suffrage populaire, le Conseil aura vécu.

Mais pas avant !

—o—

Le bon gouvernement que nous avons!

Sont-ils logiques nos politiciens à Québec : les hommes les moins intéressés à la question du gaz et de l'électricité ce sont les propriétaires d'immeubles. Cependant, nos élus du suffrage populaire décident que seuls les propriétaires d'immeubles prendront part au referendum qui décidera si le trust nous fournira du gaz et de l'électricité encore vingt ans.

Mais que fait-on des patrons d'usines et des patrons de magasins qui usent trente fois plus de gaz que les propriétaires d'immeubles ?

Que fait-on des ouvriers qui sont privés de se servir de ces produits parce qu'ils sont vendus deux fois trop cher ?

On leur défend de dire un mot dans cette affaire.

Oh ! le bon gouvernement que nous avons à Québec !

—o—

Prenez garde aux imposteurs.

Le comité nommé par le Conseil des Métiers et du Travail pour organiser la fête du Trgvail a constitué son bureau comme suit :

I. Tremblay, président ; Louis Lefebvre, trésorier ; Z.-R. Brunet, secrétaire.

Le comité n'a encore autorisé personne à solliciter des annonces pour son programme, non plus que des souscriptions pour son pique-nique.

S'il y a des gens qui se prétendent autorisés par ce comité à prendre des annonces ou à solliciter des souscriptions ou des prix, ce sont des imposteurs qu'il serait bon de livrer entre les mains de la justice.

Aussitôt que le comité aura pris une décision à ce propos le public en sera prévenu.

—o—

Le parti ouvrier.

Le club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, à sa réunion de ce soir, au No 626 de la rue Marie-Anne, prendra les dernières dispositions pour assurer le succès du concert et bal qu'il organise pour le 13 avril 1907, à la salle du marché Saint-Jean-Baptiste.

Prière au public et aux amis de prendre note de la date de cette soirée.

—o—

Le travail des enfants.

M. J.-J. Kelso, de Toronto, surintendant de l'association pour la protection des enfants, a déclaré, hier, devant un commissaire de la Législature de l'Ontario, que la loi limitant l'âge des enfants pouvant être employés dans les manufactures, était abondamment violée. Il a recommandé la nomination de femmes aussi bien que d'hommes pour surveiller l'application de la loi. D'après ce citoyen le nombre des enfants, n'ayant pas atteint le minimum d'âge décrété par la loi qui travaillent, s'est considérablement accru. Il est d'avis que les garçons âgés de moins de 14 ans, de même que les filles âgées de moins de seize ans ne devraient pas être admis à travailler.

—o—

Un nouveau syndicat.

Hier soir, un respectable nombre d'ouvriers bijoutiers s'est réuni à la salle Saint-Joseph, dans le dessein de se constituer en syndicat professionnel sous l'égide de l'union internationale.

Les camarades G. R. Brunet, J.-A. Rodier et Gustave Francq, du conseil des Métiers et du Travail, étaient présents. Après un entretien d'une heure, sur les avantages du groupement pour les ouvriers, les bases d'une union ont été jetées.

Une autre réunion aura lieu dans quelques jours pour compléter l'organisation.

—o—

Un concert et bal.

L'union des tailleurs de cuir, du syndicat international des cordonniers, organise son concert et bal annuel, qui aura lieu, cette année, le 6 avril, à la salle Dionne, 784, rue Sainte-Catherine est.

Le concert commencera à huit heures très précises et le bal à neuf heures.

Tous les amateurs de danse qu'il y a dans les unions ouvrières voudront saisir cette occasion de se divertir, car ils savent que les tailleurs de cuir de Montréal sont connus pour faire des succès de toutes leurs fêtes.

—a—

Le public attend une réponse.

Un membre de l'union des ouvriers boulangers nous prie de poser la question suivante à qui de droit.

"Quelle excuse donneront les marchands de glace pour maintenir les prix exorbitants que les consommateurs ont eu à payer l'année dernière ?

—o—

La journée de huit heures.

Une délégation de l'association provinciale des travailleurs de la Nouvelle-Ecosse, a eu hier, une entrevue avec les ministres du gouvernement de cette province. Elle a réclamé une loi imposant la journée de huit heures, la paie hebdomadaire et les certificats de compétence pour les ouvriers des mines métallifères, ainsi que quelques autres modifications à la loi des mines.

—o—

Les ouvriers des brasseries de Toronto.

Les ouvriers des brasseries de Toronto, qui sont solidement syndiqués, sont en pourparlers avec leurs employeurs pour obtenir une augmentation de salaire d'un dollar et un quart par semaine, et la journée de huit heures.

Il semble que le différend va se régler par une entente transactionnelle.

—o—

L'autonomie des provinces.

Notre sénateur-greffier réclame une plus large autonomie pour les provinces. Ne serait-il pas plus dans son rôle de faire cette demande pour les municipalités, notamment pour celle de Montréal, qui est si souvent maltraitée par l'une des législatures dont ils veut étendre les attributions ?

—o—

Les voyages gratis sur les chemins de fer.

Le directeur général des postes propose de faire voyager gratuitement les employés des postes sur les chemins de fer. Nous croyons qu'on oublie, à Ottawa, que plus il y a de gens voyageant gratis sur les chemins de fer, plus les autres citoyens doivent payer cher.

—o—

Réunions demain soir :

Loge Mont-Royal No 711 de l'association internationale des machinistes, 1515, rue Sainte-Catherine est. — Secrétaire, A. Houle, 208, rue Marquette.

—o—

Union No 9 de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, salle Monette, Valleyfield.

—o—

Union des briquetiers, 182, Ste-Catherine est. — Agent d'affaires, E. Brunet, 137a, Ste-Elisabeth.

—o—

Union No 2 de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, salle Tremblay, 1603, Sainte-Catherine est.

—o—

Union des plâtriers No 144, salle St-Joseph. — Sec., Arthur Rochon, 4e avenue, Vieuville.

—o—

Union locale No 249 des tailleurs de cuir, 784, Ste-Catherine est.—Secrét., Jas. O'Reifly, 252a, Rivard.

—o—

Union No 178 des charpentiers de navires, 137a, Ste-Elisabeth. — Sec., Victor Girardin, 61, St-Zotique.

—o—

La locale No 2 (machinistes) de la Fédération canadienne des cordonniers du Canada.

—o—

Mot de la fin :

Quel beau geste aurait été celui du député Girard s'il l'avait fait dans l'intérêt public, au lieu de l'avoir fait dans un but purement personnel.

CRIME ODIEUX

(Dépêche spéciale)

HULL, 14.—Un nommé Thomas Ouellette, âgé de 30 ans, a été arrêté hier sous une accusation des plus infamantes. La victime de ce misérable est une fillette de 11 ans. Il comparaîtra demain devant le recorder Goyette.

—On demande à M. Pelletan :

—Qu'est-ce qui s'est passé au juste entre Clémenceau et Briand ?

—Peuh ! échange de savons... ça me laisse froid.

TOUX DE GORGE

Interrogez votre médecin sur ces toux de gorge. Il vous dira combien elles sont trompeuses. Un chatouillement... dans la gorge est souvent l'avant-coureur d'un mal sérieux. Il vaut mieux expliquer votre cas avec soin à votre médecin et lui demander son opinion sur l'usage du Pectoral Cerise d'Ayer. Puis faites comme il vous dira. Poursuivez-vous toujours, bienfaiteur remède.

Nous n'avons pas de secrets ! Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER CO., LOWELL, MASS.

LE VERDICT EST RENDU

LE JURY DECIDE QUE BUD McCOURT N'AVAIT PAS PROVOQUE LE JOUEUR MASSON—RECOMMANDATION IMPORTANTE.

CORNWALL, 13. — Voici les termes exacts du verdict rendu hier soir dans l'enquête sur la mort de Bud McCourt, le joueur de hockey du Cornwall.

"Que ledit Owen McCourt a trouvé la mort à la suite d'un coup de hockey, assené par Charles Masson, au cours de la joute de hockey qui a eu lieu au patinoir Victoria, dans la ville de Cornwall, le sixième jour de mars, 1907, et que le jury est d'opinion, bien qu'on n'ait pas de preuve de mauvaise intention avant que le coup ait été porté, que la provocation personnelle de McCourt ne peut justifier le coup porté par Charles Masson. Le jury recommande de plus qu'un acte soit passé à l'Assemblée Législative, par lequel, les joueurs ou les spectateurs qui agiraient avec violence ou même encourageraient la rudesse et la déshonnêteté du jeu dans les parties de hockey, devraient être punies sévèrement."

Une foule considérable s'était rendue à l'enquête, tenue à la Cour, par le Docteur Hamilton, coroner. Le jury était composé comme suit : T. Porteous ; G. D. Gillie ; Allan Clie ; M. E. Cameron ; W. Convrie ; J.-E. Gailey ; T. Greyson ; R. Corrigan ; G. R. Phillips ; Geo. Milden ; H. Yates ; N. J. Fraid; et O'Callaghan.

LE REFEREE

Thomas Emmet Quinn dit qu'il avait suivi les joueurs à l'extrémité sud du patinoir, et que se tournant, il vit McCourt qui se dirigeait en patinant du côté du chronomètre, suivant les autres joueurs. Une seconde plus tard il a vu Masson foncer sur McCourt et frapper celui-ci sur la tête.

Une mêlée s'en suivit dans laquelle on distinguait Runions, Throop et McCourt. On emmena alors les blessés au vestiaire et le referee vit les blessures qu'avaient reçu plusieurs des joueurs. Quinn raconte aussi comment McCourt a retourné jouer.

Puis vient, R.-A. Pringle, qui se trouvait près de Masson quand l'accident a eu lieu. Il a vu Masson frapper McCourt, cependant que Runions frappait sur Masson et Throop Il est d'avis que McCourt a été frappé par un autre avant le coup porté par Masson.

Le frère du défunt, Lee McCourt a vu l'un des joueurs des Ottawa, lui donner un hockey brisé, et quelques secondes après Masson frappait McCourt par en arrière, avec son hockey.

LE Dr ALGUIRE

rappelle en quelles circonstances il a été appelé, et ce qu'il a vu. Il constata, à l'examen des pupilles que le choc avait été fort grave et en conséquence il fit envoyer McCourt à l'Hôtel-Dieu, où on lui fit sa trépanation.

Le Dr Nichol confirme le témoignage du rapport fait par le Dr Alguire.

QUE PEUT-IL ETRE DEVENU ?

DEUX SOEURS RECHERCHENT LEUR FRERE QUI ETAIT FORGERON A MONTREAL, IL Y A 30 ANS.

M. Louis Cossette, un ex-montréalais, n'a pas donné de ses nouvelles depuis vingt ans à ses sœurs qui sont domiciliées au No 117 de la rue Sainte-Elisabeth. On comprend que ces dernières sont anxieuses de savoir ce qu'il est devenu.

M. Cossette est-il mort ? Est-il vivant ? Voilà la question que se posent depuis bien longtemps, sans pouvoir la résoudre, Mlles Cossette.

Il y a trente ans, leur frère, qui est un très habile forgeron, quittait Montréal pour aller tenter fortune aux Etats-Unis. Cinq ans plus tard, frère et sœurs se retrouvaient, par hasard à Lowell. Après avoir passé quelques jours dans cette dernière ville, M. Louis Cossette partait pour des endroits inconnus.

Une lettre que Mlles Cossette recevaient de leur frère, il y a 20 ans, leur annonçait que ce dernier habitait Hartford, Con., et qu'il était toujours célibataire et en excellente santé. Depuis plus aucune nouvelle.

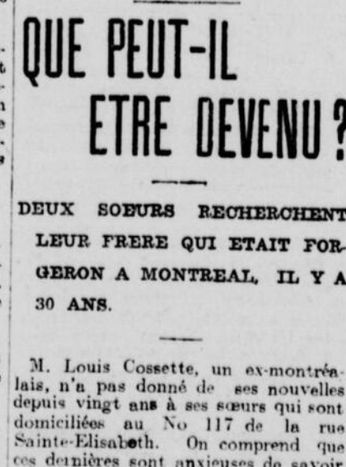

M. LOUIS COSSETTE, qui n'a pas donné signe de vie depuis 20 ans.

M. Louis Cossette est âgé de cinquante ans. Il est natif de Saint-Narcisse, comté de Trois-Rivières.

Mlles Cossette espèrent pouvoir, grâce à la grande publicité de la PATRIE avoir bientôt des nouvelles de leur frère.

L'HABITUDE, SECONDE NATURE

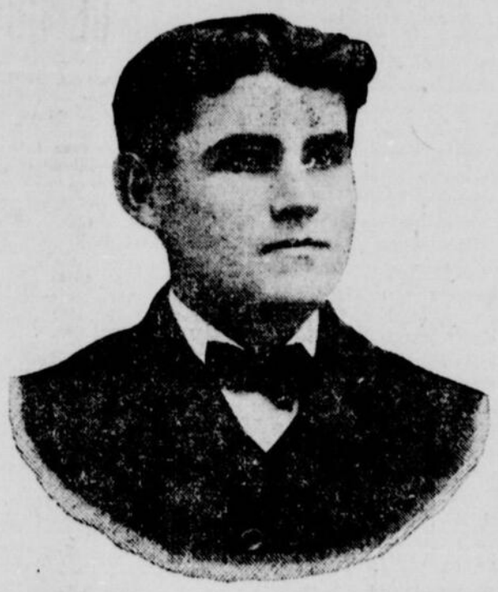

M. ELZ. APRIL, 3 RUELLE DUFRESNE, MONTREAL

Certaines personnes, pour se dispenser d'un effort, d'un acte d'énergie quelconque, pour rompre avec une mauvaise habitude ou pour faire cesser un mal ancien, cachent leur manque de courage derrière cette expression courante : qu'elles sont habituées à leur mal ou à leur vice et que l'habitude est une seconde nature.

Nous nous élevons de toutes nos forces contre cette excuse qui n'en est pas une. L'habitude n'est pas une seconde nature, c'est une fausse nature ; ce n'est pas celle que nous avons reçue du créateur, c'est celle que nous nous sommes faite.

Depuis quand pourrions-nous prétendre faire mieux que notre maître à tous ?

Non, trêve de ces prétentieux raisonnements.

Il faut avoir la vigueur de réagir, il ne faut pas s'endormir avec son mal ; si l'on souffre, il faut se guérir.

L'homme se doit à sa famille ; s'il est seul, il se doit à la société qui n'a que faire de membres impotents et incapables de jouer le rôle que leur assigne la place qu'ils occupent dans le monde.

N'oublions pas cela.

Quand une ville est assiégée on fait sortir les bouches inutiles, les femmes, les enfants et les invalides. A quoi bon les nourrir, ces bouches, si ceux auxquels elles appartiennent ne peuvent pas faire leur part de défense commune ?

Il en est de même dans la vie.

Les inutilités sont chassées, éliminées ou plutôt elles s'éliminent d'elles-mêmes.

Au nombre des inutilités, il n'en est pas de pire que l'homme sans courage qui consent, par paresse, par indifférence, ou par lâcheté, à traîner une vie misérable, faute de se soigner et de se guérir, tandis que la science en met la faculté à sa disposition.

Ne nous habituons pas à souffrir, bannissons bien plutôt la souffrance, voilà qui est beaucoup plus brave.

On trouve maintenant des remèdes pour tout, pour toutes les maladies, toutes les affections ; mais il n'en est pas de plus énergique, de plus invariablement efficace que les Pilules Moro dont la réputation est admirablement établie partout comme tonique, réconfortant, réparateur.

Les Pilules Moro sont particulièrement applicables aux maladies anciennes et chroniques qui sont pour ainsi dire entrées dans le sang et qu'il faut, à toute force, expulser si l'on ne veut pas risquer de souffrir douloureusement pendant la vieillesse.

On peut supporter la douleur quand on est jeune ; on peut même prétendre qu'on y est habitué. Mais tout cela c'est de la vantardise que l'on paie cher plus tard.

Il n'y a qu'une ligne de conduite intelligente : si l'on souffre, il faut exterminer les souffrances. Si l'on est malade, il faut se guérir et le plus tôt possible.

Les maux de reins et d'estomac sont une des affections malheureusement très répandues parmi les hommes qui ont commencé à travailler jeunes et qui n'ont pas toujours pris, de leur santé, le soin nécessaire pour conserver leurs forces en arrivant à un âge plus avancé.

Ceci était le cas de M. Elzéar April, demeurant au No 3 ruelle Dufresne, auquel nous portions un intérêt spécial.

M. April ne se plaignait pas. Il était courageux et bien qu'il souffrit terriblement des reins, des intestins et de l'estomac, il persistait dans son travail, au risque de tomber un jour complètement épuisé et incapable d'aller plus loin, comme le cheval de course vaillant qui arrive au poteau pour expirer. Enfin, il est venu nous consulter, nous exposer son cas et ses misères. Nous l'avons pris sous nos soins, nous lui avons remonté le moral et nous lui avons prescrit les Pilules Moro. La maladie était assez avancée et cela a pris un peu de temps. Il a fallu vingt boîtes pour arriver à être maître de la maladie, mais nous avons gagné la partie. A la vingtième boîte nous étions maîtres de la place et le malade n'a cessé d'être de mieux en mieux. Ses reins, son estomac, ses intestins se sont rétablis et maintenant il se porte à merveille. Il prend encore quelquefois des Pilules Moro pour entretenir la vigueur du système, mais il est parfaitement guéri. Nous l'avons vu récemment, il est en excellente santé et ne se gêne pas pour dire que nous l'avons sauvé.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

PARLEMENT FEDERAL

(Suite de la 2e page)

L'honorable M. Aylesworth dit qu'une loi de ce genre qui concerne également le côté scientifique et industriel, ne peut qu'être laissée au gouverneur en conseil qui l'appliquera d'après les exigences du moment.

M. Cockshutt fait un vigoureux appel au gouvernement en faveur de fournir toute l'énergie électrique aux industries d'Ontario avant d'en permettre la permission aux Etats-Unis. M. Cockshutt prétend qu'avant peu le Niagara sera exclusivement employé par les Canadiens si le gouvernement se refuse d'en aliéner une partie en faveur de certaines compagnies américaines. De plus plusieurs industries des Etats-Unis situées près du Niagara, viendront s'établir dans le pays si on empêche complètement la transmission de l'énergie électrique aux Etats-Unis.

M. Foster demande au gouvernement de nommer une commission fédérale chargée de voir et décider de toutes questions se rattachant à l'électricité, transmission électrique, gaz et se rapportant également à toute utilité publique correspondant au projet de loi à l'étude.

M. Bordon fait accepter un amendement déclarant que tout permis accordé par le gouverneur en conseil devra être donné au Parlement dans les premiers quinze jours de la session.

Le bill est adopté en deuxième lecture.

MARINE MARCHANDE DU CANADA

L'honorable M. Aylesworth a fait accepter en troisième lecture le bill modifiant l'Acte de la marine marchande en Canada. L'amendement spécifie que si un matelot ou un apprenti légalement engagé sur un bâtiment enregistré dans quelqu'une des provinces à l'époque de l'infraction, commet quelqu'une des infractions qui suivent, il est passible, sur conviction par voie sommaire.

La Chambre s'ajourne à 6 heures.

SENAT — LA NOMINATION DE M. DESSAULLES

Le sénateur Landry a soulevé la question de la nomination du sénateur Dessaulles, et a attiré l'attention sur l'entrevue de M. Girard, député de Rouville, à ce sujet dans la "Patrie".

Le sénateur Scott dit que les déclarations de M. Girard étaient absurdes et sans fondement, parce que M. Dessaulles a été nommé régulièrement et de la façon ordinaire.

Sir Mackenzie Bowell offre ses sympathies à l'hon M. Scott. Il y a, dit-il, des traîtres dans son parti. Arrivent les prochaines élections, et on remplacera le leader actuel, pour faire place à l'hon. M. Brodeur.

S'il y a eu une entente comme celle que M. Girard dénonce, il vaudrait mieux que le pays le sache tout de suite.

Le sénateur Sullivan croit qu'il y a quelque chose de louche dans la nomination du successeur de Sir Wm Hingston, parce qu'elle a été faite trop vite. Ce siège appartenait à un Irlandais.

Sir Richard Cartwright dit que si Sir Mackenzie Bowell et le sénateur Landry déclarent qu'ils croient vrais les faits contenus dans l'entrevue de M. Girard, il demandera au Sénat de faire une enquête.

Le sénateur Béique prétend que les faits mentionnés dans l'entrevue de M. Girard sont absurdes. Il sait que M. Dessaulles n'a pas sollicité la charge de sénateur.

Le sénateur Scott dit que la charge sénatoriale de Rougemont appartenait à un Canadien-français. Le premier sénateur a été M. Chapleau.

Le sénateur Cloran dit que les catholiques de langue anglaise ont droit à une représentation plus forte.

Le sénateur David dit qu'il n'y avait pas de raisons pour nommer un sénateur Irlandais dans Rougemont.

Et le débat en resta là. On s'occupa ensuite de la route de la Baie d'Hudson, et des bills furent adoptés.

COLONIAL HOUSE

SQUARE PHILLIPS

Rayon des Chapeaux

Ouverture du Printemps, Vendredi et Samedi

Toutes les dernières formes de Pâques seront étalées.
Articles de haute marque seulement.
Henry Heath & Co., Londres, Angleterre.
Lincoln & Bennett, Londres, Angleterre.
Adam Ashworth & Co., Manchester, Angleterre.
Aussi de Manufacturiers Américains.

Rayon des Chemises

Les Nouvelles Chemises et étoffes à chemises du printemps, seront étalées ces jours-ci.
Une visite est sollicitée.

5 pour cent d'Escompte au comptant et attention spéciale apportée aux commandes par la poste.

Nous sommes maintenant prêts à fournir à nos clients des chèques de voyageurs ainsi que des mandats d'express pour n'importe quel montant. American Express Co.

HENRY MORGAN & CO. LTD., MONTREAL

33⅓% d'Escompte sur ces Lignes désassorties de Meubles

Bien que nous ayons fort réduit notre stock de meubles récemment, il nous reste encore un bon nombre de pièces désassorties.

L'espace occupé par ces meubles est absolument nécessaire pour le nouveau stock qui va nous arriver.

Comme nous augmentons notre commerce, et que nous le changeons en une compagnie à fonds social, il nous faut un plus grand assortiment de meubles.

Pour faire de la place à ces derniers, il y a un nombre de lignes—pièces désassorties—qu'il nous faut vendre à sacrifice.

Nous avons installé ces lignes au troisième étage.

Nous allouons 33⅓ pour cent d'escompte —ce qui en réduit le prix d'un tiers.

33⅓ pour cent sur les prix marqués actuels signifie que ces meubles sont vendus à des prix plus bas que ce qu'il nous ont coûté.

Ne viendrez-vous pas voir ces lignes désassorties ?

Vous y verrez des meubles appropriés pour salon, salle à manger, chambre à coucher, bibliothèques, etc.

Il nous fera plaisir de vous montrer ces meubles, que vous ayez ou non l'intention d'acheter.

Renaud, King & Patterson,

Angle des rues Guy et Ste-Catherine.

LE BON FEMINISME ET LE MAUVAIS

Intéressante conférence du prfoesseur d'économie politique à Laval, M. Montpetit.

Le "féminisme", tel a été le sujet d'une intéressante conférence donnée hier soir par M. l'avocat Montpetit à l'Université Laval, devant l'auditoire choisi des mercredis.

M. Montpetit, qui est un charmeur, nous admontré qu'après tout les revendications féministes n'étaient pas aussi déraisonnables que nous sommes tentés de le croire, nous les hommes.

Ayant donné au féminisme l'importance d'une question sociale, M. Montpetit ce définit, "une doctrine qui revendique pour la femme dans l'ordre politique, dans l'ordre économique et l'ordre social des droits méconnus".

Puis il établit qu'il y a un bon et un mauvais féminisme: le féminisme révolutionnaire et le féminisme modéré. Le féminisme révolutionnaire est le plus redoutable adversaire du féminisme véritable: le féminisme modéré ou chrétien.

Après avoir passé en revue les plus saillantes considérations des féministes, le conférencier, étudie l'une après l'autre, leurs revendications.

La première est d'ordre politique: c'est le droit au vote. Ce droit est déjà reconnu dans un grand nombre de pays, notamment en Angleterre, en Autriche, en Hongrie, en Australie, en Nouvelle-Zélande, à Montréal, aux Etats-Unis.

Une autre revendication est d'ordre social et économique, c'est le droit au travail, au salaire juste et équitable.

M. Montpetit conclut en ramenant à deux principes toute la doctrine féministe, à savoir: 1o Faire pour pour la femme ce que veut la justice; 2o. Se garder de ce qui serait contraire à la nature.

AU BOARD OF TRADE

La hausse récente des taux d'assurances contre le feu.

Hier après-midi, à l'assemblée du conseil du Board of Trade, le secrétaire a donné lecture d'une lettre de l'Association Canadienne des Assureurs, au sujet de la hausse récente des taux d'assurance contre le feu.

La lettre dit qu'à une assemblée tenue mardi, l'Association a décidé une augmentation de 50 pour cent dans le district des affaires de gros et une augmentation de 25 pour cent en dehors de ce district, excepté les municipalités de St-Henri et de Ste-Cunégonde, qui ont un système d'aqueduc différent et sont déjà régies par un autre tarif.

On a reçu une lettre du procureur-général provincial en réponse à une enquête du conseil, qui demandait que des changements soient faits dans le système actuel d'assignation des jurés, de façon à obtenir une distribution équitable des appels pour servir comme jury. Le procureur-général a promis que le gouvernement donnerait à cette question toute l'attention qu'elle mérite.

LE TENOR MERCIER

Notre compatriote vient prendre quelques semaines de repos dans son pays d'enfance.

Notre compatriote François Mercier qui a remporté de si beaux succès comme ténor à Paris et à Londres, vient prendre quelques semaines de repos dans son pays d'enfance. Il a chanté il y a quelques jours à Toronto, où le public lui a fait un ovation triomphale, et on nous annonce que nous aurons très prochainement le plaisir de l'entendre à Montréal.

Il y a déjà une dizaine d'années que Mercier a quitté le Canada pour aller étudier la musique à Paris. Nous nous souvenons de l'avoir entendu avant son départ. Il possédait une superbe voix de ténor, au timbre très riche et d'une belle sonorité. Arrivé à Paris, il prit des leçons des meilleurs maîtres et fit ensuite du concert et du théâtre en France et à l'étranger avec un légitime succès. Il passa même par l'Opéra Comique de Paris, et fit une saison complète, au Grand Théâtre de Bordeaux.

Avant de se rendre à Toronto, Mercier a passé quelques jours à Québec.

LA TOUX DES ENFANTS

Est dangereuse parce qu'elle les épuise et les prépare à de graves maladies de gorge ou de poitrine.

Le Sirop Mathieu

(Au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue)

Est agréable au goût. Il guérit la toux et donne aux enfants et aux anémiques, la force dont ils manquent. En vente partout 35 cts la grosse bouteille.

LA CIE J. L. MATHIEU, Propriétaire, Sherbrooke, P. Q.

L. CHAPUT, FILS & CIE. - MONTREAL
Dépositaires en gros

En vente dans toutes les pharmacies et magasins généraux.

La Patrie

L'alliance de tempérance de la Puissance

Le Bureau provincial de "l'Alliance de la Puissance" pour la Province de Québec célèbre aujourd'hui dans l'ancienne église presbytérienne Emmanuel, au coin des rues Ste-Catherine et Stanley, le 28e anniversaire de sa fondation.

La démonstration est divisée en deux parties ; une démonstration publique dans la grande salle destinée aux réunions, et en un banquet offert par les Dames de la Société de Tempérance Chrétienne, en l'honneur des membres et des amis de l'Alliance, dans la Salle de Lecture, à 6.30 p.m.

Le but de l'Alliance en invitant un groupe de catholiques est de contribuer à mettre tous les amis de la tempérance en relation les uns avec les autres, quelles que soient leur foi religieuse et leur origine.

Il n'est pas d'oeuvre qui presse davantage que celle de travailler en commun pour faire réussir les efforts qui sont faits pour enrayer l'intempérance.

Lettre Provinciale

QUEBEC, le 13 mars 1907

Le rapport du comité spécial chargé d'enquêter sur la provenance de la lettre du baron de l'Epine à M. Prévost a été présenté hier soir. On a pu lire dans la PATRIE d'hier les conclusions de ce rapport qui sont très catégoriques et très nettes. Toute la journée on s'est attendu à un débat sur cette question intéressante, et l'affluence dans les galeries témoignait de l'intérêt que la population de Québec y attachait. Mais l'attente universelle a été détrompée jusqu'ici.

D'après certaines rumeurs, le gouvernement aurait décidé de ne pas laisser proposer l'adoption du rapport, afin d'éviter la discussion.

Il est impossible, cependant, que la question ne soit pas soulevée d'une façon ou d'une autre, d'ici à la fin de la session à un point quelconque de la procédure.

Il faudrait attribuer cette action du gouvernement à un désir manifeste de terminer la session au plus tôt possible jusqu'aujourd'hui, le premier ministre se croyait à peu près certain de terminer demain soir, et il fait tous ses efforts pour arriver au terme de ses espérances.

—o—

A la séance de cet après-midi, M. Taschereau a proposé à la chambre de reconnaître l'opportunité de certaines dispositions législatives, afin de décider quelles sont les rivières navigables et flottables de cette province.

M. Taschereau a fait remarquer comment l'incertitude qui règne sur cette question a été la cause d'une multitude de procès. Si les rivières sont flottables, c'est le gouvernement qui en est le propriétaire, et si elles ne le sont pas, elles appartiennent aux propriétaires des rives avoisinantes.

Comme les droits sur les rivières, soit pour la pêche, soit pour les pouvoirs d'eau, sont souvent vendus, et comme il n'a pas encore été déterminé, lequel du gouvernement ou du riverain est le vrai propriétaire, il est temps que la question soit enfin résolue. Le gouvernement pourrait nommer une commission à moins que le gouvernement lui-même ne se charge de régler directement la question, avec les informations qu'il a à sa disposition.

L'hon. M. Turgeon a pris ensuite la parole. Il s'est demandé si l'on ne pourrait pas établir comme moyen de détermination pour savoir si une rivière est navigable, l'étendue de territoire qu'elle égoutte, de façon à ce qu'une rivière qui égoutte un territoire de 300 milles est navigable et flottable.

Le gouvernement étudiera la question et proposera probablement une mesure dans ce sens à la prochaine session.

—o—

M. Kelly a aussi tenu à exprimer son opinion sur la question. Attendu que plusieurs rivières sont réclamées par le gouvernement fédéral, il voudrait que ce dernier fût consulté.

Finalement la proposition de M. Taschereau a été adoptée.

—o—

On a repris aujourd'hui le débat sur la proposition de M. McKenzie, demandant la production d'une copie de la résolution de M. John White, au sujet d'une taxe provinciale sur l'éducation. M. John White, au comité protestant de l'instruction publique, avait proposé qu'en sus de la taxe scolaire ordinaire, une taxe provinciale d'un vingtième pour cent fut prélevée sur la propriété foncière protestante, pour les fins scolaires. M. Geo. Smith, député de Mégantic, s'est fortement prononcé en faveur de la proposition, et il a été appuyé par M. Langlois.

L'hon. M. Weir l'a combattu, sous prétexte que les contribuables sont déjà assez chargés, et il a été appuyé par M. McKenzie.

—o—

A la séance de ce soir, on a définitivement adopté les amendements proposés par M. Tessier à la loi des licences. M. Giard, député de Compton, a proposé, à cette occasion, une motion de non confiance, disant que la chambre regrettait que le gouvernement eût eu plutôt en vue l'augmentation de son revenu que l'intérêt de la cause de la tempérance. La motion de M. Giard a été repoussée par un vote de 50 à 5.

—o—

Au conseil législatif, le bill de l'Aquarium a été adopté, avec l'amendement que vous avez publié déjà, et par lequel le conseil législatif semble s'être déchargé sur le conseil de ville de Montréal du soin de protéger la moralité publique.

—o—

Le bill de l'Académie Marcotte, après avoir été retiré une première fois, cet avant-midi, a fini par être adopté dans l'après-midi, avec quelques amendements qui feront l'affaire de tout le monde, du conseil aussi bien que des intéressés.

—o—

Au comité de législation, la clause du bill des médecins qui porte de 4 à 5 ans le terme des études de médecine et qui avait été déjà rejetée au même comité ainsi qu'à la chambre, a été ce soir réadoptée.

—o—

La séance continue. On discute le budget. Les membres du cabinet espère toujours que la session se terminera demain. Mais dans ces matières, c'est le gouvernement qui propose et l'opposition qui dispose.

PROROGATION

Le bill de Montréal

La législature de Québec sera prorogée cet après-midi.

Tout le programme annoncé à l'ouverture des chambres n'a peut-être pas été rempli, mais il est incontestable que le gouvernement et la députation ont fait beaucoup de besogne—de l'excellente besogne.

Le bill de Montréal a été considérablement amendé, mais il paraît dans son ensemble, donner satisfaction.

Les autorités civiques qui comprennent l'importance d'exécuter sans délai certains travaux publics urgents, se réjouissent de la disparition des clauses soumettant les projets d'emprunt à la ratification des propriétaires.

Nos échevins avaient bon espoir que les millions dont ils ont besoin pour l'amélioration de l'aqueduc, l'abolition des traverses à niveau, l'Ile Ste-Hélène, etc., seraient approuvés par les propriétaires. Mais s'ils avaient été déçus dans leurs espérances ! On ne sait jamais ce qui peut arriver. Et puis, pourquoi, d'ailleurs, toute cette procédure du referendum qui entraine des dépenses considérables et en pure perte ?

Le referendum pour les franchises de plus de dix ans est maintenu. Le peuple ne pourra que s'en réjouir.

Armé de la nouvelle loi, le conseil ne tardera pas, sans doute, de remettre à l'étude la question du gaz et de l'électricité, et de la régler dans les meilleurs intérêts des citoyens.

MAISONS A LOUER

Il suffit de faire vingt pas dans la rue pour s'apercevoir que l'espèce de terreur panique qui agitaient les années dernières les personnes forcées de déménager et leur faisait accepter à un prix augmenté un logis qui souvent ne leur convenait qu'à demi, a fini son temps, et que la certitude de n'être pas réduit à s'abriter sous une tente dressée sur la place publique a replacé le locataire dans une situation normale, pour traiter avec le propriétaire d'immeubles.

Tant d'affiches "Maisons à Louer", qui sont apparues aux façades, aux premiers jours de février, y appellent encore, après une mois et demi, le regard du passant en quête d'un logement!

Personne ne se précipite, personne ne s'emballe. Les loyers sont chers, et, avant de consentir un nouveau bail, chacun prend le temps de voir ailleurs s'il ne trouvera pas un logement plus conforme à ses goûts ou à ses moyens

Cette manière d'agir servira mieux les intérêts des locataires que l'empressement excessif des années passées.

Il y aura des maisons pour tous, de même que, nous disent les agents d'immeubles, il y aura demande pour toutes les maisons disponibles.

L'aspect le moins consolant de la situation, c'est la rareté des logements de prix assez modérés pour ne pas surcharger le budget des familles qui ne disposent que d'un revenu limité. Il s'est construit beaucoup de maisons depuis deux ans, mais presque toutes se louent cher.

Il en résulte que le chef de famille de moyens modestes est souvent forcé d'assumer un loyer hors de proportion avec son revenu, et cette charge trop lourde retient au foyer la gêne, pendant toute l'année, si elle ne pousse pas—ce qui est encore pis—à faire ouvrir des comptes chez les fournisseurs,

La construction — matériaux et main-d'œuvre—coûte cher. Soit. Mais aussi, on dirait que ceux qui construisent rivalisent pour rendre le logement moderne le plus attrayant,le plus favorable possible à l'aise et au confort.

Ce n'est certes pas un mal au point de vue général, mais il ne s'ensuit pas moins que le logis moderne n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Est-ce que, en vérité, il n'y aurait pas de bons placements à faire dans la construction de logements modestes pour les locataires qui ne disposent que d'un mince revenu?

LA SITUATION FINANCIERE

La plupart des valeurs ont périclité de nouveau hier. Le marché de New-York est en aussi mauvais état que l'on peut le supposer.

L'agitation contre les grandes corporations est l'une des causes de la baisse des valeurs.

Les actions de la Compagnie du Pacifique sont celles qui se sont les mieux maintenues, bien que depuis quelques semaines elles aient souffert une baisse à laquelle l'on ne s'attendait guère.

La cause des ennuis causés dans le monde de la finance Canadienne est due à la déplorable habitude qu'ont un grand nombre de nos institutions financières, de s'engager, soit par des membres de leur bureau de direction, soit par leurs clients, dans des opérations de bourse sur le marché américain.

LE CONGRES INTERNATIONAL

La réunion des partisans de la paix universelle terminera son Congrès par un banquet à New-York.

Parmi ceux qui porteront la parole, nous annoncent les dépêches, seront M. le Président Roosevelt, le Baron d'Estournelles de Constant, M. Stead, Sir Robert Princeton et Lord Provost d'Edimbourg.

Le rêve de la paix générale est séduisant, mais l'Histoire a démontré que ce n'est qu'un rêve.

Les nations, à l'heure actuelle, s'arment plus que jamais.

ORIGINE DE MOTS CELEBRES

TIRER LES MARRONS DU FEU. —La Fontaine, livre 9, fable 17, "Le Singe et le Chat" : —Bertrand dit à Raton : "Frère, il faut aujourd'hui que tu fasses un coup de maître, Tire-moi ces marrons.... Cette fable n'est pas de l'invention de La Fontaine. On la trouve avant lui sous des formes diverses.

Ce qu'en dit Maioli est particulièrement savoureux ; il donne à la petite scène une apparence historique. Selon lui, un soir, les camériers du Pape Jules II mirent des marrons au feu, avant d'aller coucher leur maître. Ils laissaient derrière eux un singe et un chat qui se chauffaient. Le singe empoigna le chat et se servit de sa patte comme de pincettes, pour tirer des marrons des cendres brûlantes. Aux miaulements furieux du chat, les camériers accoururent.... et mangèrent les marrons."

NOUS DANSONS SUR UN VOLCAN.—Le 31 mai 1830, le Duc d'Orléans donnait au Palais Royal une fête au Roi de Naples : "Monseigneur", dit M. de Salvandi, "ceci est une fête toute napolitaine ; nous dansons sur un volcan."

LA PAROLE A ETE DONNEE A L'HOMME POUR DEGUISER SA PENSEE. — Mot de Talleyrand, rapporté par Barrère dans ses mémoires.

ACTUALITES

Lord Grey adressera la parole le 17 avril au banquet qui sera tenu à New-York à l'occasion de la clôture du congrès national de la paix. Les orateurs seront le président Roosevelt, M. Gompers, le baron d'Estournelles de Constant, M. Stead, etc.

—o—

L'hon. M. Scott, premier ministre de la Saskatchewan, est aux Bermudes. Sa santé se rétablit rapidement.

—o—

M. Ward, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, est favorable à la création d'un conseiller impérial permanent à Londres. Il prétend que Sir Wilfrid Laurier et M. Deakin, premier ministre de l'Australie, voient aussi ce projet d'un bon œil.

—o—

On affirme de nouveau que le président Roosevelt refusera d'être candidat à la présidence des Etats-Unis, aux prochaines élections générales.

—o—

Les dépêches d'Ottawa annoncent que M. Belcourt sera nommé sénateur en remplacement de feu le sénateur E. Casgrain.

La province de l'Alberta dépensera cette année $1,708,974. Une forte somme sera consacrée à la construction de lignes télégraphiques.

—o—

L'Alberta aura sept députés à Ottawa et la Saskatchewan dix.

—o—

Le gouvernement fédéral a nommé l'hon M. Arthur Drysdale, qui était procureur général, juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse.

On croit à Winnipeg que M. Roblin remaniera bientôt son cabinet. On assure que M. Armstrong obtiendra un portefeuille. Le Dr McInnes semble devoir être orateur de la prochaine assemblée législative.

—o—

A la législature d'Ontario, hier, le Bill de l'hon. M. Cochrane établissant la taxe sur les exploitations minières a passé sans amendements, sur les clauses essentielles à la séance de mardi. La taxe sera de trois pour cent, sur les bénéfices excédant $10,000 et de deux cents par acre de terrain minéralifère.

—o—

Le docteur Bell, du service géologique d'Ottawa, a fait à un comité du sénat, son rapport sur le nord de la baie d'Hudson. Il est allé dans ces régions une demi-douzaine de fois environ, et il déclare que la navigation sur la baie et dans les détroits, est possible à cette latitude, depuis le mois de juillet au mois de novembre, et que pendant cette période, il se fait un assez bon commerce. Il recommande Churchill comme le meilleur port de la côte ouest.

AVEZ-VOUS DES CORS ?

Employez l'ANTIKOR - LAURENCE et soyez joyeux. Partout, 25c le flacon.

VENTE SPECIALE DEMAIN

VENDREDI

A LA MAISON

L. M. LEFEBVRE

246 Rue Rachel

Venez en foule demain profiter de notre grande vente à réduction, chaque montant de 10 centins d'achats vous donne droit à un de nos billets de commerce équivalant à 2 1-2 pour cent, que vous pouvez changer quand vous en aurez pour $10.00.
Venez collecter de nos billets.

Rayon de l'Epicerie

3 paq. raisins corinthe p.	25c
2 lbs. morue pour	9c
1 douz. harengs Labrador	25c
1 lb. truite saumonée pour	9c
1 bte saumon pour 9c, 12 1-2c et	15c
2 btes hareng Morton pour	25c
1 bte harengs à	10c
2 btes sardines pour	15c
12 btes sardines pour	39c
2 lbs. morue désossée p.	15c
1 paq. morue séchée pour	9c
2 lbs. prunes sèches pour..	15c
3 lbs. savon castille pour	25c
2 verre moutarde ou poivre pour	9c
2 bout. ketchup pour	9c
4 lbs. pois verts pour	15c
3 lbs. coquilles pour	25c
1 bte vermicelle, 5 lbs., p.	25c
3 paqs. macaroni pour	25c
3 lbs. tapioca pour	25c
3 lbs. fleur blé-d'inde pour	10c
1 lb. poivre blanc pour	29c
1 lb. poivre noir pour	19c
1 lb. thé ou café pour	14c
1 paq. Mince Meat pour	9c
3 lbs. sucre pulvérisé pour	19c
1 lb. barley, pois ou blé-d'inde cassé pour	8c
1 lb. raisins pour 9c et	11c
1 lb. raisins Sultana pour	15c
1,000 paq. tabac à	4c
500 bout. vernis glycerine, 10c pour	6c
2 btes 2 dans 1 pour	15c
1 bte Polo pour 4c et	8c
740 btes mine de 5c pour	2 1-2c
1 grande boite mine Zouave ou Ozo pour	7 1-2c
Sapolio pour	9c
2 btes savon parfumé pour	13c
Mine à tuyau pour	8c
1 lb. corde à linge pour	24c
6 lbs. riz chinois pour	27c
6 lbs. fleur blé pour	16c
6 lbs. fleur avoine pour	19c
6 lbs. fleur sarrazin pour	19c
3 pintes fèves pour	19c
4 pintes pois pour	17c
1 douz. savon Comfort p.	47c
1 bte lessive Gillet pour	9c
1 bte poudre à pâte Magic pour	9c
1 lb. amandes grenobles, 30c pour	20c
2 lbs. chocolat Fry pour	9c
2 lbs. bonbons mélangés p.	11c
2 lbs. gum drops pour	15c
1 lb. sucre érable pour 9c et	10c
20 lbs. sucre granulé pour	89c
10 lbs. cassonade pour	39c
1 bout. thé bœuf Johnston ou Bovril, val. $1.00 p.	84c
1 bout. thé bœuf Colonial	74c
1 bout. Wampole pour	67c
Pilules Rouges ou Moro p.	29c
Sirop Fellow pour	89c
Elixir Ducro pour	97c
1 bout. eau Carabana ou Vichy C., pour	20c
1 bout. eau des Carmes p.	29c
1 bout. Charmeuse Normande pour	19c
1 bout. sirop Mère Seigel pour	44c
1 bout. Nerviline pour	20c
1 bte onguent Zam-buk	44c
1 bte Tablettes Fruit-a-tive	42c
Vin. fer et bœuf pour	59c
Sirop pin ou goudron p.	20c
Chevlurine ou Lait des Dames Romaine, 50c pour	37c
Peruna pour	65c
Tablettes Rival pour	80c
Beecham Pills pour	23c
Pilules Milburn, Dodd ou Doan pour	35c
Emulsion Scott pour 38c et	70c
Sirop Lambert pour	22c
2 btes Sedlitz poudre pour	25c
Pain-Killer, Radway, Huile électrique, 25c, pour	17c
Castoria Fletcher pour	25c
Diphtérine pour	37c
Pepto Mangan pour	97c
Pilules Chase pour	17c
Nourriture Dr Chase pour	38c
Sirop Goudron pour	10c

Liqueurs

Vin Stearn pour	75c
Vin Chrvrier pour	79c
Vin Vial pour	$1.15
Vin Byrrh pour	92c
Vin St-Michel pour	67c
Vin Peptonine Chapoteaud	80c
Vin RR. PP. Oka pour	79c
Vin St-Léhon pour	74c
Vin Red Heart pour	79c
Vin Wilson pour	79c
1 pinte bon vin Sherry pour les malades pour	60c
1 gin DeKuyper p. 52 1-2c et	80c
Gin Melcher pour 49c et	79c
1 pinte rye pour	60c
Brandy Martel pour	$1.07
Brandy Jules Robin pour	85c
Brandy Troppin ou Marie Brizard pour	89c
Brandy Fournier pour	92c
Brandy Richard, la bout., pour 79c, 99c et	$1.19

RAYON DU PAPIER TENTURE

2ième PLANCHER

Grand sacrifice de prix dans toutes nos lignes. Voyez bien nos prix pour demain.

5,000 pièces de tapisseries val. 5c et 6c, réduites à 2c et 2 1-2c.
23,000 pièces tapisseries val. 10c et 12c, pour 4c et 5c. Venez visiter notre département : Il est au complet.

Divers

750 miroirs, de 7c à	$1.50
600 pôles à rideaux à	25c
1,000 rideaux toile avec ressort, val. 35c pour	25c
14 services à dîner, 78 morceaux, val. $6.50, pour	$4.50
7 moulins à laver à	$8.50
200 plats à lait émaillés val. 125c, pour	12 1-2c

TEL. BELL EST 2113.

La Cie S. CARSLEY, Limitee. 14 Mars 1907

LE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M.

VENDREDI, JOUR DE BARGAINS

COMMENCE UNE VENTE DE SOIES ET DE RUBANS QUI DURERA 3 JOURS. CETTE VENTE EST UNE EXCELLENTE AUBAINE, SI L'ON CONSIDERE LES EPARGNES CONSIDERABLES QU'ON Y PEUT REALISER. LES MARCHANDISES OFFERTES SONT TOUTES TRES BELLES ET PAR LA QUALITE ET PAR LES COULEURS QUI Y SONT PREDOMINANTES. SEULEMENT 3 JOURS DE VENTE AUX PRIX SUIVANTS :

PRIX DE LA VENTE DE SOIES

SOIES JAPONAISES blanches naturelles, 36 pouces de largeur, une soie superbe et brillante, appropriée pour corsages, blouses, robes d'enfants et de dames. Valant 60c la verge. Spécial **45c**

SOIES JAPONAISE HABUTAI, de couleur blanche naturelle, 36 pouces de largeur, qualité très pesante; valant 75c. Spécial **54c**

SOIES LOUISINE, dans de jolis effets de rayures, avec beaux dessins dans tous les gris les plus en vogue; grande variété de dessins au choix. Valant 65c, pour. **45c**

SOIES LOUISINE, en couleurs unies, fini très brillants, soie très pesante et idéale pour costumes-blouses, blouses, etc., dans les couleurs de ciel, turquoise, gris, cardinal, mais. Valant 75c, pour . . . **57c**

SOIES TAFFETAS, d'une très belle qualité et d'un beau lustre, dans 5 dimensions de carreaux, et dans les couleurs de noir et blanc, bleu - marin et blanc. Valant 85c. Spécial pour **68c**

SOIES TAFFETAS du genre qui dure, dans tous les carreautés gris si en vogue, 10 genres de carreautés assortis. Valant 85c. Spécial pour.. .. .. **65c**

Une variété infinie de nouvelles soies rayées et carreautées, dans tous les coloris les plus nouveaux.

PRIX DE LA VENTE DE RUBANS

RUBAN EN SATIN SANS ENVERS, 2 pouces de largeur, un bon ruban en satin pesant, dans une grande variété de couleurs au choix; 2 pouces de largeur. Prix spécial **5½c**

RUBAN EN SATIN, SANS ENVERS, 3 pouces le largeur. Même qualité et même assortiment de couleurs que ci-dessus, 3 pouces de largeur Prix de vente **7½c**

NOUVEAUX RUBANS DE SOIE CARREAUTEE, 5 pouces de largeur, de très jolis rubans dans les nouveaux effets carreautés, fort en demande pour garnitures de chapeaux, 5 pouces de largeur. Prix.. .. .. **21c**

NOUVEAUX RUBANS FRANCAIS FANTAISIE, 5 pouces de largeur, dessins entièrement nouveaux, qualité très pesante, dans un bel assortiment de coloris pâles tels que ciel, réséda, mauve, rose, champagne, hélio, ivoire, etc., etc. Prix de vente. **53c**

RUBANS EN TAFFETAS PURE SOIE, 4 pouces de largeur, rubans de splendide qualité, et en taffetas, pure soie, 4 pouces de largeur, d'un beau fini et dans une grande variété de coloris. Prix de vente **12c**

RUBAN EN SOIE TAFFETAS CHIFFON, en soie taffetas chiffon de belle qualité et d'un fini très brillant, 6 pouces de largeur, dans tous les nouveaux coloris. Prix de vente **17c**

150 Jupes Grises $2.49

150 JUPES EN TWEEDS gris pâles et foncés, à sections et à plis, avec bandelettes et boutons, toutes les longueurs et grandeurs, 38 à 42. Prix régulier, $4.50. Prix spécial pour vendredi **$2.49**

$1.00 Robes de Nuit 73c

ROBES DE NUIT EN BATISTE de très belle qualité, faites avec collet carré en insertion de dentelle autour du col, et perlé de ruban autour du col, manches. Prix régulier, $1.00. Vendredi **73c**

$1.45 Blouses Linon Blanc 99c

BLOUSES EN BEAU LINON BLANC, pour dames, garnies au bas du devant de trois panneaux de belle broderie ajourée et quatre insertions de dentelle et groupes de beaux plis, finies avec collet de fantaisie et manchettes. Prix régulier, $1.45. Prix spécial **99c**

100 Pieces de Nainsook 10c

100 PIECES DE NAINSOUK blanc de belle qualité souple, 36 pouces de largeur, convenables pour beaux sous - vêtements blancs pour dames. Prix régulier, 15c, pour **10c**

150 pièces de Linon Blanc Victoria, de bonne qualité, 40 pouces de largeur, convenable pour robes d'enfants, blouses, etc. Prix régulier, 12 cts. Vendredi **8½c**

1200 Essuie-Mains Crash 12½c

100 DOUZAINES D'ESSUIE-MAINS en toile Crash unie, de qualité pesante, ourlés avec bords rouges Grandeurs, 19 x 36. Prix régulier, 15c, pour **12½c**

65c Claques pour Dames 57c

CLAQUES CROQUET, doublées en coton, pour dames, faites d'après de bonnes formes amples, dans toutes les grandeurs. Prix régulier, 65c. Prix spécial **57c**

30 paires de Souliers Oxfords en Cuir Verni $1.25

30 PAIRES DE SOULIERS OXFORD en beau cuir noir verni, avec boucle de ruban avec semelles à trépointe Goodyear et talons cubains, légèrement endommagés, dans les grandeurs de 3½, 4, 4½, 6 et 6½ seulement. Prix régulier, $3.00. Prix spécial pour vendredi **$1.25**

Bargains dans les Remedes

	Rég.	Vend.
Huile de foie de Morue de Wampole..	$1.00	70c
Peruna	$1.00	65c
Boeuf, fer et vin de Wyeth	$1.00	63c
Cascara Aromatique	25c	17c
Abbeys Salts, ...	50c	38c
Radways Ready Relief..	35c	18c
Pilules de fer de Blands	50c	23c

Bargains au Soubassement

....LIGNE SPLENDIDE DE TASSES et soucoupes en porcelaine imprimée. Prix régulier 11c. Prix de vente.. .. **5c**

2000 plats à fruit en verre de cristal, pour écouler **4c**

500 articles de service à dîner, assez d'articles pour 12 personnes, de la meilleure Porcelaine Anglaise, joliment imprimés. Prix régulier $5.25 . Vendredi **$2.99**

Bargains dans les Articles de Toilette

	Rég.	Vend.
Eaux de toilette assorties de Taylor	50c	39c
Poudre Velouté. ..	50c	19c
Brosses à cheveux .	25c	10c
Eau de Floride ...	50c	35c
Poudre à dents ...	15c	8½c
Talcum à la Violette des Montagnes .	25c	10c

$7.00 $7.00

Costumes faits par Tailleurs pour Dames

VENDREDI ET SAMEDI.

Le succès immense des dernières semaines dans nos costumes taillés et ajustés par tailleur, nous a engagés à faire une autre offre; seulement, ce sera dans une meilleure qualité de tissus et un choix de couleurs.

MM. Miller et Miller, les tailleurs et ajusteurs experts de New-York, tailleront et ajusteront des costumes faits à ordre pour dames, d'après vos mesures, dans une variété infinie de nouveaux Tweeds importés, aussi Armures et Vécunas noirs. Cette offre est pour Vendredi et Samedi seulement, et nous conseillons aux dames qui ont l'intention de placer leurs commandes, de venir l'avant-midi.

$7.00 $7.00

$8, Manteaux Box pour Dames $5.50

MANTEAUX BOX POUR DAMES, 25 pouces de longueur, en gris pâle, mélange tout laine, bandelettes de même tissu, tuyautés en drap uni, devant ample, poignet retournés. Prix, $8.00. Prix spécial pour vendredi **$5.50**

$5, Blouses en Soie $2.99

BLOUSES EN SOIE BLANCHE ET DE COULEURS, POUR DAMES, joliment garnies avec rangs de plis ourlés et ornements en soie, toutes les grandeurs. Prix régulier, $5.00, pour **$2.99**

Items Speciaux

	Rég.	Vend.
Ceintures B. B. pour garçonnets.	25c	17c
Gants en chevreau français, pour dames $1.00		75c
Sacoches à mains.	50c	25c
Lacets de chaussures, la douzaine.	15c	5c
Protecteurs pour robes	15c	9c
Bordure en velours	5c	1c
Sandales en caoutchouc pour enfants et jeunes filles	50c	25c
Marmelade de Keiller, 1 lb.	18c	15c
Raisins de table ..	25c	12½c

Epiceries pour Vendredi

	Rég.	Vend.
Pommes évaporées, 2 lbs	30c	23c
Figues naturelles, 3 lbs..	30c	25c
Fleur Hongroise,sacs de 9 lbs.	30c	25c
Ananas rapé..	20c	15c
Raisins épépinés, 2 paquets.	30c	23c
Soda à pâte, 3 paquets..	15c	10c
Marmelade de Keillers, 1 lb.	18c	15c
Poudres à Blanc-Manger et à Custard, 6 paquets, pour	30c	25c
Poudre à pâte Eagle, 1 lb.	25c	20c
Avoine roulée, 7 lbs..	30c	25c
Lessive Red Heart, 2 boites	20c	15c
Wheatine, 6 lbs. ..	30c	25c
LE PLUS BEAU BEURRE DE CREMERIE	30c	27½c
SUCRE GRANULE DE REDPATH, 20 lbs.	$1.10	95c

La Cie **S. CARSLEY, Ltée** 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

Chapeaux Garnis

CHAPEAUX GARNIS en tresse de mohair de fantaisie, joliment garnis de chiffon, roses et autres fleurs, en vert, gris, champagne, rouge, blanc, vieux rose, bleu-marin, brun. Régulier $4.95. Prix de vendredi ... **$2.55** ....

CHAPEAUX GARNIS en mohair et en tresse de paille de fantaisie, style large et style toque, garnis de chiffon et de fleurs dans toutes les couleurs et aussi noir. Régulier $3.25. Prix de vendredi . . . **$1.95**

75c Gants de Dames 50c

GANTS EN CHEVREAU, 4 boutons et 7 agrafes de couleurs pâle, modes, tan, crème, points de soie unis, grandeur 5½ à 7¼, pour dames. Régulier 75c. Spécial. **50c**

25c Ceintures en Toile Blanche 15c

CEINTURES EN TOILE blanche,lavables, magnifiquement brodées dans différents patrons, piquées des deux côtés et avec boucles dorées pesantes, toutes les grandeurs pour dames. Régulier 25c. Spécial .. **15c**

60c Corsets 39c

LIGNE SPECIALE DE CORSETS DE DAMES, faits en fort coutil blanc et drab,taille moyenne, longues hanches militaires, d'ajustement superbe, grandeur 18 à 30. Régulier 60c. Vendredi **39c**

$3.05 Portieres $2.35

PORTIERES EN TAPESTRY REPT. dans trois différents tons de couleurs, rouge, vert, olive, frange au haut et au bas, 40 pouces x 3 verges de long. Régulier $3.05. Vendredi **$2.35**

$1.30 Rideaux de Dentelle 75c

RIDEAUX EN DENTELLE NOTTINGHAM, à double fil, dessin de noeud, bordures de côté, centre uni ou de fleurs. Régulier $1.30. Spécial vendredi.... .. .. **75c**

95c Couvertures en Tapestry 59c

TAPESTRY PESANT POUR COUVERTURE DE MEUBLE, dans les dessins artistiques les plus nouveaux, sur deux différents tons, de fond rouge ou vert, 50 pouces de large. Régulier 95c. Spécial .. **59c**

200 Sechoirs de Rideaux 89c

200 **SECHOIRS DE RIDEAUX** en bois franc, 6 x 12 pieds, qui s'ajustent facilement, épingles en cuivre, c'est le seul moyen efficace pour faire sécher les Rideaux facilement et rapidement Prix régulier, $1.25. Vendredi **89c**

$1.35 Bouillottes a Poisson $1

18 SEULEMENT, BOUILLOTTES à poisson en ferblanc épais, 16 pouces de longueur, avec un couloir pour enlever le poisson sans le briser. Prix régulier, $1.35, pour **$1.00**

$3.00 Chapeaux pour Hommes 35c

CHAPEAUX EN FEUTRE, pour hommes, en brun, gris, faon, échantillons Américains et Anglais, valant $2.00 et $3.00 chaque. Prix spécial.... .... **35c**

97 Complets B. B, pour Garconnets $3.69

97 COMPLETS BUSTER BROWN, pour garçonnets, en effets de Tweed gris, faon et brun, garnis de soutache fantaisie, boucle et ceinture, dans toutes les grandeurs. Pantalons Bloomer. Prix régulier, $5.95, pour ... **$3.69**

La Cie **S. CARSLEY, Ltée** 143 à 151 rue Notre-Dame Ouest, 184 à 194 rue St-Jacques, MONTREAL

REMEDE GRATUIT POUR LES CHEVEUX

Enlève promptement les pellicules, arrête la chûte des cheveux et la démangeaison du cuir chevelu, rend les cheveux gris ou défraîchis à leur couleur naturelle. Fait pousser de nouveaux cheveux.

ESSAYEZ-EN UN PAQUET GRATUIT IMMEDIATEMENT

RIEN N'EST SI BEAU QU'UNE MAGNIFIQUE CHEVELURE.

Rappelez-vous que Foco fait croître réellement les cheveux, arrête la chute des cheveux, enlève les pellicules; donne une nouvelle croissance aux cils et aux sourcils, et rend les cheveux gris ou défraîchis à leur couleur naturelle. Je ne vous demande pas de prendre ma parole à ce sujet. Remplissez le coupon gratuit ci-dessous et envoyez-le par la poste aujourd'hui.

COUPON DE PAQUET GRATUIT

Ecrivez votre nom et votre adresse sur les lignes pointillées ci-dessous et envoyez le coupon par la poste à J. F Stokes, Mgr., 6046 Foco Building, Cincinnati, Ohio, et par le retour de la malle vous recevrez franco, droits payés, un paquet d'essai de 10 cents gratis, qui vous réjouira.

....

....

.. ..

Donnez votre adresse au complet — écrivez lisiblement.

Revue Mondaine

"Bridge".

—Une intéressante partie de "bridge" a été donnée, ces jours derniers, à Québec, par Mme Scott, en l'honneur de Lady Laurier. Les prix ont été gagnés par Lady Laurier, Mme Philippe Roy, Mme Joly de Lothinière, le Dr Marois, le col. Duchesneau, et M. P. ckenzie.

—o—

Mariage d'avril.

—On annonce pour mardi le 9 avril le mariage de M. Gustave Boyer, député de Vaudreuil à la Chambre des Communes, avec Melle Paméla Rhéaume, de cette ville.

—o—

Pour la France.

—Le juge et Mme Chauveau, de Québec, partent ces jours-ci pour un voyage en France.

—o—

Pour l'Europe.

—M. J. E. Jodoin, de la maison Jodoin, Maloney et Laurence et Madame Jodoin sont partis hier soir pour un voyage en Europe.

—o—

De retour.

—Melle Juliette Rainville et Melle Gabrielle Leblanc sont de retour d'un voyage à Québec.

—Melles O'Leary, sont de retour d'un court voyage à Ottawa.

—Mme Louis Blanchet est retournée à Ottawa après un voyage à Québec et Montréal.

—o—

Réunion.

—Monsieur Joseph Leblanc a été, le 9 mars, l'objet d'une sympathique démonstration à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. On lui présenta une adresse et de jolis cadeaux.

Au nombre des invités remarqués: Melles Yvonne Gravelle, H. Gravelle, E. Renaud, L. Lord, R. Poirier, L. Normandeau, E. Reley, L. Primeau, St-Onge, A. Poirier, B. Kelley, J. Poirier, le notaire Fontaine, MM. Wilsel, Blanchette, E. Benoit, A. Normandeau, etc. Les organisateurs de cette fête étaient MM. Ovila Blanchette et Paré.

—o—

Entre intimes.

M. Frédéric Lefebvre, fils, de la rue Mansfield, a été l'objet d'une joyeuse et agréable surprise, lundi dernier, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. M. Lefebvre, qui est professeur au Montreal Business College, a reçu la visite de ses élèves qui sont venus lui présenter leurs souhaits et lui ont fait un joli cadeau.

—o—

En voyage.

—Melle Jetté est retournée à Québec après une visite à Ottawa, l'invitée de Mme Rodolphe Lemieux.

—Mme L. T. Mongenais, de Montréal, est en voyage à Ottawa, l'invitée de Mme J.-A. Fortier.

—M. L. J. Loranger, de Montréal, est en voyage à Québec et loge au Frontenac.

CAMILLE.

PATRONS DE "LA PATRIE"

2105. — Blouse de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux, 2 1-2 verges en 36 pouces.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autre patron que ceux publiés.

COUPON

Patron No 2105

Nom .....

No. .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat. .....

Mesure de buste. .....

De Taille. .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, A LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

MAUVAISE FUMISTERIE

Nous avons de nouveau le regret de dire que notre bonne foi a été surprise.

Dans notre revue mondaine, a paru ces jours derniers, l'annonce du prétendu mariage prochain de M. Arthur Binet, de Fraserville, avec Mlle Marie Jeanne Dionne, de la même ville.

Cette nouvelle, nous informe-t-on, est sans fondement. Elle aurait été inventée de toute pièce par quelque stupide fumiste de l'endroit en quête de notoriété douteuse.

Nous offrons à M. Binet et à Mlle Dionne, nos plus sincères excuses.

A L'ECOLE MENAGERE

Cours de cuisine

Ce jeudi, 14 mars à l'Ecole Ménagère, 2 rue St-Jacques de 7 1-2 hrs à 9 1-2 heures, on exécutera le menu suivant :

Soupe aux Salsifis.
Poisson : Doré à la Maitre d'hôtel.
Huitres en coquilles.
Panets frits.
Pailles de fromage.
Gâteaux au gimgembre.

'MARIE-MAGDELEINE'

Ce soir, au Monument National

Pour répondre au désir d'un grand nombre de personnes, le Comité Exécutif a décidé de vendre à 50 cents, les billets d'admission générale, au concert sacré de ce soir, au Monument National. De plus, les sièges des deux dernières rangées du parterre et les sièges des deux dernières rangées de la galerie, seront aussi à 50 cents. Les premiers rendus seront les premiers servis, car ces billets à 50 cents, ne seront en vente que ce soir au contrôle du Monument National.

Qu'on profite de cette occasion d'entendre 'Marie-Magdeleine', oeuvre de Massenet qui sera exécutée par le choeur si populaire de St-Louis de France, aidé d'un choeur puissant de dames; qu'on profite de l'occasion de faire du bien à l'oeuvre de l'Hôpital Notre-Dame, tout en jouissant de la bonne musique.

AU OUIMETOSCOPE

Grande soirée de charité

C'est demain soir, à huit heures et quart, que le Ouimetoscope donne sa grande soirée au bénéfice de l'Assistance Publique. Nous ne doutons pas du succès de cette fête, étant donnée la popularité du Ouimetoscope et celle de l'Assistance Publique.

Il ne faut pas oublier que les billets de faveur sont supprimés pour demain soir. M. Ouimet n'épargne rien pour que la recette soit vraiment un beau denier a jeter dans la caisse de l'Assistance Publique.

MESDAMES, Souvenez-vous du Byrrh Wine. Si vous êtes faibles, découragées, débilitées, le Byrrh vous guérira.

" LE TRIOMPHE D'O'DONNELL "

A l'occasion de la St-Patrice, le drame irlandais : "le Triomphe d'O'Donnell" sera représenté pour la première fois, à la Pointe St-Charles, lundi prochain, après-midi et soir, par les amateurs de la St-Mary's Catholic Young Men's Society.

Mesdames et Mesdemoiselles. vous qui aimez les douceurs et les bonnes choses, goûtez une fois au Chocolat ZURCHER café-crême, vous serez agréablement surprises de son bon goût.

LE DR A. P. CARTIER

Elu préfet du comté de St-Hyacinthe

Correspondance spéciale à la "Patrie."

STE-MADELEINE, 14. — M. le docteur A. P. Cartier vient d'être élu à l'unanimité préfet du comté de Saint-Hyacinthe.

M. A. P. Cartier, qui a été député provincial ministériel de 1892 à 1897 et gouverneur du bureau des médecins, est aussi président de la commission scolaire de sa paroisse.

Nos sincères félicitations

THE LEACH PIANO COMPANY LIMITED

PRODIGIEUX DEVELOPPEMENT DE CETTE PUISSANTE COMPAGNIE.

Nous sommes heureux de féliciter la Compagnie Leach pour l'esprit d'initiative dont elle vient de faire preuve en obtenant le contrôle absolu pour la vente exclusive à Montréal et dans une partie de la province de Québec et d'Ontario, des célèbres pianos Prattie.

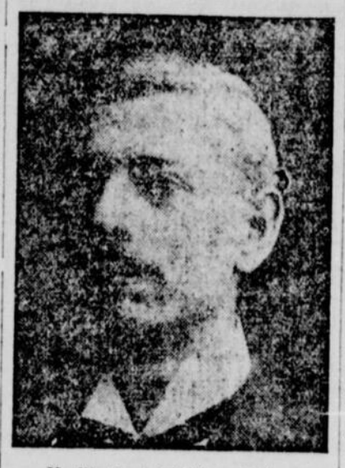

M. W. H. LEACH, président.

Comme nous l'avons déjà annoncé MM. L. E. N. et Antonio Pratte ont résolu de s'occuper spécialement de la fabrication des pianos et c'est avec ces messieurs que la Leach Piano Co Ltd vient de conclure un arrangement des plus avantageux, après s'être assuré les services de M. Evariste Pratte, comme associé, et aussi pour s'occuper tout spécialement de promouvoir les ventes de ces fameux instruments si appréciés des artistes.

M. E. A. GERVAIS, vice-président.

C'est une bonne nouvelle croyons-nous pour nos compatriotes de langue française, qui pourront ainsi être assurés qu'en s'adressant à la maison Leach, ils feront affaire avec des canadiens-français capables de les comprendre et d'apprécier leur gracieux patronage.

Cette populaire maison a aussi le contrôle exclusif pour Montréal et la province de Québec, des célèbres pianos Mason & Risch, Chickering Bros, Leach, pianos et orgues Bell, etc.

La Leach Piano Co. Limited est incorporée avec un capital payé de $100,000 et compte deux canadiens-français dans son bureau de direction, qui se compose comme suit : MM. W.-H. Leach, président ; E.-A. Gervais, vice-président ; A. L. Dupont, secrétaire-trésorier. M. Leach est un montréalais qui connait très bien notre langue et qui s'est fait une réputation très enviable dans le commerce de pianos. MM. Gervais et Dupont sont des figures très bien connues dans les cercles commerciaux de notre ville et la position qu'ils occupent aujourd'hui est une preuve éloquente de leurs hautes aptitudes.

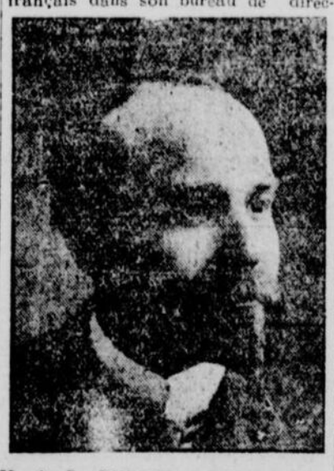

M. A. L. DUPONT, secrétaire-trésorier.

M. EVARISTE PRATTE, actionnaire et surintendant.

Nos lecteurs comprendront facilement tout l'avantage qu'il y a pour eux d'acheter dans une maison aussi recommandable, maison qui possède aujourd'hui une clientèle des plus sélectes et dont le commerce augmente si prodigieusement.

LEGISLATURE PROVINCIALE

UNE PENSION ANNUELLE POUR LA MERE DE Mlle MAXWELL. MOTIONS DE NON CONFIANCE. — LE COMMERCE DE LIQUEURS. — LES DEPENSES.— LE BOIS DE PULPE, Etc., Etc.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 14.—Sur proposition de l'hon. M. Gouin, une pension annuelle de $300 a été accordée à la mère de Mlle Sarah Maxwell. Les honorables MM. Gouin, Leblanc et Weir ont tour à tour prononcé l'éloge de l'héroïque institutrice.

On a continué ensuite l'étude du budget. Toute une série de motions de non-confiance ont été proposées, à l'occasion de l'adoption de subsides, ce qui ne s'était pas vu depuis plusieurs années.

M. Giard, député de Compton, a proposé que le gouvernement libéral devait être blâmé pour ne pas avoir restreint autant qu'il le devait le commerce des liqueurs enivrantes.

Le trésorier provincial, M. Tessier, a répondu qu'il avait augmenté le taux des licences dans toute la province, et qu'il en avait diminué le nombre dans certaines villes.

La proposition de M. Giard est rejetée par un vote de 50 contre 5.

Ensuite, l'hon. M. Leblanc blâme le gouvernement d'avoir augmenté les dépenses de la province, et il parle là-dessus longuement.

C'est M. Perrault qui, en sa qualité de trésorier futur, se charge de répondre.

La proposition de M. Leblanc a été repoussée par un vote de 51 à 5.

Le député de Shefford, M. Bernard, propose ensuite une motion de non-confiance à propos des taxes de plus en plus considérables qui ont été imposées par le gouvernement, malgré ses promesses.

Le Dr Daigneault, député de Bagot, a répondu au député de Shefford, dont la proposition fut d'ailleurs rejetée par un vote de 51 contre 5.

Ce fut ensuite le tour du député de Maskinongé, qui montra comment le gouvernement nuisait au pays par sa législation relative à l'exportation du bois de pulpe.

Le député de Laprairie, M. Cherrier, a suivi, faisant sur le compte de M. Lafontaine certaines réflexions personnelles qui ont été relevées.

Les députés, surtout à cette heure avancée, étaient en veine de s'amuser et ils ont prodigué les applaudissements les mieux nourris à tous les députés, quels qu'ils fussent.

La proposition de M. Geo. Lafontaine a été rejetée par un vote de 51 contre 5. — la minorité se composant de l'hon. M. Leblanc et de MM. Tellier, Giard, Bernier et Lafontaine (Maskinongé).

Au comité de législation, hier après-midi, on a considéré le bill des médecins, dont le Dr Jobin était le promoteur. La clause la plus importante est celle qui portait de 4 à 5 ans le terme d'études, a été adoptée.

ROOSEVELT ET LA PRESIDENCE

LOS ANGELES (Californie), 14.—Au cours d'une entrevue, hier, le docteur Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia, a fait la déclaration suivante :

"Le président Roosevelt ne sera pas de nouveau candidat à la présidence, quelle que soit la pression exercée sur lui. Les principes que Roosevelt représente sont plus grands que l'homme lui-même. Le parti républicain doit appuyer ces principes, quel que puisse être son porte-étendard à la prochaine élection. Avec M. Root comme président et M. Taft comme juge en chef de la Cour Suprême les conditions seraient bien près d'être idéales. Mais j'ose à peine espérer qu'une pareille combinaison réussira."

M. ERNEST STEVENS

Elu secrétaire-trésorier du conseil du comté de Soulanges.

COTEAU LANDING, 14. — A une assemblée du conseil municipal du comté de Soulanges, tenue, hier, au palais de justice, au village de Coteau Landing, M. Ernest Stevens a été élu secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Soulange.

M. Georges Vernier, greffier de la Cour de Circuit de Soulanges, avait adressé au Conseil Municipal, une demande pour la charge, prétendant que M. Stevens était résident de Montréal, mais sa demande a été rejetée.

M. ERNEST STEVENS, secrétaire-trésorier du conseil du comté de Soulanges.

M. Stevens est rentré en fonction hier, après avoir prêté serment devant M. J. E. Dumesnil, préfet du comté de Soulanges.

MM. David Daoust, maire de la paroisse de St-Polycarpe ; Joseph Séguin et J. E. Dumesnil ont été nommés délégués du comté en même temps que le préfet et le secrétaire - trésorier.

A STE-CUNEGONDE

Inauguration officielle hier de la nouvelle pesée publique, située sur la rue Atwater.

Hier après-midi a eu lieu l'ouverture et l'inauguration de la nouvelle pesée publique que la commission des marchés vient de faire installer à Ste-Cunégonde, sur la rue Atwater.

Avant l'annexion il y avait une pesée publique à l'hôtel de ville de Saint-Henri et une autre à l'hôtel-de-ville de Sainte-Cunegonde. Aucune d'elle n'était centrale.

Aussi lorsque la commission des marchés de Montreal eût pris charge des deux nouveaux quartiers, il fut résolu de n'avoir qu'une pesée publique pour les deux quartiers et de la localiser sur la rue Atwater, qui se trouve être la ligne de démarcation entre les deux quartiers. On choisit de préférence celle de Sainte-Cunégonde, qui était de beaucoup la plus considérable et la meilleure, et on l'installa dans une jolie bâtisse, construite dans un endroit remarquablement bien situé, à proximité des voies d'évitement du Grand Tronc et du Pacifique, du Canal Lachine et de la manufacture de boites Rutherford. M. Césaire Guay, de Saint-Henri, est en charge de cette pesée, dont la capacité est de 16,000 livres.

C'est à la demande expresse des échevins Guay et N. Lapointe que exécutés et ces messieurs avaient été exécutée et ces messieurs avaient hier invité les membres de la commission des marchés et les membres du conseil de ville à aller faire l'inspection de la nouvelle pesée, avant qu'elle soit ouverte au public.

Etaient présents à cette visite : Les échevins Duquette, N. Lapointe, Guay, N. Séguin, Turner, Labrecque et Leclaire, M. Biron, le surintendant des marchés, M. R. Montbriand, architecte, J. Sénécal, etc.

Tout a été trouvé en excellente condition et le public est aujourd'hui admis à se servir de cette pesée.

L'HISTOIRE DE MME E. THAW

LE BUT DE L'ATTORNEY DE DISTRICT EST DE LA REDUIRE A NEANT — LE PROCES TOUCHE A SA FIN.

NEW-YORK, 14 — Il n'y a eu qu'une séance du procès Thaw, hier, la cause ayant été ajournée un peu après midi. Cette décision a été prise, partie pour donner à M. Delmas l'occasion de consulter des autorités et préparer une réponse au pressant appel fait à la cour par M. Jérome, de permettre à Abraham Hummel de rendre témoignage pour contredire celui d'Evelyn Nesbit Thaw, que M. Jérome a appelé le principal soutien de la défense, et partie sur la déclaration de M. Jérome que, s'il avait l'après-midi d'hier à lui pour compléter la question hypothétique qu'il veut poser à ses experts, il croyait que l'Etat pourrait terminer sa contre-preuve aujourd'hui après-midi. Il dit avoir l'assurance de M. Delmas, que le contre-interrogatoire des aliénistes ne serait pas long.

La question de l'introduction du témoignage de Hummel sera décidé après que M. Delmas aura répondu à M. Jérome.

M. Jérome a argumenté pendant plus d'une heure, hier, pour démontrer que le témoignage de Hummel est le témoignage le plus essentiel dans toute la cause.

"Il prouverait, dit-il, que cette femme, qui était Evelyn Nesbit, a déclaré, sous un serment solennel, qu'elle a été battue par Thaw, à Paris, parce qu'elle refusait de signer des documents qu'il avait préparés et qui accusaient faussement Stanford White d'avoir abusé de la jeune fille.

"Si elle n'a pas fait ce récit à Thaw, alors la cause de la folie de cet homme disparait, et les questions hypothétiques sur lesquelles les savants experts de la défense ont basé leur opinion quant à son état mental disparaissent aussi. Je prétends avoir le droit de démontrer que Evelyn Nesbit a nié elle-même le récit qu'elle a fait au jury.

Jeudi, 14 Mars 1907.
Ce magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.

The John Murphy Company Limited

Un Etalage de Costumes qui font Autorité

Une visite à notre Rayon des Costumes dissipera bientôt tous les doutes que vous pourriez avoir sur l'exactitude des styles pour le printemps 1907.

Il est incontestable que notre étalage fait autorité, car nous sommes en rapports très intimes avec les dictateurs de la mode du monde entier.

Ce printemps, la plupart des styles, depuis la longue "Redingote" au boléro court, sont d'un bon goût parfait, mais le plus en vogue de tous, peut-être, c'est le manteau Eton. Ce style, avec manches à effet japonais, a beaucoup attiré l'attention.

Naturellement, nous n'avons pas l'espace voulu même pour mentionner les nombreuses autres créations idéales que nous exposons actuellement dans le Rayon, mais nous vous invitons à les venir voir.

The John Murphy Company Limited

LE SECRET DU CHIC

LE CORSET

E. T.

EST INDISPENSABLE.

Il assure à la femme élégante une taille fine et souple, permet de porter avec grâce n'importe qu'elle toilette et assure en même temps le confort. De plus, il surpasse tous les autres pour la durée, et est fabriqué selon les lois de l'hygiène.

Exigez-le chez les Marchands.

Palais de Musique HURTEAU

PIANOS ORGUES PHONOGRAPHES

Instruments de Musique à des Prix defiant toute Competition

Le plus bas et un seul prix

PIANOS "HAZELTON," le Piano le plus artistique du monde entier

PIANOS "WILLIAMS" a Nouvelle Gamme, le meilleur Piano fabrique au Canada

Toujours en mains un grand choix de Pianos, Orgues des plus célèbres manufactures Canadiennes et Américaines, vendus à des prix spéciaux pour argent comptant ou avec conditions pour convenir aux acheteurs.

Agence générale pour le Canada de l'incomparable et du merveilleux "PHONOGRAPHE PATHÉ"

Avec ce phonographe vous pouvez entendre les plus grands artistes d'Europe,

Le Grand Opéra de Paris, La Garde Républicaine.

Le seul phonographe français parfait vendu au Canada. Venez l'entendre, c'est le théâtre à domicile.

J. A. HURTEAU & CIE., Limitée

316 Rue Sainte-Catherine Est

3ème magasin à l'Est de la rue St-Denis, MONTREAL.

CADEAU GRATUIT — *Quiconque apportera cette annonce aura droit à 6 cylindres GRATUITEMENT, en faisant l'achat d'un phonographe Pathé.*

14-16

EAU MINERALE LAXATIVE

Hunyadi János

CONTRE LA CONSTIPATION

Remède naturel, incomparable et infaillible contre la constipation, la bile et la mauvaise digestion. Soulagement immédiat, certain et de façon naturelle. Effectif et peu dispendieux. Essayez une petite bouteille et prenez un demi-verre à votre lever.

L'abolition des barrières et l'entretien des chemins

Plusieurs importantes questions sont discutées à l'assemblée du Conseil du Comté d'Hochelaga

ON PROCÈDE AUX ÉLECTIONS

Le Conseil du comté d'Hochelaga a tenu sa première séance régulière de l'année, hier après-midi, sous la présidence de M. C. Messier, maire de DeLorimier. Des questions très intéressantes y ont été discutées et sont appelées dans un avenir prochain à amener des résultats d'une importance majeure. Entre autres questions,

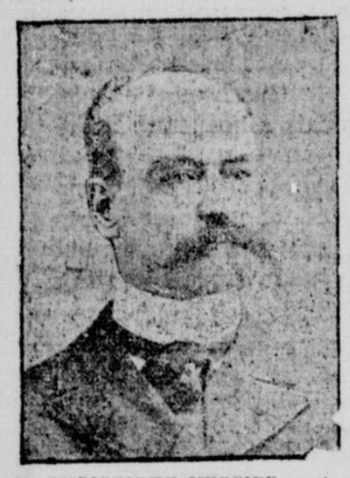

M. CHRISTOPHE MESSIER, maire de DeLorimier, réélu, hier, préfet du comté d'Hochelaga.

il y a eu celle de l'abolition des barrières de péage et l'entretien des aliénés par les municipalités. Ce sujet que l'on avait touché lors de la dernière séance, semble avoir fait de nouveaux adeptes parmi les maires qui composent le conseil du comté d'Hochelaga. Aujourd'hui, on admet le principe que chaque municipalité devrait avoir le contrôle et l'entretien de ses chemins. On reconnait que le système de péage est

UNE VERITABLE IMPOSITION,

un ennui et même un empêchement au développement de la localité.

Tout en admettant le principe, quelques-uns s'effrayent de voir leur conseil être saisi de la chose, non pas parce que ces conseils seront réfractaires au progrès, mais parce qu'on craint que la somme d'argent que l'entretien de ces chemins coûterait trop cher pour les premières années et qu'il serait impossible de le faire adopter par les contribuables. Néanmoins on ne désespère de voir la question faire racine même dans les esprits les plus obstinés et les plus routiniers.

La discussion a été soulevée par une proposition de M. Joseph Beaubien, délégué de la ville d'Outremont. M. Beaubien suggérait l'idée de nommer un comité qui étudierait

LES MEILLEURS MOYENS

à prendre pour abolir les barrières de péage et pour l'entretien des chemins dans les environs de Montréal, par les diverses municipalités. Comme on ne semblait pas être tous du même avis sur ce travail effectif d'un comité de ce genre, étant donné les intérêts divers des municipalités représentées dans le conseil, M. Lussier, maire de Bordeaux, suggéra de son côté que chacun fasse une étude en particulier et communique à la prochaine séance le résultat de son travail.

Cela aurait pour effet de donner plus de vivacité à la discussion et aiderait davantage l'avancement de l'idée émise. Chacun des maires et des délégués pourrait en causer avec son conseil respectif. On aurait ainsi l'expression des sentiments d'un plus grand nombre et on pourrait peut-être trouver alors le joint qui serait le point de départ d'une campagne effective. En attendant, le conseil réitère au gouvernement son désir de voir l'abolition des barrières de péage.

Une autre question très commentée a été celle de

L'ENTRETIEN DES ALIENES,

A qui incombe le soin de payer pour ces malades ? Jusqu'à présent le conseil a payé chaque année des montants assez considérables, répartis, il est vrai sur toutes les municipalités sous la juridiction de ce conseil. Or il a été établi que l'on pouvait se faire rembourser par les diverses municipalités intéressées le prix payé pour les malades ayant leurs domiciles dans leurs limites. Cet argent pourra être employé par le bien commun et subvenir aux dépenses fortuites non prévues dans les appropriations annuelles.

On a fait une découverte très intéressante. Depuis que la municipalité de Verdun a été érigée en municipalité de village, l'Ile Saint-Paul, ou Ile des Sœurs, est passée sous la juridiction du conseil de comté d'Hochelaga, le préfet et les membres du conseil en étant le maire et les conseillers. C'est la première fois que cette particularité venait à la connaissance du conseil. Elle a été soulevée par une des objections faites par la municipalité de Verdun qui refuse de payer une réclamation faite par le conseil, sous prétexte que l'Ile Saint-Paul n'a pas été comprise dans la répartition.

On procède ensuite à

L'ELECTION

du préfet et des divers officiers pour

M. CAMILLE PAQUET, N. P., secrétaire du conseil du comté d'Hochelaga.

l'année courante. M. Christophe Messier, maire de DeLorimier, est réélu à l'unanimité préfet. M. Camille Paquet, notaire est engagé de nouveau secrétaire du conseil. Les auditeurs, MM. P. Z. Guy, secrétaire-trésorier de la Longue-Pointe, et J. Madore agiront de nouveau comme auditeurs.

Autorisation est donnée au conseil de DeLorimier de réclamer la prime du gouvernement sur les machines destinées à l'entretien et le macadamisage des chemins. Et l'assemblée s'ajourne sine die.

Etaient présents MM. C. Messier, de DeLorimier, préfet, réélu comme tel ; A. Poitras, maire du Sault-au-Récollet ; P. Lemieux, maire de la Côte Saint Luc ; J. Léonard, maire de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles ; Goron, maire de St-Pierre aux Liens (Blue Bonnets) ; Millette, maire de Verdun ; S. Gaudry, maire d'Ahuntsic, J. Beaubien, échevin d'Outremont ; Lussier, maire de Bordeaux ; E. Pepin, maire de la Rivière des Prairies ; A. Dubreuil, maire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste de la Pointe-aux-Trembles (village) ; L. D. Roy, maire de St-Léonard de Port-Maurice.

VENTE SANS PROFIT DE MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe durant ce mois tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie seront vendus sans profit. Conditions des plus faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Les visiteurs comme les acheteurs sont les bienvenus.

F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 hrs p. m., excepté les lundis et samedis à 10 heures le soir. j-n-o

CHUTE SUR LE TROTTOIR

Louis Lachance, mécanicien, a fait une chute sur le trottoir, hier soir à l'angle des rues Guy et Dorchester ouest et s'est fracturé la jambe droite.

La victime, qui est âgée de 68 ans a été transportée à l'hôpital Notre-Dame.

LA "Y. M. C. A."

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 14. — Un grand banquet a été donné, hier soir, au Russell, pour commencer la souscription populaire à Ottawa, pour l'érection du nouvel édifice de la Y. M. C. A. Les organisateurs veulent prélever $200,000 en quatorze jours et, comme point de départ, ils ont reçu la promesse d'un chèque de $20,000 pour compléter la somme requise. M. Emmanuel Tassé, a aussi envoyé un chèque au nom du club de crosse Capital. Assistaient au banquet le sénateur Edwards, le col. Hanbury Williams, le maire Scott, Sir Fred Borden, l'hon. Sutherland, orateur des Communes, etc.

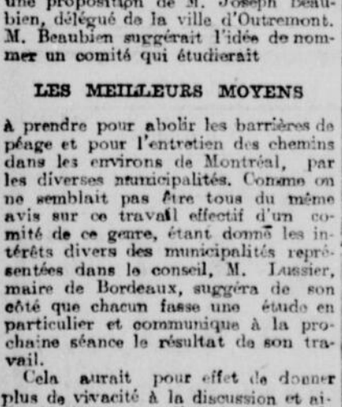

DEVENUE AVEUGLE A TROP PLEURER

L'HISTOIRE D'UNE PAUVRE VEUVE QUI N'AVAIT QU'UN FILS ET A ETE ABANDONNEE PAR LUI.

Veuve, aveugle, sans soutien, pleurant le silence de son fils parti depuis près de deux ans, voilà aujourd'hui le sort d'une pauvre femme qui a connu autrefois les jouissances de la fortune. Mme Albert Dozois, c'est le nom de la malheureuse, demeure rue Notre-Dame, dans un des modestes logements du Pacifique.

Un fil lui restait quand son mari mourut. Le jeune Edouard Dozois subvenait aux besoins de sa mère, exerçant divers métiers à Montréal, quand l'idée lui vint de partir pour le chantier.

Pour ne pas effrayer sa mère, il lui dit qu'il allait travailler à Lapraire. En réalité, il avait signé un engagement avec une compagnie de coupe de bois, la "Cook Brothers & Co" à Blind River, Algoma, Ontario. C'est au mois de juillet 1905 que le jeune Dozois, alors âgé de 28 ans, quitta sa mère.

Il resta près d'un an sans lui donner de ses nouvelles. Le 12 mars 1906 il lui écrivait, lui annonçant son

TRES PROCHAIN RETOUR.

Mais les semaines et les mois s'écoulèrent et le fils non seulement ne

M. ALBERT ED. DOZOIS, parti pour Blind River depuis deux ans, et qui depuis ne donne plus de ses nouvelles. — (D'après une photographie prise dans son jeune âge, mais qui n'en servira pas moins à le faire reconnaître, vu que le visage a conservé les mêmes traits.)

rentra pas à Montréal, mais n'envoya plus aucune nouvelle à sa mère.

Mme Dozois est devenue aveugle à force de pleurer.

A sa grande douleur s'ajoute maintenant la gêne où la réduit son impossibilité de travailler. Elle n'a pour soutien que la charité d'un frère. Son unique espoir est de retrouver son fils. Les personnes qui pourraient lui fournir des informations en ce sens lui rendraient la vie et le bonheur. Edouard Dozois mesure environ 5 pieds et 3 pouces de hauteur, il a les épaules larges et carrées. Sa figure est ronde. Il portait une petite moustache châtaine et une forte chevelure de même couleur. Signe particulier: il a toujours eu depuis sa naissance une mèche de cheveux plus foncé en arrière de l'oreille droite. Il a le teint blanc. Il a une tendance à prononcer le français à l'anglaise et parle cette dernière langue avec facilité.

La photographie que nous publions de lui a été prise dès son bas âge, mais comme il a conservé les mêmes traits, elle aidera à le faire reconnaître.

REFLECHISSEZ

GUERISSEZ VOS HEMORROIDES PRIVEMENT CHEZ VOUS, SANS DOULEUR NI OPERATION

Paquet d'essai envoyé gratis par la poste.

Le résultat de l'irritation d'une membrane ne peut être guéri au moyen du bistouri, mais en enrayant la cause de l'irritation. Quel remède est plus naturel qu'un baume énergique mais guérisseur qui ramènera la vie aux tissus amortis ? Telle est l'action du Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Les petits suppositaires se fondent dans la membrane enflévrée, guérissent les ulcères, enrayent l'inflammation et l'enflure et ramènent le rectum à son état normal.

Ce résultat s'opère sans douleur et sans vous faire perdre un moment dans vos occupations journalières. Le traitement s'applique chez soi, dans l'intimité de la maison. Le remède est de notre préparation et notre nom et la garantie de son authenticité.

Des milliers de cas semblables au suivant pourraient être cités à l'appui de nos prétentions.

"J'ai employé l'échantillon de votre remède que vous m'avez envoyé. Je l'ai employé, puis j'en ai acheté une boîte de 50c. Les résultats furent immédiats et surprenants pour moi, je vous assure ; j'avais eu recours à une douzaine des meilleurs médecins et je leur ai donné beaucoup d'argent sans obtenir de résultats. Je souffrais de ce mal depuis 20 ans. Je restai à l'hôpital longtemps et je le quittai physiquement abattu. Je vous dois une dette de gratitude. Je crois que les hémorroïdes seraient chassées du monde et deviendraient inconnues si toute personne qui en souffre dépensait de 50c à $1.00 pour se procurer le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes. Son action rapide le rend extrêmement précieux pour les personnes impatientes. Je suis votre reconnaissant, George H. Bartlett, Mattapan, Mass."

Quelque soit la gravité de votre cas d'hémorroïdes, nous voulons vous guérir. Si vous voulez essayer un paquet gratuit de notre Remède pour vous assurer de ses mérites, nous l'enverrons avec plaisir et sans retard à votre nom et à votre adresse. Nous vous laisserons le soin de décider si vous pourrez ou non discontinuer le traitement. Pyramid Drug Co., 84 Pyramid Bldg, Marshall, Mich.

Tous les pharmaciens vendent le Remède Pyramid contre les hémorroïdes, exactement tel que l'échantillon au prix de 50 cents la boîte.

Bouchon Patent

POUR EMBOUTEILLAGE DE LA

Petite Bière ou toute autre Boisson Gazeuse

Seul dépositaire :

C. ROUSSIN, IMPORTATEUR DE FERRONNERIE ::

279 rue Ste-Catherine Est.

Mars 7-11-14-21.—Avril 8-22—Mai 4-18

COMMISSION DES INCENDIES

La Commission des Ecoles Catholiques obtient des boites d'alarme pour ses écoles. — L'éclairage de nos ruelles. — Le poste No. 5.

Sur le rapport de M. Ferns, le surintendant du télégraphe d'alarme municipal, la Commission des incendies a accordé, à sa séance d'hier après-midi, la requête des commissaires d'écoles catholiques, à l'effet de faire installer des avertisseurs à incendie dans chacune des écoles de la Commission. La ville fournira les boîtes, au coût de $55 pièce et les frais d'installation s'élèveront à une quinzaine de dollars dans chaque cas.

Voici les écoles qui seront à l'avenir munies de ces appareils :

L'Académie Commerciale catholique, les écoles Montcalm, Champlain, Sarsfield, Belmont, Olier, Murphy, Saint-Joseph, Plessis, Saint-Gabriel, Chauveau, Sainte-Brigide et Meilleur. Les écoles, qui sont actuellement en construction auront aussi leur boîte d'alarme.

A la demande du chef Benoit et de M. Ferns, il sera expressément recommandé aux principaux de ces écoles de ne permettre à aucune personne du voisinage d'aller sonner l'alarme à l'école, vu que les pompiers accourent en plus grand nombre quand l'alarme sonne pour une école.

La Commission des Incendies a de même décidé de fournir aux conditions ordinaires des boîtes d'alarme pour trois écoles du quartier Hochelaga.

Une demande a été faite à la Commission par le Women's Club de faire installer des lumières à arc à l'extrémité de chaque ruelle, afin de prévenir les assauts nocturnes et les brigandages de chemins, qui se multiplient d'une façon anormale à Montréal, selon l'opinion de ces dames. On considère que les ruelles, étant des coins sombres et déserts, constituent de sûres retraites pour les détrousseurs et les apaches.

Seulement, M. Art. Parent, le surintendant de l'éclairage, dit que comme il y a autant de ruelles à Montréal qu'il y a de rues, il faudra un nombre considérable de nouvelles lumières. Il dit que dans plusieurs cas, on a installé des lampes et il croit qu'il serait avantageux d'augmenter encore le nombre de nos lampes dans les rues, mais de poser des lumières à l'entrée de chaque ruelle, serait une entreprise impraticable. A la demande de la Commision, M. Parent fera un rapport.

M. Ferns a fait rapport que la construction de la caserne No. 5 est à peu près terminée et qu'il est temps de songer à l'installation de la station du télégraphe d'alarme à cet endroit. Cette installation coûtera $50,000 et le président Yates s'adressera cette semaine aux Finances.

Le nouveau règlement des bâtisses, tel que préparé par M. l'inspecteur Chaussé, et contenant tous les règlements séparés se rapportant à ce sujet, a été adopté et référé au conseil de ville.

M. Parent a été chargé de faire un rapport sur la motion de l'échevin Roy, relativement à la possibilité de fabriquer de l'électricité par la combustion des vidanges.

L'ENTRETIEN DES RUES

Cinq cents hommes et deux cents voitures sont occupés à l'enlèvement de la neige.

Le mauvais état actuel des rues, par suite du dégel de ces jours derniers, cause beaucoup d'ennui au département de la Voirie, qui fait tout ce qu'il peut dans les circonstances.

L'équipe des hommes chargés du nettoyage des rues a été doublée, et depuis plusieurs jours, 500 hommes et 200 voitures sont occupés à l'enlèvement de la neige et de la glace. De leur côté, les citoyens mettent l'épaule à la roue et font leur part, en se hâtant de débarrasser leur trottoir de l'épaisse couche de glace qui les recouvre. Si seulement, tout le monde voulait en faire autant.

M. l'échevin Larivière considère qu'il a été dépensé assez d'argent à l'enlèvement de la neige cet hiver, et qu'il faut en garder un peu pour le pavage, qui dure plus longtemps que la neige.

ECHO DE L'INCENDIE

Le capitaine Baignet, du poste no. 11, a reçu une lettre hier, du Révd. H. Jekill, pasteur de l'église Sainte-Marie, remerciant les constables pour le bon ordre qu'ils ont fait maintenir à l'incendie de l'école d'Hochelaga et aux funérailles des victimes.

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL Propriétaire.

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, Abène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux, 536-538 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Mai 2074. 35-m-j-e-jno

HISTOIRE "VENEZ DANS MON SALON"

L'invitation des manufacturiers de teintures ternes, adultérées, aux dames du Canada pour leur faire employer leurs couleurs pauvres pour teindre à la maison est aussi dangereuse que l'appel de l'araignée à la mouche. L'invitation des fabricants de teintures communes si elle est acceptée, signifie perte d'argent et détérioration de vêtements et de tissus de valeur ; l'acceptation par la mouche de l'offre de l'araignée, c'est la mort.

Aujourd'hui, beaucoup de dames savent trop bien que dans le passé elles ont été victimes des fausses histoires racontées par les fabricants de teintures grossières, et qu'elles ont de ce fait éprouvé des pertes sérieuses.

Les TEINTURES DIAMANT, employées dans tout le monde civilisé ont toujours donné un travail profitable et bon aux femmes et filles. Il n'y a pas d'autres teintures aussi fortes, brillantes, vives et aussi durables que les TEINTURES DIAMANT ; les jeunes et les vieux peuvent les employer avec autant de succès et de plaisir.

Les dames devraient voir à ce que les mots "TEINTURES DIAMANT" soient sur chaque paquet qu'elles achètent. Refusez toutes imitations et substitutions si vous voulez vous éviter des pertes et des ennuis.

Des livrets traitant de la teinturerie à la maison et des cartes montrant 50 Echantillons Teints, sont envoyés gratis à n'importe quelle adresse.

Wells & Richardson Co., Limited, Montréal. 16-14-19

Nouvelles de la Navigation

LA SAISON DE 1907

La prochaine saison de navigation, au point de vue des passagers, va probablement briser tous les records précédents.

Les agents des compagnies de navigation disent qu'un grand nombre d'immigants ont déjà retenu leur p[lace] à bord des premiers paquebots qui viendront à Québec et à Montréal. Dès le mois de mai, l'immigration atteindra des proportions considérables.

L'"Ionian" ouvrira cette année, le service Montréal-Liverpool de la ligne Allan. Il quittera Liverpool le 18 avril, et Montréal le 3 mai. Il sera suivi du "Virginian", qui partira de Montréal le 10 mai.

Le "Corinthian" ouvrira le service Glasgow-Montréal de la ligne Allan.

Il partira de Montréal le 9 mai. Le "Sardinian" ouvrira le service de Montréal au Hâvre, et à Londres. Il quittera Montréal le 4 mai.

C'est le "Lake Manitoba" qui ouvrira le service de pavuebits du C.P.R. sur l'Atlantique. Il partira de Montréal le 11 mai. La compagnie annonce, cependant, qu'il est possible que l'"Empress of Britain", qui doit partir de St-Jean N.B., le 3 mai, soit transféré à Québec pour cette date. L'"Empress of Ireland" partira de Québec le 17 mai.

Le service de la ligne Dominion sera ouvert cette année par le paquebot "Ottawa", qui partira de Montréal le 4 mai. Le "Vancouver" quittera ce port le 6 mai, suivi du "Kensington" et du "Dominion", qui partiront de Montréal le 11 et le 18 mai respectivement.

MOUVEMENTS DES VAISSEAUX

Le Kildona, ligne Thomson, parti de Middlesboro, est arrivé à Portland mardi matin.

Le Corinthian, ligne Allan, parti de Boston, est arrivé à Glasgow hier matin.

Le Siberian, ligne Allan, est parti de Liverpool mardi soir, en route pour Halifax, et Philadelphie.

L'Empress of Ireland, ligne du Pacifique, de Liverpool à Halifax et St-Jean, N.B., a été signalé par marconigramme, hier matin, à 200 milles au sud-est d'Halifax.

DERNIERS ARRIVAGES

New-York—Le Furnessia, Glasgow ; le Vaderland, Anvers.

Boston—Le Winifredian, Liverpool.

Liverpool—Le Lake Champlain, St-Jean, N.B.

Londres.—Le Lake Michigan, St-Jean N. B.

PERSONNEL

M. le docteur J. A. Mirault s'embarquera demain à New-York à bord de la "Savoie" en route pour Paris, où il passera un an à étudier.

Ses amis lui ont donné un affectueux send-off, sous forme de banquet, samedi soir, au Club Lafontaine.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

SECONDE CLASSE DE MONTREAL, 1er MARS AU 30 AVRIL 1907.

$48.60 Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Washington et Portland, Orégon.

$46.10 Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, B. C.

$45.60 Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.

$49.00 San Francisco, Los Angeles, Via Chicago seulement.

Prix réduits proportionnellement sur d'autres points.

Les Wagons Dortoirs pour Touristes

Laissent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 9.40 p. m., et les dimanches, lundis et jeudis à 9.40 a. m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers de première ou de seconde classes. Prix des lits, $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets de la ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste 5-jno

NAVIGATION

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris (France)

Départ chaque Jeudi, à 10 hrs. a. m.

*LA TOURAINE	21 Mars	
LA GASCOGNE	28 Mars	
*LA PROVENCE	28 Mars	
*LA LORRAINE	4 avril	
LA BRETAGNE (Supplémentaire)	6 Avril.	
*LA SAVOIE	11 Avril	

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 1670 Notre-Dame, Montréal.

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 57, North-River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le nouveau steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, et steamer TRINIDAD, 2,600 tonnes, les 18 et 23 février, 2, 9, 16, 18, 23, 30 mars.

De New-York pour les Antilles

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste Lucia, les Barbades et Demerara.

Steamer, tous les dix jours, après.

CROISIERE SPECIALE

A Barbades, la Martinique, la Dominique, St-Christophe, Ste-Croix, St-Thomas et les Bermudes, à bord du steamer "Pretoria" partant de New-York le 28 février et à bord du steamer TRINIDAD le 30 mars.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York. ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK, & Co., agents.

211 rue des Commissaires, Montréal.

9 janvier 1907.

North German Lloyd

SERVICE D'EXPRESS RAPIDE

PLYMOUTH—CHERBOURG—BREME

K. Wm. II.	12 Mars 5.30 A.M.	Kronprinz	23 Avril midi
Kronprinz	20 Mars 1 P. M.	Kaiser	2 Mai 10 A. M.
Kaiser	2 Avril 10 A. M.	K. Wm. II.	14 Mai 7.30 A. M.
K. Wm. II.	9 Avril, 1 P. M.	Kronprinz	21 Mai, 10 A. M.

SERVICE DE SEMAINE A DOUBLE HELICE POUR PASSAGERS.

SERVICE DIRECT POUR BREME A 10 A.M

Brandenburg	14 Mars	x Kuerfurst	4 Avril
Chemnitz	19 Mars	Main	11 Avril
Cassel	28 Mars	Gueisenau	16 Avril
Darmstadt	30 Mars	Oldenburg	27 Avril

x Arrête à Plymouth et Cherbourg

SERVICE DE LA MEDITERRANEE

GIBRALTAR — NAPLES — GENES A 11 A. M.

x Neckar	16 Mars	P. Irene	20 Avril
K. Louise	23 Mars	xNeckar	27 Avril
K. Albert	6 avril	Barbarrossa	4 Mai
Friedrich	13 Avril	K. Luise	11 Mai

xNe va pas à Gênes

Des Jetées de Brême, Biems et Heime Rues, Hoboken

Les lettres de change emises par le North German Lloyd sont valides dans le monde entier.

OELRICHS & CO., 5 Broadway, N.Y. W. H. Henry, seul agent à Montréal, Edifice Temple, 185 rue St-Jacques.

AGENCES REFORD.—LIGNE DONALDSON, départ tous les samedis, de St-Jean à Glasgow. Accommodation excellente et à bas prix pour les passagers. S'adresser à L. J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent.

LIGNE THOMSON.—Départ tous les samedis, de Portland à Londres. Compartiments frigorifiques et à air froid, une spécialité.

LES STEAMERS DES LIGNES PICKFORD & BLACK partent régulièrement de Halifax pour les Bermudes, les Iles du Vent, les Barbades, Trinidad et Demerara ; aussi pour Turks Island, Santiago de Cuba et la Jamaique. THE ROBERT REFORD CO., Limited, 25 rue St-Sacrement, Montréal. 211-jno

C'EST MAINTENANT LE TEMPS D'ALLER DANS LE SUD

Nous offrons une EXCURSION SPECIALE A BON MARCHE sur notre beau vaisseau neuf de 14 noeuds, le steamer "BORNU." Départ de HALIFAX, N.E., LE 30 MARS —NASSAU CUBA ET MEXICO.

ACCOMMODATIONS DE PREMIERE CLASSE seulement NOUS FOURNISSONS TOUS LES BILLETS DE CHEMIN DE FER EN RAPPORT avec ce voyage. Procurez-vous notre petit livre illustré.

"A Tour to the Bahamas, Cuba et Mexico" qui donne la description complète du voyage.

S'ADRESSER A

ELDER DEMPSTER & CO.

319 Edifice du Board of Trade.

L. J. RIVET, 5 rue St-Laurent.

W. H. HENRY, Edifice Temple, MONTREAL.

m.j.s. jno

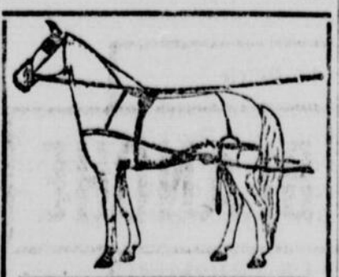

Exposition de HARNAIS

HARNAIS de Promenade.
HARNAIS d'Express.
HARNAIS de Ferme.
HARNAIS de Tombereau.
HARNAIS de Charette.
HARNAIS de Livraison.
HARNAIS de Labour.
HARNAIS de Buggy.
HARNAIS de Halage.
HARNAIS de Pony.
HARNAIS de Chien.
HARNAIS de Bœuf.
HARNAIS de Chèvre.
Etc., Etc.

Notre salle d'échantillons est ouverte au public qui désire voir et acheter beau et bon, de 8 hrs a. m. à 6 hrs p. m.

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX REDUITS EN VIGUEUR DEPUIS LE 1er MARS AU 30 AVRIL, 1907

Prix pour colons en seconde classe de Montréal à

Seattle, Tacoma, Victoria, Vancouver et Portland	$48.60
ROSSLAND, NELSON, TRAIL, ROBSON, SPOKANE	$46.10
ANACONDA, BUTTE, HELENA, MISSOULA, SALT LAKE	$45.60
COLORADO SPRINGS, DENVER, PUEBLO	$45.50
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES	$49.00

Prix réduits pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-DORTOIRS DE TOURISTES quittent Montréal les lundis et mercredis à 10.30 p.m. pour l'accommodation des passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST, jusqu'à la COTE DU PACIFIQUE — un prix nominal est chargé pour les lits, qui peuvent être réservés d'avance.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 137 rue St-Jacques. Téléphones, Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure. 4-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

Service des Trains

7.25 A.M. EXPRESS DE JOUR.—Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.

Départ, 7.25 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

12.00 MIDI EXPRESS MARITIME. — Pour St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Bic, Cacouna, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St-John, Halifax et les Sydneys.

Départ à 12.00 heures (midi) tous les jours, excepté le samedi. Wagons-dortoirs-vestibules jusqu'à Halifax.

Ce train ira jusqu'à Ste-Flavie, avec wagons-salon-restaurant, le samedi seulement.

3.50 P.M. EXPRESS LOCAL quotidien, excepté les dimanches, pour St-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.

MALLE ROYALE SPECIALE

Quittant Montréal à 12.00 hrs., midi, le vendredi, transporte la malle européenne et conduit LES PASSAGERS, LES BAGAGES ET LA MALLE jusqu'au steamer, à Halifax, le samedi suivant, évitant ainsi tout transfert extra.

Bagage enregistré pour Liverpool, Anvers, de Montréal, Québec, etc.

BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE

St-Lawrence Hall, 141 rue St-Jacques ou la gare Bonaventure. Tél. Main 618.

H. A. PRICE, Asst. agent Gén'l des Passagers.

J. J. McCONNIFF, Agent des pass. et des billets de la ville.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou dans les Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section, de 160 acres, plus ou moins.

Une demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou sous-agent. Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais de l'applicant, et si le terrain demandé est vacant, lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et l'applicant perdra tous ses droits de priorité au claim.

Une personne faisant application pour l'inspection, doit posséder les qualifications voulues pour avoir droit à un homestead, et une seule application pour inspection sera reçue d'un individu jusqu'à ce qu'on ait disposé de cette application.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS.—Un colon auquel on a accordé une entrée pour un homestead, devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année, au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé)—de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré par ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir le patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte, quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON.—Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera collectée sur la production brute.

Un certificat de mineur libre est accordé sur paiement à l'avance de $5.00 par année pour un individu, et de $50 à $100 par année, pour une compagnie, selon le capital.

Un mineur libre ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées, le locateur pourra faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un mineur libre ne peut obtenir que deux baux de 5 milles chacun pour un terme de 21 ans, qui peut être renouvelé à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent collectée sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Député ministre de l'intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
520-6 ms

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 311

Edifice de la Banque des Marchands

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée, aux Nos. 77-79 rue St-Jacques, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No. 298 rue Saint-Hubert.

900 DROPS

CASTORIA

A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS, CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER
Pumpkin Seed -
Alx. Senna +
Rochelle Salts -
Anise Seed +
Peppermint -
Bi Carbonate Soda +
Worm Seed -
Clarified Sugar
Wintergreen Flavor.

A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of
Chas. H. Fletcher.
NEW YORK.

At 6 months old
35 DOSES - 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LA CHAPELLE DE LA SORBONNE

LE DERNIER VOEU DE RICHELIEU PROFANE — LA DETTE ENVERS LE MARQUIS DE MONTCALM.

PARIS, 14. — La chapelle de la Sorbonne subit les conséquences de la Séparation. Son origine même lui assigne une place unique parmi les édifices religieux de Paris. Bâtie par le cardinal de Richelieu, elle fut léguée par lui en copropriété à l'Université, sous la condition que le droit de sépulture pour lui et sa famille y serait respecté pendant trois cents ans, à dater de sa mort. En outre, un legs du marquis de Montcalm assure à perpétuité qu'une messe hebdomadaire sera célébrée à la mémoire de l'illustre ministre, à l'autel de la Chapelle de la Sorbonne.

Jusqu'à ces derniers temps,

CETTE CHAPELLE

était administrée par un prêtre, M. l'abbé Paquier, aumônier du lycée Saint-Louis. On y disait la messe, le dimanche, en donnant plus d'éclat aux offices par une musique d'amateurs auxquels, parfois, s'adjoignaient les chanteurs de Saint-Gervais.

Au moment de la Séparation, l'abbé Paquier fit une déclaration de culte privé, et fut autorisé à continuer la célébration des offices. Cependant,

TOMBEAU DE RICHELIEU A LA SOREONNE

le 17 décembre, on le révoqua. D'aucuns estiment que la Séparation faisait tomber d'office sa situation dans la Sorbonne, institution d'Etat. D'autres croient savoir qu'on lui reprochait d'avoir donné trop de lustre aux

CEREMONIES DOMINICALES

en conservant le concours de sa maîtrise.

Quoi qu'il en soit, la chapelle fut fermée. On en profita pour arracher les ex-voto qui couvraient les murs, sans prendre la peine de remettre ceux-ci en état.

Il y a quelque temps, on apprenait que l'ancienne maîtrise était autorisée à donner des concerts payants dans la chapelle ; les fidèles furent douloureusement émus en voyant le nouvel usage qui était fait d'un temple dont le prêtre était banni.

Il serait bon que l'Université songeât qu'elle n'est pas seule maîtresse des destinées de la chapelle, sur laquelle la famille de Richelieu conserve encore des droits. Il serait convenable qu'elle se souvint de ses obligations à l'endroit du grand ministre qui lui donna sa fortune, et dont elle a l'honneur d'abriter le dernier sommeil. Enfin, peut-elle oublier qu'elle a une dette à acquitter: cette messe hebdomadaire que l'on ne dit plus ?

UNE PANIQUE

CHICAGO, 14 — Une dépêche de Newport, Ky., dit qu'une panique s'est produite au "Grand Theatre" à la suite d'un commencement d'incendie. Il n'y a pas eu d'accident.

PATERSON

Tablettes pour la Toux

Font une bonne gorge d'une manivaise gorge; calment la toux, guérissent le rhume,—un bonbon à tous qui guérit radicalement. Les docteurs recommandent son emploi pour toutes les irritations de la membrane muqueuse. Agréables au goût. Demandez l'espèce à trois cents dans la boîte rouge et jaune. 39

ELLES GUÉRIRONT

POUDRE A PATE MAGIQUE

MAGIC BAKING POWDER

PURE ET SAINE

25c LA LIVRE.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

London, Eng. TORONTO, ONT. Chicago, Ill.

LE PROCES DE LEIBOVITCH

Plusieurs témoins sont entendus hier après-midi.

Le procès de Jacob Leibovitch, s'est continué hier après-midi, devant le juge Lavergne, à la cour du Banc du Roi.

La cause commence à traîner en longueur, aussi l'auditoire est-il clairsemé.

Plusieurs témoins sont entrés dans la boîte.

Abraham Bercovitch, domicilié au No 840, Saint-Laurent, raconte comme quoi il connait l'accusé depuis 4 ans. Demeurant à quelques pas du magasin de Leibovitch, il se rendait souvent chez le marchand juif, afin de causer de choses et d'autres.

Bercovitch dit de plus qu'il savait que l'accusé vendait à un grand nombre de colporteurs juifs, des fourrures et divers autres marchandises mais il ne se rappelle pas les noms des acheteurs.

Il a entendu parler du vol effectué chez Leibovitch; il est allé au magasin de ce dernier le matin même que le vol avait eu lieu, et a vu que tout était bouleversé dans le magasin.

Le témoin suivant, un autre Juif, du nom de Harry Boulofsky, est colporteur, et connait bien l'accusé ; souvent, il lui envoyait des clients.

Ce Juif parle si bas et avec une rapidité telle, que personne n'a le temps de saisir les nombreuses choses qu'il a l'illusion de débiter; le sténographe lui-même n'en peut, mais.

Le greffier, M. Sicotte, produit alors plusieurs dossiers relatifs aux vols fréquents d'un nommé Myor lequel Myor, a volé également chez l'accusé, et a été condamné après avoir admis sa culpabilité.

L'avocat du défendeur Leibovitch, Mtre Greenshields, demande alors l'ajournement de la Cour, vu qu'il lui manque deux ou trois témoins importants.

La cause est ajournée à quatre heures et quart.

CONDOLEANCES

A une assemblée générale des étudiants de la Faculté de Droit, tenue hier matin, sous la présidence de M. Paul Paquette, il a été proposé par M. Philadelphe Lalonde, secondé par M. Alexandre Lamoureux :

1o Qu'il soit transmis une expression de condoléances, de la part de ses confrères, à M. Edouard Normandeau, à l'occasion de la mort de son frère, M. Gabriel Normandeau.

2o Que copie soit envoyée aux journaux.

Les deux motions ont été adoptées à l'unanimité.

—o—

A une assemblée de la Cour Chénier 659, tenue le 4 du courant, il fut proposé par C. A. Goyette, ex-chef, seconde unanimement que les membres de cette Cour offrent à leur digne chef forestier, Arthur Foucher, leurs vives condoléances à l'occasion de la mort de son enfant bien-aimée Gabrielle. Il est ensuite proposé par M. le docteur B. Bonnier et M. F. Durand et résolu à l'unanimité que copie de la résolution précédente soit envoyée à la famille, au journal "Le Forestier", ainsi qu'aux journaux de Montréal pour publication.

O. A. PAQUIN,
Sec.-arch.

LA PUNITION DES TAPAGEURS

Les auteurs de la frasque de vendredi dernier sont privés des privilèges du "McGill Union".

Les deux comités permanents du "McGill Union" à leur quatrième séance tenue hier soir, ont décidé de priver des privilèges de l'institution jusqu'au mois de septembre 1908 les sophomores qui ont pris part à la brimade de vendredi dernier.

Les coupables sont au nombre de 14. De ce nombre 9 font partie de l'Union. En conséquence la décision des comités est sans effet pour les cinq coupables non-unionistes.

Les 14 sophomores ont confessé d'eux-mêmes leur culpabilité devant les membres des comités d'enquête.

Dans le cas des 9 unionistes la sentence passée contre eux, signifie qu'ils n'auront plus le droit d'entrer dans l'institution, y compris le réfectoire. On refuse aux cinq autres coupables le droit de faire partie de l'Union.

Les comités permanents ont siégé tous les soirs depuis samedi. Les sessions ont été présidées, tour-à-tour par le président de l'Union, M. A.-O. Hayes et par le vice-président, M. F. J. Logré.

Nos gants sont exceptionnellement bien faits—ils sont garantis devoir plaire sous tous rapports. THE PARIS KID GLOVE STORE, 441 rue Ste-Catherine Ouest.

IMPORTANTE ASSEMBLEE

Ce soir à 8.30 heures, aura lieu au No 270 rue Ste-Catherine l'assemblée annuelle de la succursale de Montréal de l'Association des Marchands-Détailleurs.

Plusieurs questions importantes et le rapport annuel seront étudiés.

Guérit Dyspepsie, Faiblesse, Anémie.

Donne Santé, Force, Vigueur.

BOIVIN, WILSON & CIE,
MONTREAL,
Seuls Agents pour l'Amérique.

EASTERN DRUG CO.,
Agents pour les Etats-Unis, Boston, U. S. A. 57

LA PLUPART DES FEMMES

sont intéressées dans les jupes chics et aiment à les posséder et très souvent se demandent ou elles peuvent se les procurer à des prix modérés.

Comme la saison de Pâques commence le printemps et approche rapidement,

Featherbone Novelty Co.,
LIMITEE
Edifice Birks,
Carré Phillips, Montréal,

vous invite cordialement à venir visiter leurs nombreuses sortes de Jupes Plissées en vogue, confectionnées avec l'étoffe de votre choix. Notre catalogue avec liste de prix pour plissé couteau et accordéon vous sera mallé sur demande.

TELEPHONE UP 1271

Agences dans la ville de Québec : Mlle A. Ardouin, 321 rue St-Joseph. Tél. 2639 ; Mme J. B. Lapointe, 120 rue St-Jean ; Mme Eug. Béland, 316 rue St-Jean.

23,28 f. 2,7,9,14,16

Le veritable et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merite du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co., Ltd.
m-i-s.

DEMANDEZ les Gants Perrin
Marque Déposée
En Vente Partout.

Poils Follets

Cheveux et barbe superfius du visage, du cou ou des bras, enlevés instantanément et sans douleur avec la RAZORINE DU Dr SIMON, de Paris, et nous ne craignons pas de le faire essayer. Envoyez 10c et nous vous enverrons un échantillon assez gros pour prouver son infaillibilité. Adressez : Cooper & Co., Dépt. 6, Montréal.
246-j-jno

Si vous souffrez de Maladies de l'Estomac

Algreurs, Manque d'Appétit, Mauvaises Digestions, Migraines, Constipation.

Les Amers Indigènes

Vous Guériront Assurément.

En vente partout, 25 cents le paquet. Franco par la malle sur réception du montant.

Laboratoire S. LACHANCE,
87 rue St-Christophe, Montréal.
1-jno

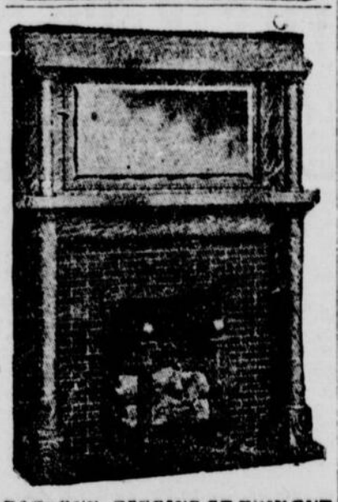

PATRONS, DESSINS ET PRIX SUR APPLICATION

WEBSTER BROS & PARKES,
225 Rue Notre-Dame Ouest.
Fév. 14-16-19-21-23-26—Mars 2-5-7-9-12-14-16-20-23

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

THOS. SONNE, Sr.
MANUFACTURIER DE
Tentes, Auvents et Drapeaux
DE TOUTES NATIONS

Couvertures de Voitures, Couvertures de Cheveaux. Toutes sortes de Tentes à louer.

193 RUE DES COMMISSAIRES
(Angle de la rue St-Sulpice)
BELL TELEPHONE MAIN 1161
12,14,16,19,21,23,26,28,30

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal et Washington, D.C

Rod. Carrière
Opticien Refractioniste

Diplômé du Collège d'Optique de Philadelphie, du Collège d'Optique de Montréal, Opticien à l'Hôtel-Dieu, de 9.30 à 11 a. m.

Assortiment complet de Lorgnons Lunettes,
Yeux Artificiels,
253, Ste-Catherine Est, Montreal.
Près Sanguinet.
De 1 à 3 heures p.m.
Tel. Bell Est 2257.
1-e-jno

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE."

Feuilleton de "La Patrie"

LA DAME BLANCHE

96 (Suite)

Alors, disons-nous, Paris était un être, non pas seulement par la vie morale et physique de ses habitants, mais par lui-même. Si les Parisiens sortaient tous de Paris demain, il ne resterait plus que des rues, des monuments, des statues, et certes ce serait encore un imposant spectacle. Si les Parisiens, à la suite de quelque peste avaient abandonné le Paris de Louis XIII, il fût encore resté un être.

Cet être portait à son flanc une pustule virulente et gangrenée ; il y avait dans un coin de cet énorme visage une monstrueuse verrue. Pustule ou verrue, cela s'appelait la bastille Saint Antoine, et cela finit par s'appeler la bastille tout court, c'est-à-dire la reine des bastilles, la connétable des forteresses d'Etat.

Un large fossé, rempli d'eau dormante où, par les soirs d'été, coassaient des milliers de grenouilles, où, par les nuits brûlantes, on entendait la plainte du crapaud pareille à un gémissement qui eût jailli des formidables murailles — le pont levis, la herse aux dents de fer — huit tours énormes, massives, ventrues, serrées l'une contre l'autre, comme des lansquenets gigantesques formant le carré de bataille : les tours du Coin, de la Comté, du Trésor, vers le faubourg ; les tours de la Bassinière, de la Bertaudière, de la Liberté, du Puits, vers la ville, des cours humides, où l'herbe poussait entre les pavés, où l'ombre combattait victorieusement les rayons du jour ; des grilles de fer entre chaque cour ; des portes qui s'entrebâillaient comme des gueules prêtes à happer ; des escaliers qui s'enfonçaient vers des enfers d'où l'on ne remontait jamais ; un silence pesant scandé par le pas des patrouilles ou la voix monotone des sentinelles se renvoyant le cri de veille ; des fenêtres grillées, derrière lesquelles apparaissaient parfois des têtes pâles...

C'était la Bastille.

. . . . . .

Le No 14 de la tour du Trésor, où nous prions le lecteur de vouloir bien nous suivre, était une grande et belle pièce située au deuxième étage, d'où l'on avait vue sur la campagne.

A cet endroit, l'Avancée — vaste cour qui entourait l'ensemble des constructions et s'avançait en pointe vers la rue Saint-Antoine pour se terminer par la principale porte d'entrée — cette avancée, donc, se rétrécissait à tel point qu'un prisonnier placé au deuxième ou troisième étage de la tour du Trésor pouvait au besoin se montrer aux passants et s'en faire entendre.

Ce point était donc particulièrement surveillé ; quatre sentinelles se promenaient constamment au pied de la tour du Trésor ; quatre autres, sur le mur d'enceinte, avaient ordre de tirer sur quiconque s'approcherait...

Ceci expliqué, nous pouvons pénétrer dans la cellule No 14 qui était éclairée par une assez large fenêtre munie d'ailleurs de respectables barreaux, qui était meublée d'un bon lit, d'une table, de deux chaises et d'un fauteuil, et dont le carreau, enfin, était couvert d'un tapis en mauvais état, mais tapis tout de même. En somme, sans les murs nus, revêtus seulement de cette teinte grisâtre qui est le barligeon du temps, sans les barreaux de la fenêtre, sans la porte massive toute bardée de fer, cette chambre eût convenu à plus d'un petit bourgeois et même à plus d'un petit gentilhomme.

Le chevalier de Capestang n'avait jamais été aussi magnifiquement logé qu'à l'était le prince de Condé dans la Bastille — car le No 14 de la tour du Trésor était l'une des quelques cellules où l'on mettait les gens de très haute qualité, tels que le prince.

Au moment où le lecteur entre à la Quatorzième Tour du Trésor, c'est-à-dire vers huit heures du soir, le presque royal prisonnier, à demi allongé dans son fauteuil, les yeux au plafond, était occupé à gémir sur son triste sort, tandis qu'un geôlier desservait la table et empilait les assiettes dans un panier.

A en juger par les restes d'un demi poulet, d'un rôti et d'une carpe qui avait dû être pêchée dans l'étang de Fontainebleau, le sort du prince n'était peut-être pas aussi lamentable qu'il voulait bien le dire et, en tout cas, cette tristesse qu'on voyait à son visage devait sans doute lui faire trêve pendant les repas, car le geôlier, qui, probablement, se régalait des restes de monseigneur, faisait la grimace et grommelait :

—Peste, quel appétit !...Allons, allons, monseigneur, fit-il avec cette facétieuse familiarité qui constitue une variété assez commune du geôlier, ne vous tourmentez pas ainsi, que diable ! On ne peut tarder à vous ouvrir les portes de la cage.

—Qui te le fait penser ? s'écria Condé en se redressant. Aurais-tu quelque indice ?

—Aucun, monseigneur. Mais vous êtes un si grand prince !...

—Ah ! fit piteusement Condé, voilà la troisième lettre que j'envoie à la reine-mère, et pas de réponse !

—Espérez, monseigneur, espérez ! Et puis, il peut survenir tel événement qui vous rende la liberté, malgré la reine-mère, malgré le roi lui-même...

—Que veux-tu dire balbutia le prince impressionné par les airs mystérieux de son geôlier.

—Je veux dire qu'on a fort crié, hier, dans Paris, qu'on a vu des bandes de bourgeois armés, que tout cela ressemblait fort à un commencement de sédition, et qu'il est possible que les Parisiens, cette fois, ne s'en tiennent pas au commencement. ..

Là-dessus, le digne homme, après avoir mouché avec ses doigts le flambeau qui brûlait sur la table, adressa à son hôte un sourire gracieux, autant qu'un sourire de geôlier puisse être gracieux, et se retira sans vouloir s'expliquer davantage.

—Oh ! oh ! fit le prince. Je crois que c'est le moment d'écrire une nouvelle lettre. Ces cris des Parisiens, je les ai parbleu entendus. C'est moi qu'ils acclament, c'est évident. Ils demandent ma liberté, c'est sûr ! Et qui pourraient-ils acclamer ? Ce n'est pas ce soudard de Guise. Ni ce pauvre Angoulême, qui croyait si bien tenir la couronne...Morbleu ! pour régner sur la France, il faut un prince de sang royal. Il n'y a que moi. Allons, c'est le moment d'imposer de nouvelles conditions à la paix que je veux bien offrir.

Tout échauffé de cette idée, tout ragaillardi par la certitude que Paris se soulevait en sa faveur, Condé saisit une plume et se mit à écrire.

Tout à coup, il s'interrompit en pâlissant.

—Diable ! Et si, voyant que le bon peuple de Paris veut se porter sur la Bastille pour me délivrer, on allait, en désespoir et par lâche vengeance, me faire étrangler ?... Je ne serais pas le premier..Hum ! A bien réfléchir, il me semble que ce geôlier a eu un étrange sourire en me quittant !... Et que sa manière de me dire que je serais bientôt délivré sous-entend d'effroyables choses !...Je suis perdu !...

Il se mit à trembler, de grosses gouttes de sueur froide pointèrent à son front, et la peur, inspiratrice des soupçons, le poussa jusqu'à la porte, où il se mit à écouter si quelque troupe ne montait pas. .

Enfin, n'entendant d'autres bruits que les bruits habituels et monotones qui sont comme le tic-tac régulier du cœur d'une prison, il se rassura un peu, revint prendre place à sa table, et, brûlant la lettre commencée sur un ton hautain, il en refit une autre beaucoup plus humble où il offrait son entière soumission et les services de son épée au roi ...moyennant une somme de cinq cent mille livres.

A demi rassuré par le silence et surtout par la lettre qu'il venait d'écrire — lettre qui témoignait de sa bonne volonté — mais tremblant encore de toutes les idées qui lui passaient par la tête, Condé s'approcha de la fenêtre, résolu à ne se coucher que le plus tard possible — c'est-à-dire après l'heure probable du crime qu'il redoutait. Ainsi le condamné à mort qui attend dans sa cellule la fatale matinée ne réussit à s'endormir franchement qu'après la venue de l'aube, qui lui dit : "Tu peux te rassurer, ce ne sera pas pour aujourd'hui !"

Il faisait un beau clair de lune ; le regard du prince distinguait jusqu'aux moulins du port au Plâtre, puis le ruban argenté que la Seine déroulait, et, plus près, les vastes prés, les terrains maraîchers qui s'étendaient jusqu'à Reuilly.

Comme il considérait vaguement ce décor noyé sous une nappe de rayons bleuâtres, la silhouette d'un homme se détacha en relief, de l'autre côté du fossé.

Cet homme que les sentinelles n'avaient pas dû apercevoir encore semblait considérer attentivement le monstre de pierre — la Bastille silencieuse et sombre. Et cette idée lui vint tout à coup que cet homme était là pour lui...

—Qui sait, murmura-t-il tout haletant, qui sait si on ne cherche pas à me sauver, et si les mystérieuses paroles du geôlier n'étaient pas pour me préparer à quelque tentative de nos amis !...

Rapidement, il écrivit quelques mots sur une feuille de papier ; ne trouvant rien pour alourdir la feuille, il en enveloppa un écu de six livres ; puis il courut ouvrir la fenêtre ; l'homme était toujours là !

Condé jeta un grand cri... en même temps il lança à travers les barreaux son écu de six livres enveloppé de la feuille de papier... il le vit tomber au revers du fossé... Il vit l'homme se baisser et le saisir...Dans le même instant, deux coups de feu éclatèrent : les sentinelles tiraient sur le promeneur nocturne : Mais Condé le vit s'éloigner tranquillement sans faire un pas plus vite que l'autre. Le double éclair d'une nouvelle arquebusade troua la nuit, suivi d'une double détonation...

Cette fois Condé ne vit plus rien !

L'inconnu était-il tué ?...

Le prince, la tête en feu, le cœur sautant dans la poitrine, attendait...

Brusquement, dans l'escalier, une rumeur ; on venait, on montait, on ouvrait la porte... dix gardiens armés apparaissaient, éclairés par des torches, et le gouverneur de la Bastille, le chapeau à la main, entrait dans la chambre.

—Qu'ai-je fait ! balbutia Condé éperdu de terreur. Quelle folie m'a passé par la tête !...

—Monseigneur, dit La Neuville en s'inclinant, malgré les règlements, vous avez communiqué avec un passant. Inutile de nier, monseigneur, les sentinelles ont vu....

—Mais, monsieur, dit le prince en recouvrant sa dignité, je ne nie pas!

—Je le regrette, monseigneur ! dit La Neuville avec un sourire. Une dénégation de votre part m'eût permis de surseoir à la mesure de rigueur que, bien malgré moi, je suis forcé de prendre.

—Quelle mesure ? balbutia Condé, qui déjà regrettait son accès de majesté princière.

—Le règlement est formel, monseigneur. Je suis obligé de vous faire à l'instant même changer de logis..... (Condé respira). Monsieur l'officier, vous escorterez monseigneur jusqu'à la Quatrième-du-Puits qui, désormais, servira d'appartement à monseigneur

Le logement est d'ailleurs de ceux qui sont affectés aux princes ; malheureusement, sa fenêtre donne sur une cour intérieure.

Condé, pleinement rassuré et tout heureux d'en être quitte à si bon compte, fit signe que peu lui importait.

—Mais, monsieur, dit alors l'officier, la quatrième chambre de la tour du Puits est occupée, vous le savez. Où mettrons-nous le geôlier qui y loge ?

—Eh, mais ici... en double ; vous le mettrez ici !...

(A suivre)

LE CHATEAU SAINT-LOUIS

Le grand hôtel qu'on est à construire à Valois sera une merveille de bon goût et de confort

Le château Saint-Louis, à Valois, propriété de M. E. Théberge, de Montréal, sera prêt pour les premiers jours de mai 1907.

Cette construction est de style Louis XVI. Le plan admirable a été conçu par M. Théo. Daoust, architecte.

Le corps principal de la bâtisse est de couleur jaune serin. Les tourelles qui l'agrémentent sont en ardoise rouge et verte, la couverture en ardoise bleue.

Le château mesure 40 pieds par 70 de front, avec une aile de 80 par 30 pieds. Il comportera trois étages, outre le soubassement et le rez-de-chaussée.

Au soubassement seront le buffet, les salles de billard, le café, des salons privés, la cave au vin et les

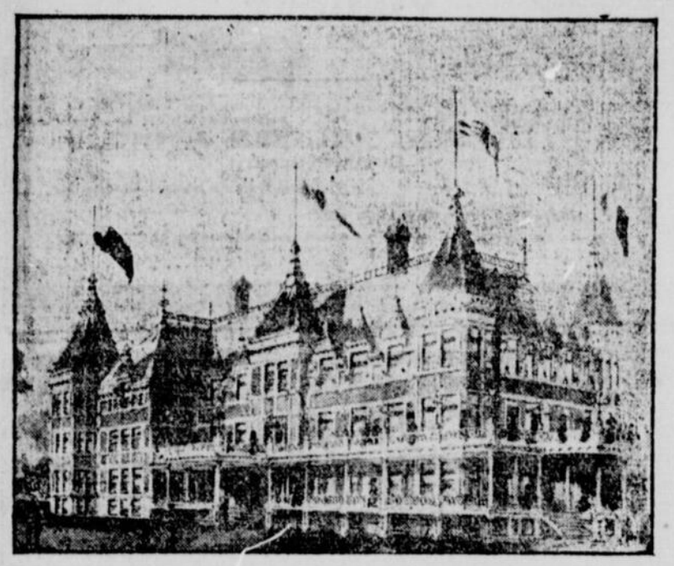

Le Château Saint-Louis, à Valois, tel qu'il apparaîtra une fois terminé.

chambres de toilette et les fournaises ; au rez-de-chaussée, le bureau d'administration, la rotonde, le grand salon, la salle de lecture, un salon de coiffure, la grande salle à manger, pouvant contenir 200 personnes, les dépenses, la glacière, la cuisine, des chambres de toilette et un grand corridor conduisant aux galeries. Aux 1er et 2e étages, seront les chambres à coucher, au nombre de 80. Des cabinets de toilette leur sont attenants. Plusieurs auront leur balcon privé, toutes seront pourvues d'un appareil téléphonique relié au réseau général. Il y aura des appartements composés d'une suite de chambres communiquant entre elles. De grands et très longs corridors donneront accès aux galeries. Les escaliers sont spacieux. Même disposition au troisième étage, avec corridors donnant accès aux tours.

Chaque étage du Château est pourvu d'une galerie extérieure circulaire de 12 pieds de largeur.

Sur la plage est construit un kiosque de 100 pieds de large et long de 400 pieds, de ce kiosque s'avance un quai à 400 pieds dans l'eau.

Des colonnes couronnées de lumières électriques de différentes couleurs donnent à cette promenade un coup d'œil féerique.

L'établissement sera muni d'un appareil de chauffage à eau chaude des plus modernes. Un filtre à l'embouchure du maître-tuyau d'aqueduc garantira au public une eau pure et claire.

Le mode d'éclairage sera l'électricité.

Le château est construit sur une éminence donnant l'espace nécessaire pour tout genre de sport : lawn-tennis, etc.

Un joli bocage traversé par un ruisseau ajoute à la beauté du site.

Le château sera relié directement par une passerelle aux gares du Pacifique et du Grand Tronc. Le trajet de Valois à Montréal s'effectuera en vingt minutes.

En ce temps où la question de la protection contre le feu est à l'ordre du jour, il n'est pas hors de propos de faire observer que le château St-Louis, offrira toute la sécurité possible sous ce rapport. Il sera muni d'appareils de sortie, d'échelles extérieures, d'un service de boyaux alimenté par un réservoir d'une capacité de 10,000 gallons.

Le château sera une merveille de confort moderne et de bon goût.

UN PLONGEUR NOUVEAU GENRE

UN CAMBRIOLEUR, PRESSE DE FUIR, PIQUE UNE TETE A TRAVERS LA GRANDE GLACE D'UN ETABLISSEMENT.

Vers 4 heures du matin, samedi dernier, un laitier passant à l'angle de la rue Marie-Anne et du Boulevard Saint-Laurent, vit à son grand ébahissement, un individu s'élancer à travers la grande glace de la devanture du Club Montcalm et piquer une tête sur le trottoir pour ensuite se relever et prendre ses jambes à son cou.

Puis des cris de "Police ! police!" retentirent à plusieurs reprises.

Le laitier fouetta son cheval et quelques instants plus tard il entrait en coup de vent au poste de police No 12.

—Courez vite au Club Montcalm, angle de la rue Marie-Anne et Boulevard Saint-Laurent, dit-il à l'officier en devoir. Il se passe là d'étranges choses. Il s'agit peut-être d'un assassinat, ajouta le laitier, profondément ému.

L'officier lâcha le cigare qu'il était en train de déguster à cette heure matinale et commanda à un sergent et à trois constables de se rendre

AU PAS DE COURSE

à l'endroit indiqué par le laitier.

Les policiers furent reçus à l'entrée du club par le gardien, M. Leduc.

Ce dernier fouillait du regard l'obscurité.

—"Constables, s'écria-t-il, d'une voix que faisait trembler une légère émotion, un cambrioleur vient de m'échapper. Hâtez-vous de lui donner la chasse. Je crois, mais je n'en suis pas bien sûr, qu'il a pris le chemin de la montagne".

Pendant que le sergent se faisait raconter en détail, ce qui venait de se passer, les constables fouillèrent tous les environs dans le but de mettre le grappin sur le rôdeur de nuit. Cependant ils revinrent bredouilles, une heure plus tard. Ils n'avaient rencontré aucun individu suspect dans les voisinage.

Le cambrioleur semblait s'être évanoui comme une ombre.

Voici ce qui s'était passé au club Montcalm.

Un cambrioleur après avoir

BRISE LA PORTE

de derrière de l'établissement avait pris l'escalier qui conduit au deuxième étage. Il dut forcer une autre porte qui lui barrait le passage. Une fois qu'il eut mis le pied sur le plancher du deuxième étage, il se dirigea du côté de la pièce où se trouvent les cigares et les boissons du club.

Il était en train de briser la porte de la pièce en question, quand le bruit qu'il faisait réveilla le gardien Leduc, qui dormait dans une chambre voisine.

Celui-ci constatant qu'un cambrioleur était en train d'opérer dans l'établissement, ouvrit le ventilateur d'une fenêtre donnant sur le Boulevard Saint-Laurent, et se mit à crier de toutes les forces de ses poumons: "Police! police!" puis il s'élança à la poursuite du rôdeur. Ce dernier craignant d'être capturé, dégringola l'escalier qui conduit à la pièce sur laquelle s'ouvre la porte de devant. Il trouva cette porte fermée à clef. Il ne fit ni une ni deux, il se précipita tête baissée, dans la grande fenêtre qui éclaire la pièce. C'est à ce moment que passa le laitier qui alla prévenir la police.

Le capitaine Murphy et les détectives continuent leur enquête.

LE DIMANCHE de la PASSION

A partir de dimanche prochain, s'ouvre la seconde période du carême

Le Dimanche de la Passion est ainsi appelé parce que depuis ce moment jusqu'à Pâques, l'Eglise s'occupe exclusivement de la Passion de Jésus-Christ.

Ce dimanche ouvre la seconde période du Carême durant laquelle elle se livre à la méditation des souffrances et des ignominies du Sauveur. Le deuil de l'Eglise redouble ; un crêpe enveloppe la croix, les statues et les tableaux qui sont dans l'église. Elle retranche à la messe le cantique " Judica ", comme elle fait aux messes des Morts, et il n'y a plus de " Gloria Patri ", ni à l'invitation de l'office, ni à la messe, ni dans les répons. Elle admet encore les fêtes d'un certain degré dans la semaine de la Passion, mais à condition qu'on fera toujours mémoire de la Passion, et que, par conséquent on ne perdra pas de vue la tristesse attachée à ces jours.

Aux premières vêpres de la Passion, on chante l'hymne "Vexilla Regis ", composée par saint Fortunat, à la demande de sainte Radegonde, lors de la translation des reliques de la vraie croix au monastère de Sainte-Croix de Poitiers.

On voile les images de Jésus-Christ et des saints d'abord en signe de deuil, ensuite pour montrer que la gloire du Sauveur va momentanément disparaître sous les ignominies de la croix. Les liturgistes disent que la coutume de voiler la croix a pour but d'exprimer l'humiliation du Christ, qui fut réduit à se cacher pour n'être pas lapidé par les Juifs. La croix étant voilée, il faut que les images des saints le soient de même, car il est nécessaire que le serviteur s'efface quand le maître disparaît. Cette prescription est si sévère, que même quand la fête de l'Annonciation arrive dans la semaine de la Passion, les images de la sainte Vierge restent voilées, malgré toute la gloire de ce mystère.

Pendant la semaine de la Passion, l'Eglise nous recommande la pénitence, la patience, la fidélité, l'aumône, le crucifiement de nous-mêmes et de nos mauvaises tendances.

On commence dimanche la fête de St-Cyrille, évêque de Jérusalem, sa ville natale. Ayant eu à combattre sans relâche les hérétiques, il eut aussi à souffrir de leur part. Son archevêque, après avoir embrassé l'hérésie, le fit déposer plusieurs fois et chasser des villes.

Ses pires ennemis ne purent que lui reprocher ses libéralités envers les pauvres dans le temps de la famine. Sa charité n'était cependant qu'une conséquence rigoureuse de sa foi vive et de son profond amour de Dieu.

CONCERT DU COURS DE SOLFEGE

Jeanne d'Arc de H. Bemberg

C'est le 19 mars, au Monument National que sera chanté, par les 250 élèves du cours de Solfège, Jeanne d'Arc, poème lyrique de Herman Bemberg sous la direction du Prof. J. J. Goulet.

On peut être certain d'avance que cette oeuvre sera interprétée avec tout le fini que l'excellent chef d'orchestre sait mettre aux partitions qu'il exerce et qu'il dirige.

Hekking, le grand violoncelliste Allemand, jouera : "Arlequin de Popper". Une Nocturne de Chopin, et une Berceuse de B. Godard.

On peut se procurer des billets chez Archambault et chez Shaw, marchands de musique. Prix 50c à $1.50.

—Au palais législatif entre aspirants ministres :

—Que dites-vous de ces ministres qui passent leur temps à se chamailler ?

—Ils sont renversant !

—Je les aimerais mieux renversés !

TRÈS SPECIAL POUR DEMAIN

1500 verges de Voile de Paris tout laine, 40 pouces de large, grande variété de teintes claires et foncées, valeur réelle 50c. Notre prix spécial, la verge 29c

AU BON MARCHÉ

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES DU VENDREDI

Une vente extraordinaire de Coupons est à l'affiche pour demain.

TRÈS SPÉCIAL POUR DEMAIN

2000 verges de nouveau tissu à robes, fini cravenette, 48 pos de large, gris, drab, bronze, vert, etc., belle valeur à 90c, notre prix la verge 43c

Notre exposition des Modes du PRINTEMPS devant se faire la semaine prochaine, nous profitons des quelques jours qui nous restent pour éliminer du stock régulier, tous les coupons, lignes désassorties et articles divers, afin d'avoir tout l'espace disponible pour les nouveautés du PRINTEMPS. En outre des coupons à prix réduits qui seront en évidence dans tous les rayons, des occasions telles que les suivantes, encourageront les dames à venir, demain, magasiner " AU BON MARCHÉ."

OCCASIONS DU RAYON DE LA TOILE

NAPPES en toile crème, frangées, bord rouge, 50 x 55. Spécial 49c

NAPPES frangées en toile damassée et fleurie, bord rouge, grandeur 60 x 78, régulier $1.25, pour 79c

TOILE blanche à tabliers, avec patron brodé en fil rouge dans le bas, largeur 38 pouces, prix 23c

DESSUS DE BUFFET en toile irlandaise, avec frange, centre rouge et bleu, longueur 45 et 54 pouces, très spécial demain à 20c

CAMISOLES union, grises et blanches, manches longues de 60c pour 47c

CAMISOLES en laine grise et blanche, manches longues, régulier 90c, demain 69c

CACHE-CORSETS en coton blanc, yoke en Valencienne garni de ruban pâle, qualité de 35c à 23c

ROBES DE NUIT en coton blanc garnies de volants, 60c, pour 43c

CHEMISES en flanellette pâle, qualité ordinaire de 40c à .. 26c

GILETS DE LAINE (golfers), collet haut, boutons de fantaisie, régulier $3.50, demain .. $2.09

JUPONS en coton blanc, volant garni de trois rangs d'insertion de Valencienne et de large dentelle, de $1.50 pour 89c

JUPONS en nearsilk noir, avec plusieurs petits volants garnis de ruche, qualité très spéciale à 75c

NOUVEAUX JUPONS en silkenette noire bleu-pâle, brune, terra-cotta, avec plis bouillonnés, prix .. $1.75

JUPES DE ROBES en Peau de soie noire de belle qualité, garnies de plis du haut en bas et de piqûres de soie, prix $8.75

BLOUSES en lawn blanc, manches ¾, garnis de plusieurs petits remplis et d'insertions de dentelle Valencienne, notre prix spécial .. $1.98

MANTEAUX en Cravenette, faits par plis, garnis de braid de fantaisie, dans les nuances à la mode, tous les prix, depuis $5.50, $7.00 à $10.00

Gants et Accessoires de Toilette Pour Dames.

GANTS EN FIL blanc, noir, gris, drab, longueur, 16 pouces, Prix 30c

GANTS en fil blanc, noir, gris, drab, champagne, longueur, 18 pouces. Prix 59c

GANTS en chevreau glacé, deux fermoirs, couleurs les plus nouvelles. Nos lignes spéciales à 59c et 75c

PLASTRONS en lawn brodé blanc, de 75c, pour 49c

PLASTRONS en guipure crème, de 75c, pour 59c

COLLETS en lawn brodé, régulier 25c. Demain 15c

RABATS en lawn blanc de 15 et 30c, réduits à 6c et .. 18c

NOUVEAUX COLLETS en chiffon de soie de couleurs diverses, qualités très spéciales, à 50c

CEINTURES en soie blanche, crème, brune, marine, vert pâle. Valeur réelle, 75c. Demain à 39c

BOUCLES A CEINTURE, en acier. Demain, seulement à 10c

OCCASIONS dans les SOIES et ETOFFES à ROBES

SOIE CHIFFON noire et nuances variées. Régulier, 60 cts., pour 49c

SOIE JAPONAISE blanche, 27 pes. de large, régulier, 50 cts., pour 33c

TRES SPECIAL.—SOIE TAFFETAS chiffon noire, largeur, 36 pes. Qualité de $1.50. Demain, à 94c

BATISTE DE LAINE et granite noir, qualités de 35c et 50c. Réduites à 27c

ALPAGA noire de belle qualité, prix ordinaires, 50c et 75c. Nos prix réduits, demain : 33c et 42c

35 DOZ. CHEMISES NEGLIGEES en madras, fond drab, fleuries ou rayées de nuances diverses, qualité très spéciale à 49c

CRAVATES ET BOUCLES en soie, de formes et de couleurs diverses. Très spécial à 12½c

MOUCHOIRS "Excelda", en imitation de soie, bords en couleurs. Prix spécial, chaque 11c

GANTS en chevreau tan, grandeurs assorties pour hommes. Qualité de 75c à 43c

TRES SPECIAL. — 150 PARDESSUS EN TWEED IMPERMEABLE, gris, brun, etc., uni, rayé ou carreauté, qualité de $8.00, $10.00 et $12.00. Notre prix très spécial pour écouler, chaque $4.00

LETENDRE, FILS & CIE,

567 Rue Sainte-Catherine Est.

LA QUESTION JAPONAISE

Le gouverneur de la Californie, M. Gillette, a communiqué à la législature en séance à Sacramento, une dépêche qu'il a reçue du président Roosevelt se plaignant de ce que les votes récents de la législature de Californie soient de nature à exercer la plus fâcheuse influence sur les efforts du gouvernement fédéral pour obtenir l'exclusion des coolies japonais à l'aide d'un arrangement amiable avec le Japon. Le président demande au gouverneur d'obtenir que la législature suspende toute décision jusqu'au reçu d'une lettre présidentielle.

Le gouverneur, en transmettant la dépêche de M. Roosevelt, a demandé à l'assemblée de lui donner toute l'attention qu'elle mérite.

LES EMPLOYES DE RESTAURANTS

L'association nationale fait des efforts pour tous les grouper d'une façon sérieuse.

La locale des employés d'hôtels et de restaurants de l'Union Nationale, a tenu une assemblée importante, hier après-midi, à ses salles de la rue Craig-Est. L'association fait des efforts pour activer le courant de l'idée nationale dans le Dominion entier. Un comité spécial a été nommé pour réorganiser l'union des cuisiniers et des filles de salle, dont l'enthousiasme semble se ralentir depuis quelque temps. Cette association existe déjà, mais le travail de recrutement s'est quelque peu ralenti, ce qui a décidé les organisateurs de l'union nationale de lui donner une nouvelle impulsion.

Au 21 avril prochain, il y aura à Montréal, une grande convention de tous les employés d'hôtels et de restaurants du Dominion dans le but de jeter les bases d'une organisation par tout le pays. Toronto, Hamilton enverront des délégués. Un des partisans de la cause internationale d'une ville d'Ontario qui est déjà venu à Montréal pour combattre le mouvement national, donne son adhésion à l'idée de cette convention et promet d'y être présent. La locale de Montréal préparera à l'occasion de cette convention un grand banquet qui terminera la convention.

M. John Mee, président du Conseil National des Métiers et du Travail, est autorisé par la locale, d'aller à Québec pour enrôler tous les gens de bonne volonté dans la locale No 2 de la vieille capitale. De Québec, l'organisateur se rendra à Ottawa et de là à Winnipeg où l'on se propose de jeter les bases de deux fortes unions. Déjà le mouvement est commencé dans cette dernière ville, car il y a quelque temps, le "Free Press" publiait un article important en faveur d'une organisation nationale.

Une décision importante prise par l'Union, c'est le refus de prendre part à la parade du 1er mai, avec le drapeau rouge en tête. Comme l'association compte dans ses rangs des gens de diverses nationalités, l'union prendra part aux parades qui ont lieu lors des fêtes nationales de l'élément anglais, français ou irlandais. Comme la saint Patrice sera fêtée lundi prochain, les membres irlandais paraderont avec le drapeau vert et l'association décorera à cette occasion l'extérieur de ses salles de drapeaux et d'oriflammes aux couleurs nationales et de la verte Erin.

BONNES OCCASIONS

La ville ne pouvant plus s'agrandir du côté du fleuve, cherche à s'étendre autour de la montagne. En quelques années, Outremont offrira un spectacle tout à fait nouveau, et les propriétés qui s'y vendront encore seront enlevées à des prix extraordinaires.

Pourquoi ne pas profiter, dès maintenant, des chances splendides qui s'offrent et devenir propriétaires à des marchés raisonnables ?

Il y a, en ce moment, à Outremont, aux Nos 25 et 27, chemin Sainte-Catherine, deux magnifiques propriétés, dont les beautés ont le droit de créer beaucoup d'envieux. Ces terrains qui mesurent respectivement 18,000 pieds de superficie et 133 pieds et six pouces de front pour l'une ; 117 pieds de front et une superficie de 32,090 pieds pour l'autre, tout chacun pourvu de spacieuses maisons en pierre, de fournaises à eau chaude, de lumière électrique, etc., etc., de toutes choses, enfin, qui rend la vie si douce et si facile.

Sur chacune de ces propriétés, il y a des jardins, jardins potagers et vergers ; l'un de ces vergers même contient plus de deux cents arbres fruitiers. Le tout est en très bon ordre.

Voilà une occasion qu'on ne devrait pas laisser échapper. Rien n'est plus joli, plus sain, plus salubre qu'Outremont. Située à deux pas de la ville, le propriétaire a toutes les commodités de la métropole sans en avoir les inconvénients.

Une propriété à Outremont, c'est un rêve de beauté et de confort, heureux qui pourront en goûter la réalité.

N'oublions pas, pour le bénéfices des futurs acquéreurs, que ces propriétés sont en vente dès aujourd'hui et que pour le prix et autres détails, on devra s'adresser aux sœurs de l'Immaculée Conception, Ecole Apostolique, chemin Ste-Catherine, Outremont. 16-3

NOUVELLE UNION NATIONALE

Hier soir, à la salle de la rue Craig, au No. 3, il y a eu réunion des employés de la fabrique de cigares "Granda" dans le but de discuter le projet de former une union nationale. L'assemblée a été très enthousiaste et le projet paraît être accueilli favorablement. Une nouvelle réunion aura lieu sous peu pour jeter les bases de l'organisation.

Le Sirop Calmant de Mme Winslow enraye l'inflammation pendant la dentition des enfants 299-Jno

L'AFFAIRE THAW

NEW-YORK, 14 — Jérome a interrogé James Clench Smith, beau-frère de Stanford White, qui a corroboré ses témoignages du mardi.

Abraham Hummel est aussi appelé par Jérome.

Après des discussions légales, le procès est ajourné.

Il semble que les avocats de la poursuite et de la défense aient hâte d'en finir.

EAU PURGATIVE RIGA

Guérit constipation, mauvaise digestion, maux de tête- j-s-jno.

RECITS D'UNE TANTE

Mémoires de la Comtesse de Boigne, née D'Osmond, publiés d'après le manuscrit original par Charles Nigoullaud, 1781-1814

Voici que, quarante ans après sa mort, reparaît au grand jour de l'actualité une des femmes les plus remarquables du siècle dernier. Tout le monde sait la place occupée par le salon de la comtesse de Boigne ; et le rôle important qu'elle-même a tenu pendant plus de soixante années. Ceux qui connaissaient l'existence de ses mémoires ignoraient, pour la plupart, la valeur anecdotique et documentaire des curieux récits écrits par Mme de Boigne pour son neveu d'Osmond.

Par une coquetterie posthume, la spirituelle douairière, si fière de sa haute naissance et dédaigneuse de sa plume, se révèle à nous comme un écrivain de race.

Mêlée à tous les grands événements d'une époque on ne peut plus mouvementée, la comtesse de Boigne a beaucoup vu, entendu plus encore ; et, comme elle n'a rien oublié et qu'elle sait conter avec infiniment de goût, de clarté et de promptitude, elle est digne de prendre une place éminente dans la galerie de nos meilleurs mémorialistes français, à côté de Mme de Créqui, par exemple, ou de cette Mme de Caylus, dont le patronage l'effrayait et dont elle rappelle souvent la grâce et la malice prime-sautière.

Avec les mémoires du chancelier Pasquier, les papiers de Talleyrand et la copieuse documentation qui tourne autour de Mme Récamier, cet ouvrage est un des plus importants témoignages qui aient été produits sur la vie du dix-huitième siècle et la première moitié du dix-neuvième.

Ce volume nous montre les dernières années du règne de Louis XVI, les débuts de la Révolution ; puis, après nous avoir conduits, avec l'émigration, en Italie et en Angleterre, nous ramène en France lors du premier Empire, pour se terminer à la Restauration, au moment où la comtesse de Boigne accompagne son père, le marquis d'Osmond, à l'ambassade de Turin d'abord et de Londres ensuite.

L'ancienne cour de France, les princes et leurs familiers, le personnel de l'émigration, puis la société bigarrée de l'Empire défilent sous la verve mordante de l'écrivain.

Un volume in-8 avec un portrait. Prix : 7 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit et Cie., 8, rue Garancière, Paris.

PAUVRES BETES !

La Société de Protection des Animaux publie une circulaire importante.

La société canadienne de protection des animaux vient d'adresser aux propriétaires de chevaux une lettre circulaire, qui nous démontre quel souci cette association se donne pour ces pauvres bêtes.

Elle recommande aux propriétaires de chevaux qu'ils doivent se rappeler que leurs bêtes leur vaut beaucoup, et que tous mauvais traitements qu'on leur inflige est une perte au propriétaire.

La société demande aussi que les propriétaires attirent l'attention de leurs employés sur les bons traitements qu'ils doivent aux chevaux, et de rapporter à la société et de punir tout manquement à cette loi humanitaire.

On voudrait aussi qu'on abandonnât l'usage des rênes trop tendues. On recommande de ne pas laisser séjourner les chevaux trop longtemps au froid ou au mauvais temps, ni d'employer un cheval impropre au genre de travail qu'on veut faire. On demande également qu'on se serve d'un cheval supplementaire pour tirer les charges dans les côtés ou les endroits trop élevés.

TOUTE PETITE PHARMACIE DE FAMILLE

devrait contenir

'Le Chirurgien de la Famille'

qui est une bouteille de

L'HUILE CURATIVE ET ANTISEPTIQUE DU DR PORTER

Une préparation chirurgicale domestique pour les blessures, les brulures, les plaies et maladies de la peau, ou toutes les blessures ou affections extrêmes, légères ou sérieuses.

Une préparation qui ne ressemble à aucune autre, inventée par un vieux chirurgien au service d'un chemin de fer. Peut être appliquée facilement par n'importe qui, et elle renferme en même temps toutes les qualités médicinales nécessaires pour traiter d'une manière soigneuse et scientifique les endroits malades et blessés de la peau et de la chair. Elle est recherchée et est continuellement employée par ceux qui l'ont essayée une fois. Tous les pharmaciens la vendent 25c.

PAS DE CERVEAUX FATIGUES

Si vous mangez

Grape-Nuts

Pour le prouver, essayez-le pendant 10 jours.

" IL Y A UNE RAISON."

La question des hautes études commerciales

Importante assemblée de la Chambre de Commerce, hier après-midi

LE PROJET DU PORT DE RIMOUSKI

La chambre de commerce du district de Montréal a eu sa séance hebdomadaire, hier après-midi, sous la présidence de M. Catelli, président, assisté de M. Isaie Préfontaine, 1er vice-président.

Etaient présents, MM. D. Masson, G. Boivin, Mullarkey, F. C. Lariviè-re, L. J. A. Surveyer, T. Fortier, Cte des Etangs, Hon. Alph. Desjardins, J. Lachance, Vaillancourt, M. Hardy, Perrault, Meyer, S. Joubert, etc.

M. Fortunat Bourbonnière, avocat, secrétaire de la Chambre de Commerce, donne lecture des minutes de la dernière séance qui sont adoptées.

COMMUNICATIONS

Remerciements de Lady Hingston à la Chambre, au sujet des condoléances qui lui furent adressées lors du

M. ISAIE PREFONTAINE, le dévoué président du comité des Hautes Etudes Commerciales.

décès de son mari.

Les compagnies de chemins de fer viennent d'adresser à la commission des chemins de fer des formats de contrats de connaissements, qui seraient mis en force à partir du premier mai. La commission aimerait à avoir l'opinion de la Chambre sur ce sujet. Référé au comité des transports.

LA COTE NORD

La nouvelle compagnie North Shore Transportation et Wreckage" écrit à la Chambre de Commerce lui demandant d'appuyer la demande de subsides qu'elle fait au gouvernement. Le but de la compagnie est d'établir une ligne de steamers partant de la côte Nord du St-Laurent dans la région du Saguenay et du Labrador et desservant Québec et Montréal.

Cette région est très riche en forêts et en mines. La pêche est abondante dans ses eaux, et la terre y est fertile. Il y a d'immenses richesses à exploiter dans ce pays, si négligé des compagnies de chemin de fer et de navigation, qui possède une population d'environ 22,000 personnes, disséminée un peu partout, sur le littoral.

La Cie susnommée avait trois représentants à la Chambre de Commerce, hier : MM. J. B. D. Légaré, Thomas Gagnon et Oscar Hébert.

M. Légaré, gérant de la compagnie, et MM. Gagnon et Hébert, expliquent à la Chambre les raisons qui militent en faveur de leur demande de subsides.

L'honorable M. Brodeur ministre de la Marine, sur un exposé de M. Légaré a compris, disent-ils, toute l'importance du projet.

La nouvelle compagnie a pour président M. Gagnon et pour vice-président M. Paul Galibert.

Le comité des transports est convoqué, pour aujourd'hui, à deux heures, pour étudier cette question et faire rapport.

MM. Boivin et Desjardins sont adjoints à ce comité.

La chambre de commerce d'Orelia (Ont.), demande à la chambre de commerce de Montréal de faire parvenir des pétitions à la chambre fédérale, pour obtenir la création d'une commission spéciale chargée de faire le choix des employés civils. Référée au comité de législation.

HAUTES ETUDES

L'honorable M. Desjardins parlant du bill, concernant la fondation d'une école de Hautes Etudes Commerciales, se déclare très satisfait du résultat obtenu, mais fait une réserve sur le silence du bill au sujet de l'affiliation à l'Université Laval.

M. Isaie Préfontaine, président du comité des Hautes Etudes donne, à ce sujet des explications très claires à la chambre.

Après avoir fait ressortir tout l'intérêt que l'honorable M. Gouin prête à ce projet, M. Préfontaine explique que tout viendra à point, que le plus pressé, pour le moment, est de donner force de loi au bill : que par la suite des amendements pourront y être faits. Que deux professeurs de l'Université Laval ont étudié le bill et se sont déclarés satisfaits. Le bill initial a déjà été amené, sur suggestion de M. Préfontaine.

Les sages remarques de M. Préfontaine, qui demande un vote de remerciements à l'adresse de l'honorable premier ministre de la province, sont accueillies avec satisfaction par tous. Le vote de gratitude et de remerciements est voté à l'unanimité.

M. le président Catelli et l'honorable Alphonse Desjardins disent la grande part prise et le dévouement déployé par M. Préfontaine, dans la question des Hautes Etudes et M. Damase Masson appuie un vote de remerciements et de gratitude envers M. Préfontaine, lequel vote est pris à l'unanimité.

LE PORT DE RIMOUSKI

M. Vaillancourt, président du comité des beurres et fromages se déclare opposé au projet soumis à la Chambre de Commerce, par M. Drapeau, maire de Rimouski, dans le but de créer un port principal dans cette ville. Se plaçant au point de vue du commerce de beurre et de fromages, plus spécialement, M. Vaillancourt explique comment se font les transactions sur cette marchandise ; il indique la partie que font les banques, dans ces transactions et les besoins pour ces institutions d'avoir sous la main les produits sur lesquels elles font des avances, produits qui sont inventoriés spécialement pour ce faire ; il faut des entrepôts frigoriques où les représentants des banques puissent faire leur contrôle. Cela n'existe pas à Rimouski.

Pour cela et d'autres considérations, M. Vaillancourt se déclare opposé au projet de M. Drapeau. Comme ce dernier doit venir devant la

M. J. A. VAILLANCOURT, négociant, opposé à l'exportation du beurre et du framage par Rimouski.

Chambre le 27 courant M. Vaillancourt accepte de discuter cette question avec lui.

IMPORTANTE REMARQUE

M. Catelli, président fait remarquer, au sujet des agents commerciaux à l'étranger que voilà dix-sept ans, que la Chambre de Commerce de Montréal préconise cette idée, d'un intérêt vital au point de vue du commerce, et que l'Angleterre vient de mettre en avant, il y a quelques jours.

M. Catelli aurait pu ajouter que la Chambre de Commerce de Montréal met à l'étude et suggère aux autorités compétentes nombre de progrès et de réformes au point de vue commercial, financier, industriel, municipal etc., dont les autorités susindiquées ne tirent pas toujours, le profit qu'elles devraient en faire.

AQUILLA RANCO ENCORE ARRETE

Il est accusé de voies de faits graves sur un de ses compatriotes.

Les constables Mercier et Berthiaume, du poste No. 4, ont arrêté, hier après-midi, l'Italien Aquilla Ranco, âgé de 26 ans, domicilié au numéro 5 de la rue Britannia, Pointe Saint-Charles, sous l'accusation de s'être porté à des voies de fait graves sur un de ses compatriotes. Le prévenu aurait assommé sa victime d'un coup de crosse de revolver. Il a été arrêté alors qu'il était en train de s'amuser dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine-Est.

Ranco le même individu qui avait à répondre, il y a six semaines à une accusation de tentative de meurtre sus la femme Verrachia, mais il fut acquitté, vu que cette dernière refusa de porter plainte.

Un bon commissionnaire.
Le petit Bob va chez le pharmacien.
—Douze sous d'huile de foie de morue. N'en mettez pas le compte, c'est pour moi!

La perfection est difficile à obtenir, mais vous la trouverez dans le Café de Chase & Sanborn.

CHEZ TOUS LES EPICIERS.

Eczema FOR 25 years

OBLIGE DE PORTER DES GANTS JOUR ET NUIT TANT SES MAINS ETAIENT MALADES

Zam Buk, le grand baume herbal vient justement d'opérer dans Montréal une guérison si sensationnelle, qu'il a fait le sujet des conversations dans la cité. M. T. M. Marsh, No 101 avenue Delorimier, est le sujet reconnaissant de cette guérison. Il dit :

"Pendant 25 ans, j'eus l'eczéma sur les mains. Il a commencé par des pustules rouges qui démangeaient et brulaient tellement que je me grattais à enlever la partie malade. Après la démangeaison venaient la douleur et la souffrance. Il se formait de grandes plaies ouvertes et je souffrais le martyre. J'allai voir un médecin, quand le mal se déclara. Il ne me fit aucun bien et j'en essayai un autre. Il ne réussit pas plus ; j'en essayai un troisième et un quatrième, mon cas les embrouillait tous et j'ai donné de l'argent pour rien. Ensuite, j'essayai des embrocations, des onguents, des liniments, des crèmes et des préparations conseillé par des pharmaciens et des amis. Cela ne me fit aucun bien. L'eczéma continua et je ne croyais pas pouvoir être jamais guéri. Imaginez-vous les souffrances que j'ai endurées pendant 25 ans ! Pendant ces deux dernières années, la douleur était tellement atroce, de même que l'irritation, que j'étais obligé le porter des gants jour et nuit.

"On signala Zam-Buk à mon attention et j'en essayai un peu. A mon grand étonnement il me fit du bien. J'en achetai une autre boîte et il me fit encore plus de bien. J'en essayai une autre et à ma grande joie ce baume herbacé fit ce que j'espérais depuis 25 ans ; il me guérit. Mes mains sont maintenant cicatrisées, et j'ai mis de côté les gants qui pendant 2 ans, m'avaient été indispensables le jour et la nuit. Je suis bien connu dans Montréal et dans Ontario-Est depuis 30 ans, et mon cas est un de ceux que des centaines de personnes connaissent. Je suis content de faire connaître les faits dans l'intérêt d'autres personnes souffrantes qui peuvent ne pas connaître combien supérieur et merveilleux est Zam-Buk."

La Patrie, 14 mars 1907.

Ce que Zam-Buk Guérit et Pourquoi il Guérit.

ZAM-BUK peut guérir lorsque d'autres onguents échouent, parce qu'il est exempt de tout gras animal et huiles, de même que de toute substance minérale. Il est le seul de sa composition particulière, étant fait entièrement de fibres, d'essences et de jus d'herbes. Même sa couleur verte est due à ses éléments naturels, tel que les feuilles des forêts et les herbes des champs.

ZAM-BUK guérit toutes les maladies de la peau, l'eczéma, plaies écailleuses ulcères, porrigo, plaies empoisonnées, mal de barbe pustules, éruptions du visage dues à l'empoisonnement du sang, mains crevassées, écorchures causées par le froid, etc. Il guérit aussi les coupures et lacérations, arrête le saignement, guérit les hémorroides, les fistules et dégonfle les veines enflées. Il guérit les brûlures et les plaies du cuir chevelu et c'est un excellent premier remède à la main. Il est hautement antiseptique.

Tous les pharmaciens et marchands le vendent à 50 cents la boîte, où on peut se le procurer de la ZAM-BUK CO., TORONTO, sur réception du prix. Voyez ci-contre l'offre d'échantillon gratuit. 6 boîtes pour $2.50. Dépôt local en gros, 144 rue Craig Ouest Montréal.

Envoyez ce coupon, un timbre de 1c et le nom de ce journal à la Zam-Buk Co., Toronto, et nous vous expédierons par la poste, une boîte échantillon gratuite. X

Zam-Buk
THE HOME "FIRST-AID."

LES ETATS-UNIS COMBATTUS AVEC LEUR PROPRE ARGENT

Voilà dans quelle situation étrange les mettrait une guerre avec le Japon.— Agitation à Los Angeles

(Du correspondant particulier de la "Patrie")

LOS ANGELES, Cal., 14—On se rappelle la sensation que fit il y a quelques années le sénateur Perkins, en soumettant au Sénat des Etats-Unis une série de statistiques par lesquelles il démontrait que les Chinois avaient en moins de trente ans, envoyé ou transporté dans leurs pays, $300,000,000 d'argent américain. Rappelant ce fait., un des hommes d'affaires les plus en vue de Los Angeles, vient à son tour de créer toute une sensation en déclarant que les Japonais, auront, en moins de temps que les Chinois, arraché à ce pays des sommes encore plus considérables.

Les chiffres sont là pour appuyer cette prédiction d'une façon singulièrement probante.

Cette opération est basée sur le nombre des Japonais en Californie, tel qu'établi par les recensements de 1890 et de 1900 et par un ouvrage spécial de statistiques publié en 1906.

En 1890 il y avait en Californie, 1147 Japonais. En 1900 ce nombre s'élevait à 10,151, soit une augmentation de 900 par année en moyenne. Estimant que chaque Japonais économise et envoie au Japon

50 CENTS PAR JOUR

et cette estimation est assurément trop faible—nous voila déjà en 1900, avec un montant total de $11,347,375.

L'accroissement des Japonais de 1900 à 1907 dépasse 50,000, soit une invasion de 8,300 chaque année. Calculant toujours d'après une base de 50 cents par tête, nous voyons la somme exorbitante de $55,562,125 passer entre leurs mains, laquelle ajoutée au montant atteint en 1900, donne un total de $66,909,500.

Comme nous l'avons indiqué, ces chiffres sont basés sur la supposition que chaque Japonais met de côté seulement 50 cents de son gain. Il se peut que beaucoup d'entre eux surtout dans les premières années de leur arrivée, alors qu'on ne les payait pas bien cher, n'aient pu épargner davantage; mais durant les dix dernières années, les Japonais ont obtenu des salaires de plus en plus élevés, et ils gagnent aujourd'hui de $1.75 à $3 par jour. Ajoutez à cela que beaucoup d'entre eux sont devenus fermiers et marchands et qu'ils se mêlent de faire de gros profits, dont la plus grande part est envoyée au Japon, tout tout comme les économies des journaliers; les marchands japonais à Los Angeles, n'ont en banque que l'argent indispensables à leurs transactions.

Bien que dans les relations commerciales, le Japon soit un concurrent peu dangereux—puisqu'il est obligé d'acheter plus sur les marchés étrangers qu'il n'y vend—cependant, grâce à l'emploi de ses travailleurs aux Etats-Unis, ce pays retire des

REVENUS INCALCULABLES

et emplit ses coffres d'un or qu'il utilisera peut-être un jour contre ceux qui le lui fournissent aujourd'hui.

Partant de cette base de 50 cents, et s'aidant de relevés mensuels fournis par un certain nombre de bureaux de poste, l'on a également estimé que les Japonais d'Hawaii et ceux du continent avaient, en moins de 20 années, enrichi le Japon de plus de $200,000,000.

UN EMOI

Il n'en faut pas davantage pour soulever tout le peuple, de cette contrée et l'on se prépare à faire une lutte sans...merci aux "petits hommes jaunes". Les travailleurs indigènes et les hommes d'affaires se plaignent de cette énorme perte d'argent et ils impressionnent vivement l'opinion publique en démontrant que si tout cet or fût allé entre leurs mains il se serait converti en capitaux utiles au pays, tandis que maintenant une nation étrangère, en voie de devenir une ennemie s'en servira peut-être pour faire la guerre.

Et voilà comment la question japonaise est loin d'être réglée en Californie. Au contraire, elle provoque une agitation de plus en plus étendue et pourrait bien finir par amener un conflit international.

Le Protecteur de la Santé

Le Vin Saint Martin

dont l'origine remonte au onzième siècle est à la fois le plus généreux et le plus agréable des vins, le plus puissant des Toniques Reconstituants. Il se recommande particulièrement aux personnes souffrant de Faiblesse, Anémie, Pâles Couleurs, Amaigrissement, Epuisement, Suite de Fièvre ou de Grippe et de toutes les maladies qui détraquent le système.

C'est le Vin qui relève les forces abattues.
C'est le Vin qui rend la santé et la vie à ceux et celles qui souffrent.
Il n'y a pas de vin "aussi bon" que le VIN SAINT-MARTIN.
Il n'y a pas de vin aussi efficace que le VIN SAINT-MARTIN.
Il n'y a pas de vin qui égale le VIN SAINT-MARTIN.

Distributeurs Généraux :
MAISON FOURNIER & FOURNIER, Ltée
St-Hyacinthe, P. Q.
14-16

AU MONUMENT NATIONAL

L'Ordre Ancien des Travailleurs Unis fête son trentième anniversaire

Hier soir, au Monument National, l'Ordre Ancien des Travailleurs Unis célébrait son trentième anniversaire.

Un grand concert avait été organisé à cette occasion.

Une société nombreuse et distinguée assistait à cette fête artistique. Son Honneur le maire Ekers était dans une avant-scène d'honneur, avec l'élite de notre société à ses côtés.

Son Honneur le maire félicita hautement, et en termes fort heureux, les membres de l'Ordre. M. F. D. Monk, député, fit également un éloquent discours à l'adresse des Travailleurs Unis.

Il n'est pas besoin d'ajouter que les applaudissements n'ont pas manqué aux deux distingués orateurs, ainsi qu'à M. Thomas Brady, le grand maitre de l'Ordre, qui avait présenté ses distingués visiteurs à l'association, et qui rappela l'histoire de l'Ordre des Travailleurs Unis, et montra combien ce dernier est aujourd'hui prospère. Le programme musical avait ses numéros exquis.

Mademoiselle Mabel Barker, a chanté d'une façon superbe, une romance ayant pour titre "Kathleen Mansurneen". La famille Bell exécuta ensuite des danses irlandaises et écossaises, accompagnées de la traditionnelle cornemuse, par Chihlander John Mathewson.

L'aubade du Roi de Lallo, chantée par M. Lebel, a été fort goûtée du public. Mlle Cordile Paul de Sorel, une gentille soprano, s'est fait entendre dans une interprétation de Gounod : "Trahir Vincent", (de Mireille.)

M. E. Duquette a eu beaucoup de succès dans l'Armourer Song de Dekoven. En somme, le concert a été exquis. Depuis 39 ans, d'après les rapports authentiques, l'association a donné aux veuves et aux orphelins la somme presque fabuleuse de $160,000,000.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille du regretté abbé Nicolas, Azarie Dugas, curé de Maisonneuve, désirent par la voie des journaux remercier tous ceux qui les ont honorés de leurs consolantes sympathies, spécialement Nos Seigneurs les archevêques de Saint-Boniface et de Montréal, Nos Seigneurs les évêques de Joliette et de Pogla, Mgr Charles Guay, Mgr François Azarie Dugas, M.le curé de Saint-Jacques, les membres du clergé, les représentants des communautés religieuses des diocèses de Montréal et de Joliette, les associations des paroisses de Cohoes et de Joliette, les citoyens de Maisonneuve et de Saint-Jacques l'Achigan.

A tous, ils désirent exprimer l'expression de leur profonde gratitude.

LE FEU CHEZ GARTH

Un incendie cause pour $8,000 de dommages à la fonderie de la rue Maisonneuve.

Un incendie s'est déclaré, cette nuit, un peu avant minuit, dans la fonderie de la compagnie Garth, No 117 et 119 rue Maisonneuve, et a causé des dommages pour environ $8,000 dans le pavillon aux moules. Une seule alarme a été donnée. Lorsque les pompiers arrivèrent, le feu avait pris de grandes proportions, et il fallut une heure de dur travail avant de le maîtriser.

Le toit de l'édifice et son contenu ont subi les plus gros dégâts. La cause de l'incendie est inconnue.

LES AUTOMOBILES

TEXTE DE LA LOI SOUMISE A LA LEGISLATURE DE QUEBEC.

Voici le texte de la loi présentée à Québec, concernant les véhicules-moteurs :

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. La section 7 de la loi 6 Edouard VII, chapitre 13, est abrogée.

2. Les sections suivantes sont ajoutées après la section 18 de la dite loi :

18a. Le propriétaire d'un véhicule-moteur pour lequel un certificat est émis en vertu des dispositions de cette loi, doit être tenu responsable de toute contravention à la loi ou à tout règlement édicté en vertu d'icelle par le lieutenant-gouverneur en conseil."

"18b. Tout officier de la paix, tel que défini par le Code criminel, et toute personne à ce autorisée en vertu de la section 37 de cette loi, qui a des motifs raisonnables et plausibles de croire qu'une offense contre quelqu'une des dispositions des sections 5, 6, 8, 25, 27, 29, 34a ou 34b, de cette loi a été commise, que cette offense ait été commise ou non, et qui a des motifs raisonnables et plausibles de croire qu'une personne a commis cette offense, et que cette personne peut se soustraire à l'arrestation si elle n'est pas arrêtée sans mandat, ou qui voit une personne commettre cette offense, peut, sans mandat, opérer l'arrestation de cette personne.

"18c. Cet officier de la paix ou cette personne qui fait, sans mandat, une arrestation comme susdit, peut détenir tout véhicule-moteur, dont le propriétaire ou le conducteur est soupçonné avoir commis l'offense jusqu'à ce qu'il ait été finalement adjugé sur toutes procédures qui peuvent être intentées en vertu des dispositions de cette loi, pourvu toutefois que ce véhicule-moteur puisse être remis, sur cautionnement fourni à la satisfaction d'un juge de paix.

18d. L'officier de la paix ou personne faisant une arrestation doit, avec une diligence raisonnable, conduire toute personne ainsi arrêtée sans mandat devant un juge de paix, pour qu'elle y soit traitée suivant la loi."

3. Le paragraphe 3 de la section 24 de la dite loi est abrogé.

4. La section 25 de la dite loi est amendée, en y ajoutant l'alinéa suivant :

"Aucun véhicule-moteur ne doit se servir du genre de lumière généralement connue sous le nom de lumière de recherche à pivot (swivel search light).

5. La section 27 de la dite loi est remplacée par la suivante :

"27. Un véhicule-moteur ne peut être conduit sur un chemin public à une vitesse plus grande qu'il n'est raisonnable et convenable, eu égard au trafic et à l'usage de ce chemin, ni de manière à mettre en péril la vie ou les membres de quelque personne, ou la sûreté de quelque propriété ; ni, en aucun cas, à une vitesse plus grande que neuf milles à l'heure dans les limites d'une cité, d'une ville ou d'un village, ou sur un chemin public quand le territoire adjacent renferme des constructions rapprochées, et que quinze milles à l'heure dans toute autre localité."

6. Les sections suivantes sont ajoutées après la section 34 de la dite loi :

"34a. Il est défendu à toute personne en état d'ivresse de conduire un véhicule-moteur.

"34b. Il est défendu à toute personne de conduire un véhicule-moteur dans une rue, une route ou un chemin publics, dans une course ou pour une gageure ou un enjeu."

7. La section 34 de la dite loi est amendée en y ajoutant à la fin, les mots : "ou d'un conseil municipal ou corporation.

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

CHRONIQUE DE BERNIERVILLE

M. T. Dubois réélu maire — Deux enfants blessés par des chevaux.

Corresdondance spéciale à la "Patrie"

BERNIERVILLE, Cté Mégantic, 14—Les élections municipales qui ont eu lieu récemment à Bernierville ont donné les résultats suivants : Conseillers : MM. Télesphore Dubois, L. J. Fréchette, ancien député, Joseph Laroche, Ferdinand Gosselin, Joseph Dubois, Ulderic Cloutier et Pierre Pomerleau.

M. T. DUBOIS

La première réunion annuelle du nouveau conseil a été tenue la semaine dernière. Les conseillers ont réélu M. Télesphore Dubois maire. M. Dubois est préfet du comté de Mégantic.

Le même jour, M. Napoléon Beaudoin était réélu maire de la paroisse de St-Ferdinand d'Halifax.

—M. Joseph Gosselin, ancien conseiller, est dans la jubilation depuis vendredi. Il lui est né une grosse fille.

—M. Honoré Hémond, forgeron et secrétaire de la municipalité scolaire de St-Ferdinand, est retenu au lit par une grave maladie, à la demeure de son frère, M. Evangéliste Hémond, M. Ph. J. Hémond, de la "Tribune" de Woonsocket, son fils, est à son chevet.

—Le Dr L. J. O. Sirois a été mandé en toute hâte l'autre soir, chez M. Omer Houle. L'enfant de 3 ans de M. Houle, Adoad, étant entré dans l'écurie avec son frère, âgé de 4 ans. Albé, reçut un coup de sabot d'un des chevaux en pleine figure. La même aventure faillit arriver à l'aîné, qui se porta au secours de son petit frère. On arriva assez tôt pour porter secours à l'enfant, qui baignait dans son sang. Le médecin a fait quatre points de suture.

—On nous apprend du Lac Noir, paroisse voisine, que l'enfant de M. Michel Gagné, cultivateur, a été victime d'un fatal accident. Le petit, âgé de trois à quatre ans, avait demandé à son père de lui accorder une promenade à cheval, de l'écurie à la maison. Cette faveur lui fut accordée et au cours du trajet, l'enfant culbuta. Dans sa chute, un crochet lui pénétra dans la gorge et l'animal ayant pris l'épouvante, l'enfant fut traîné sur une certaine distance. Il eut une oreille arrachée et le crâne fracturé. Il a succombé le lendemain, malgré les soins du médecin. La famille Gagné, qui est très estimée, a toutes les sympathies de la paroisse.

—L'impôt sur le revenu :
—Et vous, M. le député, vous le payerez, l'impôt sur le revenu ?
—Non... non, nous ne voulons imposer que ceux qui sont riches ou ceux qui travaillent. Je ne suis pas riche et ne travaille jamais.
—Mais je n'ai déjà plus le sou, et vous parlez de nouveaux impôts.
—Il y a tout intérêt à être pauvre avec l'impôt sur le revenu ; moins on gagnera d'argent et plus on sera riche.

Le sénateur J. C. SPOONER, du Wisconsin, qui vient de donner sa démission pour accepter la charge d'avocat de M. J. J. Hill.

$200 en Argent

Et Plusieurs Prix de Valeur OFFERTS GRATUITEMENT

Vous n'avez rien à débourser. Lisez ce qui suit attentivement si vous voulez gagner une partie du montant susdit. Avec les six groupes de lettres mêlées ci-dessous pouvez-vous faire les noms de six Bêtes Sauvages bien connues ? Si oui, vous pouvez prendre part à la distribution de l'argent ci-dessus. Ce n'est pas chose facile, mais avec de la patience et persévérance, vous pourrez peut-être en trouver 3 ou 4.

A la personne qui en trouvera le plus, nous donnerons la somme de cent piastres ($100.) en argent. A la personne trouvant le plus grand nombre après la première, nous donnerons la somme de cinquante piastres ($50.00) en argent. A la personne trouvant le plus plus grand nombre après la deuxième, nous donnerons la somme de trente piastres ($30.) en argent. A la personne trouvant le plus grand nombre après la troisième nous donnerons la somme de vingt piastres ($20.) en argent. Au cas où deux personnes enverraient des réponses également exactes pour le premier prix, nous diviserions les deux premiers prix en deux parties égales entre elles, (chacune recevant la somme de soixante-quinze piastres. ($75). Au cas où trois personnes enverraient des réponses également exactes, les trois premiers prix seraient également divisés entre elles, chacune recevant la somme de soixante piastres ($60.). Au cas où quatre personnes enverraient des réponses également exactes, la somme entière de deux cents dollars ($200.) serait également divisés entre elles, chacune recevant ($50.) Et ainsi de suite dans les mêmes proportions.

Pour vous aider un peu nous avons souligné la Première Lettre de chaque Nom.

No. 1. INOL	No. 2. RSUO	No. 3. OPUL
No. 4. IRQET	No. 5. UOBIRAO	No. 6. EANRDR

Nous sommes absolument sérieux. Nous ne vous demandons pas de nous envoyer un sou. Il n'y a qu'une seule condition attachée à ce concours, (c'est de ne pas nous envoyer d'argent). Lorsque nous aurons reçu votre réponse nous vous écrirons, vous donnant des explications sur cette simple condition. Si vous pouvez trouver un ou plus, des noms écrivez et envoyez-les nous tout de suite, incluant un timbre pour NOTRE RÉPONSE.

CANADIAN MEDICINE Co. DEPT. 83 MONTREAL.

UNE ACTIVITE EXTRAORDINAIRE

La construction et la vente d'immeubles est plus active qu'elle ne l'a jamais été à Montréal

PRES D'UN MILLION DE VENTES DURANT LA DERNIERE SEMAINE

On paie $20 le pied, rue Ste-Catherine

Durant la semaine du 9 mars, le marché immobilier a montré une activité extraordinaire. Il y a eu un nombre inusité de ventes d'immeubles, et les prix des lots à bâtir ont été à la hausse.

Nous sommes à l'époque de l'année où les mutations de propriétés augmentent en nombre et en importance. Si les nouveaux acquéreurs des terrains n'ont pas achetés simplement pour spéculer, nous croyons que la construction sera plus active que jamais, cette année.

Il s'est vendu pour $770,038.68 d'immeubles, soit une augmentation de $310,000 sur la somme précédente. Comme on le voit, la différence a été très grande, et cela augure beaucoup pour les quelques mois qui suivront.

Parmi les transactions les plus importantes, il faut signaler d'abord la vente, rue Ste-Catherine Ouest, d'un immeuble au prix de $20 le pied. La compagnie Ayer a acheté, à raison de $95,000, le terrain sur lequel sont situés ses entrepôts, rues St-Paul et William.

Pour le nombre des ventes de lots à bâtir, c'est le quartier Saint-Denis qui a détenu le record. Ce quartier est beaucoup recherché de la classe ouvrière, des modestes travailleurs qui ont pu économiser quelques centaines de piastres pour acheter un lot et y construire une maison. La même activité se manifeste dans l'est et dans l'ouest de la ville.

Dans la banlieue, c'est Westmount qui tient encore la tête de la liste. Là, les ventes ont rapporté un total de $122,797.50, et certains lots furent vendus à raison de 50c le pied.

Dans la ville St-Louis, on a payé de 20c à 40c le pied, suivant l'importance de la localité.

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues	Quartiers	Prix le pied
Gain	Papineau	38c
Aqueduc	St-Joseph	$2.00
Elizabeth	Ste-Marie	18 1-2c
Cuvillier	Hochelaga	12 1-2c
Joliette	"	20c
Ste-Catherine	"	53 1-2c
Mitcheson	St-J.-Bte	50c
St-Urbain	"	90c
Marie-Anne	Duvernay	50c
Christophe-Colomb	"	36 1-2c
Berri	St-Denis	36 1-3c
Huntley	"	18c
St-Hubert	"	12c
Cowan	"	10c
St-Denis	"	18c
Labelle	"	12c
Boyer	"	16c
Charlevoix	St-Gabriel	40c
Ave. du Parc	St-Henri	74c
1ère avenue	Viauville	21 1-2c
Bennett	Maisonneuve	20c
Papineau	DeLorimier	30c
Chaussé	"	24c
Rachel	"	23c
Hutchison	Ville St-Louis	40c
Clark	"	28c
St-Georges	"	16 1-2c
St-Joseph	"	42 1-2c
Mance	"	32c
St-Urbain	"	30c
St-Laurent	"	20c
Durocher	Outremont	19 1-4c
Chemin Ste-Catherine	"	25c
Ave. Roslyn	Westmount	50c
Ave. Grosvenor	"	40c
Ave. Westmount	"	20c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie	$ 6,150.00
" Papineau	37,290.40
" St-Jacques	5,510.00
" Lafontaine	17,625.00
" St-Louis	34,700.00
" St-Laurent	43,950.00
" St-George	124,500.00
" St-André	15,400.00
" St-Joseph	33,419.15
" Ste-Anne	95,900.00
" Hochelaga	11,325.00
" Ste-Marie (Rosemount)	150.00
" St-Jean Baptiste	43,752.88
" Duvernay	17,150.00
" St-Denis	53,550.25
" St-Gabriel	1,050.00
" Ste-Cunégonde	6,750.00
" St-Henri	49,076.80
Maisonneuve	13,626.50
DeLorimier	9,937.25
Ville St-Louis	28,004.45
Outremont	9,023.50
Westmount	122,797.50
Total	$770,038.68

Liste des ventes enregistrées à Montréal, du 4 au 9 mars 1907 : commission.

QUARTIER ST-HENRI.

Rue Poupart, Nos 246 à 250, maison en bois et brique, lot No 1361-9, terrain de 40 x 90. Mme Henri Gadbois, à Denis Beauchamp, $4,700 — 68,114.

Ruelle Ste-Elisabeth. Lot No 1460-20, terrain de 76 x 105, superficie, 7,-880 pieds, vacant. Mme Louis Nap. Paré à Marsan Frères, $1,450 — 68,162.

QUARTIER PAPINEAU.

Avenue DeLorimier, Nos 312 à 326, maisons en brique, lots Nos 508-10 à 13, terrain de 90 x 80. Joseph Renaud et épouse, à Louis Zénon Renaud, $7,-700 et rente viagère. — 68,130.

Rue Dorion, No 229, maison en briques Nos 529 à 534, 571 à 574 et partie N.-O., de 570, 1 terrain de 11,168 pieds et 1 de 11,226 pieds en superficie. L. Martineau & Cie., à L. Martineau & Cie., Limitée. $12,000 et autres considérations. — 68,135.

Rue Plessis, Nos 161 à 169, maison en bois et brique, lot No 364, terrain de 59 x 101, George Thibault, à Olympe Cournoyer, $3,700. — 68,155.

Rue Gain, Lots Nos. 443-5-1 et 2, 443-4-1-2 et 3, 443-3-1-2, partie de 443-2-2, lots 443-2-3, 443-1-1-2 et 3, 436-7 à 16, 452-1 et 2 et 455-1 et 2, terrain de 36,096 pieds en superficie, vacant. Alexander McLaren, à Treffié Charpentier, $10,890 — 68,169.

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Dorchester, No 379, maison en brique, lot No. 467A, terrain de 19 x 97. Alfred Bienvenu, à Fabien Giroux, $4,000 — 68,121.

Rue Wolfe, Nos. 190 et 192, maison en bois et brique, lot No 383, terrain de 26 x 80. Le Protonotaire de la Cour Supérieure, à John Kennedy, $1,510 — 68,128.

QUARTIER LAFONTAINE.

Rue Montcalm, Nos. 259 1-2 à 263, maison en bois et brique, lot No 1023, terrain de 85 x 76. La succession Ex-Xavier Rastoul, à Alphonse Paquette, $5,825 — 68,112.

Rue St-Denis, Nos. 277 et 279, maison en pierre et brique, lot No 827, terrain de 25 x 105. Mme veuve Damase W. Brunet, à Joséphine Desjardins, épouse de Chas. A. Dalgle, $9,200 — 68,118.

Rue Beaudry, Nos. 575 et 577, maison en bois et brique, lot No 1127, terrain de 34 x 105. La succession Augustin Vandelac ; à Jean-Bte. Vandelac, $2,800. — 66,148.

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Sherbrooke, No 385, maison en pierre et brique, lot No 899-4, terrain irrég. superficie, 3,460 pieds, Mme Vve Jos.-Cyrille Robert à Louis Zénon Renaud, $9,500 — 68,131.

Rue Vitré, No. 80, maison en bois et brique, lots Nos 45 et 46, terrain de 3,542 pieds en superficie. Eusèbe Bissonnette à School Richston, $3,900 — 68,136.

Avenue Hôtel-de-Ville, No 783, maison en brique, lot No 906-19, terrain de 21 x 56, Mme veuve Thomas Wiseman, à Lévy Kert, $4,300 — 68,139.

Rue Sanguinet, maison en pierre et brique, lots Nos 903-12 et 13, terrain de 3984 pieds en superficie. Daniel McGhie et épouse à M. Cockels et S. Prakales, $17,000 — 68,163.

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St-Laurent, Nos 116 à 122, maison en pierre et brique. Partie du lot No 622, terrain de 61 x prof. irrég., superficie 2653 pieds. Mme Abraham Ouellette à David Blumer, $34,000 — 68118.

Rue Ste-Famille, Nos 59 et 61, maison en pierre et brique. La 1-2 S.-E. du lot No 88, terrain de 25 x 130. Mme Jos. Sorley et autres à Moses Lessor, $7,750 — 68120.

Rue Vallée, No 12, maison en bois, lot No 436, terrain de 31 x 63. John Alexander McGarr à Thomas C. McMcCarthy, $2,200—68133.

BUREAU DE MONTREAL OUEST

QUARTIER ST-GEORGE

Rue Ste-Catherine Ouest, Nos 536 à 540, maison en pierre et brique, lot No 1492, terrain de 25 x 102. Thomas R. McArthur à The Royal Bank of Canada, $52,500—143654.

Rue Drummond, No 71, maison en brique, lot No 1501, terrain de 28 à 118. Clorrence E. Holden à John Withell, $7,000—143563.

Rue Drummond, No 71, maison beique. La 1-2 ind. du lot No 1501, terrain de 28 x 118. John Withell à Henry L. Putnam, $1,000 et hypothèques —143664.

Rue Durocher, Nos 12 à 22, maisons en pierre et brique. Partie N.-O. du lot No 1051 et partie S.-E. de 1052, terrain de 60 en front, 60.6 en arrière x 125 d'un côté et 122.11 de l'autre. Zotique Riopel à Charles Caron, $54,000 — 143665.

Rue Mansfield, No 136, maison en pierre de taille, lot No 1424-12, terrain de 22 x 94.6. Bertha Kirk à Mary Isabella Shaw, épse Nelson C. Gray, $10,000—143681.

QUARTIER STE-ANDRE.

Rue Dorchester Ouest, No 820, maison en pierre et brique, lot No 1621-18, terrain de 22.6 x 135. Walter H. Corristine à Stewart J. Carter, $7,500 — 143669.

Avenue Seymour, No 26, maison en pierre et brique. Partie des lots Nos 1641-36 et 37, terrain de 21 x 92.1. Treffié Bastien à Marie-Louise Bastien, épse Jos. O. Pelland, Rétrocession — 143667.

Avenue Selkirk, No 20, maison en pierre et brique, lot No 1715-9, terrain de 24 x 60. Fitzherbert P. Buchanan à la succession Wentworth J. Buchanan. $7,900—143683.

QUARTIER ST-JOSEPH.

Rue Versailles, Nos 108a et 110, maison en bois et brique, lot No 500, terrain de 40 x 80. Joseph Bergeron à Arthur B. Maclarlane, $7,000—143-653.

Rue Aqueduc, Nos 215 à 221, coin Rolland, maison en brique, lot No 585, terrain de 6,157 pieds en superficie. Mme veuve Bernard E. McGale à David E. Galloway, $12,274—143661.

Rue Torrance, Nos 17 à 21, maisons en pierre et brique, lots Nos 593-37 et 38, terrain de 9,124 pieds en superficie. Mme veuve John Conway à Henry J. Trihey, $9,500—143669.

Rue St-David, Nos 42 et 44, maison en bois et brique. Partie S.-E. du lot No 954, terrain de 53.3 x 83. Mme Alphonse Daoust et autres à Joseph Ovide Gravel, $4,644.15—143674.

QUARTIER STE-ANNE.

Rues St-Paul, Nos 570 à 580, et William, No 39, entrepôts en brique, etc., lots Nos 1756-19, 20, 27, 28, 29, partie de 18 et de 30, terrain de 79.6 en front, 125 en arrière x 247.6 d'un côté et prof. irrég. de l'autre. La succession James E. Mullin à A. A. Ayer & Co., Limited. $95,000—143680.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

QUARTIER HOCHELAGA.

Rue Cuvillier, lot No 29-815, terrain de x 100, vacant, The Mo. Land & Improvement Co., à Olivier et Joseph St-Jean, $325 — 130,790.

Rue Moreau, No 526, maison en bois et brique. Partie du lot No 80-187, terrain de 16 x 75. Michaële Vendetti et épouse à Roggo Valento, $1,500—130,-836.

Rue Ste-Catherine, Nos 638 à 644, maison en pierre et brique, Partie N.-E. du lot No 76-1, terrain de 1,292 pieds en superficie. Marcel N. A. Lemieux à Alphonsine Aubry veuve de J. R. Aubry et Hector Aubry, $5,200. — 130,860.

Rue Cuvillier, No 115, maison en bois et brique, lot N, 31-24, terrain de 20 x 85. The Sun Life Assurance Co., à Joséphine Légaré, $1,500 — 130,869.

Rue Joliette, lot No 29-136, terrain de 24 x 85, vacant. The Mo. Land & Improvement Co., à Adélard Bibeau, $400 — 131,012.

Rue Moreau. La 1-2 N.-O. du lot No 80-155, terrain de 25 x 150, vacant. Alphonse Amesse à Jos. H. Demers, $500 — 131,029.

Rue Ste-Catherine, lot No 166-21, terrain de 22 x 145, vacant. Alexis de Broussèlle à Henri Bourgie, $1,700. — 131,035.

Rue Montgomery, lot No 148-2548, terrain de 25 x 80, vacant. Pierre Garandel à Alfred Robitaille, $200— 131,-041.

ROSEMOUNT (Ste-Marie).

Septième avenue, lot No 172-657, terrain de 25 x 68, vacant. Emilien Martel à Corinne Loyer, $150 — 131,009.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE.

Rue Mitcheson, lots Nos 434-15 à 18, terrain de 100 x 104.5, superficie 10448 pieds, vacant. La succession James Cochrane à Euchide Gauthier, $5,224.88—130,874.

Rues St-Urbain et Esplanade, lot No 501, terrain de 127 x 168, vacant. James A. Stevenson à Jeffrey H. Burland, $19,278 — 130,969.

Rue St-Urbain, coin Marie-Anne. La 1-2 S.-E. des lots 460 et 461, 81.6 x 78 et 39 x 81.6 respectivement. Rue Mitcheson, lots 458-1, 2, 3 et partie de 4, 61.6 x 110. La succession Samuel Stevenson à James Alex. Stevenson, $1 et autres consid. — 130,971.

Avenue Laval, Nos. 461 à 461F, maison en bois et brique, lots Nos. 15-1039 et 1040, terrain de 40 x 75. Révérend Wm. Jos. Casey à Lancelot Auchuchon, $5,850 — 130,989.

Rue Drolet, Nos. 590 à 594, maison en brique, lot No. 15,708, terrain de 20 x 72. Joseph W[illegible] à Joseph Fineberg, $3,500 — 130,990.

Rue St-Dominique, Nos 759 et 761, maison en brique, lot No 523, terrain de 40 x 75. Thomas Gauthier à Aron Simonovitch et Moses Sigal, $3,600 — 131,018.

Rue St-Hippolyte, Nos 675 à 679, maison en bois et brique, lots Nos 186 et 187, terrain de 50 x 75. Rév. Wm. J. Casey à Jos. Jarry, $3,200—131,026.

Rue Ste-Hippolyte, Nos. 724 et 780, maison en brique, lot No 214, terrain de 24 x 69. Rév. Wm. J. Casey à Aimé Guilbault, $3,500 — 131,027.

QUARTIER DUVERNAY

Rue Garnier, Nos 55c 55d, maison en pierre et brique, lot No 1-175, terrain de 25 x 108. Odilon Bélanger à Jos. Philias Boisvert, $5,000—130,800.

Rue St-André, Nos 928 à 936, maison en brique, lots Nos 10-129 et 130, lots Nos 1a-57 et 58 et partie de 59, terrain de 58 x 100. Reverend La Alexdre Dubuc à Eudosie Laforce, Ve de Jean-Bte Labelle, $6,500.—130,880.

Première Avenue. Lots Nos 1-29 à 34, terrains de 24 x 100 chacun, vacants. Eugène Bernier et autres, à Pierre Filion, $2,788.50.—130,890.

Première Avenue. Lots Nos 1-417 et 418, terrain de 50 x 100, vacant. La succession Chas. T. Viau à Arthur Corriveau. $1,068.—131,080.

MAISONNEUVE.

Rue Bourbonnière, maison en brique lot No 15-146, terrain de 28 x 102. Ferdinand Guilbault à L.-J. Eugène Brossard, $2,360—130,812.

Rue Bennett. Lot No 4-208, terrain de 27 x 97.70, superficie 2,662 pieds, vacant. La succession Wm. Bennett à Valmore Hurtubise, $520.—130,947.

DELORIMIER.

Avenue Papineau. Lots Nos 153-80 et 81, terrain de 50 x 87, vacant. Louis Trempe dit Piette à Herménégilde Dubois, $1,300.—130,813.

Avenue des Erables, maison en bois, pierre et brique, terrain de 25 x 100. Charles Robillard à Marie-Lse A. U. Desjardins, épse de Wm. E. Monet, $6,000.—130,820.

Rue Chaussé. Lots Nos 19 et 20, terrain de 50 x 100, vacant. Alfred et Henri Lionais à Alexandre Chagnon, $1,200.—130,906.

Avenue Simard. Lot No 153-162, terrain de 40 x 100, vacant. Bernard Damiens à Jos. H. David, $375. — 130,-944.

Rue Rachel. Lots Nos 153-295 et partie de 296 terrain de 27 x 90, vacant. La succession Joseph Brunet à Joseph St-Pierre, 8562 2o.—130,958.

Rue Chaussé. Lot No 161-242, terrain de 25 x 86, vacant. The Ideal Savings Loan & Land Co. à Emile Miller, $200.—130,964.

Rue Chaussé. Lot No 161-214, terrain de 25 x 86, vacant. The ideal Savings Land & Loan Co. à Eugène Lambert, $200.—131,017.

VILLE ST-LOUIS.

Rue Hutchison. Lots Nos 12-1-45 et 46, terrain de 56 x 100, vacant. J. Ernest Lecours à John J. Johnson et James P. Grace $2,600 — 130,823.

Rue Hutchison. Lot No 641-3-165, terrain de x 72, vacant. Denis Beauchemin et épouse à Diana Lauzon, épouse de Guillaume H. Gadbois, $150 — 130 824.

Rue Clark. Lot No 44 terrain de 42, 6 x 90.3, vacant. Mme John G. Norton à Louis Meunier, $1,075.45 — 130,825.

Avenue Clermont, maison en bois et brique. Lots Nos. 565-6 et 7 et 556-6 et 7, terrain de 50 x 87. Dambrosio et Wenduras à Sarah D. Corse, épse de Eusèbe Tougas, $6,000 — 130,878.

Rue St-George. La 1-2 N. du lot 11-Mo. Investment & Freehold Co. à John 907, terrain de 25 x 72.9, vacant. The Bryson, $300 — 130,879.

Rue St-Laurent, maison en bois et brique, lot No. 10-168, terrain de 25 x 120. Napoléon Gravel, à Rodrigue Meunier, $2,700 — 130,888.

Rue Clark, maison en brique. La 1-2 S.-E. du lot No 11-a38, terrain de 25 x 88. Gilbert Gourd à Amédée Leblanc, $2,900 — 130,889.

Rue Waverley. Lot No 11-1059-101 terrain irrég. superficie 1421 pieds, vacant. J. Odilon Dupuis à Oswald Chaput, $69.60 — 130,892.

Rue Sanguinet, maison en bois. La 1-2 S.-E. du lot No 150, terrain de 30.9 x 152.6. François-Xavier Thérien, à Cyrille Marcotte, $1,600 — 130,909.

Boulevard St-Joseph. Lot No 12-2-8, terrain de 28.8 x 65.5, vacant. Joseph Brunel, à Hubert Forgues, $800— 130,-911.

Rue Mance, lot No 14-101, terrain de 25 x 100, vacant, M. Jos. O. Drouin à Jos. T. Lafond, $800 — 130,953.

Rue Clark. La 1-2 N.-O. du lot No. 11-336, terrain de 25 x 84, vacant. Edouard de Villers à Alfred de Villers, $400 — 130,954.

Rue St-Urbain, lots Nos. 11-124 et 125, terrain de 48 x 108, vacant. Mme John G. Norton à Alfred T. Vincent, $1,559.40 — 130,955.

Rue St-Urbain, maison en pierre et brique. La 1-2 N. du lot No 11-590, terrain de 25 x 100. Adjutor Léonard à Moses Roberts, $3,500 — 130,968.

Avenue Buller, lot No 10-2126, terrain de 25 x 102, vacant. La succession Frank Buller à Frank Young, $200 — 130,998.

Rue St-Laurent, lots Nos. 10-778 à 781, terrain de 100 x 110, vacant. L'Institution Catholique des Sourds-Muets à Elmine Hudon veuve Oscar Lemoyne, $2,250 — 131,010.

Rue Alma, maison en bois et brique, lot No 1-1524, terrain de 22 x 70. Napoléon Latour à Philéas Thibault, $1,-100 — 131,025.

OUTREMONT.

Rue Durocher, lot No. 32-2-53, terrain de 50 x 104, vacant. The Mo. Investment & Freehold Co., à Henry S. Rough, $961 — 130,901.

Chemin Ste-Catherine, lot No 24-4, partie de 21-10, de 21-4, lot 24-5 et partie de 21-11, et de 21-4, terrain de 95 x 150, vacant. Jos. C. Walsh à Antoine M. Archambault, $3,562.50—130,-952.

Rue Durocher No 50, maison en brique La 1-2 N.-O. du lot No 32-2-50, terrain de 25 x 98. Wm. V. Dunlop à Geo. A. Southee, $4,500 — 131,038.

WESTMOUNT

Rue Elm, No 445, maison en pierre et brique. Partie des lots Nos 374-1-10 et 11, 374-2-11 et 12, terrain de 22.4 x 101. Joseph G. Duhamel à James E. Hutton, $7,000—130821.

Avenue Roslyn. Partie des lots Noe 219-51 et 52, terrain de 48 x 81, vacant. The Westmount Land Co., à James H. Maher, $1,944—130863.

Avenue Somerville, No 72, maison en pierre et brique, lot No 208-44, terrain de 25 en front, 27e en arrière x 99.6. John M. H. Robertson à Lilburn G. Moir, $5,250—130929.

Rue Stayner, maison en brique. Partie des lots Nos 384-36 et 37, terrain de 18.7 x 120. Wm. Cooper à Roderick E. Jones, $3,900—130930.

Avenue Clark, lot No 294, terrain de 150 x 141.3. La Communauté des SS. de l'Hôpital Général (Sœurs Grises), aux commissaires d'écoles de St-Léon de Westmount, $18,093.50—130950.

Avenue Grosvenor, lots Nos 219-132 et 133, terrain de 100 x 111, vacant. The Westmount Land Co., à William Henry Creed, $1,440—130959.

Rue Dorchester, maison en brique, lots Nos 204-47 et 48, terrain de 47 x 120. Robert Sharp à James Snowdon, $7,000—130974.

Avenues Roslyn et Grosvenor, lots Nos 218-91 et 95, 120 à 124, la 1-2 N.O., de 96 et 119, terrain de 275 x 222 superficie 61050 pieds, vacant. The Westmount Land Co., à The School Commissioners of the Town of Westmount, $21,367.50—130975.

Avenue Grosvenor, lots Nos 219-45, 219-88 à 90 et 219-95, terrains de 50 x 111 chacun, vacants. Charles Ault à Wm. Ex. Muir, 912.487.50—130976.

Avenue Mount Pleasant, maisons en pierre et brique, lots Nos 374-1-69 à 72, terrains de 25 x 107-7, superficie 2689 pieds chacun. Félix Mercier, à Richard P. Stevenson, $28,000—131013.

Avenue Westmount, lots Nos 210-14 à 17, terrains de 24 x 100 chacun, vacants. La succession Jos. H. Cadorette à Alexander McDougall, $1,855—131-032.

Rue Clandeboye, maison en pierre et brique, lot No 383-10, terrain de 25 x 115 au N.-O. et 114-3 au S.-E., superficie 2865 pieds. Frederick Crossley à Wm. H. Evans, $6,200—131042.

Rue Clandeboye, maison en pierre et brique. Partie des lots Nos 383-19 et 20, terrain de 22 x 107. Mme Allan G. Urquhart à Joseph H. Hanson, $5,300 —131017.

LA NOUVELLE EGLISE

(Suite de la 1ère page)

pas encore aucun chemin. On soupirait après le moment où on aurait un prêtre résident dans la localité. Ce désir fut exaucé le 23 octobre 1895. Ce jour-là, M. Morin alla visiter les lieux. C'était un dimanche après-midi. Il rassembla tous les citoyens et leur demanda s'ils voulaient un curé. Cette proposition fut reçue avec un enthousiasme indescriptible.

M. LEON GALARNEAU

offrit tout de suite sa maison pour y célébrer la messe. C'était une construction en bois de 20 pieds carrés, dont l'intérieur n'était pas encore fini. M. Morin accepta néanmoins et le dimanche suivant la première messe y fut célébrée. On chanta pour la circonstance une grand'messe avec diacre et sous-diacre.

Au commencement du mois de novembre de la même année, Mgr Bruchési, qui n'était alors que chanoine, fit part à M. Morin que l'archevêché avait acheté le terrain destiné à l'emplacement de la future église. Le 17, le chanoine Bruchési plantait solennellement une croix à l'endroit où est construit le soubassement de l'église dont les travaux doivent être repris aux premiers jours du printemps et qui sera

L'UN DES PLUS BEAUX TEMPLES SACRES

de notre ville.

Pas moins de 2,000 personnes assistaient à cette cérémonie. M. Bruchési y prononça une allocution des

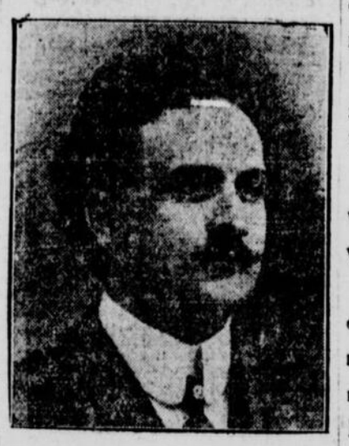

M. J. O. TURGEON, architecte

plus éloquentes. La cérémonie se termina par le chant du Magnificat, chanté par toute l'assistance. Il fut entonné par M. l'abbé H. Charpentier, aumônier de la Réforme, dont

M. l'abbé P. McGINNIS, vicaire à Saint-Edouard, Boulevard Saint-Denis.

(Photographie Laprès & Lavergne, 360 St-Denis, près Ontario).

la voix vibrante fit impression sur cette foule recueillie.

Le premier janvier 1896, M. l'abbé Morin lut au prône le décret signé

M. l'abbé ARTHUR BERTHIAUME, vicaire à Saint-Edouard, Boulevard Saint-Denis.

(Photographie Laprès & Lavergne, 360 St-Denis, près Ontario).

par Mgr Fabre, érigeant civilement et canoniquement la nouvelle paroisse sous le vocable de Saint-Edouard.

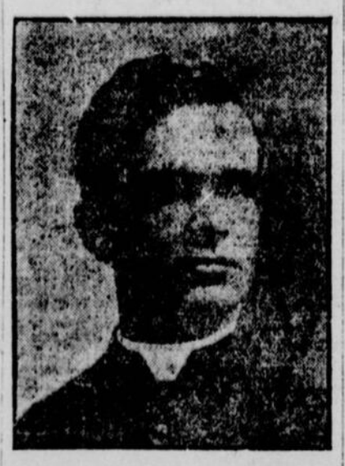

M. l'abbé EUGENE CLOUTIER, vicaire à Saint-Edouard, Boulevard Saint-Denis.

(Photographie Laprès & Lavergne, 360 St-Denis, près Ontario).

Ce même décret nommait M. Morin, curé de la paroisse naissante. Le dimanche suivant se fit la nomination des premiers marguilliers. Ce furent MM. Léon Galarneau, John Declan, Elias Gingras, Henri Carrières, Romuald Poladeau, Daniel Gallery, aujourd'hui échevin du quartier Sainte-Anne; et Victor Garceau. Les marguilliers du banc furent MM. Galarneau, Declan et Garceau.

Cette même année on construisait la première église. Elle sert aujourd'hui de couvent aux Religieuses de Sainte-Croix, qui font la classe aux petites filles. L'année suivante

LA MUNICIPALITE SCOLAIRE

de Saint-Edouard fut érigée en vertu d'un acte de la Législature. Les premiers commissaires furent MM. Morin, curé, Louis Boire, Eugène Létourneau, Joseph Laroucho, François Courteau. On fit venir les Frères de l'Instruction Chrétienne pour y faire la classe aux petits garçons et les Sœurs de Sainte-Croix, pour les petites filles.

Le 18 août, Mgr Bruchési bénissait la première pierre du soubassement de l'église nouvelle qui est sise à l'angle des rues Saint-Denis et Beaubien. Lorsque celui-ci fut terminé on abandonna la vieille église qui fut vendue à la commission scolaire pour $20,000 y compris un arpent carré de terrain. Il restait à la fabrique deux arpents carrés pour y construire le presbytère et l'église. On avait remboursé à l'évêché les $5,000 payés pour l'achat du terrain. En même temps que le soubassement on construisait aussi le presbytère. Ce qui est remarquable on n'a jamais eu recours à aucune répartition pour parfaire les travaux.

LES SOUSCRIPTIONS VOLONTAIRES

ont toujours couvert les dépenses. Bien plus la fabrique a en caisse $30,000. L'exercice de l'an dernier accuse un surplus de $7,000.

Depuis quelque temps il était question de continuer les travaux de construction de l'église. Les plans en furent confiés à M. J. O. Turgeon, architecte émérite de notre ville, et dont les bureaux sont sis au No. 55 de la rue Saint-François-Xavier. Ces plans qui sont grandioses, comme on peut le voir par les vignettes que nous publions, furent approuvés par

(Suite à la 12e page)

Faiblesse ! Anémie ! Pauvreté du Sang !

VOILA CE DONT SOUFFRENT LES TROIS QUARTS DES FEMMES ET JEUNES FILLES !

Madame William Wissell, 730 rue Clark, Mile-End, déclare ce qui suit :

" Je souffrais depuis longtemps d'une grande débilité ; les moindres choses, le plus petit " travail m'occasionnaient des faiblesses ; j'étais sans appétit et je digérais très mal ; je souffrais " de battements de cœur, d'insomnie, de douleurs par tout le corps, et d'une excessive nervosité.

" Aujourd'hui, après avoir pris à peine queques boites du ***REMEDE DU Dr FRED. DEMERS, POUR LES FEMMES,*** je suis parfaitement rétablie."

Si donc, mères et jeunes filles, vous souffrez ainsi, prenez immédiatement de ce merveilleux remède, qui vous guérira positivement, soyez-en convaincues.

REMEDE DU Dr FRED. DEMERS POUR LES FEMMES

Le ***" REMEDE DU Dr FRED. DEMERS, POUR LES FEMMES"*** guérit non seulement la debilité, la pauvreté du sang, non seulement il rend fortes et vigoureuses les personnes faibles, mais si vous souffrez de constipation, troubles mensuels, boutons dans la figure, vous pouvez être convaincues qu'il opèrera votre guérison et vous procurera surement un beau teint en employant en même temps la ***LOTION*** pour la figure aussi ***DU Dr FRED. DEMERS.***

Etes-vous atteintes du Beau Mal ou des Troubles du retour de l'Age, douleurs dans le bas-ventre, les membres, Constipation, Etourdissements, Essoufflements, Chaleurs, Maux de tête et autres inconvénients ? Prenez le ***" REMEDE DU Dr FRED. DEMERS, POUR LES FEMMES,"*** qui vous débarrassera et vous rendra aussi alertes et jeunes que jamais.

Etes-vous prises de maladies nerveuses, agitation, tristesse, découragement, insomnie, idées noires ou fixes et autres troubles quelconques du cerveau ? Prenez avec grande confiance le ***" REMEDE POUR LES FEMMES"*** et en même temps l'***EXTRAIT ORCHITIQUE,*** aussi ***DU Dr FRED. DEMERS*** et, quelle que soit la nature ou la gravité de la maladie, vous pouvez être assurées de votre guérison ; le calme et la gaieté d'autrefois renaitront chez vous.

PRIX : 50c la boite, 3 boites pour $1.25. Envoyé sur réception du montant. Si vous ne pouvez vous le procurer, écrivez au No 1387 rue Saint-Laurent, Montréal.

Consultations Gratuites ***tous les après-midi et samedis soir, au No 1387 rue Saint-Laurent, par un médecin des plus éminents de Montréal. Venez le consulter, il vous rendra d'immenses services ; les guérisons sont aussi nombreuses qu'extraordinaires. Adressez toutes correspondances comme suit :***

LA SOCIETE SCIENTIFIQUE, 1387 RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL.

Aujourd'hui

les ventes du **Pianola** et du **Piano Pianola** dépassent celles de tous les autres Pianistes automatiques combinées.

Le **Themodist** et le **Metrostyle** sont des caractéristiques exclusives de ces instruments, qui les mettent à part la foule d'imitations actuellement sur le marché.

La question n'est pas celle-ci : "Puis-je me procurer cet instrument" mais "Puis-je plus longtemps priver ma famille et moi-même de cette source inépuisable de plaisir et d'amusements pour la maison ?"

Le répertoire du **Pianola** compte actuellement plus de 20,000 morceaux—quelquesoient vos goûts musicaux le Pianolales satisfera complètement.

Alors même que le **Pianola** ne ferait qu'apporter dans votre maison cette richesse de mélodie et d'harmonie, ne vaudrait-il pas tout ce qu'il coûte ?

NOTA—Il importe de se rappeler que le **Metrostyle** et le **Themodist** sont des caractéristiques du Pinola qui ne sont même pas approchées par aucun autre pianiste automatique ; ils peuvent être vus, entendus et essayés SEULEMENT chez

NORDHEIMER'S, Limited,

589, Rue Ste-Catherine Ouest.

Représentants canadiens pour le PIANO STEINWAY A LA RENOMMÉE UNIVERSELLE et manufacturiers du piano artistique du Canada " LE NORDHEIMER "

ELECTIONS DE MAISONNEUVE

Le millier de citoyens qui ont entendu hier soir, les huit candidats en présence exposer leur programme, ont pu se convaincre qu'il n'existe pas de ligne de démarcation distincte entre la politique préconisée par les candidats dits de la réforme et celle des candidats de l'administration.

Tous réclament les suffrages en protestant de leur dévouement envers la ville, les uns peignant en blanc, les autres en noir, les actes du conseil municipal existant.

Mais où l'opportunisme des deux partis perce de la façon la plus manifeste, c'est dans la véhémence des déclarations que l'on fait de part et d'autre, pour repousser toute velléité de s'annexer à Montréal, et le bel entrain avec lequel on s'accuse mutuellement d'être au fond de l'âme annexioniste.

En vérité, voilà une accusation bien étrange!

Est-ce donc mal de croire que Maisonneuve ferait une bonne affaire en s'annexant à Montréal.

Non, assurément; mais on s'est laissé persuader que la majorité des contribuables de Maisonneuve est hostile à l'annexion, et comme on a besoin du vote de cette majorité, on se proclame anti-annexionniste.

Nous n'avons aucun intérêt particulier dans la lutte en cours,et nous pouvons discuter franchement et librement la situation, la montrer telle qu'elle est, faire voir, au meilleur de notre jugement, où est l'intérêt public et où est aussi l'intérêt individuel des candidats.

Maisonneuve peut préférer conserver son autonomie pendant quelques années encore avant de s'annexer à Montréal.

Mais si la population de Maisonneuve redoute l'annexion autant que ses candidats le représentent ; s'il est vrai que les électeurs seraient disposés à voter pour le premier venu anti-annexionniste, plutôt que pour un homme qualifié à tous les points de vue, mais disposé à étudier sans parti pris la possibilité d'une union avantageuse entre les deux villes ; si les citoyens de Maisonneuve sont réellement dans ces dispositions, nous n'hésitons pas à dire qu'ils se sont laissé aveugler par ceux qui trouvent leur intérêt personnel dans l'indépendance de la ville.

Si les électeurs de Maisonneuve veulent réfléchir, ils comprendront que l'annexion à Montréal n'est pas un tel épouvantail, et ils se défieront dans la suite de ceux qui cherchent sur ce point à les tromper.

Que Maisonneuve veuille conserver son autonomie, c'est toutefois son droit, Alors, dans les huit candidats qui sollicitent l'honneur de l'administrer, que les contribuables se gardent de choisir à la légère, mais qu'ils songent à la situation embarrassée dans laquelle se trouve leur ville, et qu'ils envoient au conseil ceux qu'ils croiront les plus intègres et les plus sincèrement dévoués à l'intérêt public, en même temps que les mieux qualifiés pour améliorer autant que possible la situation existante.

Nous n'avons à faire le boniment d'aucun candidat, mais si les contribuables électeurs veulent écouter leur intérêt véritable plutôt que de suivre une impulsion politique, ils discerneront facilement de quel côté il est préférable de voter.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Les candidats à la mairie et à l'échevinage de Maisonneuve se rencontrent à une assemblée contradictoire

Pas moins de mille citoyens de Maisonneuve sont venus entendre hier soir les candidats à la mairie et à l'échevinage discuter, dans la salle attenante à l'hôtel de ville, les questions d'administrations municipales.

Par suite d'une entente entre tous les candidats, il a été entendu que chacun ne pourrait parler que pendant un quart d'heure, et cette règle a été observée.

POUR LA MAIRIE

M. CHARLES PREVOST, candidat à la mairie, a été le premier orateur de la soirée. Etabli à Maisonneuve depuis plusieurs années, il y a investi des capitaux et ses intérêts se confondent avec ceux de la ville. Il se déclare opposé à l'annexion, croyant que Maisonneuve peut se choisir un conseil qui répondra aux exigences de la situation. Il accuse M. Bleau d'avoir a retirer des propos libelleux qu'il aurait tenus à son adresse, en commentant la construction de l'école de Viauville.

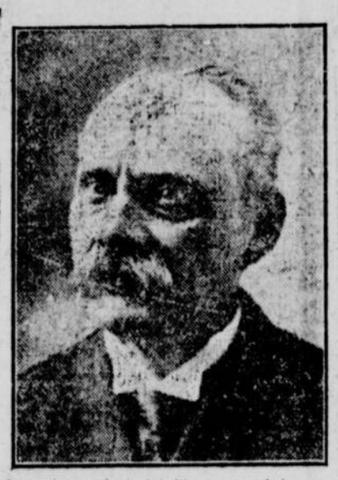

M. TREFFLE BLEAU, ancien maire et candidat à la mairie, rappelle les services passés qu'il a rendus dans le conseil municipal et s'en fait un titre à un nouveau mandat.

Il nie avoir accusé M. Prévost de quoi que ce soit, mais il sait que

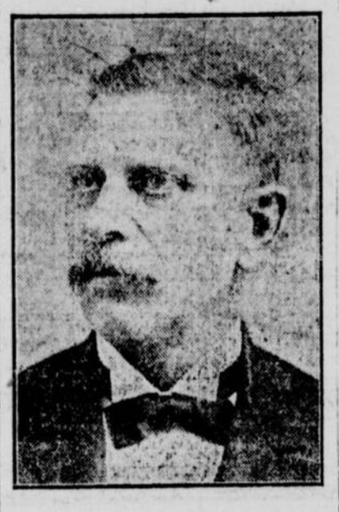

M. Prévost est commissaire d'écoles, et on lui a dit que l'école de Viauville, qui a coûté $23,000 ne vaut pas plus de $12,000.

LE QUARTIER EST

M. J. BTE. ADAM, candidat dans le quartier Est, a longtemps hésité avant d'accepter la candidature, parce qu'il aime la tranquillité et hait les dissentions qui semblent régner en permanence dans le conseil. Il espère que M. Michaud, qu'il estime, ne lui en voudra pas de n'avoir pas toujours approuvé son administration. Il cite notamment l'achat de cinq chevaux pour le poste de la rue

Ontario, achat bâclé en comité au prix de $1725. M. Adam a interrogé des experts qui lui ont affirmé que ces chevaux ne valent pas plus de $800 à $1,000. M. Adam se prononce contre l'annexion à Montréal.Il veut une administration qui veille avec le plus grand soin sur les deniers publics; il veut donner justice égale à tous; il veut que les travaux publics soient exécutés à la journée; il veut que toutes les délibérations du conseil se fassent en public.

M. OSCAR DUFRESNE, candidat dans le quartier Ouest, déclare qu'il a contribué dans une large mesure au progrès de Maisonneuve en y établissant une industrie qui n'a cessé

de grandir et de prospérer. Cette industrie est le support de centaines de familles. Comme il a dirigé ses affaires privées, il dirigera dans la bonne voie les affaires municipales. Il est opposé à l'annexion.

QUARTIER CENTRE

M. CLEMENT ROBITAILLE, candidat dans le quartier Centre, reproche à l'administration actuelle de régler toutes les affaires publiques en petit comité, au point qu'on peut assister à toutes les séances publiques du conseil sans jamais savoir ce qui se passe. Il reproche au conseil de commettre de fréquentes illégalités. Il cite un cas : le fait que le conseil, dans la détermination des crédits annuels, n'a pas affecté une somme suffisante pour payer les intérêts de

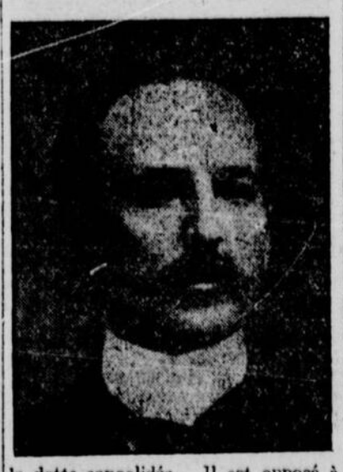

la dette consolidée. Il est opposé à l'annexion, pour être logique : étant parti tout récemment de la métropole pour venir se fixer à Maisonneuve, il ne saurait vouloir l'annexion, qui le remettrait dans Montréal !

M. CHARLES BELANGER, candidat dans le quartier Centre, reproche à son adversaire d'avoir combattu l'emprunt. Sans l'emprunt, c'est l'annexion, et M. Bélanger ne veut pas de l'annexion. Il cite le quartier Hochelaga annexé depuis quelques ans,

et qui n'a pas encore de trottoirs convenables.

QUARTIER OUEST

M. ALFRED LAMBERT, candidat dans le quartier Ouest, montre M. Michaud souvent en contradiction avec lui-même tantôt pour un emprunt, tantôt contre, tantôt anti-annexionniste et tantôt annexionniste. Il rappelle le règlement de taxes de M. Michaud, que celui-ci a été obligé de rengainer. Il cite les règlements d'emprunts que M. Michaud a combattus. Il montre M. Michaud ré-

clamant "que le conseil de Maisonneuve ouvre des négociations en vue de l'annexion à Montréal et les conduise à bonne fin," et M. Michaud anti-annexionniste quand il est au pouvoir. M. Michaud faisait partie de la délégation qui a négocié avec Montréal : il a discuté le projet, y a mis des conditions et a accepté une entente. M. Lambert conclut que M. Michaud n'est pas de bonne foi.

M. ALEX. MICHAUD, candidat dans le quartier est et échevin sortant d'office, dénonce comme annexionnistes les quatre candidats hostiles à son administration. Tous ont signé une requête demandant l'annexion, déclare M. Michaud, mais M. Robitaille et M. Adam l'interrom-

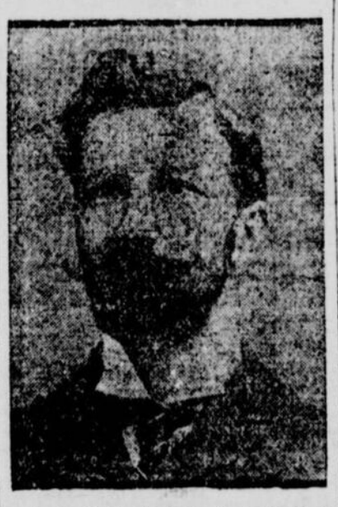

pent et nient absolument avoir signé cette requête.

M. Michaud reste interdit puis réplique que s'ils n'ont pas signé, c'est à tout événement leur politique.

—Je vous défie de le prouver, rétorque M. Adam.

M. Michaud représente qu'il a consacré beaucoup de temps à préparer le règlement d'emprunt de $400,000 que les contribuables ont approuvé par une grande majorité. Il y voit une preuve que sa politique est approuvée. Il explique pourquoi il a combattu un emprunt antérieur, et comment il a lui-même détruit un règlement qu'il avait fait adopter. Il déclare que l'emprunt de $400,000 est nécessaire pour continuer l'élan de prospérité qui s'est manifesté à Maisonneuve. Dans la vente des débentures, il soutient qu'il a fait gagner $7,000 à la ville. Et il est opposé à l'annexion au-delà de toute expression.

AUTRES DISCOURS

M. Fafard, échevin démissionnaire ; M. Hubert Desjardinsi ancien maire, et M. Walter Reed, maire actuel de charge ont aussi adressé la parole.

BARRIERES DE PEAGE

OUTREMONT VOUDRAIT ETRE DEBARRASSE DE CE CAUCHEMAR.

A sa dernière séance, le conseil d'Outremont a soulevé de nouveau, la question de la barrière de péage établie sur le chemin Ste-Catherine,en face même de l'hôtel-de-ville, et à côté de laquelle a été posé récemment, par les soins du conseil, l'écriteau :

AVIS

Aux personnes n'allant pas au-delà des limites d'Outremont : NE PAYEZ PAS DE PEAGE.

Le syndicat des chemins à barrières ne semble pas avoir pris cet avis au sérieux, car il paraît qu'il a continué à faire percevoir les droits de péage d'une foule de gens d'Outremont ou qui circulaient dans les limites mêmes d'Outremont. Des échevins même de la petite ville ont dû y aller de leur pièce de monnaie pour que le Cerbère du syndicat les laissât passer.

Naturellement, ils se récrient :

—Le fait est, dit le maire Joyce, que cette barrière est devenue une nuisance publique.

—Le moyen de nous en défaire, dit l'échevin A. I. Vallières, ce serait de l'enlever de force et de la détruire.

—Il faudrait, dit l'échevin Gray, forcer le syndicat de la transporter aux limites ouest de la ville.

—Il perdrait une forte partie de sa recette, dit l'échevin Robinson, car beaucoup de véhicules arrivent par des chemins de traverse au chemin Ste-Catherine, à un point situé entre l'endroit où les gueite la barrière actuelle et les limites Ouest.

Ce qui ennule le maire Joyce, c'est qu'Outremont paie $400 par année au syndicat pour être débarrassé de la barrière, et qu'on a tout de même le désagrément de la voir sans compter celui de payer quelquefois le péage.

Après une discussion assez prolongée, il est résolu, sur proposition de M. Jos. Beaubien, que le secrétaire écrive au syndicat de cesser de percevoir l'impôt des personnes circulant dans les limites d'Outremont, sans quoi la ville s'adressera aux tribunaux.

VILLE ST-PAUL

Des appareils de sauvetage au Couvent.

Une inspection faite hier par les autorités au couvent des Sœurs de la Congrégation, ville Saint-Paul, a prouvé que les religieuses qui dirigent cette institution, ont compris la responsabilité qui pesait sur leurs épaules et elles n'ont pas hésité à assurer l'existence des enfants qui leur sont confiées en munissant leur couvent d'appareils de sauvetage.

Au lendemain de la catastrophe d'Hochelaga, M. Michel Judge, maire de la ville Saint-Paul, donnait avis aux Sœurs de la Congrégation d'avoir à munir leur couvent des appareils nécessaires pour assurer la vie de leurs élèves en cas d'incendie. Ces religieuses se sont mises de suite en communication avec M. Guyon, inspecteur provincial et l'ont invité à venir visiter leur maison. Ce dernier s'y rendit hier en compagnie du maire Judge, de M. le curé H. Brissette, de M. J. Brown, chef des pompiers, de M. Flannigan, chef de police, de toute la brigade de feu. Après une inspection minutieuse de toute la bâtisse, on reconnut que toutes les précautions nécessaires avaient été prises pour assurer la prompte sortie du personnel et des élèves en cas d'incendie. Pour ces dernières, on a installé à chaque étage des tubes en toile. On a fait l'essai de celui du dernier étage, haut de 70 pieds. Les quarante élèves qui se trouvent dans une classe sur ce palier ont été bâssées en bas dans l'espace de deux minutes. Les fillettes trouvaient le jeu amusant et quelques-unes ont glissé quatre ou cinq fois dans le tube au milieu d'éclats de rire.

Les religieuses ont été félicitées par tous les assistants.

LES MALADIES DE L'OEIL

Pour le traitement des maladies de l'œil, les Médecins ont trouvé un puissant auxilinire dans l'Eau Merveilleuse d'Armand. Aussi sont-ils nombreux ceux qui doivent leur guérison à l'emploi sage et judicieux de cet infaillible remède. Ne retardez pas à l'employer, son prix minime le met à la portée de tous, vous pouvez vous la procurer au bureau de M. Armand 23 St-Urbain, Montréal, et dans toutes les pharmacies.

— On peut lire à la vitrine d'un marchand d'objets d'art du boulevard Saint-Michel:

"Par ordre de la préfecture les Fallières sont à l'intérieur."

C'est ainsi qu'on voit souvent chez les marchands cette formule:

"A cause de la chaleur les volailles sont à l'intérieur."

Mais les Fallières ne redoutent pas la corruption, au contraire. Alors?

Il s'agit de petites statuettes en plâtre colorié reproduisant en charge les traits du président de la république.

Exposition de Modes DU Printemps 1907

Les Dames sont priées de ne pas oublier que c'est

Samedi, le 16 Courant

que s'ouvre notre Exposition de Modes Printanières, pour se continuer lundi et les jours suivants. Les plus riches nouveautés en chapeaux, genre champignon ou autres, nous les étalons pour cette occasion dans une variété extraordinaire.

N'oubliez pas, Mesdames, de profiter de votre visite pour venir admirer notre Rayon de Confections, qui est admirablement bien pourvu en Costumes, Jupes de Robes, Matinées, etc.

FILIATRAULT & LESAGE,

429 à 433 Boulevard St-Laurent.

Superbes **PIANOS d'Occasion**

Depuis $50.00

La plupart presque neufs ou n'ayant que très peu d'usure. C'est donc une occasion splendide pour ceux qui ne disposent que d'un capital limité. Ces pianos ont été réparés, remodelés, vernis à neuf et ont une très belle apparence, car ils sont presque tous de marques très connues et des plus populaires.

Les conditions exceptionnelles dans lesquelles nous les avons obtenus nous mettent en position de les offrir pour

$50.00 en montant

C'est un vrai bargain si nous pouvons nous servir de l'expression, et si vous visez à l'économie, venez immédiatement et vous aurez le meilleur choix.

Profitez de votre visite pour voir nos instruments des meilleures marques:

EUROPÉENNES, AMERICAINES, CANADIENNES,

A des Prix Raisonnables et aux Conditions les Plus Avantageuses.

PIANOS NEUFS ET D'OCCASION

Harmoniums, Violons, Phonographes

VENTE — ÉCHANGE — LOCATION.

ED. ARCHAMBEAULT, 312-314 RUE STE-CATHERINE EST.

Près de la rue St-Denis, MONTREAL.

DR CHARLES FLESH FOOD

S'APPLIQUE COMME DU COLD CREAM

LA où elle est appliquée, ses qualités adoucissantes et nutritives sont instantanément absorbées par les pores, Elle remforce et reconstitue les tissus du dessous de la peau et il en résulte une chair ferme et saine.

LA NOURRITURE DE LA CHAIR DU Dr CHARLES n'est pas une nouvelle expérience. Elle a été en usage durant plus de cinquante ans et pendant ce temps des milliers de femmes et d'hommes l'ont employée avec entière satisfaction. Ce qui prouve qu'elle ne doit pas être classée parmi les "Cold Creams" et les autres choses de même effet superficiel, c'est le fait qu'elle est prescrite par les principaux médecins et employée dans les hôpitaux pour la nutrition des invalides dont l'estomac est trop faible pour digérer la nourriture.

LA NOURRITURE DE LA CHAIR DU Dr CHARLES devrait être employée par toute femme qui a le moindre désir d'être attrayante. C'est la seule préparation qui rendra aux joues creuses, maigres, ou au cou amaigri une CHAIR FERME SAINE et qui ENLEVERA LES RIDES de la figure et des mains, peu importe leur profondeur.

POUR DEVELOPPER LE BUSTE ou pour rendre la poitrine ferme, large et belle, rien ne peut l'égaler. Pour empêcher la poitrine de se rider après l'allaitement du bébé, les mères devraient toujours employer la NOURRITURE DE LA CHAIR DU Dr CHARLES. Elle rendra aussi les seins à leur contour naturel et à leur beauté perdue par l'allaitement et la maladie.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

OFFRE SPECIALE. Le prix régulier de la NOURRITURE DE LA CHAIR DU Dr CHARLES est de $1.00 la boite, mais pour l'introduire dans des milliers d'autres familles, nous avons résolu d'en envoyer deux (2) boites à toutes les personnes qui répondront à cette annonce et nous feront parvenir la somme de $1.00. Tous les paquets sont envoyés sous enveloppe cachetée, frais deposte payés.

GRATIS.—Une boite échantillon — juste assez pour vous convaincre du grand mérite de la NOURRITURE DE LA CHAIR DU Dr CHARLES—sera envoyée gratis pour 10 cents, ce qui paie le coût de l'envoi par la poste. Avec cet échantillon, nous vous expédierons aussi notre livre illustré, "Art of Massage" qui indique tous les mouvements appropriés pour faire le massage du visage, du cou et des bras, ainsi que des directions complètes pour développer le buste. Adresse :

Dr CHARLES CO., 108 rue Fulton, New-York.

J. PALMER, SONS, Ltd. Montréal. Fournisseurs du Commerce.

mar.-j.—inc.

C'est le Lait des Vieillards

L'âge et les infirmités font quelquefois du vieillard un être souffrant et fiévreux qui ne demande qu'à mourir. Et pourtant le remède est tout trouvé dans le vin Phospaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes. Ses effets sont merveilleux chez les personnes qui souffrent de cette anémie particulière à la vieillesse, qui a besoin d'un tonique puissant, d'un réactif infaillible.

Montréal, 3 janvier 1906.

MM. Motard, fils & Sénécal,
Montréal.

Messieurs,

J'ai acheté, chez M. Raby, coin Fulford, plusieurs bouteilles de Vin Phosphaté au Quinquina des RR. PP. Trappistes d'Oka ; je constate et déclare publiquement que je suis en bonne voie de guérison de la funeste anémie chronique, dont je souffrais depuis longtemps. C'est ce qu'il y a de meilleur sur le marché à ce moment, d'après ma propre expérience.

Bien à vous,

A. GAUDISAUBOIS,
247a rue Delinelle,
St-Henri, Montréal.

Cette préparation est, en effet, un reconstituant général de premier ordre ; de plus elle possède une action directe et spéciale sur un grand nombre d'organes, par suite des produits particuliers entrant dans sa composition.

Le vin des Trappistes renforcit donc tout l'organisme, puisque ses effets sont généraux, et cela à quelque stage de la vie. Motard, fils & Sénécal, seuls agents, Montréal et Rouse's Point, N. Y.

W. H. Scroggie
(LIMITÉE)

Rues Sainte-Catherine, Université et Victoria

Articles de Toilette et Remèdes de Printemps à Prix Réduits

Céleri Composé de Paine. Régulier, $1.00. Pour **69c**
Sirop de la Mère Seigel. Régulier, 75 cts. Pour **48c**
Stanton's Pain Relief. Régulier, 25 cts. Pour **19c**
Sirop de Figues de la Californie. Régulier, 50c. Pour **39c**
Pilules de la mère Seigel. Régulier, 25c. Pour **19c**
Pâte euthymol à dents. Régulier, 25 cts. Pour **19c**
Rénovateur de la chevelure des 7 soeurs Sutherland, 50c pour **45c**
Schampooing égyptien aux oeufs, 25c, pour **19c**
Pilules Roses du Dr Williams, 35c la boîte, ou 3 boîtes pour **$1.00**
Pilules dissolvantes Cuticura, la boîte **30c**
Emplâtres Belladone, 25c, pour **18c**
Savon de pierre ponce pour ouvriers, 10c pour 7c le cube, 3 pour **20c**
Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, 25c, pour **19c**
Sirop Sprucine, une préparation de gomme d'épinette, de cerises sauvages et de goudron, 25c pour **20c**
Emulsion Scott, grosses, $1.00, pour **79c**
Emulsion Scott, petites, 50c pour. **39c**
Brosses à cheveux en véritables soies de cochon, valant jusqu'à 89c et 95c, pour **39c**

SA SAINTETE ET LA GARDE - NOBLE

Les goûts simples de Pie X s'accommodent mal du faste de ce corps aristocratique

ROME, 14. — Le désir du Pape de se passer de sa fameuse garde-noble est bien connu. Les goûts simples et les aspirations économiques du Saint Père s'accommodent mal de la pompe déployée par cette garde, qui entraîne une dépense de $25,000 par année, pour les uniformes et les salaires.

Un projet est à l'étude, dans le but de dissoudre ce corps historique et de recruter un régiment de gardes honoraires, dans toute la catholicité.

Un grand nombre de gardes, appartenant à l'aristocratie, ont déjà envoyé leur démission, devant l'attitude du Pape, et à cause de la réduction des appointements.

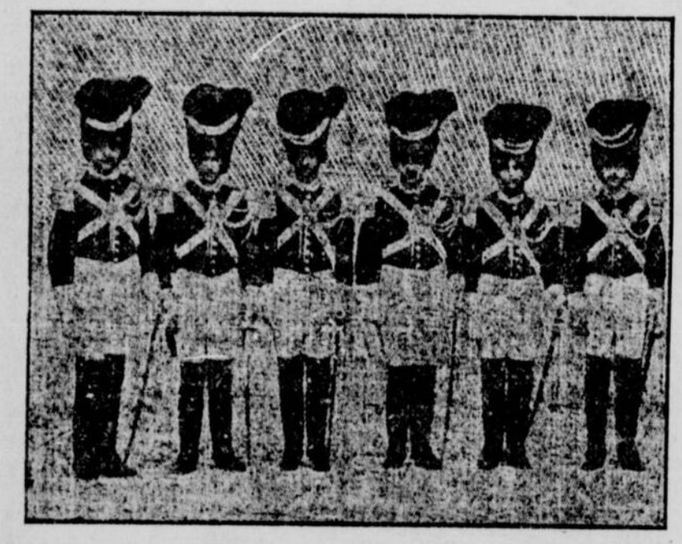

SOLDATS DE LA GARDE DU PAPE, QUI SERAIT DESTINEE A DISPARAITRE.

Sirop Indien

C'est le seul dont l'existence n'est pas le résultat d'exploitation commerciale comme les nombreux sirops aux pompeux noms de médecins qui encombrent le marché.

Son origine remonte à la découverte du Canada. C'est le remède souverain, merveilleux, infaillible, avec lequel les indiens de l'Amérique du Nord guérissent leur RHUME, TOUX ET BRONCHITE, ces terribles maladies de nos hivers canadiens.

Si vous ne le trouvez pas chez votre pharmacien, écrivez et nous vous l'enverrons franco par la malle sur réception de 30c.

DEPOT GENERAL:

PHARMACIE DU Dr LESAGE,
.. St-Laurent.

Tel. Bell: Est 4311. Est 2841.

PAS DE CONSEIL LUNDI

A l'occasion de la célébration de fête de Saint-Patrice, le patron de l'Irlande, il n'y aura pas de séance du conseil de ville lundi prochain.

Le maire Ekers a convoqué le conseil pour mardi.

— M. W. E. Stitt, agent-général des passagers du C.P.R., dit que le trafic des touristes sera excellent cet été sur la nouvelle ligne de Parry Sound et Muskoka. La compagnie a dépensé beaucoup d'argent pour annoncer les beautés de ce district aux Etats-Unis.

L'EVASION DE DUCLOS

UNE COMMISSION ROYALE FERA UNE ENQUETE A CE SUJET, A L'ASILE DE LA LONGUE-POINTE.

(Correspondance spéciale)

QUEBEC, 14—On fera une enquête au sujet de la seconde évasion d'Alexandre Duclos, de l'Asile de la Longue-Pointe.

M. Lanctot, l'assistant procureur général, a déclaré que les autorités auraient dû prendre les mesures nécessaires pour empêcher Duclos de s'enfuir bien qu'il ne dût pas subir un nouveau procès. Deux aliénistes, les docteurs Brochu et Villeneuve, avaient été chargés de surveiller l'état mental de Duclos et de présenter leur rapport au département de la justice.

Ce rapport allait être envoyé quand a eu lieu la seconde évasion, dans les mêmes circonstances que la première.

Le procureur-général estime que cette affaire est de nature à jeter du doute dans le public sur l'administration des asiles d'aliénés, et afin de savoir comment l'asile de la Longue-Pointe est administré une commission royale, composée de l'assistant procureur-général, sera chargée de faire une enquête sur la façon dont Duclos était gardé.

Immédiatement après avoir reçu avis de l'évasion, le département a donné à ses détectives instruction de faire des recherches.

M. LE CURE A. DESAULNIERS

Gravement malade à Québec

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 14—M. le curé A.L. Désaulniers, de Stanfold, est gravement malade à l'Hôtel-Dieu.

La semaine dernière il avait laissé sa paroisse dans le but d'aller voir ses parents d'Yamachiche. Rendu à Québec il dut se mettre sous les soins de M. le Dr A. Rousseau.

M. Désaulniers est le seul frère vivant de M.F. L.Désaulniers, ancien député de Saint-Maurice.

La Propagation de la Foi et la France

En 1906 les contributions des Français ont été plus élevées (du double) que celles de tous les autres pays rénuis

L'année dernière les dépenses pour l'œuvre de la Propagation de la Foi se sont élevées à près d'un million trois cent mille piastres, nous apprend la "Revista Catholica" de Las Vegas, N.M.

Dans la liste des souscriptions, la

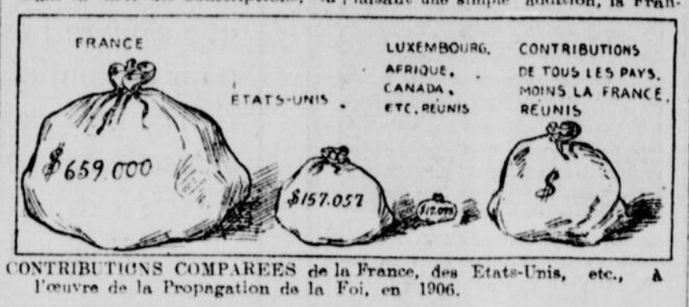

CONTRIBUTIONS COMPAREES de la France, des Etats-Unis, etc., à l'œuvre de la Propagation de la Foi, en 1906.

France tient, comme toujours, la tête avec $659,000.

Viennent ensuite les Etats-Unis, $157,057 ; la Belgique, $74,534 ; l'Alsace-Lorraine, $73,263; l'Allemagne, $69,857; l'Italie, $53,707; l'Espagne, $35,321; la République Argentine, $34,638; la Hollande, $21,379; le Mexique, $20,386; la Suisse, $18,920; l'Irlande, $16,549 ; l'Autriche, $11,336 ; l'Amérique du sud, (sans compter l'Argentine), $10,653 ; l'Angleterre, $7,161 ; le Portugal, $7,086; le Luxembourg, l'Afrique, le Canada, en tout, $17,078.

Comme on peut le constater en faisant une simple addition, la France a donné, à elle seule, plus que tous les autres pays catholiques du monde réunis, pour l'œuvre de la Propagation de la Foi, en 1906.

L'œuvre a dépensé pour les missions: en Asie, $609,922; en Afrique, $267,288; en Océanie, $131,285 ; en Europe, $125,524; en Amérique $77,149.

Les cambrioleurs opèrent dans une pharmacie

Ils font mainbasse sur tout dans un établissement de la rue Saint-Antoine, mais oublient une cassette qui contenait $200

Dans la nuit de lundi à mardi la pharmacie de MM. Quenneville et Guérin, située au numéro 397 de la rue Saint-Antoine, a été mise au pillage. Ces pharmaciens ne peuvent pas dire qu'ils ont été volés par des fantômes, car les traces d'effraction sont encore visibles.

Les rôdeurs se sont adroitement servis d'une pince monseigneur pour forcer la porte de devant de l'établissement.

Une fois dans la place ils ont pu tout à leur aise visiter les compteurs à argent et fureter dans tous les endroits où ils croyaient pouvoir mettre la main sur des objets de valeur.

Heureusement pour MM. Quenneville et Guérin, les cambrioleurs n'ont pu réussir à trouver

UNE CASSETTE

particulière renfermant, paraît-il, le joli montant de deux cents dollars. Cette cassette avait été soigneusement cachée par les propriétaires.

Toutefois, les voleurs se dédommagèrent largement en faisant une rafle de bouteilles des meilleurs parfums de l'établissement, et de divers autres articles.

Quand M. Salva, gérant de la pharmacie, arriva mardi matin, pour ouvrir l'établissement, il trouva à sa grande surprise un constable du poste No. 8 montant la garde près de la porte.

Le policier informa l'employé de MM. Quenneville et Guérin qu'en faisant sa ronde nocturne, il avait trouvé

LA PORTE ENTR'OUVERTE,

et constaté l'effraction. Il s'était glissé dans la place et caché sous un comptoir afin de mettre le grappin sur les rôdeurs si ces derniers étaient revenus.

M. Salva remercia le constable qui retourna reprendre son poste.

Les pharmaciens mis au courant du vol audacieux dont ils avaient été victimes s'empressèrent de prévenir le bureau de la sûreté qui a ouvert une enquête.

On croit dans les cercles policiers que des bandes de voleurs étrangers ont envahi notre ville.

Nos concitoyens feraient bien de se tenir sur leurs gardes.

UNE ANNEE QUI COMMENCE MAL

LA destruction du vaisseau de guerre "Iéna" est le huitième désastre maritime qui afflige la marine française depuis le commencement de l'année courante. Voici une liste terrible de ces désastres :

JANVIER, 11.—Le sous - marin "Algérien" coule ses amarres au port de Cherbourg.

JANVIER 11.—Le sous - marin "X" devient incontrôlable à la mer, à distance de Cherbourg, mais il est secouru par un torpilleur.

FEVRIER, 2.—Le vaisseau de guerre "Brennus" brise ses amarres au milieu de la tempête et va s'échouer près d'Hyères, France.

FEVRIER, 8.—Le torpilleur "No. 339" perd neuf hommes, à Lorient, à la suite d'une explosion à bord, comme il revenait d'une épreuve de vitesse.

FEVRIER, 9.—Le croiseur "Jean Bart", la mutinerie s'étant déclarée à Lorient, s'en va s'échouer sur la côte nord-Ouest d'Afrique. L'équipage a pu être sauvé, mais le navire est une perte totale.

FEVRIER, 26.—Le torpilleur "Kabyle", engagé dans des manoeuvres à Toulon, perd trois hommes à la suite d'une explosion dans la chambre des bouilloires.

MARS, 5.—Le sous marin "Gymnote", en faisant de la manoeuvre à Toulon, frappe un rocher, ayant plusieurs de ses plaques défoncé.

MARS, 12.—Désastre de l'"Iéna". 118 morts. 40 blessés.

DECES D'UN CONFRERE

M. Thomas Beaudoin, de la "Presse", a succombé ce matin, après cinq jours de maladie.

Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un nouveau confrère, M. Thomas Beaudoin, reporter à la "Presse." Il est décédé ce matin à l'hôpital Notre-Dame, où on l'avait transporté hier soir. Il n'était malade que depuis cinq jours, ayant été pris d'une subite attaque de pneumonie samedi matin.

M. Beaudoin était âgé de 35 ans. Né à Saint-Luc, comté de Champlain, il avait fait ses études classiques au collège de Trois-Rivières. Il étudia d'abord le droit sous l'hon. L. O. Taillon, puis devint secrétaire particulier du même en 1892. Il accepta les mêmes fonctions auprès de l'hon. M. Beaubien en 1895. En 1898 il essaya du commerce, mais le succès l'y ayant plus ou moins favorisé, il se décida d'entrer dans le journalisme actif en 1902. Il débuta au "Journal." A la chute de celui-ci, il entra à la "Presse" où il a été attaché depuis.

Il avait aussi été autrefois correspondant de la "Patrie" à Québec.

Le défunt demeurait au numéro 53 rue Marie-Anne. Il laisse une femme et deux enfants.

PROCES PAR JURY

Devant le juge Lafontaine on procède à l'audition d'un procès par jury intenté par Jas. McNulty vs la Compagnie Mont. Street Railway. Le montant de la réclamation est de $1,999. Les faits sont ceux-ci. Le 1er septembre 1906, McNulty conduisait dans une cour de la rue Van Horne une charge de charbon pour le compte de M. Philéas Bison, quand sa voiture fut frappée violemment par un tramway de la Compagnie.

Au cours de ce procès un incident s'est produit, et qui démontre de quelle indépendance d'esprit le juré appelé à juger un procès doit être pourvu. M. Notmar, photographe n'a pu être accepté comme juré parce qu'il avait déjà accepté des commandes pour le compte de la Compagnie M.S.R.

Mesdames et Mesdemoiselles, vous qui aimez les douceurs et les bonnes choses, goûtez une fois au Chocolat ZURCHER café - crême, vous serez agréablement surprises de son bon goût.

605 Ste Catherine Est, Coin Montcalm.

Vallières

MADAME,

Vous êtes cordialement invitée à assister à l'ouverture de notre

Exposition de Modes du Printemps

qui aura lieu

Samedi, le 16 Courant

Notre choix de créations nouvelles est encore plus considérable que par le passé, et nos splendides étalages comprennent tout ce qu'il y a de plus riche et de plus élégant sur les grands marchés européens.

Ne manquez pas d'y venir, car ce sera un événement mondain sans précédent dans les annales du commerce à Montréal.

A. I. VALLIERES & CIE.

L'Exposition de Chapeaux DE "THE FAIR"

Bat Maintenant Son Plein.

"THE FAIR," 511 Rue Ste-Catherine Ouest.
"THE FAIR," 471 Rue Notre-Dame Ouest.

16-3

LE DR MICHEL LEFEBVRE

Nommé médecin hygiénique de la province de Québec.

Correspondance spéciale à la "Patrie."

VALLEYFIELD, 14—Par un décret de l'Exécutif en date de 6 courant, Son Honneur le lieutenant gouverneur Sir L. A. Jetté, a nommé le docteur Michel Lefebvre, médecin hygiéniste pour la province de Québec,

Le Dr MICHEL LEFEBVRE, de Valleyfield.

avec attributions spéciales de surveiller les conditions de salubrité des établissements industriels dans le district de Beauharnois, ainsi que l'exécution des règlements sanitaires, faits par le conseil de la province de Québec.

Cette nomination est bien accueillie partout, et spécialement dans notre ville où le titulaire de cette charge jouit de l'estime générale.

Vente Sans Profit

De Nouveaux Ameublements

pour salon, salle à diner, chambre à coucher, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc., etc., VENDU SANS PROFIT, avant le commerce du printemps, chez F. Lapointe, 625 rue Ste-Catherine Est, angle Montcalm. Profitez-en. j-n-o

LA MAISON HENRY BIRKS

Un arrangement a été signé, cette semaine, par lequel tout le capital-actions de la Gorman Company of Canada est passé aux mains de la maison Henry Birks & Fils.

La Cie Gorham est la succursale canadienne de la Gorman manufacturing Co., de New-York et Providence, la plus grande fabrique d'argenterie du monde, qui emploie des milliers de personnes.

La transaction comprend l'édifice, les appareils et tous les articles de commerce de la Gorham.

LES APPARTEMENTS dans les plus grands édifices semblent se louer à vue lorsqu'ils sont décorés avec des

TENTURES MURALES

Choisies dans notre Immence Stock

LES CONSTRUCTEURS obtiennent de merveilleux succès dans la vente de leurs maisons, lorsque ces dernières sont décorées avec nos TENTURES MURALES.

Les banquiers, les architectes, les avocats, les hommes d'affaires, les décorateurs et le public en général manifestent d'une manière enthousiaste leur appréciation de nos relations universelles avec les industries de PAPIERS TENTURES.

Venez voir nos importations vous es serez charmé.

The F. C. Holland & Son Co.

519 RUE STE-CATHERINE OUEST

LA NOUVELLE EGLISE

(Suite de la 10e page)

M. Bruchési. La fabrique décida de poursuivre les travaux ce printemps. Elle soumit la chose aux francs-tenanciers dans une assemblée composée de plus de sept cents propriétaires qui approuva unanimement cette décision.

La fabrique prête une somme de $30,000 et prend sur ses charges un emprunt de $25,000. Elle ne demande aucune répartition et se reconnait en mesure de faire face à la situation par

LES REVENUS ORDINAIRES

de la paroisse. C'est peut-être un exemple unique dans l'histoire de la construction de nos édifices religieux.

La nouvelle église sera en pierre de trois sortes, pierre de taille, pierre piquée et pierre à bosses. La façade aura 94 pieds de large par 93 de haut.

La hauteur des clochers sera de 205 pieds. La longueur totale de l'église sera de 215 pieds ; sa largeur de 130 dans les transepts. Le perron sera en pierre de taille, haut de 12 pieds, et comptant 18 marches. Ce sera un édifice du plus pur style gothique. Le coût total de cette église sera de $175,000, sans compter l'ameublement. Elle sera entièrement construite à l'épreuve du feu. Les planchers seront soit en tuile ou en béton, il n'est pas encore décidé lequel. Les murs intérieurs seront en pierre artificielle scellée aux murailles extérieures. La charpente de la voûte sera en acier. La couverture sera double en tôle galvanisée. La balustrade de communion sera en onyx.

Les contrats doivent se donner ces jours-ci, et les travaux vont commencer aux premiers beaux jours.

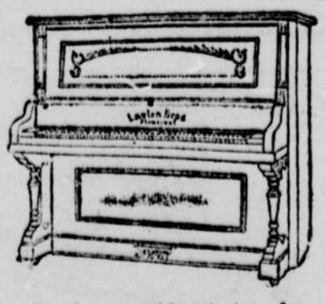

Ce piano possède toutes les améliorations modernes. Il a une caisse en acajou ou en noyer, des panneaux artistement sculptés, des touches d'ivoire et d'ébène, 7 1-3 octaves, une monture en fer et 3 pédales. Cet instrument porte notre garantie pour 10 ans.

Prix spécial jusqu'au 1er mai, **$325.00**. $10.00 comptant et $7.00 par mois.

Escompte Libéral au comptant

LAYTON BROS.

Seuls Agents pour les celebres pianos et Orgues KARN. Bureaux et salles de ventes

144 Rue Peel - - Montreal

N. B.—Nous ne chargeons pas d'intérêt sur les ventes à termes.

Un disciple de M. de Coislin, qui fut l'homme le plus poli de France, a pris un fiacre conduit par une cochère.

—Ma foi, dit-il à un ami qui lui demande son impression, j'étais un peu gêné : à chaque averse, je me retenais difficilement de monter sur le siège et d'installer ma conductrice dans la voiture...

Une bataille de Dinosauriens

On travaille actuellement à remettre sur pied l'un des plus beaux types de cette espèce, qui existait il y a cinq millions d'années

Voilà deux bêtes que nos chasseurs de loups malgré toute leur bravoure n'aimeraient pas à rencontrer en chasse clos. Elles mesurent quelque chose comme soixante-cinq pieds de longueur et pèsent dans les soixante-douze mille livres—36 tonnes !

Comparées aux éléphants dont les plus gros atteignent une quinzaine de pieds, on juge de l'énormité et de la force de ces quadrupèdes. Mais ce qui les rend cependant inoffensifs pour l'homme, c'est qu'ils ont cessé de vivre depuis au-delà de 5 millions d'années et ne se rencontrent plus aujourd'hui qu'à l'état de fossiles.

Ces animaux préhistoriques appelés dinosauriens nous ont été révélés au cours de fouilles pratiquées surtout dans les Etats américains du Wyoming et du Colorado.

On travaille actuellement au "Field Columbian Museum" de Chicago à remettre sur pied, à l'aide d'une armature en acier, un des plus beaux types de cette espèce disparue, un dinosaurien qui fut découvert il y a cinq ans par M. Riggs, près de Grand Junction, dans le Colorado, et qu'on a baptisé du nom d'"Herb Dinosaur".

L'extraction d'Herb Dinosaur, qui gisait pétrifié dans du minerai à une profondeur d'une vingtaine de pieds, n'a pas été une opération facile. Le fossile présente la dureté de l'agathe et brise à tout coup le foret de l'acier le plus dur qui s'y attaque accidentellement. On procède en faisant sauter des quartiers de roche à l'aide de la dynamite, et on nettoie ensuite les fragments de fossile de toute la cristallisation de sable et de pierre qui les enveloppe.

L'os de la cuisse, long de six pieds, pesait à lui seul 710 livres.

On n'a pas opéré l'extraction de la charpente entière de l'animal, mais on en possède suffisamment pour en reconstituer à coup sûr la forme authentique.

L'animal offrira l'apparence d'un reptile énorme qui aurait des pattes.

Ces géants de la fauve primitive, étaient non des carnassiers, mais des herbivores. Avec sa taille longue de 65 pieds, on imagine la facilité qu'avait Monsieur "Herb Dinosaur," en se dressant sur son arrière-train, à dépouiller la tête des arbres les plus élevés.

La rencontre de ces animaux rués l'un contre l'autre devait être un spectacle effrayant. Une bataille de boule-dogues n'est que jeu comparée aux luttes épiques de ces géants.

Dans la gravure que nous donnons, l'artiste s'est plu à imaginer un combat entre deux dinosauriens.

Malgré tout l'intérêt qu'offrirait le spectacle au point de vue sportif, nous nous plaisons à penser que les éléments font aujourd'hui défaut pour en donner une représentation réelle. N'y aurait-il que les loups pour nous donner de la misère, ce serait assez pour ne pas désirer voir des dinosauriens autrement qu'en image ou en fossiles.

LE SQUELETTE D'UN DINOSAURIEN RECONSTITUE

DEUX INOSAURIENS AUX PRISES

Dans la Province de Québec

Correspondance spéciale à la "Patrie"

ECHOS DE ROCKLAND

(Correspondance spéciale)

ROCKLAND, 14. — Le club de hockey de Plantagenet qui est venu se mesurer avec ceux d'ici a été défait par 7 à 2. Les joueurs de Rockland étaient MM. Moïse Dion, Léon Brazeau, Arthur Bourdon et ceux de Plantagenet MM. A. Frank, Hector Dallaire, Arthur Lamarche et Xavier Carlo.

—Les Vankleek Hill sont venus rencontrer nos joueurs pour décider la partie nulle qui avait été jouée il y a quelque temps. Les premiers ont gagné par 7 à 5. Les joueurs de Rockland étaient : Foresith, Lizotte, Simonneau, Dallaire, Deshêtre, Gamache et Paillé.

—Etaient en visite à Rockland'récemment, M. Lorenzo Damour et C. Marier, de Chesterville ; M. et Mme Jean Matte, Mme Simon, de l'Ascension ; Mmes T. Lanthier et A. Rochon, MM. A. Lanthier, Moïse Charbonneau et leurs épouses et le Rév. M. E. Corbeil.

—Les funérailles de Mme Jos. Villeneuve, décédée le 4 mars, ont eu lieu le 6 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Madame Villeneuve était âgée de 25 ans et 8 mois.

—Le 24 courant, l'épouse de M. Philibert Charron a donné naissance à une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie-Thérèse. Parrain et marraine, M. Octave Charron, de Rockland, et Mme Orphila Longpré, de Haileyburv, Ont., oncle et tante de l'enfant.

NOTRE-DAME DE PIERREVILLE

N.-D. DE PIERREVILLE, 14.— Vendredi ont eu lieu le service et sépulture de Mme Rosalba Boisvert, épouse de M. Célestin Gautier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

A M. Gautier nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille cruellement éprouvé par la mort qui lui a enlevé plusieurs membres de sa famille depuis quelques semaines.

ST-TITE DE CHAMPLAIN

ST-TITE DE CHAMPLAIN, 14. — M. Augustin Lacoursière, fils du docteur Lacoursière, qui étudie chez les RR. PP. Jésuites à Montréal, est revenu dans sa famille pour cause de santé.

—Mlle A. Labissonnière, de Batiscan, est en visite depuis quelques jours chez M. J. A. Dessureau, hôtelier.

—M. T. Lacoursière, notaire, de Maniwaki, est l'hôte de son frère, le docteur E. Lacoursière.

—M. et Mme Eugène St-Arnaud, de Ste-Anne de la Pérade, étaient de passage à St-Tite ces jours derniers, chez M. F. X. Baril.

—M. Pierre Dupuis, fils de feu Théo. Dupuis, est revenu au pays. Depuis 25 ans, il avait quitté St-Tite. Il demeurait à Iron Mountain, Michigan.

—Mme U. Cloutier, de Montréal, est en visite chez sa sœur, Mme Philias Cloutier.

—M. l'inspecteur Goulet a visité les écoles de la paroisse, la semaine dernière. Il était accompagné des commissaires.

BELLE-RIVIERE

BELLE RIVIERE, 14— Samedi, le 9 courant, une conférence agricole a été donnée dans la salle du marché de Ste-Scholastique, par MM. J. H. Grisdale, Gédéon Garceau et J. C. Bouchard.

Un grand nombre de questions furent posées par certains cultivateurs. L'assistance était nombreuse.

—Le même soir le conseil de la paroisse était réuni en assemblée spéciale pour engager un secrétaire en remplacement de M. N. Forest, démissionnaire à cause de ses nombreuses occupations professionnelles. M. Edmond Ouellette a été engagé pour le remplacer. Un vote de remerciement a été donné à l'unanimité à M. Forest.

—M. B. Beauchamp, secrétaire de la société d'agriculture et le président, M. Gédéon Bigras, étaient en instance auprès du conseil pour obtenir que le bonus voté pour la société fut donné en partie comptant afin de fournir les moyens de bâtir au printemps.

—Mardi dernier, après l'arrivée du train de Montréal, ont eu lieu les funérailles de Mme Philomène Pilon, épouse de M. Emery Lebrun, décédée le 2 mars à l'âge de 63 ans, à St-Louis du Mile-End. M. et Mme Lebrun demeuraient à Montréal depuis le mois de septembre dernier seulement. Les porteurs étaient MM. Jos. Langlois, maire du village, Alfred Carrière, maire de la paroisse ; Firmin Drouin, Hyacinthe Fortier, Magloire St-Jacques, Magloire Lalande, Hyacinthe Drouin, Arthime Lebrun.

Conduisaient le cortège funèbre, MM. Emery Lebrun, époux de la défunte ; ses fils, Adolphe, Emery et Wilfrid ; ses gendres, Aldéric Sauvé, Elzéar Leduc, et Olivier Clément ; son frère Damien Pilon, son beau-frère, M. F. Villeneuve, de Ste-Anne des Plaines, ses petits-fils Godfroy et Adrien Lebrun. Nous offrons à la famille toutes nos sympathies.

ST-CASIMIR

ST-CASIMIR, 14 — Jeudi soir a eu lieu un banquet donné à l'hôtel Commercial, par le propriétaire en l'honneur des ingénieurs et employés du Transcontinental demeurant à St-Casimir. Etaient présents: MM. J. H. Holliday, J. H. Lipsé, J. A. Vermette, E. F. Lavoie, Férd. Johnston, Pit.Marcotte, Léon Paré, Chas. Johnston, W. Préshong, Dr R. Frigon, Cyr. Plamondon, J. L. Taschereau, Alp. Lizotte, A. Lefebvre, Alpt Lachance, A. Crevier, J. D. Crevier, Ant. Gastonguay.

La santé du Roi fut présentée par M. Holliday, président et la santé des hôtes par M. E. F. Lavoie. On but à cette occasion un délicieux champagne servi par M. et Mme Jos. H. Tessier. M. Tessier a répondu à la santé par des paroles chaleureuses.

LOUISEVILLE

LOUISEVILLE, 14—M. et Mme Léonide Veillette, de Saint-Narcisse, comté de Champlain, sont en visite pour une huitaine de jours chez leur oncle, M. J. A. Veillette, cordonnier.

— Mlle Antoinette Comeau, de Godbout, Côte Nord est en visite pour quelques jours chez son oncle, M. L. A. Nobert, marchand de fer de cette ville. Elle doit repartir ces jours-ci par le vapeur "Montcalm" pour son pays natal.

— Dimanche dernier M. Edouard Veillette, de Montréal, était en visite chez son père M. J. A. Veillette, cordonnier.

—Mme Veuve Louis Leroy est partie pour une promenade de deux mois aux Etats-Unis chez ses sœurs. Elle doit visiter Manchester, Lowell, Mass., Boston, et Nashua.

ST-PIERRE LES BECQUETS

ST-PIERRE LES BECQUETS, 14 — Nous apprenons avec regret que M. Ernest Leroy, l'un de nos estimés co-paroissiens, est en danger de mort, à Berthierville. Son père, M. Louis Lemay, et son frère, M. Henry, sont allés à son chevet.

BECANCOUR

BECANCOUR, 14—Les nombreux parents et amis qu'a laissé feu M. J. D. E. Mayrand, ex-maire de Bécancour, maintenant à Maisonneuve, ont appris avec chagrin l'épreuve douloureuse que lui fait subir le décès de son dernier né Joseph-Paul-Emile, à l'âge de 5 mois. M. Mayrand était ici l'autre jour, accompagnant au tombeau de la famille, la dépouille mortelle du cher petit disparu.

GRANDES PILES

GRANDES PILES, Q., 14 — Samedi dernier ont eu lieu à l'église St-Jacques les funérailles de Mme Henri Massicotte, de cette paroisse. La défunte laisse trois enfants en bas-âge, et son mari. L'assistance à l'église était nombreuse. Plusieurs étrangers et parents des paroisse environnantes étaient présents, parmi lesquels on remarquait M. Jos. Lafrance et Rousseau, de Trois-Rivières ; Alex. Desaulniers, Chs. Lupien, Mme Ephrem Desilets, M. Louis Simon, ainsi que les membres de l'Union St-Joseph d'Ottawa.

— A l'église de Saint-Jean des Piles ont eu lieu aussi les funérailles de M. Pierre Bellemare, le plus vieux des citoyens de cette paroisse. Ce dernier était âgé de 69 ans. Il était le père de Mme Wm. Langlois et de Mme H. Poucet, de cette paroisse ; de M. Wilfrid Bellemare, de Reed's Station et de Victor et Paul, qui demeurent ici. Parmi l'assistance à l'église on remarquait : MM. E. Crête, C. Desaulniers, et Damien Bellemare, de Yamachiche ; J. G. Pelletier, E. Desilets et J. A. La Fontaine, de Grandes Piles et plusieurs autres. Le chœur était conduit par M. F. St-Onge, aidé de M. Noël Vaugeois et J. G. Pelletier.

— M. L. P. Dallaire, de Trois-Rivières, est actuellement en cette paroisse.

ST-CONSTANT

ST-CONSTANT, 14 — Notre curé, qui est malade depuis bientôt trois mois, ne prend pas de mieux sensible et ne peut pas encore vaquer aux occupations de son ministère.

—A une assemblée du conseil municipal tenue le 4 courant, les conseillers ont approuvé à l'unanimité le certificat de notre populaire hôtelier M. A. Bourdeau.

—Une réunion d'amis a eu lieu chez Melle Elizabeth Forté, à l'occasion de la visite de son amie Melle Antoinette Caisse, fille du docteur D. Caisse de la rue St-Laurent.

—Le printemps semble vouloir nous arriver, mais tous les charroyages sont terminés et les cultivateurs sont très satisfaits des prix qu'ils ont réalisés avec leurs produits.

ST-PIE DE GUISE

ST-PIE, 14.—M. Louis St-Germain, ancien marchand, puis maître de poste, est décédé subitement, la semaine dernière. Il était à jouer aux cartes, lorsque tout à coup, il tomba à la renverse. On s'empressa de le relever. Il était mort. Il laisse une épouse inconsolable, et plusieurs enfants. A toute la famille nous offrons nos sympathies.

JULIEN

JULIEN, 14 — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Blandine Bédard, petite fille du correspondant de la PATRIE, M. J. A. Bédard. Elle a succombé au croup dimanche à midi.

Nos condoléances à la famille.

—M. Eugène Hamelin, boulanger de cette paroisse, souffrant de la thyphoïde, prend du mieux depuis quelques jours. Il est sous les soins du Dr L. P. Lord.

—Mme Vve Athanase Dufresne souffre de paralysie. Un message a été adressé à son fils, le Dr Alexis Dufresne, de Shawinigan Falls.

ST-JANVIER

SAINT-JANVIER, 14—M. le docteur Vèronneau, l'unique médecin de cette paroisse est parti pour Montréal. Il doit ouvrir une pharmacie à Maisonneuve.

Etabli au milieu de nous depuis 2 ans, le docteur Vèronneau avait su gagner l'estime de tout le monde et son départ sera très regretté.

ASCOT CORNER

ASCOT-CORNER, 14—M. Oliva Desruisseaux a été réélu maire de cette paroisse.—Melle Fabiana Martineau, modiste vient de nous quitter pour aller ouvrir un magasin de modes à Magog.

—M. Emmanuel Crépeau, maître chantre, est à faire pratiquer le chant pour la messe de Pâques.

—Melle Phédora Proulx est revenue d'une promenade à Stoke, chez sa sœur, Mme Wilfrid Duplin.

$25,000 POUR UN GROS ORTEIL

L'ORTEIL D'UN ATHLETE VAUDRAIT PLUS QUE CELUI D'UN PROFANE — UN INTERESSANT PROCES.

(Correspondance spéciale à la PATRIE.)

LOS ANGELES, 14. — Une réclamation au montant de $25,350 vient d'être faite, par voie légale à la célèbre compagnie de chemin de fer de M. Harriman, le "Southern Pacific Railway".

Le demandeur est M. L. E. Gelky, un athlète de grand renom en ce pays, et qui ne manquera pas de devenir tout à fait célèbre par le prix qu'il attache à son gros orteil.

En effet, il ne s'agit que d'un orteil, le gros il est vrai, que M. Gelky a eu le malheur de voir écraser en avril 1905, alors qu'il s'en revenait de San Francisco, mollement et confortablement assis dans un wagon de première classe, le pied droit étendu sur le siège d'avant, en homme qui prend ses aises. Un

CHOC VIOLENT

causé par le recul de la locomotive vint déranger inopinément M. Gelky.

Il avait à peine eu le temps de songer à retirer son pied, que le gros orteil se trouvait pris dans les rouages du banc et écrasé sans plus de respect pour l'intégrité indispensable à un corps d'athlète.

Obligé de subir l'amputation, Gelky qui détenait un bon nombre de "records" pour le saut et la course, ne peut maintenant continuer ses prouesses athlétiques, et il déclare que son avenir est à jamais brisé. D'où la réclamation de $25,000, plus $350 pour payer les services du médecin.

La cause promet d'être fort intéressante et parfois amusante, puisque le juge aura probablement à décider si les voyageurs ont le droit de fourrer leur gros orteil sur le banc du voisin.

ST-EDOUARD DE NAPIERVILLE

ST-EDOUARD, 14— A une assemblée des conseillers il a été accordé à M. Hermas Sicotte, une licence pour la vente des spiritueux.

—Le 10 de ce mois avait lieu dans la salle publique une conférence sur l'agriculture donné par M. le docteur Grignon, de Ste-Adele.

Un grand nombre d'étrangers de différentes paroisses sont venus assister à cette conférence.

LAMBTON

LAMBTON, 14 — M. Emile Tanguay, architecte et M. Alfred Giroux, entrepreneur de notre église, étaient en notre village ces jours derniers.

— M. Louis N. Audet, architecte de Sherbrooke, est retourné aujourd'hui après avoir passé quelques jours dans sa famille.

— M. et Mme Philibert Saint-Cyr, de Batiscan, sont arrivés en notre village ces jours-ci. M. St-Cyr, a acheté la beurrerie de M. Charretier et demeure parmi nous. Nous lui souhaitons succès.

ST-VALENTIN

ST-VALENTIN DE STOTTSVILLE, 14. — Nous avons le regret d'annoncer la mort d'une de nos estimées concitoyennes, Mme Julienne Robert, épouse de feu Médard Thibodeau, décédée samedi à l'âge de quatre-vingt-quinze ans et trois mois.

La mort ne l'a pas surprise, elle s'y était préparée depuis longtemps. Sa charité était proverbiale.

Aux funérailles les porteurs des coins du poêle étaient MM. Ismaël Thibodeau, Hormisdas Thibodeau, Henri Thibodeau, Samuel Thibodeau, Henri Bissonnette, Sylles Thibodeau, ses petits-fils.

L'église était remplie d'une foule recueillie. Nous prions les membres de la famille d'accepter nos condoléances.

YAMASKA

YAMASKA, 14.—Vendredi dernier, à une séance spéciale du conseil du village M. M. les conseillers ont décidé de donner des licences d'hôtels à MM. Georges Cartier et Hector Lafleur. On parle de poursuites à ce propos de la part des opposants.

ST-ELPHEGE

ST-ELPHEGE, 14.—Le 11 est en lieu les funérailles de M. Pierre Marcel Dubois, décédé à l'âge de 91 ans, à Central Falls, chez sa fille, Mme Ovide Lafond. Il laisse pour déplorer sa perte M. Moïse Dubois, Dame Ovide Lafond et Dame J. Gaillemette. A la famille nous offrons nos sympathies.

— Mme Dubois, mère de M. le curé, est en promenade chez son fils, M. Alfred Dubois, à Montréal.

— Melle Gratia Lebeau, de St-Louis de Blandford, est en promenade ici au presbytère depuis 15 jours.

— M. Amable Lapien, du village, a failli être victime d'un incendie. Heureusement, que le temps était calme et les deux MM. Lapien veillait à la maison. Ils ont pu contrôler l'incendie.

Les Mets Préparés au Rechaud

sont tous améliorés en y ajoutant une petite quantité de

Solide Extrait de Boeuf d'Armour

[EMPOTE AU CANADA]

L'Extrait de Bœuf d'Armour est une substance concentrée pour la soupe. Il a quatre fois la force des autres extraits ou fluides de bœuf.

"Culinary Wrinkles" enseigne comment préparer 20 mets exquis au Réchaud. Demandez-le. Il est gratuit.

ARMOUR LIMITED . Toronto
Fabrique Canadienne - 7 Front street East

LA BIBLIOTHEQUE CIVIQUE

A la réunion de la commission de l'hôtel de ville tenue l'après-midi, on a longuement parlé de notre bibliothèque civique.

La proposition suivante faite par M. l'échevin Gadbois et adoptée à la quasi unanimité des membres.—M. l'échevin Levy étant seul dissident—donne le bilan de la réunion d'hier sur proposition de M. Gadbois il fut donc résolu :

"Que pour demeurer dans l'intention qui a présidé à la fondation de la bibliothèque civivue par le conseil, cette bibliothèque demeure technique, scientifique et industrielle, sans cependant exclure les ouvrages littéraires, classiques, susceptibles d'aider aux études et aux travaux littéraires, mais en excluant formellement tout ouvrage de littérature reconnus comme légère et pernicieuse".

C'est la présence de Mme Côté, la bibliothécaire qui amena les membres de la commission de l'hôtel de ville à parler des livres de notre bibliothèque civique.

On voulut d'abord savoir sur qui tombait la responsabilité du choix de ces livres et rien dans les minutes du conseil ou d'aucune commission ne put établir ce point intéressant. Ce que voyant, M. l'échevin Gadbois suggéra qu'à l'avenir—à moins d'opposition de la part du conseil—les livres de la bibliothèque soient choisis par la commission.

Et cela amena les échevins à parler des livres qu'il faut. Madame la bibliothécaire établit d'abord que c'est précisément les ouvriers qui fréquentent le moins la bibliothèque ; que ses clients assidus sont plutôt des chercheurs et quelques contremaîtres. Elle fait remarquer surtout que la plus grande partie de ceux qui se présentent demandent plutôt des ouvrages de littérature que des ouvrages techniques. Partant Madame Côté suggère qu'on emploie une partie de l'octroi municipal à l'achat de livres de littérature générale.

M. l'échevin Giroux s'oppose à l'adoption de cette suggestion, sous prétexte qu'elle n'est pas conforme à l'intention des fondateurs de la bibliothèque.

M. l'échevin Gadbois se rallie à l'opinion de Mme Côté. Il veut que toutes les classes sociales trouvent leur profit à la bibliothèque.

M. l'échevin Labrecque est aussi de cette opinion et il prétend que déjà la bibliothèque est assez garnie d'ouvrages techniques.

Mais selon M. Levy, l'introduction d'ouvrages littéraires de toute sorte, n'est pas conforme à l'intention du conseil et il s'oppose à cette décision.

C'est alors que M. Gadbois proposa la motion dont nous avons donné le texte plus haut.

—La commission de l'hôtel de ville s'est organisée définitivement hier en deux sous-commissions, l'une qui sera connue comme la sous-commission de la bibliothèque et l'autre de la papeterie. Les échevins Gadbois et Levy composeront la première de ces sous-commissions, et ils ont comme mission principale de s'occuper du choix des livres. La commission de la papeterie se compose des échevins Giroux et J. E. A. Martin.

—Une remarque faite par M. l'échevin Ward a fait pousser nos échevins à agrandir le local de la bibliothèque. Comme il est décidé d'admettre à la bibliothèque technique les ouvrages de littérature générale, qui sont lus par les bourgeois plutôt que par les ouvriers, M. Ward prétend qu'il faudra un local pour chacune de ces deux classes d'hommes, l'ouvrier, dit-il, n'aimant pas, pour cause de gêne, à frayer avec le bourgeois. C'est pourquoi se rendant à l'idée de M. Ward, la commission charge les échevins DeSerres, Martin et Gadbois de s'aboucher avec les directeurs de l'Association St-Jean Baptiste pour obtenir la location de la pièce voisine de la bibliothèque.

—Mgr Bruchési, ayant ces jours derniers adressé une lettre à la commission la priant d'exclure de la bibliothèque technique, les ouvrages de Voltaire, Rousseau, ou d'auteurs de ce genre, la commission a décidé de se rendre mercredi prochain au grand complet chez Mgr l'archevêque pour discuter avec lui l'objet de sa lettre.

Prince Albert
Modele 19
$35.

Il vous faut l'essayer, Monsieur, vous n'ignorez pas que vous devez soigner votre apparence.

Ce vêtement est fait du meilleur drap Vicuna anglais, d'un beau noir mat. Il est doublé de soie d'un bout à l'autre.

Si le temps et l'usage ne savaient rendre brillant ou faire pâlir cet habit.

En le voyant vous vous rendrez compte de la supériorité de sa coupe, de son ajustage—de son chic ! D'ailleurs, nous le garantissons.

Trois Magasins :

231 Rue St-Jacques,
471 Rue Ste-Catherine Est,
470 Rue Ste-Catherine Ouest

SHAW PIANOS
370, rue Ste-Catherine, Ouest

OPINION D'UNE PRIMA DONNA de NEW YORK

—SUR—

LES PIANOS GERHARD HEINTZMAN

Madame Alma Powell, une des plus éminentes artistes de New-York, écrit ce qui suit à M. Gerhard Heintzman: "La merveilleuse tonalité de votre piano Grand m'a charmée. Sa tonalité, son mécanisme et son fini général surpassent ceux des pianos qui ont la réputation d'être les meilleurs du monde". J. W. Shaw & Co., 370 rue Ste-Catherine Ouest, sont les seuls agents pour les véritables pianos Gerhard Heintzman, à Montréal et pour les environs. Leur assortiment de nouveaux styles artistiques de cette marque renommée est maintenant au grand complet. Si vous avez l'intention de vous acheter un piano, ne manquez pas d'aller chez Shaw, et de vous procurer ce qu'il y a de mieux en fait de pianos.

J. W. Shaw & Co., sont aussi les fabricants des pianos Shaw, et ont en vente quelques magnifiques dessins de caisses Colonial en acajou, un de leurs modèles n'a seulement que 52 pouces de haut par 59 pouces de long, grandeur des plus convenables pour appartements et plain-pieds. Ce modèle est en grande demande ; il a un clavier complet de 7 1-3 octaves et tous ceux qui désirent un petit modèle devraient venir le voir.

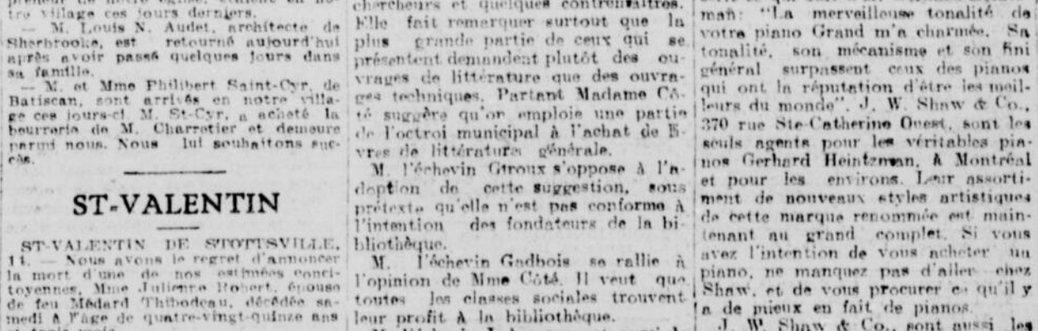

EXIGEZ LE COGNAC "FLEUR DE FRANCE"
MARIE BRIZARD & ROGER
D. MASSON & CIE, Seuls Agents Montréal et Toronto.

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance.

Pour Annonces Classifiees

—DE—

"LA PATRIE."

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 20 cents pour 20 mots ou moins, pour trois insertions, ½ cents par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions et ½c par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant. 278-jno

Agents Demandés

AGENTS DEMANDES. — La Foncière, Assurance contre l'Incendie, bureau chef, 10 St-Laurent, Montréal. Capital autorisé $1,000,000. Agents demandés, contrat avantageux pour des hommes actifs. 2-24

ON DEMANDE des agents sérieux pour vendre une police d'assurance en maladie. Salaire et commission. S'adresser après 10 heures a.m., 146 Dorchester Est. 11-6

Hommes Garcons demandes

ASSOCIE DEMANDE — Un agent d'immeubles, d'assurance et collections ayant trop d'ouvrage demande associé. S'adresser entre 9 et 4 heures, L. E. Gingras, 21 rue St-Jacques. 16-3

APPRENTI COUTURIER — On demande un apprenti couturier d'une couple d'années d'expérience. Ouvrage permanent. S'adresser à A. D. Sicotte, marchand tailleur, Farnham, Qué. 16-3

BOULANGER — On demande un boulanger célibataire préféré, capable de conduire une boulangerie, pension et logé, bons gages. S'adresser à Louis Quintal, boulanger, Verchères, Québec. 15-3

BOULANGER — On demande un boulanger de première classe, sobre, place à l'année, bons gages. S'adresser à M. Richard, boulanger, Farnham, Q. 15-1

BOULANGER — On demande un boulanger de première classe. Inutile de se présenter si on n'est pas compétent. Bons gages. S'ad. à Denis Rainville, St-Barnabé, Qué. 14-6

CHAUFFEURS ET SERREFREINS sur chemins de fer canadiens et autres. Age 20 à 30 ans; pesant plus de 140 livres et ayant 5 1-2 pieds. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs, $100 par mois, deviennent ingénieurs et gagnent $200. Serrefreins, $75, deviennent conducteurs et gagnent $150. Mentionnez position préférée. Railway Association. S'adresser G. 625 "La Patrie."
5-7-9-11-14-16-18-21-23-25-28-30

CHARRETIER — Driver — On demande immédiatement un charretier compétent pour la livraison de nos marchandises dans la ville, etc. A un homme fort, vigoureux, sobre, bien recommandé et connaissant le soin des chevaux, de bons gages et de l'ouvrage à l'année. Geo. H. Labbé & Cie., Fabricants de meubles, 348 Avenue Delorimier. 16-2

CHARRETIER expérimenté demandé, tout de suite, pour livrer des meubles. Emploi constant et bons gages à homme compétent. The People's Furnishing House, 352-354 rue Rachel. 16-1

COMPOSITEUR — On demande deux compositeurs, jobber. S'adresser H. F. Lauzon, 9 rue Champagne, coin Poupart. 16-1

COMMIS—On demande un bon commis d'expérience, pour épicerie licenciée S'adresser à Walter Pierre, 45 Prince-Arthur, coin Colonial. 16-3

COUTURIERS—On demande des couturiers au No 566 Mont-Royal, chez A. E. Bastien. Bell Tél. Est 3302. 16-3

COUTURIER — On demande un bon couturier, ouvrage permanent pour un homme compétent. S'ad. immédiatement, 671 rue Ontario Est. 14-3

COUTURIER — On demande un compagnon couturier, une bonne fille et un apprenti avec ou sans expérience; ouvrage de pratique, bons gages. S'adresser 59 rue Saint-Charles-Borromée. 16-1

COUTURIERS - COUTURIERES— On demande deux couturiers et trois couturières. S'adresser Lanctôt et Cadotte, 54 Boulevard Saint - Laurent. 16-1

COUTURIERS.— On demande un homme pour faire les réparations et un apprenti avancé, ainsi que couturière dans l'ouvrage de pratique. S'adresser J. N. Lefebvre, tailleur, coin Amherst et Demontigny. 16-1

COUTURIER — On demande un couturier. S'adresser R. Tremblay, 551 rue Sainte - Catherine, Maisonneuve. 16-1

COUTURIER - COUTURIERE. — On demande un bon couturier et une couturière, bons gages payés. S'adresser J. A. Rice, 787 Saint-Laurent. 16-1

COUSEURS — On demande des couseurs de turns, dans les cacks. Les plus hauts prix payés. S'adresser à 651 avenue Mont-Royal. 16-1

COUVREURS — On demande des couvreurs en tôle et en ardoise. S'adresser 1327a Des Erables, Delorimier. 14-3

CUISINIER—On demande un cuisinier de nuit au No 83 rue Ste-Catherine Est. S'adresser ce soir, entre 5 à 7 heures p. m. 16-1

DESSINATEUR demandé, d'une année d'expérience en architecture. S'adresser au No 80 rue St-Gabriel, Chambre No 10. 16-1

DISTRIBUTEUR. — On demande un bon distributeur dans une épicerie, dans la partie ouest de la ville, parlant l'anglais, références exigées. Dionne et Dionne, 4120 rue Sainte-Catherine, Westmount. 16-1

Hommes Garcons demandes

ETALAGISTE compétent demandé, sachant faire les vitrines d'articles de fantaisie et de jouets. S'adresser à C. Brien, 564A St-Denis. 16-1

FORGERON — On demande immédiatement un forgeron de deux ou trois ans d'expérience, capable dans les chevaux. S'adresser 419 Parthenais, ou 1214 Ontario Est. 16-1

FAISEURS de vestes et de culottes demandés. S'adresser The Merchants Clo. Co., 28 Notre-Dame Est. 16-1

GARÇON — On demande un jeune garçon pour répondre au téléphone et avoir soin du bureau. Références exigées. Ecrire à R. H. Lefebvre, 28A Chaboillez. 16-1

GARÇON d'expérience demandé, pour servir les tables, Boston Quick Lunch, 101 rue Ste-Catherine - Est. 16-1

GARÇONS de cloche demandés, parlant les deux langues. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 16-1

GARÇON — On demande un garçon pour faire les commissions. Bons gages. S'adresser tout de suite, chez Bastien et Brunelle, 134 Ste-Catherine-Ouest. 16-1

JEUNES GENS DEMANDES comme chauffeurs et serre-freins. Expérience pas nécessaire. Au-delà de 500 positions vacantes actuellement. Salaires élevés. Promotion rapide pour devenir ingénieurs et conducteurs, $75 à $200 par mois. Instructions envoyées par la poste chez vous sans interruption dans votre occupation présente. Nous aidons chaque élève à obtenir une position. Ne tardez pas, écrivez aujourd'hui pour catalogue gratuit, instructions et blanc, NATIONAL RAILWAY TRAINING SCHOOL, Inc., 24 K. Boston Block, Minneapolis, Minn., E.U.A. 275-j-s-16fs.

JEUNES gens désirant apprendre la télégraphie pour se rendre capables de remplir des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 12-14-16

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour travailler dans une épicerie. S'adresser à 548 Rachel-Ouest. 14-3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans le commerce de nouveautés. Jetté & Lemieux. 15-3

FABRICANT de beurre et apprenti demandés. — On demande un fabricant de beurre et un apprenti, pour le 1er mai. S'adresser par lettre à G. Bonin, Boninville, Ont. 13-7

FORGERON — On demande un forgeron-voiturier et un homme à bois. S'adresser 950 Ontario Est. 15-3

GARÇON — On demande un jeune garçon pour travailler dans un bureau d'architecte. S'ad. à 469 Pie IX, Maisonneuve; le soir entre 6 1-2 heures et 7 1-2 heures. 15-3

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London, Ont. 13-jno

ON DEMANDE un bon couturier et deux apprentis. S'adresser à A. Bleau, 236 Rachel. 16-3

ON DEMANDE 4 ou 5 bons tisserands en laine pour ouvrage ordinaire, couvertures et flanelles. S'adresser à Penmans Limited, St-Hyacinthe, Qué. 15-3

Femmes-Filles demandees

APPRENTIS COUTURIERES—On demande des apprenties couturières, deux jeunes filles et un garçon, pour un tailleur dans les habits, 112 rue St-Pierre, 3ème étage. F. Lapointe. 11-7

APPRENTIES — On demande des apprenties et des faiseuses de jupes d'expérience pour la confection de jupes - tailleur, pour dames. S'adresser immédiatement à m. St-Pierre, 41 et 43 Ave Union. 15-4

COUTURIERE— On demande une couturière pour faire la couture dans la lingerie. S'adresser immédiatement à 186 Cherrier. 15-3

COUTURIERE — On demande une bonne couturière et un apprenti-tailleur. S'adresser chez O. Trudel, No 488 Est Demontigny. 16-3

FEMME — On demande une femme de ménage. S'adresser à la Cie des Patrons Gorcy, 286 Ste-Catherine Est. 15-3

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre sachant coudre. S'ad. 502 St-Denis. 16-3

FILLES—On demande pour notre département de chemises, six bonnes filles pour faire des collets et des bandes, aussi des boutonnières et gagner les plus gros gages payés à Montréal au No 10 St-Pierre. 10-9

GOUVERNANTE — On demande une gouvernante française; doit avoir les meilleures références. S'adresser entre 1 et 3 heures p.m., au No 400 Avenue Elm, Westmount. 16-2

JEUNES FILLES.—On demande des jeunes filles pour travailler dans les jupes et costumes. S'adresser 994 Bld. St-Laurent. 16-3

JEUNE FILLE—On demande une jeune fille pour prendre soin d'un bébé. Ouvrage léger de la maison. Pas de lavages, 152 Mentana. 16-3

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux d'expérience qui serait prête à aller s'établir à la campagne. Bon salaire. S'adresser à 703 rue Ontario-Est. 14-3

OPERATRICES — On demande deux opératrices pour travailler dans nos blouses de lawn et soie, et faire de gros gages. S'adresser No 10 St-Pierre. 10-9

STENOGRAPHE demandé dans un bureau d'avocats, une sténographe clavigraphiste d'expérience, connaissant les deux langues. Ecrire à Boite 1134, LA PATRIE. 15-3

Servantes Demandees

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 694 Sherbrooke-Est, coin Visitation. 14-3

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personne au No 1219 rue Saint-Denis. 14-3

SERVANTE — On demande une servante générale pour la campagne à St-Lambert, pas de lavage. Références exigées. S'adresser 19 carré St-Louis. 14-3

SERVANTE—On demande servante générale au No 157 Désiré, avec références. Pas de gros lavages. 13-6

Chambres et Pension

A LOUER — Grande chambre en avant et bureaux pour médecin, 30 Ste-Catherine-Ouest. 14-6

L'intérêt payé par les banque sest insignifiant comparé aux placements avantageux que vous trouverez par le moyen des Petites Annonces de LA PATRIE.

Maisons à Louer

A LOUER — Deux plain-pieds modernes, haut et bas, maison façade en pierre, 7 pièces, bain, hangars attenants, gaz et électricité, rue ornée de magnifiques érables, quelques pas de l'église, de l'école et des tramways, $16. S'adresser 1096 ave. des Erables. 7-jno

A LOUER, 609 à 621 Craig Est, maison chauffée l'hiver, 4 à 7 pièces. S'adresser à J. Wilson, 271 Boulevard St-Laurent. 12-6

A LOUER plain-pieds modernes, 8 appartements, chambre de bain, 51-57-57a Marie-Anne, $12. S'adresser au No 292 rue Sainte-Catherine - Est. 14-6

A LOUER—Etage contenant trois appartement et passage pour bureau entier ou séparé, avantage exceptionnel pour un dentiste, meilleur site de St-Henri. S'adresser à A. P. Mercier, 3611 Notre-Dame. 16-2

A LOUER — Flats. Haut, milieu, bas, rue Esplanade, Annexe. Loyer, $16, $17, $16. Eau chaude, améliorations modernes. Bell 2345. Maurice Loranger, N.P., 97 St-Jacques. 16-3

A LOUER—Magnifique bas de maison, possédant 5 chambres, améliorations modernes, chambre de bain w.c., gaz, etc., et grande cour seule $12.00 par mois. S'adresser à H. Cardinal, 828 Berri. Cette propriété est aussi à vendre à conditions faciles, et rapporte $300 par année. Prix $3,000. 16-3

A Louer

A LOUER—Rues St-Hubert, St-Denis, Boyer, Gilford, Garnier, Brewster, plusieurs logements de 4 à 8 appartements; quelques-uns avec gaz, bain et fournaise. Loyer de $9.00 à $37.00. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri. Bell Est 2926. 12-24

A LOUER, pour manufactures ou autre chose, un ou 2 étages de 25 pieds par 105 pieds profond. Pour renseignement voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 14-6

A LOUER deux étages très vastes pouvant servir d'entrepôt pour différent commerce, en arrière du No 187 rue St-Paul. S'adresser sur les lieux. 14-6

A LOUER, magasin rue Mont-Royal, bon centre pour épicerie, cave cimentée, aussi logements de 7 à 8 appartements, fini avec tout les améliorations modernes. S'adresser 22 Duluth. 12-6

A LOUER — Magasin d'épicerie, avec logement, fixtures, écurie, cour seule, une des meilleures places de la ville, aussi plusieurs logements. S'adresser A. L. Tessier, propriétaire, 561 rue St-André. 11-6

ECURIE — Trois places d'écurie, remise et terrain vacant, 141 Berri, A. Lanctôt. 15-3

MAGASIN à louer, coin Ste-Catherine et Pie IX, Maisonneuve. Excellente place pour tout commerce. S'adresser à Zotique Dubois, 68 marché Bonsecours, ou 288 Amherst. Tél. Main 1072. 15-6

MAGASIN A LOUER — A' louer, magasin divers, grandeur 300 pieds jusqu'à 1,400 pieds de plancher, situé rue Ste-Catherine. S'adresser 1062 Ste-Catherine Est. 15.6

A LOUER, 274 Mont-Royal, grand magasin, chauffé à l'eau chaude, cave cimentée, avantageux pour nouveautés, marchand tailleur ou restaurant. Aussi joli plain pied, sept pièces modernes, 195 Christophe Colomb. Bell Tel. Est 5522. 16-23-30-6-13-20

A LOUER

pour manufacture 1900 pieds de plancher, avec pouvoir, et chauffé, bâtisse nouvelle.

H. OUELLET & CIE

31 Vitre Ouest

304-mjs

A LOUER

Spacieux BUREAUX

— DANS LE NOUVEL —

EDIFICE "LA PATRIE"

(RUE STE-CATHERINE)

SERVICE D'ASCENCEURS.

Possession le premier Mai.

ADRESSEZ-VOUS AU

Gérant, "La Patrie".

On demande à Louer

ON DEMANDE A LOUER une boutique convenable pour voiturier, aux alentours du marché Bonsecours. S'adresser à N. A. Hébert, 542 Laval Ave. 34-3

A Vendre

VIN PUR JUS

Blanc, Rouge, Claret fabriqué sans acide ni Liqueur. S'adresser 166 Christophe Colomb. Gord. Courville. 4-24

A VENDRE—Magasin de plomberie aussi gazeliers fixtures. Cause départ pour la navigation. J. Jean, 414 Ontario est. Bell Tel 1789. 13-6

A VENDRE — Deux petits hôtels, un recettes $175 par semaine, conditions $2,000 comptant, balance facile. Autre, prix, $9,500, $1,800 comptant, on échangera pour propriété.

Trois bons hôtels de campagne. Prix, $3,800, $6,000, $10,000. Conditions, $2,000 comptant, balance facile.

J'ai plusieurs magasins de cigares, tabacs, bonbons. Prix, $250, $300, $400, $1,700, $2,000.

Aussi trois salles à manger, une spéciale, 7 pièces meublées, salle, cuisine, donnant par jour cent repas l'hiver, l'été 200 repas. Prix, $800, $400 comptant, balance à termes.

Quatre maisons de pension meublées, pour louer des chambres de neuf pièces à 14, prix $225, $275, $350, $400. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. Aucune commission à payer. 12-6

N'oubliez pas que vous pouvez tout aussi bien laisser vos Petites Annonces à la

SUCCURSALE No 19

Pharmacie MAILLET,

Coin des rues Craig et Montcalm

C'est le même prix qu'à nos bureaux et c'est plus commode.

A Vendre

PORTRAIT A L'EPREUVE DE L'EAU

On demande à tout le monde de rapporter cette annonce avec une photographie et 50 cts à Galerie des Beaux Arts Canadiens, nous vous reproduirons un magnifique portrait "Enameline" français à l'épreuve de l'eau, garanti. En dehors de Montréal, 40c extra pour emballage et expédition. S'adresser à Galerie des Beaux-Arts Canadiens, 563 St-Laurent, Montréal. 7-18

CHEMINEES

De toutes grandeurs, en pierre artificielle, seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 226. 12-24

MAGASIN A VENDRE—Magasin général à vendre y compris logement privé; commerce établi depuis 12 ans, très bonne place d'affaire et vendra à bonne condition. Pour plus de détails, écrire à A. J. Thibodeau, St-Paulin. 14-5

A VENDRE — Harnais de tous genres et de seconde-main, colliers, couvertes, capots huilés, valises, etc. Prix modérés. J. B. Nadeau, 877 Ontario-Est. Tél. Marchand 1615.
12 14 16 19 21 23 26 28 30 2 4 6

A VENDRE — Installation pour cirage de chaussures, en marbre, aussi une fontaine à soda, vendra bon marché. S'adresser 118 Ste-Catherine Est. 16-6

A VENDRE, plusieurs côtés de maisons de quatre appartements et plus, payant mieux que 10 p.c., dans différents endroits de la ville, depuis $2,000 chaque. Conditions très faciles. Aussi terrain vacants à sacrifice. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Bell Est 2926. 16-24

A VENDRE—Aucune offre raisonnable refusée, pour une maison de pension en parfait ordre, pension élevée site salubre et agréable. écrire Boite 1136, la PATRIE. 16-3

A VENDRE, un magasin de cartes postales, cause de vente, veut faire le commerce de gros, bonne chance pour faire de l'argent. Vendra à sacrifice, 157 Ste-Catherine-Est. 16-6

A VENDRE—Un stock de restaurant bonbons, jouets, et aussi toutes les fixtures, vendra à bien bon marché. S'adresser 524 Rivard. 16-3

A VENDRE très bonne express neuve et de seconde main, pour épiciers bouchers et jobbing. S'adresser L. Larchevesque, 8 Lasalle. 16-3

A VENDRE—L'appareil de The Paul Automatic Gas Company limited," produit le gaz à domicile, villes, campagnes. Représentants demandés. Pamphlets gratis. Usines, 965 Ste-Catherine Est. 16-2

A VENDRE— Un emplacement à St-Clet, comté Soulanges, 35 milles de Montréal, comprenant un arpent de terre en superficie. Maison en bois sur solage, 2 étages. Boutique de forge; écurie et remise à voitures! Prix $1,200 Conditions facilesf. L. A CADIEUX, 62 rue St-Jacques. Main 4086. 12-7

A VENDRE, — Fixtures pour étal de boucher, balance comprise. S'adresser à 39 Frontenac. 14-3

A VENDRE — Fontaine à soda à vendre, coûtant $150, vendra à bon marché. S'adresser 113 rue Ste-Catherine-Est. 14-5

A VENDRE à Delorimier rue Parthenais, 3 côtés, deux étages, bois et brique, bains, closet, gaz, revenu $60 par mois. S'adresser 1253 Avenue des Erables, Delorimier. 14-6

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu No 81 Duluth. 14-jno

A VENDRE. — Pour raison de santé, un superbe établissement de commerce, comprenant un magasin de tabac, cigares, pipes, cannes, salle de billards, salon de coiffure, situé dans le plus beau centre de la ville, avec une clientèle nombreuse. S'adresser à M. Geo. Stremenski, Palais des Fumeurs 287 rue Ste-Catherine-Est, près Saint-Denis. 14-6

A SACRIFICE, rue St-Hubert, près Roy, magnifiques lots à bâtir, 25 x 109-9, un vrai bargain, 965 rue Berri. Phone Est 2926. 12-24

A VENDRE—Magasin tabac, bonbons, cigares, vendra à bon marché, ou échangera pour propriété campagne. S'adresser 318a Visitation. 11-6

A VENDRE une bonne maison de pension située rue St-Denis, près de la rue Mont-Royal, 13 appartements tout meublé à neuf. Loyer $23.00. Prix $700 comptant. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis.? 11-6

COUVERTES ET COUVERTURES de chevaux, imperméables, à vendre à $2.50 pour $2.00; chapeaux en caoutchouc, $1.50 pour 90c; harnais et toute chose réduite après l'inventaire D. Dowell, angle Saint-Henri et Saint-Maurice.
21,23,26,28,2,5,7,9,12,14,16,19,21

GLACIERE à vendre, glacière à vendre, boites à thé, mesures et vitrines d'étalage, aussi une teinque à l'huile. S'adresser à 488 Champlain. 13-6

MAGASIN—A vendre un magasin de marchandises sèches, merceries, bien situé, coin de rue, fait de bonnes affaires, cause de vente, veut laisser la place. S'adresser No 252 Duluth, coin Drolet. Peut aussi louer le magasin. 10-6

RESTAURANT A VENDRE, établi depuis 5 ans, bonne place de recette. A vendre pour cause de départ, pour argent comptant, 67 Montana. 10-6

A Vendre

A VENDRE — Magasin général à L'Ascension, avec avantage, contrat malle et bureau poste, à vendre pour cause de maladie. S'adresser D. Beauchamp, L'Ascension, comté Montcalm, ou Edw. Beauchamp, 110 Ste-Catherine Est, Montréal. 11-6

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Un sleigh de promenade à deux sièges, un lot de châssis anglais vitrés, pour boutique, un miroir, 10 x 4, chaises de barbier. S'adresser 296 Amherst.
9-12-14-16-19-21

A VENDRE— Victoria seconde main, pour charretier, express, pouvant servir pour boucher, épicier, aussi une express à lait neuve. Denis Lebrun coin Logan et Visitation. 11-14-16

A VENDRE—Huit express d'été neufs, un seconde main et 2 express à pierre. S'adresser A. Major, 336 Rachel ou 88 rue Labelle. Tél. Marchands 2088. 15-6

A VENDRE — Express à vendre, un express d'épicerie, avec capot; aussi un harnais à bon marché. W. Brouillet, 476 Rachel. 16-6

A VENDRE — Express pour épicier et boucher, chez L. Vaillancourt, carrossier, 72 St-Louis, près de la rue Bonsecours. Tél. Marchands 160. 15.24

A VENDRE — Chevaux. Consignation de chevaux arrivée aujourd'hui à mon écurie, pour fins générales, 99 à 101 St-Maurice. Main 2872. 14-6

Précieuse Collection

A VENDRE

La collection complète et toute reliée, des "Annales Politiques et Littéraires" de Paris, y compris les suppléments illustrés, depuis sa fondation, peut tre achetée immédiatement.

Pour plus amples informations s'adresser à M. Raphael Ouimet, au journal la PATRIE, Montréal, Can.

Meubles et Tapis

Poêles, prélarts et toutes sortes d'articles de maisons, au comptant et à conditions faciles. Commandes prises pour le mois de mai. LANDE BROS, 234 St-Laurent. 10-20

Marchandises à Vendre

MARCHANDISES A VENDRE. — Voyez! Voyez! Voyez! Nous avons décidé d'écouler toute notre immense stock de poêles aux anciens prix sans égard pour la hausse générale. Donc à tous d'en profiter et de placer vos commandes moyennant un accompte très minime. Nous vous garderons un poêle en emmagasinage d'ici au premier mai sans charge extra. Plusieurs beaux poêles de seconde-mains à très bas prix, réparations de toutes sortes, une spécialité, chez J. E. P. Davignon, 826 Ontario Est. Bell Tél. Est 2021. Marchands 1557. Les chars seront payés pour tous ceux qui en feront la demande. 299-jno.

Cottages à Vendre

COTTAGE A VENDRE A DES CONDITIONS FACILES — Magnifique cottage, situé à Outremont, la plus riche et la plus pittoresque localité de l'île de Montréal. Toutes les améliorations modernes, gaz, électricité, eau chaude, cave en ciment, cuve pour lavage, à 5 minutes des chars électriques et à 20 minutes en tramway de l'hôtel de ville. Prix modéré. Adressez 605 Ste-Catherine Est (Tél. Bell E. 832), ou le soir à 131 Durocher, Outremont, (Tél. Bell E. 4956). 267-jno

Combustibles à Vendre

BOIS de toutes qualités, charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., St-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—24

Pianos a Vendre

A VENDRE—1 bon piano carré avec tabouret, valant $50.00, pour $35. Comme nous quittons la ville il faut vendre immédiatement. 172 Vinet. 14-6

A VENDRE — Pianos Bell neufs, depuis $350, payables $7 par mois. La Cie de Pianos Leach Ltée, 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond.

A VENDRE — Pianos droits ayant déjà servi, fabriqués par Mason & Risch, Bell, Heintzman, Newcombe, et offerts à moins que moitié prix pour argent comptent. La Cie de Pianos Leach, Ltée, 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. 15-3

Hotels à Vendre

HOTEL A VENDRE — A vendre, petit hôtel, un coin, très central, occupé depuis 25 ans, par le même locataire, loyer $40, beau logement, bail 8 ans. Profit clair par an, $3,000. Le vendeur se retire après avoir réalisé une grosse fortune. Prix, $13,000; conditions, $6,000 comptant, balance $50 par mois. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin St-Gabriel. 16-6

FOURRURES A VENDRE

CHANCE RARE — 15 magnifiques manteaux en mouton faits de pleines peaux, les mieux choisies, grandeurs assorties, garnis en vison, vendus à grand sacrifice avant de les emmagasiner. Aucune offre raisonnable refusée, vu la saison avancée, 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 13-6

MANTEAUX seal électrique et near seal, vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $30, 39 rue Saint-Hubert. 13-6

MANTEAUX mouton de Perse, vrai bijou, de fantaisie des plus nouveaux, ajustés, à perfection, aux dames de venir en juger avant de les emmagasiner, $50; aussi, étoles et manchons en vison naturel; vu la saison avancée, aucune offre raisonnable refusée, 39 Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 13-6

Meubles — Meubles.

A VENDRE — Meubles, chaises Morris, caevalets en bambou, etc., comptant ou conditions, chez F. Guibord & Cie., 916, 922 Ste-Catherine Est, près Papineau. 12-6

MEUBLES, poêles, tapis, prélarts, carrosses d'enfant, rideaux, portières, tapis de table, pendules, etc. comptant ou conditions faciles. E. Germain, 963 Ste-Catherine-Est. Tél. Est 2244. 12-24

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCE ET INCENDIE

LA "PROVIDENCE"—Assurance Feu, 52, St-Jacques, Montréal. Agents demandés. Commission généreuse. Adressez: L. A. Picard. 2-26

CARTES POSTALES ILLUSTREES

International Post Card Co., 27, 29, et 31 rue St-Jacques. Gros et détail, Montréal. 305-24

Cartes postales Illustrées

CARTES DE PAQUES

Sont maintenant arrivées; l'assortiment en est des plus variés. Les marchands qui débiteront nos cartes de Pâques peuvent rester assurés qu'il ne leur en restera pas après le jour de Pâques. Aussitôt vues, aussitôt vendues.

Echantillon sur réception de $2.00, malle payée.

International Post Card Co.

27, 29 et 31 Rue St-Jacques, Montréal 301-j-n-o

CARTES POSTALES VUES

Avez-vous des Vues de votre Localité?

Nous pouvons vous en éditer à de très bonnes conditions et notre photographe ira prendre les vues désirées sans aucune charge extra. Demandez le prospectus.

Cartes de fantaisies de toutes descriptions. DEMANDEZ NOS PRIX.

LA CIE INTERNATIONALE D'IMPORTATION

60 rue Notre-Dame Est 60

MONTREAL 305-jno

400 CARTES POUR $1.00

400 cartes postales assorties pour $1 vues, fantaisies, comiques, chansons, romances, etc. Adresse: La Carte Postale Française, Boite 34, Ville St-Louis Montréal, Qué. 16-6

CARTES POSTALES

L'ORIGINAL

GROS ET DETAIL

30 et 32 EST STE-CATHERINE,

En face du Théâtre Français.

J. E. P. Lacombe

CARTES POSTALES

plus sérieuse, donnant le plus de satisfaction, meilleur choix, bas prix. Cartes depuis 10c doz. à $1.00 chacune. Aucune commande moins de 25c ne sera considérée. Gros et détail. 802 Ste-Catherine Est. 12-6

CARTES de PAQUES et d'AVRIL.

Cartes de Pâques et d'Avril, 35 cartes pour 50c. Envoyez votre commande à Oriental Post Cards, 207 rue Saint-Laurent, Montréal. 14-24

CARTES. — CARTES

15 cartes pour 25c. Les plus beaux choix de Pâques et d'Avril. Thomas Post Cards, 190 Boulevard St-Laurent Montréal. 14-24

CARTES POSTALES—Vous serez amplement payé si vous envoyez 25c pour une douzaine de nos belles cartes de Pâques. Les demandes de cartes ne contenant pas le montant ne seront pas considérées. The Satin Post Card Co. 228 St-Timothée. 13-6

CARTES POSTALES — PALAIS DES ARTS, 966 Notre-Dame-Ouest. Envoyez-nous une commande de 50 cents et nous vous donnerons gratis une carte avec votre nom brillant et notre catalogue nouveau. Gros et détail. Nous avons reçu pour Pâques les derniers genres de cartes qui certainement vous donneront satisfaction. Palais des Arts 966 Notre-Dame-Ouest. Nous avons reçu un grand assortiment de cartes pour Pâques et le mois d'avril. 14-6

Briques à Vendre

Une quantité illimitée de bonnes briques dures à bâtir pour être livrées immédiatement. Aussi briques pressées.

Stinson-Reeb Builders Supply Co.,

Phone 3874 et 1185 Main.
9-12-14-16-19.

TABLES DE BILLARD

Bowling alleys, fixtures de "bar", aux plus bas prix. Nos agents résidents travaillent à salaire. En faisant affaires avec eux, vous n'avez pas à payer de commissions ou de profits d'intermédiaires. The Brunswick Balke Collender Co., 146 rue Saint-Laurent. 20-jno.

Marchands de Ferronneries

MORENCY ET COTE

marchands de ferronneries, peintures, vitres, outils de toutes sortes, tapisseries de choix, matériaux de construction, ustensiles de cuisine émaillés, ferblanteries, etc. Spécialités: Huiles de charbon et gazoline. 204 Ste-Catherine Est. Tel. Est 2690, 900 Ste-Catherine Est, coin Champlain. Tel. Est 5351. 12-6

A Vendre ou à Echanger

A VENDRE OU A ECHANGER, une bonne propriété située rue Visitation. No 346 à 354a. Loyer $2,376 par année. Prix vingt-trois mille piastres. Pour information voyez O. Jutras 705 rue Saint-Denis. 11-6

On demande à acheter

BOIS.— Croutes (slabs) bois franc et mou 3 et 4 pieds, érable, merisier 2 et 3 pieds, bois de fourneau, de construction franc et mou 1, 2, 3 pouces. Achèterons et donnerons commandes immédiatement si le bois est tel que désiré. E. A. Pigeon, 592 Clark, ville Saint-Louis, Montréal. Tél. Bell Est 4427; Marchands 1838. 4-24

ON DEMANDE A ACHETER—On demande à acheter un cheval pesant de 1100 à 1200 lbs. S'adresser 340 rue Papineau. 14-3

MARCHAND DE SECONDE-MAIN

M. WENER.—Spécial, Février, Mars, Avril, Mai. Payant plus hauts prix pour fournitures, meubles, habits, outils, bijouteries, seconde-main. Adressez-vous 363 Craig Est. 301-24

CHIFFONS ET VIEUX METAUX

G. Vigaud, 719 ave Mont-Royal achète guenilles, vieux fer, fonte, cuivre, coppe, zinc, plomb, aluminium, vieux caoutchouc, claques, os, bouteilles de toutes sortes. Bell Est 852. 11-24

ON ACHETE toutes sortes de guenilles, bouteilles, fer, zinc, plomb, coppe et vieilles claques, les plus hauts prix payés. M. Dunn, 873 Craig Est. 13-6

35c D'AIGUILLES pour 10c

Nous fabriquons les meilleures aiguilles en paquets dans ce pays. Pour les faire connaître, nous faisons L'OFFRE SPECIALE CI-DESSUS. Le paquet contient 115 aiguilles importées de première qualité, pour tous les usages de couture, garanties les meilleures jamais offertes pour le prix. Vous pouvez faire beaucoup d'argent en vendant ces paquets. Envoyez 10c pour en avoir un, ainsi que les CONDITIONS POUR ETRE AGENT. Satisfaction garantie ou argent remis. WALTHAM NEEDLE CO., 114 Trinity Court, Boston, Mass., E. U. A. 16-1

COMMON SENSE

TUE LES RATS, LES SOURIS, LES COQUERELLES, LES PUNAISES, LES MITES

PAS D'ODEUR DESAGREABLE

Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. jno

Argent à Prêter

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 127-jno

The Borrowers Agency, Limited.

Chambres 206 et 207

Edifice de la New-York Life Insurance Co.

Square de la Place d'Armes.

NEGOCIE DES PRETS

pour les personnes qui ont des meubles, pianos, chevaux, voitures ou autres garanties.

Une courte entrevue vous convaincra qu'il n'y a pas de faux exposés dans nos méthodes. 305-jno

$200,000 à prêter et à placer en achats d'immeubles; quiconque désire emprunter ou vendre sa propriété, s'adresser à R. Dalbec, régisseur d'immeubles, 58 rue St-Jacques.
9 11 13 14 15 16 18 20 21 22 23 25 27 29 30 1 2 4 5 7 8 9.

ARGENT A PRETE sur hypothèque. Par gros ou petits montants, absolument rien à payer avant d'avoir l'argent. S'adresser à N. Vermette, Bureau, 20 St-Jacques, Résidence 1125 DeLorimier. 12-20

ARGENT A PRETER.—Un particulier prêtera sur première hypothèque à 6 p.c. et désire acheter propriétés payantes, pas moins de 10 p.c. S'adresser à J. B. Desève, 12 rue Plateau. 16-2

ARGENT A PRETER sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame. Bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862. Main 539. 12-24

Aronson & Ruienberg

Prêteurs sur gages et Bijoutiers 601 RUE CRAIG

A la vieille place d'affaires, vis-à-vis la rue St-François Xavier.

ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 171-ma-j-s-jno

ARGENT

à prêter par gros et petits montants sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc.

TRANSACTIONS SUR PAWN-TICKETS

J. A. Denault, agent comptable, 17 Côte de la Place d'Armes.
2,5,7,9,12,14,16,19,21,23,26,28,30

Places d'Eté

PLACE D'ETE. — M. Delpha Sauvé, hôtelier de St-Timothée, possède un hôtel moderne pour les touristes qui aiment le bon air et la pêche. Pension et chambre de première classe. Prix modéré. D. Sauvé, propriétaire.
5-7-9-12-14-16

Ouvrages de Fantaisie

ON DEMANDE des commandes pour abat-jour de lampes et de lumières électriques ainsi que pour ouvrages de fantaisie, en papier; aussi belles fleurs de palmiers imitant parfaitement les fleurs naturelles, pour décorations de chapeaux et de tables. S'adresser à Mlle McMillan, 258 rue Ste-Catherine Ouest. Tél. Up. 933. 304-m-j-s-jno

Académie de Coupe

ACADEMIE DE COUPE de robes. — Mme E. L. Ethier, ci-devant élève de la célèbre école de coupe de la maison Abel Coubaud, Paris, la plus grande et la plus importante maison de modes de l'univers, 980-982 et 984 Boul. Saint-Laurent. 16-12

Ouverture de Modes

OUVERTURE DE MODES — Ouverture de modes du printemps le 14 mars et les jours suivants au New-York Millinery Parlor, 78a St-Denis. Pas de cartes. 14-3

OUVERTURE DE MODES du printemps, les 16, 17 et 18 courant, au salon de modes Melles Routhier, 207 Ste-Catherine-Est. Pas de cartes. 16-3

OUVERTURE DE MODE — Mme C. B. Desrochers annonce à ses clients qu'elle fera son ouverture de modes les 18, 19 et 20 courant, au No 940 St-André. 16-3

MODES — La maison Suc. V. Patenaude, 419 rue Notre-Dame Ouest, continuera sa grande exposition de chapeaux modèles jusqu'à Pâques. Une visite est respectueusement sollicitée. 15-24

POUR PAQUES ET AVRIL

Nous avons reçu un assortiment des dernières nouveautés des modes française, écossaise et anglaise. Une visite est sollicitée. O. L. Gaudet, 671 Ontario Est. 16-24

PAQUES — FLEURISTE

Grand assortiment de belles fleurs, toutes sortes de fleurs coupées. Lys de Pâques, en gros et détail. Les plantes sont envoyées, 865 St-Laurent. Tél. Bell Est 2137. 18,20,23,25,27,30

PERDU

Dans le Théâtre Français, mardi après-midi, le douze mars, un livre couvert en toile. La personne qui le rapportera sera récompensée. S'adresser The Montreal Light, Heat & Power Co., bâtisse New-York Life. 16-1

Divers

MASSAGE

Vous qui souffrez de rhumatisme, entorse, névralgie, mal de reins, dyspepsie, paralysie, serez guéris. A. Paul Lefebvre, 1062 Notre-Dame Ouest. 302-24

RHUMATISME. — NEVRALGIE.

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 9-24

QUI DOIT SE MARIER?

Envoyez-nous le nom et l'adresse de quiconque doit se marier, et vous recevrez un présent pour votre trouble. Adresse, LANDE BROS., MARCHANDS DE MEUBLES, 234 St-Laurent. 10-24

LAVAGES DEMANDES

LAVAGES DEMANDES — Lavages faits à la douzaine morceaux, chemises, et collets. Spécialement faits à la main. Tél. Main 4228. Royal Laundry. 11-6

SEPTIEME GARÇON — Tous ceux qui souffrent physiquement ou moralement, tous ceux que la science a abandonnés sans espoir de guérison, envoyez votre adresse et un timbre, pour des renseignements plus détaillés. Absolument gratis. — Aimé Leroy, Boite 215, Coaticook, P.Q. 15-6

Buste de Femme ou Homme

32 à 44 pouces, avec ou sans pieds. Forme garçon, ou fillette de tout âge. Demandez nos vignettes ou catalogue Delfosse et Cie., manufacturiers, 5 RUE HERMINE, MONTREAL. 280-j-s-jnt

(Suite à la 15e page)

Propr etes à Vendre

(Suite dela 14e page)

IMMEUBLE

JOS. GERVAIS

Agent d'affaires et d'immeubles. Propriétés à vendre et à acheter. Adresser Chambre 511 — N.-Y. Life Building. Bell Tél. Main 5029. Prêt sur hypothèque. 14-24

PROPRIETES A VENDRE par A. Roberge, 41 rue St-Jacques.

Boulevard St-Laurent, entre Craig et Ste-Catherine. Un des principaux immeubles du quartier. Façade sur deux rues. Prix $50,000.

Rue St-Germain, six plein-pieds, terrain 50 x 90 pieds. Prix $7,500.00. Revenus $768.00.

Coin Gilford et Mentana, un magasin et 2 logements en pierre, brique et bois. Cave de 8 pieds, écurie. Prix $3,500.

Rue St-Denis, près rue Roy. Six flats, façade en pierre. Terrain 50 x 95 pieds. Prix $15,500.00. Revenus $1440.

Avenue Laval, près Sherbrooke. Résidence de première classe, en pierre et brique, 14 pièces. Prix $8,500.00, le coût de la maison seulement.

Rue St-Hubert, près Rachel. Cottage moderne, en pierre et brique, 2 étages, avec rallonge. Cave cimentée, fournaise, etc. Terrain 25 x 110 pieds. Prix: $7,000.00.

Rue Drolet, près Marie-Anne. Trois plain-pieds en brique solide. Prix $3,100. Revenus $812.00. Peut donner $30.00 par mois.

A. ROBERGE, 41 St-Jacques. 9-12-14.

A VENDRE — Terre de 200 arpents, bien bâtie, fromagerie sur la terre. Vendra avec roulant. S'adresser à P. O'Reilly, Chambly Canton, P.Q. 14-16-18

A VENDRE—Deux terrains, mesurant 24 x 110 pieds, situés sur la rue Ontario, quartier Hochelaga, à sacrifice. S'adresser S. Chaput, 1285 rue Ste-Catherine Est. 15-6

A VENDRE — Avenue de l'Hôtel de Ville, Nos 416 et 418, propriété en pierre solide, 2 logements, avec grand terrain en avant pour bâtir. Une chance exceptionnelle à un prompt acheteur. S'adresser au propriétaire, Ovide Amyot, 61 DeMontigny Est ou téléphoner Est 1582. 16-3

A VENDRE à Valleyfield une maison neuve et très jolie, avec grand terrain, située au coin des rues Bissonnette et Rochefort. Cette propriété conviendrait à un cultivateur retiré ou tout autre désirant le confort de la ville et l'air de la campagne. A un prompt acheteur vendra à très bon marché et à des termes faciles. Clef chez Bélanger & Frère, Valleyfield. Propriétaire, The Trust & Loan Co., 26 St-Jacques, Montréal. 16-1—H-1

AVENUE DU PARC.—Lots à bâtir.—Un choix de lots sur cette avenue, au croisement de deux lignes de tramways. A vendre à conditions avantageuses. Franck E. Donovan, édifice Temple, 185 Saint-Jacques. Tél. Main 2091. 16-6

PROPRIETES A VENDRE — Un bon marché, Nos 763-765-767 Ontario, coin Bourbonnière, Maisonneuve, deux magasins et logements. Loyer $480. Prix, $4,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 16-6

A VENDRE—Lots au Plateau Westmount, depuis $400 en montant, payable 10 pour cent comptant et la balance mensuellement si désiré. Prêts pour construire négociés à conditions favorables. Georges Marcil, et Co. 180 rue St-Jacques. 16-26

PROPRIETES A VENDRE par T. Girouard, agent d'immeubles.

RUE ST-ANDRE, près rue Bienville, 14 logements. Prix, $17,500, ou par côté $2,500.

RUE ST-HUBERT, 8 logements, près rue Bienville, Prix, $17,200, ou par côté, $2,800.

RUE GARNIER, 8 flats, 2 étages, loyer $840. Prix, $8,500.

T. GIROUARD, agent d'immeubles, 156a Ste-Elizabeth. Tél. East 4025. 9,12,14

M. ROCHON & FILS

Rue Drolet, 3 flats, brique solide, $3,200.

Saint-Germain, 6 flats, $7,500.00. Echangerait pour lots.

CLARK, 4 logements, $7,000, $1500 comptant.

Drolet, 6 logements, brique solide ; $900 ; $9,000.

Davidson, 6 flats, loyer $720, $6,200

Cadieux, 2 logements, pierre, $1,000 comptant.

Berri, 6 flats, pierre et brique, $3000 comptant.

Frontenac, 4 logements. Douze pour cent.

St-Martin, 8 flats. Loyer $683; $5,800

Rue Fabre, 4 logements. Loyer $600; $5,600.

Mentana, 2 logements, $2,800.

Darling, 10 logements. Loyer $1,000; $9,500.

Rivard, 3 flats. Loyer $504, $4,800.

12 logements Pointe Saint-Charles : 12 pour cent.

Cottage rue Esplanade $4,700 ; 10 pièces modernes.

Avenue Laval, 11 pièces, $7,800. Moderne.

Cherrier, 9 pièces, $6,500. Moderne.

St-Antoine Ouest, 12 pièces $7,000. Moderne.

M. ROCHON ET FILS, 70 St-Jacques 9-12-14

Gilbert Matrin & Cie

Agens d'immeubles, 38 rue Notre-Dame Est. Tél. Bell Main, 2190

$1200, $600 comptant, balance $50 par année. Maison 6 pièces, rue St-Ambroise, St-Henri.

$1100 comptant achètent maison rue Drolet, 1 logement, loué $84 ; terrain 86 x 75.

$2,200, $1200 comptant, balance payable dans 10 ans, maison rue Ontario, 2 logements, loués $180.

$2,600, $700 comptant, balance $125 par année, 2 logements, loués $216, rue Chambord.

$2,600, $1,000 comptant, balance à conditions excessivement faciles, 3 logements, loués $280, rue Frontenac.

$3,200, $300 comptant, balance $200 par année, 2 logements, loués $276, rue Clarke, Annexe.

$3,200, $1,500 comptant, 4 logements, loués $384, rue St-Augustin, Saint-Henri. Rendement 12 p. c.

$3,800, $2,100 comptant, 3 logements, loués $360, rue Bourbonnière, Maisonneuve.

$3,800, $800 comptant, rue Carrières, 4 logements, loués $360.

$3,200, $1,500 comptant, rue Marie-Anne, 3 logements, loués $336.

$4,600, $2,000 comptant, rue Lasalle, 4 logements, bien loués.

$5,000, $2,000 comptant, rue Frontenac, 6 logements, loués $564. Rendement 11 p. c.

$5,000, $3,000 comptant, rue Saint-Antoine, 6 logements, loués $504.

Proprietes à Vendre

$6,000, $2,000 comptant, rue Montcalm, 8 logements, loués $744. Rendement 12 1-3 p. c.

$7,000, $1,000 comptant, rue Saint-Patrick, Pointe St-Charles, 7 logements, loués $702.

$8,200, $1,000 comptant, balance $250 par année, rue Delorimier, 6 logements, loués $732.

$10,000, $3,000 comptant, balance $300 par année, rue Saint-Laurent, 2 magasins, 10 logements, loués $1100.

$13,000, $6,500 comptant, rue Villeneuve, Annexe, 6 logements modernes, loués $1300.

$13,000, $4,500 comptant, rue Sherbrooke Est, 7 logements modernes ; loués $1,500.

$1,000 comptant achètent une boulangerie vendant 1800 pains par semaine. Compris 2 chevaux, attelages, 6 charriots, etc.

$2,000, $1000 comptant, balance $150 par année, intérêt 4 p. c., boulangerie vendant 800 pains par semaine, telle campagne, comté Châteauguay, comprenant 1-2 arpent de terrain ; bonne maison et autres dépendances.

3 Clos de bois et charbon, recettes par semaine, $150, $200, $300, vendra $400, $1500, $2000. Bonnes chances.

3 Epiceries, bonnes places, vendra $400, $100, $1200.

2 Rondes de lait, 30 et 40 gallons, $350 et $550.

2 Salles de pool et magasins de cigares, 5 et 3 tables, vendra l'une $700, $400 comptant, balance $5 par semaine, l'autre $2,000.

5 Maisons richement meublées, pension ou louer des chambres, centre de Montréal, $350, $550, $800, $1,000, moitié comptant, balance payable mensuellement.

6 Restaurants licenciés, rue Notre-Dame, Ste-Catherine, St-Jacques, Craig etc., vendra $6,500, $7,000, $8,000, $9,000, $10,000, $15,000, dont $1,000 $1,500, $2,000 comptant, balance facile.

3 Hôtels à la campagne, vendra $4,-200, $2,000 comptant, balance $100 par année, $7,000, $2,500 comptant, balance $300 par année.

TERRES, TERRES, TERRES!! 9 belles terres à vendre ou à échanger, à Sainte-Justine, 33 arpents, $1200 $400 comptant. — St-Lin, 76 arpents, $1200, $200 comptant.—St-Bruno 125 arpents, belle terre à foin, $6,000, $2,-000 comptant — Ste-Agathe, 140 arpents bien bâtie, bords des lacs, vendra, $1,600, $800 comptant.—A Scotstown, comté de Compton, 240 arpents, $2,000—A St-Jérôme, à 5 milles de la ville, 350 arpents, en face d'une belle rivière, très bien bâtie, sucrerie 1600 érables, valant $11,000, vendra $7,500, $1500 comptant, balance $200 par année, intérêt 4 p. c. Compris dans la vente, 2 bons chevaux, 14 vaches laitières, 4 cochons, 5 moutons, volailles, instruments aratoires, voitures, moulin à battre, etc.

S'adresser Gilbert Martin et Cie., 38 rue Notre-Dame-Est, Montréal. Téléphone Bell Main 2190. 9-12-14

DE PLUS EN PLUS FAIBLE

BAISSE MOYENNE DE SIX POINTS A NEW-YORK—MONTREAL DECLINE TOUJOURS.

Wall Street est tout à fait démoralisé, et on se demande avec anxiété, dans les cercles de la haute finance, si un "Krach" malheureux ne se produira pas.

Le marché a été encore beaucoup plus faible qu'hier. Quand on voit des valeurs de huit pour cent de dividende, comme le Copper, descendre à 97, on peut dire avec raison que la situation est des plus critiques.

A l'exception du C.P.R., qui a résisté assez bien aux attaques des baissiers, toutes les valeurs de chemins de fer ont subi une baisse variant de cinq à dix points. Ouvert à 172, le C.P.R. toucha à 172 7-8, mais fléchit plus tard à 169 3-4. Le "Soo" glissa à 105 après être ouvert à 109.

Le Reading a fait une chute sensationnelle. Il est tombé à 114 1-4, ce qui est considéré très faible pour un stock de cette importance et de cette valeur. Le Pennsylvanie est tombé à 122 6-8, tandis que le Northern Pac. a enregistré un nouveau record de baisse à 122, soit cinq points de moins qu'hier.

Le Southern Pac. et l'Union Pac. ont été faibles, le premier à 82 1-2, et le second à 143 3-4. Le St-Paul a perdu quelques points.

A MONTREAL

La baisse s'est continuée, ce matin, sur le marché local.

Une foule de gens, qui n'ont pu se procurer l'argent nécessaire pour remplir leurs marges, ont abandonné la partie et sacrifié leurs titres au rabais. Ceux qui ont l'avantage d'acheter au comptant font, en ce moment, ample provision de stocks, et quand le marché deviendra fort, ils pourront réaliser d'énormes profits.

A l'heure qu'il est, on voit des capitalistes vendre leurs parts de banque pour couvrir les marges. C'est dire que la situation est critique. Les banques ne peuvent venir en aide au marché, car l'argent est accaparé par les besoins du commerce et de l'industrie.

LE DETROIT

Le Détroit a été très faible. Ouvert à 72 1-2, il glissa à 71. C'est une baisse de trois points depuis hier. Environ 600 parts ont changé de mains.

AUTRES TRACTIONS

Le Street est descendu à 214, le Toronto à 109, l'Illinois P. à 88 et le Twins à 91. Ce dernier a fait une chute de cinq à six points.

L'IRON ET LE COAL

L'Iron est resté au même niveau qu'hier, et il a été bien actif, car 1,000 parts ont été achetées. L'Iron P. déclina à 51. Quant au Coal, il ouvrit à 64 pour clôturer à 61. Ce dernier cours a donc perdu six points depuis hier.

LE SCOTIA

Le Scotia n'a pas échappé à la baisse, puisqu'il a glissé de 74 à 72 1-2. Il s'est fait peu de transactions.

LE POWER

Le Power a enfin donné signe de vie. Comme les autres titres, il a baissé considérablement. Plus de 200 parts furent vendues à 86.

LE C. P. R.

Le Pacifique a été moins faible qu'hier, alors qu'il était descendu à 169. Ouvert à 169 3-4, il toucha 172 et clôtura à 171 1-2. Environ 250 parts ont changé de mains.

FINANCES

LA MAISON HENRY MORGAN & CIE — L'ASSEMBLEE ANNUELE DES ACTIONNAIRES

La première assemblée générale annuelle des actionnaires de la maison Henry Morgan et Cie., Ltée. a eu lieu, hier après-midi. Les messieurs suivants ont été réélus directeurs par acclamation ; James Morgan, Colin D. Morgan, F. Cleveland, Morgan, Harold M. Morgan, Kenneth C. Campbell, R. A. Nixon et Robert Reid.

A une assemblée subséquente des directeurs, M. James Morgan a été élu président, M. Colin D. Morgan vice-président ; M. R. A. Nixon, secrétaire, et M. E. B. Meyer, trésorier.

Après avoir fait allusion à l'état florissant des affaires de l'importante maison et avoir énoncé la politique de la nouvelle compagnie, le président a rappelé aux actionnaires qu'une des principales conditions de succès en affaires, c'est de travailler la main dans la main pour arriver au même but.

On sait que les actionnaires sont presque tous des gérants et des officiers de la maison.

LA CANADA PAPER CO

A l'assemblée annuelle des actionnaires de la Canada Paper Co., tenue hier, les messieurs suivants ont été élus directeurs : Sir H. Montagu Allan, MM. H. S. Holt, Bryce J. Allan, Hugh A. Allan, C. R. Hosmer, H. Markland, Molson et l'hon. Robert Mackay.

A une assemblée subséquente des directeurs, Sir H. Montagu Allan a été élu président, M. H. S. Holt, vice-président et M. F. J. Campbell gérant-général.

LE CANADIAN NORTHERN

Rapport financier du Canadian Northern pour le mois de janvier :

	1906	1905
Recettes brutes ...	$351,400	$359,900
Dépenses	410,300	260,600
Déficit	$ 58,900	x$99,300
Pour sept mois :		
Recettes brutes.	$4,267,500	$3,053,100
Dépenses	3,008,800	1,963,900
Recettes nettes.	$1,258,700	$1,089,300

xSurplus.

LE PENNSYLVANIE

Une dépêche de Philadelphie dit : A l'assemblée annuelle des actionnaires du Pennsylvania Ry., une résolution a été passée autorisant les directeurs d'émettre $100,000,000 de capital-actions et $100,000,000 de bons. La compagnie projette d'employer ces $200,000,000, cette année. Les actionnaires ont ratifié la prise de possession du Philadelphie et Erie Ry., par le

MORGAN ET ROOSEVELT

Une dépêche de New-York dit : J. Pierpont Morgan a eu une conférence avec le président Roosevelt, lundi, et a discuté avec lui les problèmes des chemins de fer du pays.

M. Morgan a fait la déclaration suivante après la conférence : " A la demande de plusieurs hommes d'affaires, avant de partir pour l'Europe, je suis venu à Washington pour voir le président. Je lui ai suggéré, dans l'intérêt public, de voir M. M. McCrae, Newman, Mellen et Haight pour conférer avec eux sur les meilleurs moyens à prendre en vue de calmer l'anxiété publique qui menace actuellement d'empêcher le placement de capitaux dans les chemins de fer et de nuire énormément aux projets de construction de nouvelles lignes."

M. Morgan a ajouté qu'il fallait de toute nécessité calmer les appréhensions du public quant aux relations entre les chemins de fer et le gouvernement.

M. E. H. Harriman prendra probablement part à la conférence qui aura lieu cette semaine à la Maison Blanche.

LE MONTREAL STEEL

Le Montreal Steel a déclaré un dividende trimestriel de 1 3-4 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 8 avril.

MINES DE COBALT

Les membres du Canadian Mining Institute ont été très bien reçus à Cobalt, hier. Ils ont visité les mines Buffalo, Napissing, Trethewey et Coniagas. Durant la soirée, une assemblée publique a eu lieu sous la prsidence de M. Smith.

— A une assemblée des actionnaires de la Keewatin Cobalt, Silver Mining Co., tenue à New-York, les messieurs suivants ont été élus: MM. G.E. Green, président ; George MacDonald, vice-président ; A. M. Bilsky, secrétaire-trésorier.

LE GRAND-TRONC

Recettes du Grand-Tronc du 1er au 7 mars :

1907....	$729,056
1906	711,787
Augmentation	$17,269

LE TOLEDO

Rapport du Toledo Ry.& Light pour la semaine finissant le 7 mars :

1907	$26,922.39
1906	23,872.11
Augmentation	$3,050.08

LE CONFLIT COAL-STEEL

Des négociations sont déjà entamées pour régler à l'amiable le malheureux conflit entre la Dominion Steel et le Dominion Coal. M.M. J. H. Plummer et F. L. Wanklyn ont eu une première conférence, hier. D'autres conférences suivront, et on croit qu'ils réussiront à jeter les bases d'un règlement final.

MINES DE COBALT

Pour la semaine finissant le 1er mars, on a expédié de Cobalt 822 tonnes de minéral. Le Trethewey pour sa part, en a expédié 163,590 livres, tandis que le Nipissing vient en second avec 128,840 livres.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la " Canadian Rubber Co. " a eu lieu à midi aujourd'hui. M. G. W. Stevens, le président, a présenté aux actionnaires le bilan financier de l'année écoulée qui a été trouvé satisfaisant.

Le major J. W. Stevens a été réélu président et M. D. Lorne McGibbon a été réélu vice-président et directeur gérant.

L'ancien bureau de direction a été réélu par acclamation.

Vers deux heures, cet après-midi, le marché de New-York était en pleine panique. Le Couper est descendu à 90 le Soo à 101. Ouvert à 115, le Reading tomba à 96, l'Union Pacific glissa de 145 à 131. Au milieu de la crise, le C.P.R. a montré une fermeté remarquable.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Montréal, 14 Mars 1907

VALEURS	Vend	Ach.	VALEURS	Vend	Ach.
Bell Telep.	142	139	Banks—		
Can. Pacific	172	171	B. N. Am..	....	151½
Detroit E.R.	71¾	71½	Commerce.	176	.....
Dom Coal c	62	61	Dominion.	.....	....
do prf	115	110	Est Towns	....	...
D.I. & S.c.	20¾	20½	Hochelaga	151	...
do prf	53	51	Imperial...	....	....
Duluth c..	......	...	Merchants	..	...
do prf		...	Molson....	......	....
Halif E.R.	102	100	Montreal..	248	240
Havana E	45	.....	Nationale..		.....
do prf	85	...	Nov Scotia	232½	292½
Ill. Tr. Pf.	89½	88½	Ontario....	....	.....
Inter. Coal		.....	Ottawa....	....	.....
do prf		......	Quebec....	140	135
L. of W. c.	95		Royal.....	237¼	237½
do prf	110	....	Sovereign..	129	......
Laur. Pulp	...	......	Standard..	......	......
do prf	105	100	Toronto....	..	....
Mackay C.c.	67½	67	Union	....	149
do prf	69	68½	Cottons—		
Mexican L	51	47½	Can. Col...	57	50
Minn & StP	109	108	Dominion.	96½	93
M.L.H. P.	86	85¼	Montreal..	125	121
M. L & M.			Bonds—		
M. S. R...	215	214	Bell Tel....		......
M. S W. c.	......		Can. C. C...	99¼	...
do prf		...	Dom. Coal		94
Mont. Tel.	.. ..	160	Dom. I. & S.	77	76
N. O T &			Hav. E. R..	88	
Light	.....	....	L. of Wood	...	....
Nova S.S.C.	73	72½	Laur Paper	...	109
do prf	......		Mex Cl.Co		
N.W. Land	......		M. L. P.&P	77	
Ogilvie Mill	.....		Mt. L. H. & P	82½	81½
do prf.	121		M. S. R ...		
R. & O. N	75½	71	N. S. Steel C		
Sao Paulo.		.....	Ogilvie Mill	118	...
St. Jh. S. R.	......	..	Price Bros		
Toledo ER	27	25½	Sao Paulo.	95½	91½
Tor. S. R..	109	108⅛	Tex. Mer. A.	92	88
Trinidad..	......	...	" B.		88
Twin C. RR	91¼	90¾	" C.	90	...
W. India..	40	10	" D.		
Winnipeg..	185	180	Win. Elec	105¼	103½
Wind. Hd.		135			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mexican—25 à 48.
Mex. L. & P. Bds.—$3000 à 82 1-2.
Sov. Bk.—5 à 128.
Mer. Bk.—25 à 166.
C. Gen. Elec.—10 à 127.
Bk. N. Sco—20 à 292 3-4.
Royal Bk.—20 à 237 3-4.
Détroit—50 à 72 1-4, 5 à 74, 100 à 72, 5 à 73, 100 à 72, 5 à 72 1-2, 10 à 71 1-2, 35 à 71, 5 à 72, 25 à 71, 10 à 72, 25 à 71, 100 à 71 1-2, 25 à 71 3-4, 40 à 72, 25 à 71 3-4, 100 à 71 1-2.
Iron Pfd.—208 à 51.
Molson Bk.—1 à 210.
Power—50 à 86 1-4, 251 à 86.
Rich. & Ont.—6 à 77.
Coal—35 à 64, 125 à 61.
Téléphone—33 à 140.
Iron—50 à 20 1-2, 200 à 20 3-4, 625 à 20 1-2.
Union Bk.—10 à 149.
Bk. Mont.—30 à 247 1-2.
Soo Com.—25 à 107, 100 à 108.
Tri. City—10 à 90.

Twins—15 à 92 1-2, 125 à 91 1-2, 200 à 91.
Toronto Ry.—42 à 109 15 à 108 3-4, 5 à 109, 15 à 108 3-4.
Mont. Cot.—15 à 123, 150 à 122.
Bk. Com.—15 à 175.
Can. Pac.—100 à 170, 25 à 169 3-4, 25 à 170 1-2, 10 à 170, 35 à 172, 27 à 171 1-2.
Mont. St. Ry.—15 à 215, 25 à 214, 5 à 216, 175 à 214, 10 à 215.
Illinois Pfd.—25 à 89, 5 à 90, 57 à 88 1-2, 5 à 88 3-4.
Iron Bds.—$1000 à 76.
Toledo—50 à 25 1-2.
Scotia—25 à 74, 100 à 73 1-2, 50 à 72 3-4, 25 à 72 1-2.
Mackay Pfd.—10 à 69.
E. T. Bk.—50 à 162 1-2.
Mex. Elec. Bds.—$5000 à 76.
Rio Bds.—$1000 à 75 1-2, $2,500 à 76.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

M. S. R.—25 à 217, 25 à 216, 25 à 216, 10 à 216 1-2, 25 à 216 1-2, 25 à 216, 25 à 216, 25 à 216, 50 à 216, 25 à 215 1-2, 5 à 215, 60 à 215.
Iron Com.—25 à 20 1-2, 25 à 20 1-2, 25 à 20 1-2, 25 à 20 1-2, 50 à 20 1-2, 50 à 20 1-2, 25 à 20 1-2, 25 à 20 1-2.
Détroit—50 à 72 1-2, 50 à 72, 100 à 72, 8 à 74, 2 à 74.
Scotia—75 à 74 1-2, 25 à 74 1-2, 25 à 74 1-2.
Toledo—25 à 26¼, 25 à 26, 20 à 26, 25 à 25½, 5 26.
Power— 25 à 87, 100 à 86⅞, 25 à 86⅞, 25 à 87, 25 à 87, 9 à 87½, 25 à 87½.
Twins—50 93, 50 à 93¼, 50 à 93—.
Rio—50 à 44, 50 à 44, 50 à 44.
Mackay P. R.—50 à 68½
Toronto—5 à 109 1-2, 5 à 109 1-2, 75 à 109, 25 à 109, 25 à 109, 20 à 109, 25 à 109, 10 à 109.
C.P.R.—100 à 171 1-2, 25 à 171 1-2.
Pulp Pr.—10 à 102.
Iron Pr.—5 à 51, 25 à 51, 25 à 51.
Hochelaga—23 à 150.
Mont. Teleg.—3 à 1161.

BOURSE DE NEW-YORK

L. B. Beaubien & Cie., courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

VALE	Ouv.	1 P.M.	VALEURS.	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	36⅞	36⅛	L. & Nash	118⅝	118½
do pf..			Mann Elev	136¼	136
Am. C. Oil	28⅛	28½	Mis. Pac.	71¼	70¼
Am Loc Co	64½	64	Metropolit.		
A. L. Cop.	98	97	Norf. & W.	78¾	77½
Am Sme C	130⅛	129⅜	M. StP-SM	109	108
do pf.	111¼	111½	do prf	130	128
A. Sug R.C	119	118½	N Y C.& H.	117	117½
A.T.&S.F.	91¼	91⅜	N Y O. & W	39	38
do pf.	95	95	Nat. Lead C	63⅛	61⅛
Balt & Ohio	101⅜	101	Pacific Mail	35½	35½
B. R. T....	55	53¾	Penn. R. R.	123	122⅝
C. & Al. Co	16¾	16⅜	P. Steel ca	37	35⅜
Can. Pac..	172	172⅜	People Gas	89¾	88⅜
Ches & Ohio	41½	40¼	Phil. & R.	115	111½
C. & N.W.	149	147	do I prf	....	....
C. M. & St.	138½	133	do II prf	...	......
C. G. N. Y.	120⅜	120	R. Island c	21¾	22
Col. F. & I.	32¾	32⅝	South R. co	21⅞	21½
C.C.C.& St. L.	75	75	do prf	73	72¾
D. L. & W	475	475	South Pac.	82⅜	82½
Del. & Hud	185	181¼	Ten C. & L.	137	135
Den. U Ry			Texas Pac.	31	28½
D. & RG. Co	30	29¾	Twin City.	92	91
do prf.	72¼	72½	U. S. L. C.	....	....
D.S.S.& At	...	....	do prf	...	
do prf.	....	....	U.S.S. com	37	37¾
Erie Rail'd	29¼	28⅜	do prf	99¼	99⅜
do II pf	48½	48½	U.S. Rub. c.	46⅜	46
do I pf	64¼	64⅝	do p f	102	102
Great West	14	14	U. Pacif. C.	145	143¼
Gen. Elec.	145	144	do prf		
Hav. Com.	....	....	Wabash...	13⅝	13¾
do prf	.....	......	do prf	26¼	25¼
Ill. Cent.	141	141	West U tel	81	81
Kan & T. Co	37	37¾	Wis. C. com	17	17
do prf	66¼	66			

ELECTIONS D'OFFICIERS

LA NORTH SHORE TRANSPORTATION & WRECKAGE CO. LTD., ELIT SES OFFICIERS

Les actionnaires de la North Shore Transportation & Wreckage Co., Ltd., ont eu leur première assemblée régulière hier, au bureau de M. U. N. Dandurand, coin de la rue St-Jacques, et de la Côte St-Lambert. Etaient présents : MM. U. H. Dandurand, Thomas Gagnon, Québec; D. Hatton, Dr Smilie, J. B. D. Légaré, W. C. Gingras, J. Côté, Art. Fafard, Québec ; Oscar Hébert, L. J. A. Surveyer, P. Desforges, M. Morin, de la maison P. Pouliné et Cie.; Nap. Sauriol, Jos. Cléroux, Nap. Sauriol, jr. M. Thomas Gagnon, sur demande générale, présida l'assemblée.

Après l'adoption des règlements de la nouvelle organisation, on procéda à la nomination des directeurs qui sont : MM. Thos. Gagnon, U. H. Dandurand, Paul Galibert, Ant. Gagnon, P. Desforges, Art. Fafard, Onésime Bernier, et Nap. Sauriol.

Après l'assemblée des actionnaires, les directeurs ont procédé à l'élection des officiers qui a donné le résultat suivant : Thos. Gagnon, président ; Paul Galibert, vice-président ; Jos. Côté, secrétaire-trésorier; J. B. D. Légaré, surintendant ; Alf. Cinq-Mars, auditeur.

On sait que le but de la nouvelle organisation, c'est d'établir des voies de communications régulières le long de la Côte Nord depuis Montréal jusqu'au Labrador. Cette région immense, à peu près inconnue, est d'une richesse incomparable, et l'on dêvra y voir un développement rapide aussitôt que les navires de la compagnie auront inaugur leur service.

NOUVEAU JUGE

l'hon. Arthur Drysdale

L'hon. Arthur Drysdale, C. R., qui vient d'être nommé juge de la Cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse, est né à Tatamagouch, comté de Colchester, N. E., le 5 septembre 1857. Il était fils de M. George Drysdale, écossais d'Ecosse.

M. Drysdale, fut élu député de Hants à la législature à l'élection partielle de 1891, il fut réélu en 1894, 1897 et 1901.

M. le juge DRYSDALE

Le 31 août 1901, il était appelé au Conseil Exécutif de la province en qualité de Commissaire des Travaux Publics et des Mines. L'an dernier, l'hon. M. Drysdale avait succédé au procureur général l'hon. M. Langley, lorsque celui-ci fut nommé juge.

DU SUCRE QUI SE PAIE CHER

q Anthoney Moffatt et Jos. Powers, qui avaient enfoncé un char de marchandises du Grand Trone, pour s'emparer de cinq sacs de sucre ont été condamnés ce matin à 2 ans de pénitencier chacun par le juge Choquet.

L'EMEUTE DE BUCKINGHAM

LE PROCES DES SIX CONSTABLES COMMENCE HIER APRES MIDI — TOUJOURS LA QUESTION DU PREMIER COUP DE FEU.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, 14—Le procès des constables T. J. Thompson, R. L. Ingram, P. Picard, A. Lyatt, Joseph Delorme et W.K. McManus, accusés de l'homicide des grévistes Thériault et Bélanger, à Buckingham, lors de l'émeute du 8 octobre dernier, est commencé hier après-midi devant le magistrat Saint-Julien, au palais de justice.

Tous les accusés étaient présents en cour et ont protesté de leur innocence.

Sans aucune autre formalité

L'INTERROGATOIRE

des témoins de la mémorable bataille a été commencé. Les avocats sont les mêmes qu'au procès de Alex. Maclaren, Frank Kierman et J. C. Cummings, savoir: maîtres Perron, J. M. McDougall, et M. Aylen, pour la défense, et maîtres J. A. Wilson et J. C. Brooke pour la couronne.

Les principaux témoins entendus à la séance hier après-midi furent MM. R. Léger, R. Philibert, l'ex-maire Vallelee et Albert MacLaren.

Le photographe Léger fut questionné au sujet de la distribution de photographies de Bélanger. Le témoin dit avoir photographié la victime et avoir donné deux épreuves à un nommé Tomkins.

M. R. Philibert dit avoir été témoin de toute l'échauffourée entre les grévistes et les six accusés. Il a vu le détective Warner se porter dans la direction des grévistes qui s'avançaient sur la grande route, et

DECHARGER SON REVOLVER

dans leur direction.

Comme on le sait le détective Warner a succombé aux blessures qu'il a reçues le jour de cette bataille.

Transquestionné par maître J. M. McDougall, le témoin a déclaré avoir vu tous les accusés sur le lieu de la bagarre, mais ne peut jurer les avoir vu tirer.

L'ex-maire Vallelee, gérant de la compagnie MacLaren à l'époque des trouble, dit que c'est à la demande de cette compagnie que les constables spéciaux ont été assermentés. Les six accusés sont au nombre de ceux qu'il a fait assermenter.

Albert MacLaren a juré que le premier coup de revolver a été tiré

PAR LES GREVISTES

et que les six accusés n'ont riposté que lorsqu'ils ont cru leur vie en danger.

Les témoins entendus à la séance de ce matin n'ont rapporté absolument rien de nouveau.

Tous, étant témoins de la défense, ont fait des déclarations favorables aux accusés.

A peine quelques spectateurs suivent la procédure. On s'attend à ce que ce procès finisse samedi.

LA FIN DE LA SESSION

De la Législature — L'affaire Prévost-L'Epine.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14 — Pour la première fois, afin de finir la session, il y aura trois séances aujourd'hui. A la première séance la question Prévost-L'Epine est venue sur le tapis. L'hon. M. Leblanc a demandé que le rapport du comité d'enquête fut renvoyé au même comité avec instruction de retrancher ce qui excède les limites de la juridiction du comité, nommé par le paragraphe 5 où il est dit que M. de l'Epine a sciemment affirmé des choses fausses.

M. Tellier a demandé en sous-amendement un supplément d'enquête, afin de permettre à M. de l'Epine d'être entendu.

L'hon. M. Prévost a parlé, il a protesté contre "le pire acte de chantage qui ait jamais été tenté contre un ministre de la Couronne depuis le commencement de la colonie.

La prétention de l'opposition c'est que le comité devait dire de quelle façon, régulière ou non, la lettre du baron était parvenue au ministre, mais qu'il n'avait pas à apprécier le témoignage du baron de l'Epine.

L'hon. M. Gouin parle actuellement sur la question, il croit que cette partie du rapport doit être maintenue, parce qu'il était du devoir du comité d'apprécier les témoignages.

L'hon. M. Gouin a annoncé en Chambre, ce matin, que la session serait prorogée vers 3 heures et demie cet après-midi.

MM. CHAUSSE ET GUYON

Font leur rapport à la commission des écoles catholiques et protestantes.

MM. Chaussé et Guyon, les deux inspecteurs des bâtisses, ont fait un rapport conjoint aux commissions d'écoles catholiques et protestantes, leur recommandant de faire construire leurs nouvelles écoles de façon à ce que chacune d'elle soit munie d'une tour extérieure en brique et séparée du corps de l'édifice, auquel elle serait reliée par des galeries. C'est, dans l'opinion des experts, le plus sûr moyen de protection contre les incendies.

MM. Chaussé et Guyon suggèrent aussi que toutes les classes d'une école soient reliées les unes aux autres par des portes de communication, afin d'éviter le danger des couloirs envahis par la fumée. M. Chaussé est d'opinion que si ce système avait été en usage auparavant, la catastrophe d'Hochelaga ne se serait pas produit, attendu que la chambre voisine de celle où sont morts les enfants et leur maîtresse, était libre de fumée et de feu.

LE PROCES DE FURLONG

La preuve a montré que le prévenu est un dangereux bandit.

Le docteur Philippe Furlong, qui avait été arrêté, sous l'accusation d'avoir assailli et volé son client, M. Alexandre Lindsay, le décembre dans la soirée, a subi son procès ce matin.

Il a été prouvé que Furlong était un dangereux bandit et qu'il avait assommé M. Lindsay, sur le chemin de Lachine, pour lui voler sa montre sa chaine et la somme de $20.

Furlong recevra sa sentence mardi prochain.

Harnais d'Express

Harnais d'express faits du meilleur cuir tanné au chêne, (monture en cuivre solide). Attelles avec pommeau de cuivre ou anneaux.

Traits solides d'un pouce et demi et à trois plis.

Acculoires pliés avec bande dentelée.

Selle de quatre ou cinq pouces, avec bande en arrière.

Un grand assortiment au choix.

Il nous fera plaisir de vous faire examiner ces harnais.

Prix $20 à $35

E. N. HENEY CO., LIMITED

333-335 Rue St-Paul.

14-16

Chemin de Fer de l'Intercolonial

SOUMISSION POUR GARE

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos, "Soumission pour gare à Amherst, N. E.", seront reçues jusqu'au VENDREDI, LE 29 MARS, 1907, inclusivement, pour la construction d'une gare à Amherst, N.E.

On peut voir les plans et spécifications au Bureau du Maître de Gare à Amherst, N.E., et au Bureau de l'Ingénieur en Chef, Moncton, N.B., où l'on peut se procurer des formes de soumissions. On devra se conformer à toutes les conditions et spécifications.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N.B.
8 mars, 1907. 16-13

TROTTOIRS

AVIS

Avis public est par les présentes donné, que le rôle spécial pour la construction de trottoirs dans la rue Lagauchetière, du côté sud, depuis la rue des Inspecteurs à la rue Ste-Marguerite, dans la Cité de Montréal, est terminé et déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont, par les présentes, sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

(Signé) W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 13 mars, 1907.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3362.

Dame Marie Mélina Robert, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de Jérémie Doré, journalier, ci-devant de Hull, district d'Ottawa, et maintenant absent, et dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs. le dit Jérémie Doré, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

J. M. LAMOTHE,
Député-Protonotaire.

Montréal, 12 mars 1907. 15-2

Agent d'Assurance

On demande un bon agent habile et parlant français. Un contrat libéral sera accordé.

Manufacturers Life Ins. Co.,

260 rue St-Jacques.

14-5

Soumissions Demandées

Pour les établissements et le matériel de

L'Album Universel

Et de la Montreal Photo Engraving Co.

à leur local,

No 51 rue Sainte-Catherine Ouest

Le matériel offert en vente comprend des équipements modernes complets pour impression, publication et photogravure, entièrement nouveaux sous tous rapports et en parfait état.

LE DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS renferme des presses, des machines à plier, des moteurs et un équipement général pour impressions de tout genres, comprenant un grand stock de caractères, ainsi que bancs, racks, balances, téléphone privé, ameublement de bureau, cloisons, etc.

LE DEPARTEMENT DE LA PHOTOGRAVURE renferme des machines, des caméras et leur équipement nécessaire, des bancs, tables, racks et leurs accessoires pour la réussite de la mise en opération d'un établissement de photogravure.

LA CLIENTELE ET LES DETTES DE LIVRES

de "L'ALBUM UNIVERSEL" (une publication hebdomadaire d'une circulation de 15,000) et de la MONTREAL PHOTO ENGRAVING CO. sont aussi offertes en vente.

Les soumissions peuvent être faites pour tout ou n'importe quelle partie de ce matériel et pour la clientèle et les dettes de livres des deux compagnies (séparément ou ensemble).

Il est nécessaire que la vente se fasse immédiatement et les soumissions (par écrit), seront reçues jusqu'au 15 mars 1907 inclusivement.

La plus haute soumission ne sera pas nécessairement acceptée, attendu que les détails des offres seront soigneusement considérés au point de vue de l'avantage de la vente du matériel en tout ou en partie.

Les détails complets des différents équipements et les permis d'examiner le matériel peuvent être obtenus de

H. V. DUGGAN,
Curateur.

Bureau de la Dominion Mercantile Protective Association, Limited, 220 Edifice du Board of Trade.
11-6

CANAL LACHINE

AVIS est par les présentes donné que le canal Lachine sera mis à sec le premier avril 1907, et que l'eau n'y sera pas remise avant le 29 avril 1907.

Par ordre,

ERNEST MARCEAU,
Ingénieur Surintendant des Canaux, P. Q.

Montréal, premier mars 1907.
14-5

AVIS DE BREVET

A tous que cela concerne :

Qu'il soit connu que les propriétaires des lettres patentes canadiennes No. 90,785, accordées le 10 janvier, 1905, à Otto Paul Amend, pour " procédé pour battre les peaux et les cuirs" ont commencé à fabriquer et à employer l'invention couverte par lesdites lettres patentes.

Le droit de fabriquer et d'utiliser l'invention, en vertu des lettres patentes précitées, peut maintenant être acheté par d'autres personnes intéressées.

Pour plus amples détails, s'adresser à Griffin et Bernhard, 277 Broadway, New-York, E.U.A. 15-8

VILLE DE MAISONNEUVE

Avis Public

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des bureaux de votation seront ouverts lundi, le 18 mars courant, depuis 7 heures du matin jusqu'à 6 heures de l'après-midi, aux endroits suivants, pour l'enregistrement des votes des électeurs municipaux pour élire un maire et trois conseillers de la Ville de Maisonneuve, sortant de charge, savoir :

Quartier Ouest, au No 785 de la rue Notre-Dame, pour le bureau de votation No 1, borné comme suit : Par le fleuve St-Laurent, les limites ouest de la Ville, le centre de la rue Adam et le centre de la rue Pie IX.

Au No 622 de la rue Ontario pour le bureau de votation No 7, borné comme suit : Par le centre de la rue Adam, les limites ouest et nord de cette ville et le centre de la rue Pie IX.

QUARTIER CENTRE

Au No 667 de la rue Notre-Dame, pour le bureau de votation No 2, borné comme suit : Au nord-ouest par les limites de la Ville, sud-est par le fleuve St-Laurent, sud-ouest par le centre de la rue Pie IX et au nord-est par le centre de la rue Desjardins.

Au No 596 de la rue Ontario pour le bureau de votation No 3 borné comme suit : Au nord-ouest par les limites de la Ville, sud-est par le fleuve St-Laurent, sud-ouest par le centre de la rue Desjardins, et nord-est par le centre de la rue Lasalle.

Au No 592 de la rue Notre-Dame, pour le bureau de votation No 4, borné comme suit :

Par le fleuve St-Laurent, le centre de la rue Lasalle, le centre de la rue Ste-Catherine et le centre de la rue Letourneux.

Au No 497 de la rue Ste-Catherine, pour l'arrondissement de votation No 6, borné comme suit : Par le centre de la rue Ste-Catherine, le centre de la rue Lasalle, le nord de la ville et le centre de la rue Letourneux.

QUARTIER EST

Au No 583 de la rue Notre-Dame pour le bureau de votation No 5, borné comme suit : Par le fleuve St-Laurent, le centre de la rue Letourneux, les limites nord et la ligne de séparation entre les numéros originaires 2 à 3 du Village d'Hochelaga.

Au No 65 de la rue Notre-Dame pour le bureau de votation No 8, borné comme suit : Borné par le fleuve St-Laurent, ligne de séparation entre les dits numéros 2 et 3 et les limites nord et est de cette ville.

Donné à Maisonneuve ce douzième jour du mois de mars mil neuf cent sept.

(Signé) M. G. ECREMENT,
Sec.-trés. de la Ville de Maisonneuve.
14-16

Maison Arsene Lamy

CASH ½ RECEIPT

TRES SPECIAL POUR CETTE SEMAINE

Blouses en linon et en lawn blancs, les plus nouveaux dessins, de $1.00 à $3.50.

Magnifiques manteaux, longs ou courts, de $4.00 à $16.00.

Jupons en moir de soie rose, bleu, pâle et gris-pâle, à $5.90.

Au Rayon des Epiceries

1 bte de saumon "Clover Leaf," toujours vendue 20c. Spécial, 18c.

Bon café, valant 35c. Spécial, 25c.

Bon café, valant 35c. Spécial, 25c.

3 bouteilles essences assorties pour 25c.

Au SOUS-SOL

10 doz. cuillères à pot en ferblanc étamé, valant 12c. Spécial, 7c.

3 doz. cuvettes en tôle galvanisée, 3, valant $1.25. Spécial, $1.10.

6 doz. de chaudières en ferblanc, valant 30c. Spécial, 20c.

Au Rayon des Chaussures

Bottines pour les garçons. Spécial, $1.35.

Bottines pour homme. Spécial pour cette semaine, $1.75.

Bottines en caoutchouc pour homme, femme et enfant, au prix de la manufacture.

Au Rayon des Viandes

Veau, de 5c à 15c, volailles, 15c.

3 livres de boeuf haut côté pour 25c.

Fruits et légumes de toutes sortes.

ARSENE LAMY
830 St-DENIS, COIN DULUTH

ALFRED. FECTEAU
COIN FAIRMONT ET ST-LAURENT

La Chasse aux Maisons

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de courir à travers les rues pour dénicher les affreux écriteaux "Maison à Louer". L'indicateur "A Louer" de la maison N. G. Valiquette, Ltée, donne la complète description, le prix et la localité de toutes les maisons présentement vacantes dans la cité et ses environs.

Inutile de dire que c'est le plus recherché après le livre du jour. Edition après édition sont immédiatement enlevées si tôt parues.

La troisième édition est maintenant sortie, une copie en sera donnée gratuitement sur toute requête aux

Bureaux de la Maison N. G. Valiquette LIMITED 477 Ste-Catherine Est.

Ou à n'importe quel gros hôtel de la ville.

Chaussures de Printemps

Notre assortiment comprend une variété inouie de styles élégants aussi solides que durables.

W. H. Stewart, 3 MACASINS : 483 rue Ste-Catherine Est, 517 rue Ste-Catherine Ouest, 237 rue St-Jacques.

Vallières

605 Ste. Catherine Est Coin Montcalm.

75 pièces de rubans taffetas, 4 pouces de large, 12½c, pour.. **10c**
25 pièces de rubans taffetas et satin de 1½ à 3 pouces, pour **7½c**
125 pièces de rubans taffetas de couleur, 5 pouces de large pour **14c**
43 pièces d'étoffes à robes de couleur unie, Serge et Lustré pour **24c**
20 pièces de tweed pâle à carreaux, pour costumes, 60c, pour. **43c**
2 caisses de coton Lonsdale en coupon de 15c et 18c, pour **10c**
15 pièces de mousseline japonaise, pour rideaux à **7½c**
12 pièces de Châli de coton de 18c, pour **12½c**
35 pièces d'étoffes à robes noire, armure fleurie, 50c, pour .. **29c**

P. S. N'oubliez pas que notre Ouverture des Modes aura lieu le 16 Courant

TEMPERATURE

Toronto 14—Vendredi, Beau avec peu de gelée

Les chiffres de la température nous sont fournis par la HEARN & HARRISON 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui Maximum	28
Même date l'an dernier	3
Aujourd'hui Minimum	20
Même date l'an dernier	1

NOTES DE LA TEMPERATURE

Une dépression qui avait son centre près des territoires indiens, hier, a gagné les Etats du Nord. Il neige dans Ontario et Québec. Dans les provinces de l'ouest, le temps se maintient modérément froid et généralement beau.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI 15 MARS

Fête du jour : St-Zacharie, Pape.
Lever du soleil, 6.15.
Coucher du soleil, 6.04.
Lever de la lune, 7.15.
Coucher de la lune, 7.45.

PHASES DE LA LUNE.

Premier quartier le 21.
Pleine lune le 30.

M. Girard a convoqué pour dimanche une réunion à Marieville. Il y a invité l'Hon. M. Brodeur.

L'Honorable Ministre de la Marine et des Pêcheries n'acceptera pas l'invitation de M. Girard.

L'assemblée sera très intéressante. M. Girard est un orateur ardent et qui a de l'empire sur les foules.

COMITE DE PROPAGANDE

Ce soir à la salle Dumont, il y aura assemblée du comité de propagande de l'Union Nationale. Des affaires de la plus haute importance y seront discutées.

AU MONT ST-LOUIS

On y célèbre aujourd'hui la Saint-Patrice par une grande séance dramatique.

C'est cet après-midi, à 2 h. 30 qu'a lieu au Mont Saint-Louis, la grande séance dramatique et littéraire donnée à l'occasion de la Saint-Patrice. "Julius Caesar" de Shakespeare, est représenté avec la mise en scène historique.

Le révérend T. Hefferman préside la fête.

LE BIGAME IRA AU PENITENCIER

LES SUPPLICATIONS DE SON ANCIENNE FEMME LUI OBTIENNENT UN PEU DE CLEMENCE.

Le bigame Jacob Swartswart, alias J. W. Miller, alias John C. Gordon, a comparu, ce matin, devant M. le juge Choquet, pour recevoir sa sentence.

Ses deux épouses étaient présentes. L'ancienne tenait dans ses bras un bébé de 18 mois.

L'avocat de Swartswart implora avec éloquence la clémence de la cour.

Il représenta au président du tribunal que son client avait un regret mortel de sa faute, et que sa première femme lui pardonnait.

"Si mon client, ajouta-t-il, est sévèrement puni, ses cinq enfants auront beaucoup à souffrir.

Maître Loranger, au nom de Mlle Davis, l'ancienne caissière du Queens, répliqua que le crime de Swartswart était un de ceux qui mérite un châtiment exemplaire.

M. le juge Choquet fit une VERTE SEMONCE au bigame.

"Je puis comprendre, dit-il, que votre femme, dans les circonstances puisse vous pardonner la honte que vous lui avez causée. Elle est la mère de cinq enfants et elle compte sur votre travail pour les faire vivre. Mais d'un autre côté, je ne puis pas oublier l'injure que vous avez faite à une brave jeune fille.

Je dois rendre justice. En arrivant à Montréal, vous vous êtes prétendu détective. Si vous l'êtes réellement, vous n'en êtes que plus coupable. Un policier est censé connaître la loi plus que les citoyens ordinaires.

Le maximum de la peine que vous avez encourue par votre lâche conduite est de sept ans de pénitencier. Mais prenant en considération les supplications de votre femme, je ne vous condamne qu'à deux ans.

LA SAINT-PATRICE

Un grand concert, lundi prochain, à Ottawa.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 14.—La société littéraire et scientifique de Saint-Patrice a organisé un concert pour lundi soir, au théâtre Russell, à l'occasion de la célébration de la fête nationale des Irlandais. M. Chs. R. Devlin, député de Nicolet, prononcera le discours de circonstance.

L'ENTREVUE DE M. GIRARD, M.P.P.

Le député de Rouville confirme par dépêche l'exactitude de ce que la 'PATRIE' a publié avant-hier

UNE ASSEMBLEE A MARIEVILLE

M. Girard invite l'honorable Brodeur à venir discuter avec lui dimanche prochain.

Il déclare au représentant de la PATRIE qu'il n'a pas encore tout dit.

Les importantes déclarations que M. Alfred Girard, député de Rouville a faites au correspondant de la PATRIE, à Québec, et que nous avons publiées avant-hier, ont été reproduites hier par tous les journaux et ont produit une vive sensation. On verra dans notre compte-rendu du parlement fédéral, qu'elles ont fait le sujet d'une interpellation à la Chambre des Communes et d'une discussion piquante au Sénat.

L'hon. M. Brodeur a fait une déclaration devant la Chambre, révoquant en doute l'authenticité de l'entrevue publiée dans la PATRIE et opposant aux faits allégués une dénégation catégorique.

LA CONFIRMATION

Le courrier de ce matin nous apporte, d'autre part une lettre de notre correspondant qui affirme de nouveau avoir reproduit fidèlement — textuellement même — les paroles de M. Girard.

M. GIRARD, député de Rouville

LETTRE DE M. GIRARD

Bien plus, nous recevons de M. Girard lui-même, la lettre suivante, en date d'hier, et que le député de Rouville a dû écrire après avoir lu l'entrevue publiée la veille :

QUEBEC, 13 mars 1907.

Monsieur le directeur,

Afin de donner satisfaction à l'électorat de Rouville, je convoque une assemblée à Marieville chef-lieu du comté, pour dimanche le dix-sept courant à deux heures p. m.

L'honorable L. P. Brodeur, député du comté, est spécialement convié à cette assemblée, pour expliquer sa réponse à la requête de ses électeurs et la nomination du Sénateur pour la division Rougemont.

En insérant cet avis vous obligerez,

Votre, etc.

A. Girard
P. P. P.

Les dépêches suivantes, reçues cet après midi, règlent sans réplique, la question de l'authenticité et de l'exactitude de l'entrevue :

DEPECHE DE NOTRE CORRESPONDANT

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 14. — J'ai vu M. Girard, il m'a donné le témoignage devant cinq ou six députés que l'interview publiée dans la PATRIE était absolument exacte. Cependant, il me déclare que tout n'est pas dit. Il s'en dira davantage à l'assemblée qui aura lieu à Marieville, dimanche, à deux heures de l'après-midi ; je sais que plusieurs députés y assistaient et vu'il y aura foule.

PLUS LONG A DIRE

M. Girard me dit qu'il n'a rien à retirer de ce qu'il a dit et de ce que je vous ai envoyé, excepté qu'il en aurait encore plus long à dire. Il dit que M. Brodeur voudrait faire croire que c'est une ambition personnelle, lorsqu'il ne réclame que les prérogatives du comté de Rouville.

M. Girard n'a pas parlé de l'affaire en chambre, hier, comme je l'avais laissé prévoir, parce que, après conférence, il a été reconnu que c'était impraticable, l'affaire relevant d'Ottawa et non de la Législature de Québec.

DEPECHE DE M. GIRARD

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 14 mars 1907.

La PATRIE,
Montréal.

L'interview publiée dans la PATRIE d'avant-hier a été réellement donnée à votre correspondant. Et telle que publiée, elle est exacte.

A. GIRARD.

A LA COUR D'APPEL

Présentation d'une peinture et lecture de la commission du juge Cross.

Demain matin à l'ouverture de la session de la Cour d'Appel, M. le bâtonnier du barreau, Mtre P. B. Mignault, fera l'offrande officielle du portrait à l'huile, de feu Sir A. Aimé Dorion, ancien juge en chef de la Cour d'Appel. Ce portrait est présenté au barreau de Montréal par Mtre Donald McMaster ; c'est l'œuvre du peintre canadien, G. Horne Russel.

C'est également demain matin, à l'ouverture, en cour d'appel, que sera lue la commission de M. le juge Cross, qui remplace M. le juge Hall, démissionnaire.

HEUREUX PERE

M. le chef de police Olivier Campeau a fait baptiser hier son douzième enfant, une grosse fille. A cette occasion il a reçu les félicitations des membres de la force.

LA CIE EDDY

Construira une seconde fabrique d'allumettes à Hull.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

HULL, Qué., 14.— La compagnie E. B. Eddy déposera d'ici à quelques mois la somme de deux cent mille piastres dans la construction d'une seconde fabrique d'allumettes, qui donnera un rendement de huit mil cent allumettes par jour. La compagnie construira en outre un moulin à planer. Ces deux nouvelles industries donneront de l'emploi à cent cinquante et quelques additionels.

Concours de l'Etoile.

Un des candidats abandonne la lutte.

En réponse à l'offre de publicité que nous avons faite aux candidats de notre double concours, nous avons reçu la pièce suivante :

Monsieur le rédacteur,

Je vous annonce que je me retire de la lutte du concours de l'Etoile. Malgré les instances de mes amis, je suis obligé d'en agir ainsi pour des raisons personnelles.

Je remercie cordialement ceux qui ont bien voulu me prêter leur concours.

A. CHARBONNEAU.

Numéro-matricule 238.

LE BILL DE MONTREAL TEL QUE MODIFIE

Le maire et la majorité des échevins se déclarent satisfaits.—Contenu des principales clauses.

Le bill de Montréal, tel que modifié et adopté par le Conseil Législatif hier soir, est arrivé ce matin à Montréal et a été le sujet de beaucoup de discussion à l'hôtel de ville. Le maire Ekers et la plupart des échevins se déclarent satisfaits du résultat obtenu et disent que la ville est en meilleure posture que l'an dernier, par suite de l'action de la Législature. La ville obtient le pouvoir de faire tous les emprunts, qui sont actuellement jugés nécessaires et toutes les clauses de referendum relatives à ces emprunts ont été retranchées, excepté pour la construction des

CONDUITS SOUTERRAINS

La ville ne pourra réaliser ce projet sans que l'emprunt à faire ne soit sanctionné par le vote populaire.

Voici les clauses les plus importantes du bill, tel que sanctionné :

La ville est autorisée :—

1o. A emprunter $500,000 chaque année, qu'elle appliquera aux travaux permanents.

2o. A imposer une taxe spéciale sur toute personne résidant en dehors des limites de la cité et retirant un salaire de $1200, mais ne payant aucune taxe à la ville ;

3o. A emprunter $2,000,000 pour agrandir l'aqueduc municipal. Cette somme ne pourra être dépensée dans aucun autre but.

4o. A emprunter $250,000 pour acheter

L'ILE SAINTE-HELENE

5o. A emprunter $2,000,000 pour contribuer à l'élévation de la voie ferrée du Grand-Tronc.

Le règlement à cet effet devra être ratifié par les 3/5 des membres du conseil, c'est-à-dire 24.

6o A emprunter $1,000,000 pour établir dans certaines parties de la cité, un système d'aqueduc à haute pression, comme protection contre les incendies ;

7o. A emprunter $5,000,000 pour construire des conduits souterrains, dans lesquels devront être enfouis tous fils quelconques. Une

COMPENSATION

devra être payée aux compagnies, qui ont déjà des conduits à elles et qui seront forcées de se servir de ceux de la ville.

8o. A acheter la compagnie du gaz de Montréal, comme un tout complet (as a going concern).

9o. A fabriquer et à vendre de la lumière, de la chaleur et de la force motrice. Pour effectuer l'achat du Gaz la ville est aussi autorisée à contracter tel emprunt, qui sera jugé nécessaire.

Le Juge Cross Assermenté

Evocation d'un souvenir du temps de la cléricature de Sir Wilfrid Laurier

Ce matin, M. le juge Cross a été assermenté par M. Sicotte, devant les honorables juges Taschereau et Trenholm.

Assistaient à cette cérémonie, M. P.-B. Mignault, bâtonnier de l'Ordre des avocats ; M. Languedoc, rapporteur officiel ; Louis Ouimet, député du greffier de la Cour d'Appel ; J. G. Lamarche, secrétaire à la Cour d'Appel, et M. Damase Fortier, huissier.

Fait digne de mention, M. Damase Fortier, un des plus anciens huissiers de la province, a été attaché quarante-trois années durant au bureau de l'hon. Rodolphe Laflamme et de l'hon. juge Cross. M. Fortier, qui est âgé de plus de quatre-vingts ans, arrivait de Saint-Lin, il y a quarante-trois ans, porteur d'une lettre de feu M. Carolus Laurier, le père de Sir Wilfrid Laurier, à son fils, qui était alors étudiant chez Laflamme et Cross.

M. Laurier recommandait à son fils d'user de son influence pour faire entrer M. Fortier dans l'étude de Mtres Laflamme & Cross.

M. Fortier, qui est encore bien portant, s'occupe encore de sa profession pour le compte de Mtres Cross et Brodie.

CONCOURS DE L'ETOILE

AUX CANDIDATS

Nous recommandons aux candidats du Concours de l'Etoile de redoubler d'ardeur car

La lutte se terminera avec la Serie F

que nous publierons la semaine prochaine.

Samedi prochain nous indiquerons la position des candidats d'après le décompte de la Série C.

Concours du Poney

Le vainqueur de la série B a repris hier soir possession du Poney.

Reprise du Concours

Nous commencerons le lundi, 25 mars, la publication des coupons, à la Série D.

Le vainqueur de la Série C sera proclamé samedi prochain.

PENIBLE DRAME DE FAMILLE

Un beau-père poursuit le frère et la sœur de sa bru, les accusant d'avoir blessé son honneur

Au Palais, devant M. le juge Fortin, se déroule depuis deux jours une affaire de famille, dont il est pénible de connaître les détails. Il s'agit d'une poursuite en dommages au montant de $200 intentée par M. Arthur Cornellier contre M. Geo. Giguère et Mlle Marie-Louise Giguère, respectivement.

Voilà les faits tels qu'on les trouve consignés aux dossiers.

M. Cornellier réclame des dommages pour avoir été blessé gravement dans son honneur, dans les circonstances suivantes. Le 26 décembre 1905, vers la fin de l'après-midi, M. Georges Giguère et sa sœur Marie-Louise se présentèrent chez M. Cornellier et lui dirent qu'ils venaient lui porter l'enfant de son fils Napoléon Cornellier ; cet enfant n'avait alors que six semaines. Cornellier ne sachant pas qu'il s'agissait de son petit-fils

REFUSA

de l'accepter. Ce que voyant, Giguère dit à sa sœur de faire violence et d'entrer avec l'enfant et de le remettre à Cornellier.

En entendant ce propos, M. Cornellier ordonna à Giguère de se retirer; mais ce dernier fit violence, tint la porte ouverte pour laisser entrer sa sœur, en lui commandant de déposer l'enfant à l'intérieur.

Alors, M. Cornellier, ne se possédant plus, mit à la porte Giguère et sa sœur. C'est alors que cette dernière sur l'ordre de son frère, déposa l'enfant mal vêtu sur le seuil de la porte, au froid..

Ce dernier croyant que Giguère et sa sœur reviendraient reprendre l'enfant le laissa ainsi dehors jusqu'au moment où une femme passant par là entendit

DES VAGISSEMENTS

du bébé. Attendrie, la passante voulut s'en emparer et l'emporter chez elle, quand M. Cornellier se mettant à sa poursuite lui ravit l'enfant.

Tout ce manège ne s'était pas déroulé sans qu'un attroupement se fit devant la demeure de M. Cornellier, ni sans que des protestations indignées fussent proférées.

C'est pour avoir été l'objet de ces huées et de ce rassemblement, que M. Cornellier, humilié, réclame des dommages-intérêts de Giguère et de sa sœur.

D'autre part, M. Giguère et Mlle Giguère racontent les faits comme suit :

Le 16 décembre 1905, Napoléon Cornellier, le fils de M. Arthur Cornellier, cessa de subvenir aux besoins de son enfant et de sa femme, qui se trouve être

LA SOEUR

des Giguère. La jeune femme ne pouvant prendre soin de son enfant à cause de son mauvais état de santé et de sa pauvreté.

Giguère et sa sœur sont allés chez M. Cornellier, où Napoléon, son fils avait élu domicile, pour demander à ce dernier de prendre soin de son enfant, vu que le père Cornellier avait promis qu'il verrait lui-même au soin de l'enfant, au cas où son fils y faillirait.

M. Giguère et sa sœur nient les autres faits allégués par le père Cornellier.

L'enquête se poursuit.

UN BANDIT DANGEREUX

L'Italien Ranco, la terreur de ses compatriotes, devra faire deux mois de prison

Nicolas Ranco, un bandit dangereux qui a eu de nombreux démêlés avec la justice a reçu ce matin par le recorder Weir un billet de logement pour deux mois à l'hôtel Vallée.

Nicolas Ranco, un Italien bien connu de la police n'en est pas à sa première comparution et condamnation. Voilà cinq fois qu'il est cité à la barre du tribunal sous le coup d'accusations plus ou moins graves.

Cette fois, sans provocation aucune, Ranco a assailli brutalement un compatriote et ce, dans le domicile de ce dernier.

Il y a quelques jours, Ranco se présentait au domicile de Antonio Lochetti, 19, rue Saint-Georges et introduit dans le logis,

IL TIRA UN REVOLVER

de sa poche. Empoignant l'arme par le canon, il assena plusieurs coups de crosse sur la tête du pauvre Lochetti qui tomba privé de sentiment.

Un mandat fut émané contre l'assaillant, dont les constables Beauchemin et Mercier, du poste No 1, opérèrent l'arrestation. Ce matin

LES POLICIERS

ont devant le recorder fait une charge très forte contre l'accusé qui est la terreur de ses compatriotes.

Le recorder a condamné Ranco à 2 mois de prison, à $20 d'amende ou à 2 autres mois. En outre, Ranco devra fournir un cautionnement de $250 pour garder la paix durant un an.

MORT SUBITE DANS UN COUVENT

Un vieil employé de la Maison-Mère des Soeurs Sainte-Croix, à Saint-Laurent, meurt subitement.

La mort subite d'un vieil employé a causé un certain émoi, ce matin, à la Maison-Mère des Sœurs Sainte-Croix, à Saint-Laurent. C'est un vieillard du nom de Joseph Treffié Normand, âgé de quatre-vingts ans et qui s'était donné à cette institution pour sa nourriture, il y a quelques années.

Il faisait encore un peu de travail ça et là dans l'établissement. Il se leva comme d'habitude ce matin et se mit à la besogne. Se sentant bientôt fatigué, il alla se reposer à sa chambre. On l'y trouva mort un quart d'heure après.

Il paraissait avoir rendu le dernier soupir tranquillement, sans la moindre convulsion.

Le coroner, prévenu par téléphone des circonstances de la mort, a permis l'ensevelissement. Il s'est cependant rendu sur les lieux, pour vérifier les faits par lui-même.

COMTE DE LAPRAIRIE

Correspondance spéciale à la "Patrie."

LAPRAIRIE, 14.M. Louis Conrad Pelletier, avocat, C.R., maire du village de Lapraire, a été récu préfet du comté de Laprairie.

NAISSANCES

BELANGER. — A Montréal, le 12 courant, au No 198 rue Mont-Royal, l'épouse de M. le Dr J. T. Bélanger, un fils, Joseph Réné Roland.

Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Bélanger, grands-parents de l'enfant.

M. Raoul Duquette, violoncelliste bien connu à Montréal, et Mme Duquette, née Schiller, actuellement établis à Pittsburg, Pennsylvanie, font part à leurs amis, de la naissance de leur fille, Yolande, Marcelle, Wilhelmine, Blanche, arrivée le 7 mars. 16-1

DECES

DESLAURIERS Est décédée le 13 à Québec, à l'Hôpital-Général, à l'âge de 56 ans, dame Suzanne Berthiaume, épouse de sieur Joseph Deslauriers autrefois de Ste-Foye.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui. 16-1

DUVAL — Est décédée à Québec, la 11 mars 1907, à l'âge de 55 ans, Marie-Cécile Dostaler, veuve de feu P. E. Duval, N.P.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 14 courant, à 9 heures a.m.

HOUDE — A l'Hôte-Dieu, le 14 courant, à l'âge de 63 ans, Antoine Houde.

Avis des funérailles plus tard.

LAVERDURE—A la ville St-Louis, le 14 courant, à l'âge de 10 ans 9 mois, Albert Laverdure, enfant de Louis Laverdure inspecteur.

Le service funèbre aura lieu samedi le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 421 rue Clarke, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-2

LECLERC. — En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 27 ans et 7 mois, François-Xavier Roch Leclerc, époux de Maria Pérusse.

Le service funèbre aura lieu samedi, le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1163 rue Saint-Denis à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LIRETTE — A St-Ambroise, est décédée le 12 mars 1907, à l'âge de 70 ans, dame Marie Droiet, veuve de feu Charles Lirette, cultivateur.

Elle était la mère de 7 enfants, deux filles et de Joseph, Louis, Odilon, Napoléon et Charles Lirette, maître-voiturier, de Québec.

Elle était du Tiers-Ordre et de plusieurs confréries.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8.30 heures, pour l'église St-Ambroise.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-1

MIREAULT—A St-Alexis, Co. Montcalm, le 13 courant, à l'âge de 82 ans, Alice Archambault, épouse de feu Antoine Mireault.

Le service funèbre aura lieu vendredi, le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-1

NORMAND. — A St-Laurent, le 14 courant, à l'âge de 89 ans, Joseph Treffié Normand.

Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant à 8 1-2 heures à Saint-Laurent.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-1

ROBERGE — Décédé le 12 mars 1907, à Québec, à l'âge de 3 ans et 7 mois, Joseph-Eugène-Robert, enfant de Joseph Roberge.

Funérailles, aujourd'hui, après-midi. 16-1

SAVARD — A l'Ormière, Jeanne-Lorette, Etienne Savard, fils, âgé de 41 ans.

Service et sépulture vendredi matin, à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire à 7.30 heures, pour l'église paroissiale.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-1

THERRIEN — En cette ville, au No 1363 rue Maisonneuve, le 13 du courant, à l'âge de 1 an et un mois, Joseph Lorenzo Sarto, enfant bien aimé de Julien Therrien de la maison Therrien et Gareau.

Funérailles privées. 16-1

VOYER — Décédé mercredi à Québec, M. F. Aurèle Voyer, voyageur de la maison P. G. Roussin & Cie., à l'âge de 30 ans et 8 mois.

Le corps a été transporté ce matin au Cap Santé, où les funérailles et la sépulture auront lieu demain matin, à 8 hrs. a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-1

SERVICE ANNIVERSAIRE

CHATIGNY — Vendredi matin, le 15 courant, à 7 heures, dans l'église St-Jacques, aura chanté le service anniversaire de feu M. Albert Chatigny.

Parents et amis sont priés d'y assister. 15-2

CYRANO DE BERGERAC mange toujours de la Gélatine lady Charlotte.

A LOUER, 35 CARRE SAINT-LOUIS, joli cottage en pierre, 8 étages, résidence très désirable. Loyer modéré. S'adresser Em. Saint-Louis, 23 Carré Saint-Louis ou bâtisse New-York Life, chambre 313, à midi tous les jours. 16-6